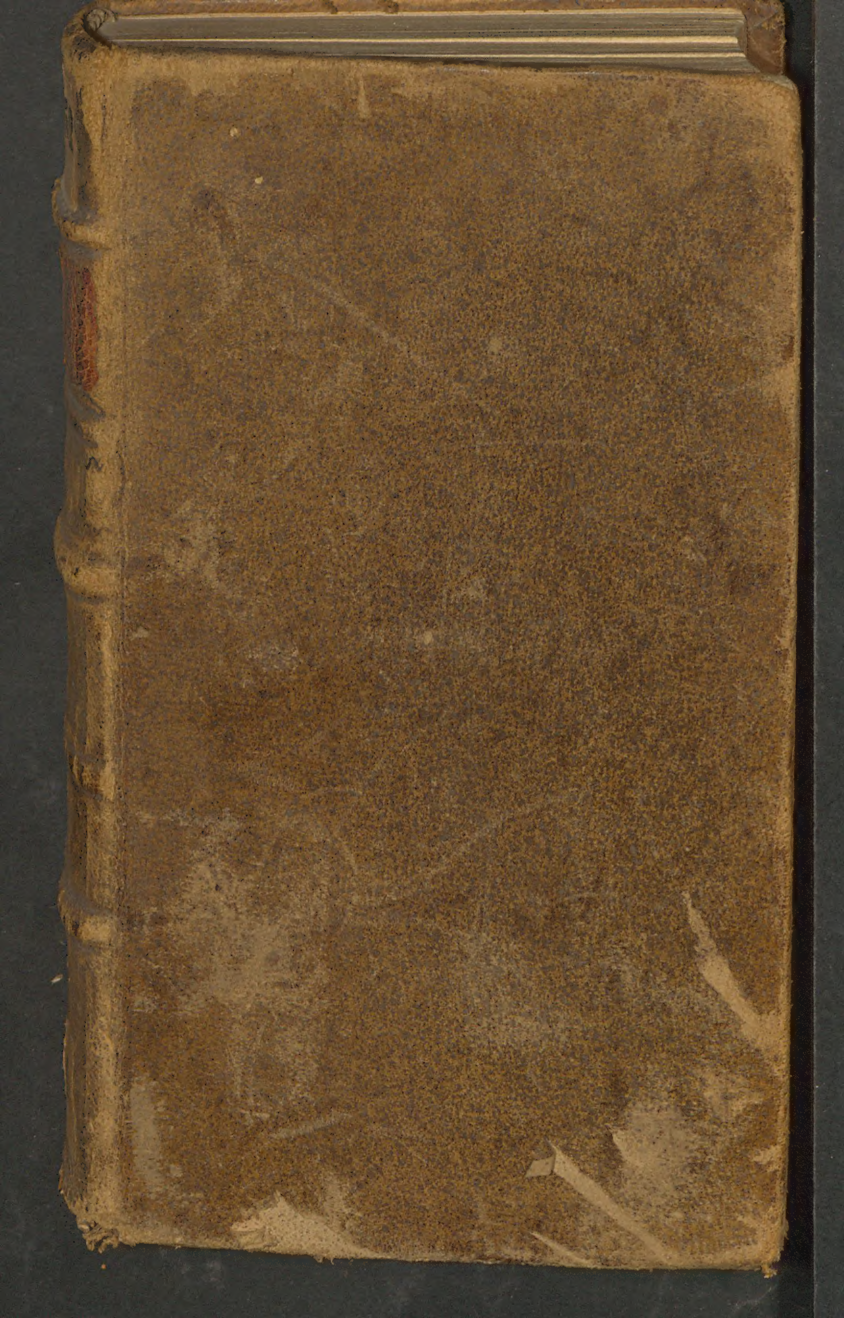


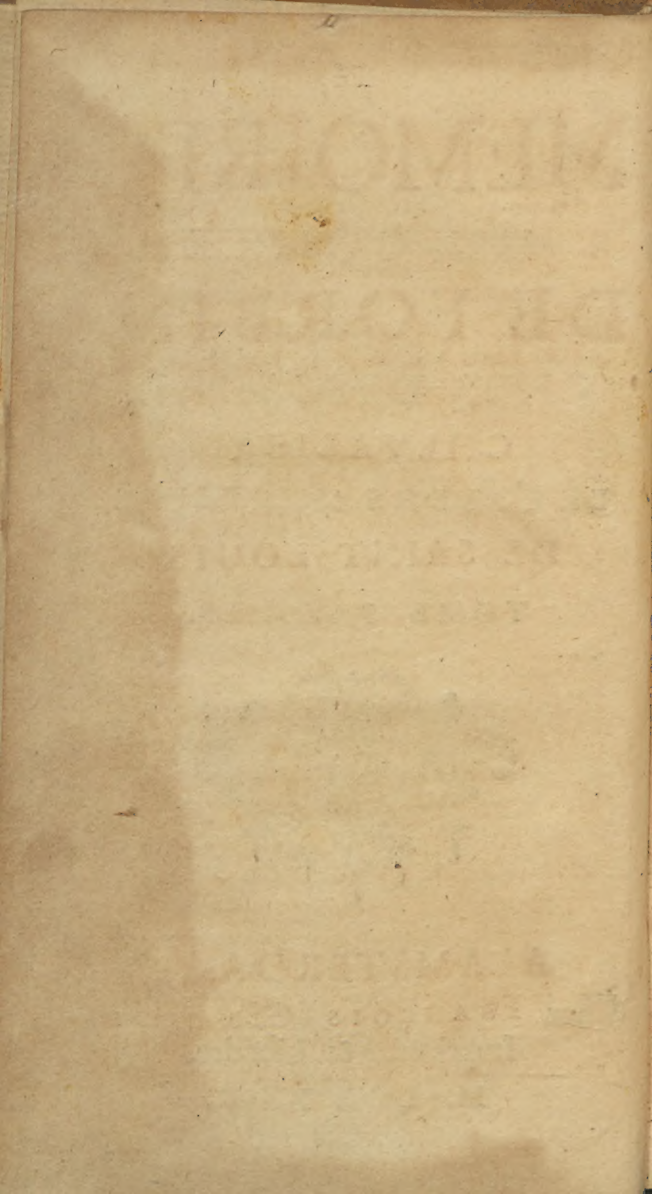
MEMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE,
CHEVALIER
DE L'ORDRE MILITAIRE
DE SAINT LOÜIS.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS GIRARDI,
Imprimeur & Libraire.

M. DCC. XXIX.





MÉMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE,
Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis.

COMME la plus part de ceux qui donnent leurs mémoires au Public, ne se proposent guéres, que leur propre gloire; il n'est pas surprenant que la verité ait ordinairement fort peu de part dans leurs ouvrages. L'envie de parler d'eux mêmes d'une maniere avantageuse, & le desir qu'ils ont de plaire, & d'attacher par des narrations surprenantes, leur font souvent avoir recours à des avantures purement imaginées, ou tout au moins, accompagnées de tant de fauf-

ſes circonſtances, que le vrai mêlé, & confondu avec le faux, n'y eſt preſque plus reconnoiſſable.

Il en eſt d'autres qui ne donnent pas tout-à-fait dans cet excés; mais qui veritables partout ailleurs, ne ſçauroient ſe reſoudre à raconter ſans déguiſement, ce qu'il peut y avoir eû de défectueux dans leur conduite; de là il arrive que les uns, & les autres s'écartent preſque également du but qu'un Écrivain judicieux doit ſe propoſer, & qu'au lieu de donner des ouvrages qui puiſſent être de quelque utilité; ils abuſent de la crédulité du Lecteur, qui ſouvent peu inſtruit d'ailleurs reçoit des fables pour des verités, où ſe forme de fauſſes idées ſur quantité d'évenemens qui meriteroint d'être ſçûs tels qu'ils ſe ſont paſſés: Enſorte qu'au lieu d'avoir employé ſon tems à une l'ecture qui pût l'inſtruire ſolidement, il ne raporte de ſon travail que le miſerable avantage que peut produire la lecture d'un frivole Roman.

Comme il n'eſt rien de plus indigne d'un honnête homme que de tromper ainſi le Public, je me ſuis ſur tout propoſé dans ces Mémoires de ne rien écrire, que de trés-conforme à la plus ex-

xacte verité, ſoit en ne parlant que des événemens auſquels j'ai eû part, & qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, ſoit en ne m'épargnant pas moi-même dans mes propres fautes, comme le lecteur aurâ occaſion de le reconnoître en plus d'un endroit. J'eſpere qu'il me ſçaura gré de cette fidelité, & que trouvant à s'inſtruire dans ce que je puis avoir fait de bien & de mal, il pardonnerâ en faveur de ma ſincerité ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire, & qui ſans trop s'embaraſſer des ornemens du diſcours, ne doit gueres chercher qu'à ſe faire entendre.

Je naquis en l'année *1656.* le *6.* jour du mois d'Août, dans un village de *Provence* apellé *Gardanne.* Je ne m'arreterai point ici à parler de ma Famille, le nom de FORBIN eſt aſſez connu par le mérite de pluſieurs de ceux qui l'ont porté, & qui depuis long-tems ſe ſont diſtinguez dans l'Egliſe, dans l'Épée & dans la Robe.

Si les actions de la premiere jeuneſſe ſont, comme on dit, des préſages de ce qu'on doit être un jour; il eſt certain qu'on dût me regarder dès-lors, comme

étant destiné à recevoir & à donner bien des coups. Mon naturel étant vif, boüillant & impeteux, je ne m'occupois qu'à faire mille petites malices : Je voulois dominer sur mes Compagnons, & pour peu qu'on me résistat, il faloit se prendre aux Cheveux, & batailler. Quand les coups de poingts & les coups de pieds ne suffisoint pas, j'avois recours aux pierres, & il ne se passoit guéres de jours, où les parens de ceux qui avoint reçû quelques coups, ne vinsent porter des plaintes contre moi. On avoit beau me châtier, j'étois intraitable dès qu'on vouloit employer la rigueur pour me corriger.

Un jour mon Pere m'ayant enfermé dans une Chambre, pour je ne sçai qu'elle faute, après m'être lassé à crier & à fraper inutillement contre la porte, j'entrai dans une telle rage, que j'arrachai une bonne partie de mes Cheveux, me battant la tête contre la muraille, de sorte que quand on vint m'ouvrir, on me trouva tout en sang, la tête presque sans Cheveux, & chargée de contusions en plusieurs endroits. Je perdis mon Pere dans ces premieres années, c'est-à-dire, avant que d'avoir pû le connoître : Ainsi me trouvant le Cadet d'une assez nom-

breuse famille, ce fut à moi, dès que j'eus assez de raison pour m'en servir, à chercher les moyens de joindre aux avantages de ma naissance ceux que la fortune m'avoit refusé.

Je ne trouvai en moi d'autre ressource, pour parvenir à ce point, qu'un fond de courage & d'intrepidité, dont j'ai eû besoin dans la suite en plus d'une occasion, & qui dès l'âge de dix ans me garantit d'une mort également cruelle & funeste. Un Chien enragé qui effrayoit tout le voisinage, vint un jour sur moi la geule écumante; je l'attendis de pied ferme, & lui presentant d'abort mon Chapeau que je lui abandonnai un moment après, je le saisis par une jambe de derriere, & je l'éventrai d'un coup de couteau, en presence d'une foule de gens qui étoient venus pour me secourir.

Les éloges qu'on me donnâ après un coup si hardi me flatérent beaucoup, & m'élevant le courage au-delà de ce que mon âge permettoit, je me trouvai le cœur plein de sentimens que je n'avois point encore éprouvez. Dans cette premiere ardeur, j'eus l'audace de representer à ma Mere, que ne me sentant d'inclination que pour les Armes, & souhaitant

de si vre mon panchant, j'esperois qu'elle ne s'y oposeroit pas, qu'il n'y avoit pour cela qu'à me compter ma legitime, moyenant quoi, je serois en état d'aller à l'Armée. Cette proposition fut mal reçüë, aussi n'en raportai-je d'abord qu'un réfus sec, & sur ce que je voulus insister, le réfus fut bien-tôt suivi d'un châtiment proportionné à ma faute. Ce procedé me piqua vivement. Dans mon chagrin, je résolus de quitter la maison, & d'aller me plaindre à mon Frere qui demeuroit dans une Terre apellée *Saint Marcel*, à quatre lieües de Gardanne. Il fit de mes plaintes le cas quelles meritoint; c'est-à-dire, qu'il n'en fit point du tout, ayant compris qu'il songeoit à me renvoyer, je résolus de le prévenir; pour celà j'enlevai quelques piéces de Vaisselle, & je me sauvai à *Marseille*, dans la pensée de m'engager pour Soldat, & d'y faire argent de ma capture : Mais un Orfévre huguenot nommé ROMIEU, à qui je m'adressai pour réaliser ma prise, ayant réconnu les Armes de Forbin en donnâ avis; ainsi je fus arrêté & ramené chez ma Mere, qui me mît en pension chez un Prêtre du voisinage.

Avec les idées de guerre dont j'étois

rempli, il eſt aiſé de comprendre que je ne m'accomodai pas long-tems du genre de vie, auquel on vouloit me forcer. Un jour que le Prêtre chez qui je logeois vouloit me punir pour quelque faute aſſez legere, je lui jettai mon Écritoire par la tête : Comme je le vis venir à moi, craignant les ſuites de ſon reſſentiment, je m'élançai du haut en bas d'une Terraſſe qui avoit plus de dix pieds de hauteur, préferant ainſi de me caſſer un bras ou une jambe, au chagrin de ſubir un châtiment que je ne croyois pas meriter. Un tas de fumier qui étoit ſous la Terraſſe me garantit des dangers d'un ſault ſi hardi, & profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marſeille chez le Commandeur de FORBIN-GARDANE qui commandoit une Galere : Il me reçût avec plaiſir, & m'ayant fait habiller en Cadet, il me prît ſur ſon Bord, où je commençai à paroître ſous le nom du CHEVALIER DE FORBIN.

Quand on entre au Service avec autant de jeuneſſe & de vivacité que j'en avois, il eſt dangereux de ſe laiſſer ſurprendre à une fauſſe délicateſſe ſur le point d'honneur. Je ne me garantis point de cet écüeil funeſte à tous les

1675. jeunes gens, & dès la prémiere campagne, les Galeres s'êtant arrêtées à la *Ciutat*, je mis l'Épée à la main, presque sans sujet, contre un Cadet nommé COULON. Ce combat fut tout à mon avantage, je desarmai mon homme, & fier de ce premier succez, je crus que mes camarades seroint desormais fort circonspects à mon égard, & craindroint d'avoir à faire à moi.

Ce coup d'essai fit grand plaisir à mon Oncle, & le MARÉCHAL DE VIVONNE qui commandoit, non-seulement ne m'en fit pas une affaire : mais pardonnant à la vivacité d'un jeune homme plein de feu, qui ne sçauroit se moderer dès qu'il se croit offensé, me fit garde de l'Étendart, en récompense du courage que j'avois temoigné. Je continuai à servir sur les Galeres pendant quelques campagnes, dont je ne parlerai pas de peur de fatiguer le Lecteur, en le retenant trop long-tems sur les premieres années de ma vie.

En l'année 1675. Mr. le Marêchal de Vivonne ayant ordre de commander l'Armée navale qui devoit aller au secours de *Messine*, mena la Compânie des Gardes à *Toulon*. Elle y séjourna pendant quelque

tems, pour attendre que tout fût prêt pour le départ; dans cet intervalle, j'eus un demêlé avec un de mes camarades nommé VILLECROSE, nous mimes l'Épée à la main, & je remportai encore tout l'avantage de ce second combat qui n'eut aucune suite facheuse. Quelques jours après joüant au Mail, j'eus une nouvelle affaire avec un certain BIDO, autre Garde de la Marine. Il étoit déja homme fait; après quelques paroles assez vives de part & d'autre, me regardant avec un air dedaigneux; il me prît par le menton, affectant par là de me traiter en enfant: Outré de cet affront, (car je ne pouvois souffrir qu'on méprisa ma jeunesse,) je lui déchargeai sur la tête un coup de Mail si terrible, qu'il tomba mourant à mes pieds; & sans un de mes camarades, qui m'arracha le Mail de force, je n'en aurois pas fait à deux fois, je le tuois sur le champ.

Il est bon de remarquer ici en passant que ces deux affaires furent l'effet de l'oisiveté, où nous vivions à Toulon. D'où il paroît que ceux qui sont chargez de la conduite des jeunes Officiers, ne sçauroint trop leur donner d'occupation; car quoi que la sagesse & la liberalité du Roy

1675. semblassent y avoir suffisemment pourvû, en établissant des Accademies dans toutes les places : Cependant malgré tous les differens exercices, ausquels on nous apliquoit, ceux qui n'étudioint que par contrainte & sans goût, c'est-à-dire le plus grand nombre, avoint encore bien des heures vuides, & du tems à perdre, comme on le verra par ce que je vai dire.

Nos exercices d'Academie étant finis, le jeu étoit pour la plûpart la ressource la plus ordinaire contre l'ennui. Delà il en naissoit tous les jours mille querelles parmi les Gardes. SAINT POL un de mes camarades avoit joüé au Piquet, contre le Chevalier de GOURDON, & il lui avoit gagné vingt écus. La difficulté étoit de payer : Celui-ci n'avoit pas le sol, & Saint Pol vouloit être satisfait à toute force. Peu s'en falut qu'ils n'eussent une affaire ensemble. Pour l'empêcher, je mis la main à la poche, & je payai les vingt écus pour le Chevalier de Gourdon, qui promit de me les rendre incessamment. Mais il ne tint pas parole : Soit faute d'argent, soit mauvaise volonté de sa part, je ne sçai lequel des deux, il demeurâ un tems considerable sans parler de rien. Ennuyé

de ce ſilence qui me paroiſſoit avoir 1675
quelque choſe d'offençant, je lui demandai mon argent plus d'une fois, je n'en reçûs jamais que de mauvaiſes excuſes, & des promeſſes toûjours ſans effet. Enfin après bien des délais, & preſſé par le beſoin; (car grace à la deſtinée des Cadets, ma finance étoit ſouvent épuiſée) je réſolus de voir le bout de cette affaire. Pour cet effet, je mis à mon côté une Épée dont la garde n'étoit que de fer, dans cet état j'allai trouver le Chevalier, & lui ayant demandé s'il ne ſongeoit pas à me payer: Comme il ne me donnoit que ſes réponſes ordinaires, je lui ôtai ſon Épée d'argent, & lui donnant à la place celle que j'avois, *je vous rendrai, lui dis-je, vôtre Epée quand vous m'aurez payé.*

Je dois rendre ce témoignage à la verité; le Chevalier de Gourdon étoit fort jeune quand cette avanture lui arriva; cependant elle fit grand bruit; ſon oncle Mr. le Compte de BEÜIL, Capitaine de Galere, porta ſes plaintes au Commandeur de Gardanne, qui me gronda fort, & m'obligeat à rendre l'Épée; mais par une faute dans laquelle des Officiers auſſi intelligens que ceux-ci, n'auroint

1675. pas dù tomber : Ils ne pensérent pas à faire rembourser les vingt écus; & moins encore à nous reconcilier; ce qui eut des suites très-facheuses; comme on le verra dans peu.

Tout étant prêt pour le départ de l'Armée, nous fimes route pour Messine. Cette place que les Espagnols assiégeoint par Mer & par Terre, étoit reduite à la derniere extremité. La famine y étoit telle, qu'après avoir consumé tout le peu de Bled qui y restoit, plusieurs étoint reduits à manger le cuir de leurs souliers, ou à prendre d'autres alimens dont la nature a encore plus d'horreur. Enfin ne pouvant plus tenir, ils alloint se rendre dans peu, lorsque nous parûmes avec un grand nombre de Bâtimens chargez de Bled, & escortez par neuf Vaisseaux de guerre. A nôtre arrivée les Ennemis sortirent du *Phare*, & vinrent nous attaquer : Le combat fut sanglant. Tandis que nous en étions aux mains, le Chevalier de VALBELLE qui commandoit six Vaisseaux du Roy, & qui depuis le commencement du Siége avoit été enfermé dans le Port par les Ennemis, mit à la voile & vint nous joindre.

Dès que les Espagnols l'aperçûrent

ils prirent la fuite; si Mr. de Vivonne 1675.
les avoit poursuivis, ils étointperdus sans ressource; mais ce Maréchal considerant que le secours de la Ville pressoit; les laissa sauver, après leur avoir enlevé seulement un de leurs Vaisseaux de guerre. Il fut reçû dans la Ville comme en triomphe, parmi les acclamations de tout un grand peuple, qui l'apelloit à haute voix son liberateur, & qui en reconnoissance d'un si grand bienfait, lui défera le titre & les honneurs de Vice-Roy, pendant tout le séjour qu'il y fit. Messine étant ainsi délivrée de l'Armée navale: Il fut question de chasser les Troupes de Terre, & de faire lever le Blocus; pour cet effet M. le Maréchal obligea les Gardes de l'Étendart d'acheter des Chevaux, pour être en état de le suivre, après quoi ayant choisi ce qu'il y avoit de meilleur dans la Bourgeoisie, il fit faire une vigoureuse sortie, chassa les ennemis de tous les postes qu'ils occupoint, & Messine fut entierement délivrée. Peu de jours après Monsieur DUQUÊNE Lieutenant Général, fut détaché avec quelques Vaisseaux & quelques Galeres, pour aller attaquer *Agosto*. Il fit d'abord canoner la Ville pendant

1675. quelques jours, ensuite les Troupes étant descenduës nous donnâmes l'assaut, & nous nous rendimes maîtres de la Place. Trois jours après les Forts se rendirent presque sans défense : Ainsi finit cette Campagne, au rétour de laquelle les Gardes de l'Étendart furent réformez.

Ne pouvant rester dans l'oisiveté, où le défaut d'emploi alloit me plonger : J'écrivis au Baillif DE FORBIN, qui commandoit les Mousquetaires de vouloir bien me récevoir dans sa Compânie. Il y consentit volontiers, comme je n'avois jamais servi que sur mer, je n'étois rien moins que bon Cavalier, & je ne me connoissois nullement en Chevaux : Il n'en faloit pas d'avantage pour me faire regarder dans la Compânie, en jeune homme qui avoit besoin d'être redressé. Par malheur le Cheval qu'on m'avoit donné, avoit la gourme ; un jour qu'il étoit attaché avec le reste de la Brigade ; un Mousquetaire nommé PRULLY, fameux Breteur le détachâ, & soit par malice, ou autrement, le laissâ aller par l'écurie. A mon retour trouvant mon Cheval hors de rang, je lachai quelques paroles un peu vives contre celui qui m'avoit joüé ce tour. Soit

que Prully méprisa ma jeunesse, ou qu'il 1676.
voulut me tâter, il porta la main sur mon chapeau. A l'instant sans faire réflexion que c'étoit un crime de se bâtre dans le lieu où j'étois, je mis l'épée à la main, nous nous portâmes quelques coups; mais nous fumes bien-tôt separés, par un nombre de Mousquetaires qui se trouvoint à portée. Prully sçût par un d'entre eux que j'étois parent du Baillif, ce qui l'obigea d'aller lui faire des excuses sur ce qui étoit arrivé.

L'année d'aprés, c'est-à-dire, en 1676, les Troupes eurent ordre de se rendre en *Flandre*. Le Roy qui les commendoit en personne voulut ouvrir la campagne par le Siége de *Condé*. Ce fut pendant le tems de ce Siége que nous commençâmes à nous connoître le Comte DU LUC, & moi; nous servions tous deux dans la même Compânie; l'amitié que nous y prîmes l'un pour l'autre, fut dès-lors si solide, qu'elle n'à jamais été interrompuë dépuis, & selon toutes les aparences, elle ne finira qu'avec la vie.

Cependant le Siége ayant été poussé avec vigueur aprés-huit jours de tranchée

1676. ouverte ; le Roy fit donner l'aſſaut, les Mouſquetaires montérent les premiers, & la place fut emportée. De Condé nous fûmes à *Bouchain*, qui fût pris de-même, & la Campagne finit par le Siége de la Ville *d'Aire*. Sur la fin de la campagne le Roy rétournat à Paris, où les Mouſqutaires eurent ordre de le ſuivre. Le reſte de cette année ſe paſſa tranquilement, à cela prés que je fus ſouvent en priſon à cauſe de mes vivacités, ſur leſquelles le Baillif ne me faiſoit point de quartier.

L'année ſuivante ma deſtination changéâ, on me remit dans la marine. Je fus fais enſeigne de Vaiſſeau, & nommé au département *de Breſt*. Avant que de m'y rendre ; je ſoûhaitois fort d'aller faire un tour en Provence ; & s'il faut dire la vérité, j'en avois grand beſoin, tout mon petit équipage étant entierement delabré ; j'étois hors d'état d'entreprendre ce voyage, ſi Mr. l'Abbé DU LUC aujourd'huy Archevêque d'*Aix* ne m'eut tiré d'intrigue en me donnant genereuſement tout ce qu'il me falloit. Sur le point de partir un de mes Parens qui étoit ſur le pavé, faute d'argent pour ſe retirer chez lui vint à moi, & me

fit part de la triste situation où il étoit. 1677.
Touché de sa misere, “ mon Cousin lui dis-je, voilà le fond de ma bourse, je “ suis fâché qu'il n'y ait pas dequoi al- “ ler en voiture vous & moi ; mais que “ faire? Pour ne pas vous abandonner “ je ferai avec vous le voyage à pied ; “ la somme que j'ai suffira à tous deux. „ Sur cela nous mimes deux chemises dans nos poches, un long bâton à la main, qui avoit assez l'air d'un bourdon, & nous primes la route de Provence. Nous continuâmes jusqu'à Aix, où je pris la poste pour Marseille : Car j'aurois eû honte d'y arriver à pied. Mes anciens Camarades me demandérent en m'embrassant, comment j'étois revenû de Paris, *en Poste*, leur repondis-je, sans héziter.

Après m'être un peu refait, je voulus avant que de partir pour Brest, aller à Toulon, prendre congé d'un de mes Freres, & d'un Oncle que j'y avois. Le lendemain de mon arrivée, je rencontrai le Chevalier de Gourdon, qui étoit Enseigne de Marine ; le tems avoit meuri son courage ; ensorte qu'ayant gardé le ressentiment de l'affront que je lui avois fait, en lui ôtant son Epée ;

1677. il voulut en avoir ſatisfaction. Nous nous bâtimes devant l'Evêché, je lui donnai un coup d'Épée dans le ventre, & un autre dans la gorge, où par un coup de parade mon épée reſta. Me trouvant ſans armes, je reçûs une bleſſure dans le côté, ce qui me fit reculer quelques pas; dans ce moment mon épée qui étoit engagée dans la gorge du Chevalier tombâ à terre, il la ramaſſa, je voulus alors me jetter ſur lui; mais en me preſentant la pointe des deux épées: *N'avancez pas*, me dit-il, *vous êtes deſarmé, tenez voila vôtre épée? Vous m'avez crevé: Mais je ſuis honnête homme.* En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'inſtant, je ne penſai qu'à me ſauver, en me faiſant jour au travers de la Populace qui étoit accouruë.

Quelque émû que je fuſſe alors, je ne pûs m'empêcher d'admirer la generoſité du Chevalier, qui pouvoit ſi facilement me percer, s'il avoit voulu, & qui ſçût par honneur ſe moderer dans ce dernier moment. Actuellement que j'écris de ſang froid je trouve cette action ſi belle, que je ſens rédoubler dans moi le regret que j'ai toûjours eû depuis d'avoir ôté la vie, quoiqu'à mon corps

défendant, à un ennemi si genereux. 1677.

Ce combat avoit été trop public, pour se flâter que la Justice n'en prendroit aucune connoissance; cependant comme on vouloit me favoriser, les informations se firent à ma décharge; on ne parla point de moi, & l'on accusâ un inconnu d'avoir fait le coup. Le Pere du Chevalier de Gourdon qui étoit extremement affligé de cette mort envoyâ un Gentil-homme sur le lieu pour s'informer de la verité du fait, & réconnoissant qu'il ne s'étoit rien passé entre nous qui ne fût dans les regles, il ne fit aucune poursuite. Si ceux qui me firent rendre l'Épée du Chevalier avoint pris les sages précautions dont j'ai parlé tan tôt, ce malheur ne seroit jamais arrivé.

Quand je fus guéri de ma blessure, je me rendis à Brest, comptant cetté malheureuse affaire assoupie : mais comme il est difficile qu'on n'aye toûjours quelque ennemi câché; un nommé BURGUES à qui je n'avois jamais fait ni bien, ni mal, écrivit à Mr. COLBERT, que je m'étois batû en duël avec le Chevalier de Gourdon, & que ce dernier avoit été tué. Le Ministre qui vouloit faire plaisir au Baillif de Forbin, l'avertit du

1677. mauvais ſervice qu'on m'avoit rendû, & lui dit qu'il ne pouvoit éviter de donner des ordres pour me faire arrêter ; tout ce que le Baillif pût en obtenir, fut de l'engager à renvoyer les ordres à l'ordinaire d'aprés; afin de pouvoir au moins me faire avertir. Il m'écrivit, & je reçûs par le même ordinaire vingt lettres ſur le même ſujet; d'autant de perſonnes differentes, elles étoint toutes de même ſtile, & conçûës en ces termes. *La preſente reçûë ſortez de Brest, & changez de nom, il y a des ordres donnez pour vous faire arrêter.* Je profitai de l'avis, & je pris la poſte pour me rendre à Paris.

Comme le Roy ne faiſoit point de grace aux Dueliſtes, j'écrivis en Provence à mon Frere, de faire dreſſer de nouvelles informations, & de faire enſorte qu'on fit mon procés; on n'eut pas de peine à obtenir ce que je ſoûhaitois; le Parlement d'Aix me condamnâ à avoir la tête tranchée; par où aparoiſſant que je ne m'étois pas batû en duel; j'obtins facilement des lettres de grace. Je partis auſſi-tôt pour me rendre à Aix, où aprés quelques heures de priſon, elles furent enterinées, & mon affaire fût finie. Dés que je fus en li-

berté, ma famille qui avoit ſes raiſons 1677.
pour ne vouloir pas de moi dans le païs, me pourvût d'un petit Mulet, avec quoi il falut ſonger à repartir au plûtôt pour aller me faire retablir dans mon Emploi.

Etant à Lyon, je m'accompagnai du Meſſager qui alloit à Paris : Comme il faiſoit ſouvent cette route, les Voyageurs ſe joignoint volontiers à lui. Un Chânoine de *Chartres* qui étoit de Marſeille, le ſuivoit auſſi, & il lui avoit remis ſa Male. Le Chânoine montoit une fort belle Jument noire, je m'aprochai de lui, & ayant ſçû d'où il étoit, nous eûmes bien-tôt fait connoiſſance.

Nous marchâmes deux jours tous trois enſemble & logeans au même Cabaret ; mais comme nous y étions toûjours très-mal couchez & qu'on nous rançonnoit, nous primes le parti le Chânoine & moi de prendre nôtre logement à part, nous contentans de ſuivre le Meſſager pendant le jour. Nous y gagnâmes : Car nous étions mieux & à moins de frais.

Étant arrivez *à Con*, nous trouvâmes en entrant dans le cabaret deux Meſſieurs avec des habits uniformes comme des Officiers, nous dinâmes enſemble, ils nous demandérent la route que nous

1677. faiſions : Ayant apris que l'Abbé avoit laiſſé ſa Male au Meſſager, ils lui offrirent fort poliment de s'en charger, lui diſant qu'un deux la mettroit derriere ſon Cheval, qu'ils ſçavoient la route de Paris, qu'ils étoient très-bien montez & que ſi nous voulions les ſuivre nous gagnerions du chemin. Le Chânoine les remercia de leurs offres. Et comme nous perſiſtâmes à vouloir continuer nôtre route comme nous avions commencé, ils ſe joignirent à nous, & nous fûmes tous enſemble coucher à *Briare*. Le lendemain nous dînâmes à *Nogent*, la couchée étoit à *Montargis* ; le Meſſager ne faiſant que peu de chemin à cauſe des bêtes de charge qu'il conduiſoit, nous gagnâmes tous quatre les devans. Nous n'étions plus gueres qu'à une lieuë de Montargis lorſque ces deux Meſſieurs nous propoſérent de prendre un petit ſentier qui entroit dans le bois, nous aſſurant que ce chemin étoit le plus court. Nous nous laiſsâmes conduire ſans nous défier de rien : A peine fûmes nous un peu avancez, que l'un d'eux joignit l'Abbé, & l'autre faiſant bride en main, s'arrêta quelques pas derriere nous, en tournant la tête à un détour. Je vis à

travers le bois qu'il régardoit ſi l'amorce 1677.
de ſon Piſtolet étoit en bon état.

Je commençai pour lors à entrer en défiance ſur ſon ſujet, & le voyant s'aprocher de moi, je me détournai moi-même quelque peu de chemin, & je pris mon Piſtolet que je fis ſemblant de viſiter à mon tour. Il me demanda ce que je faiſois, je lui répondis que quand on étoit dans un bois, il faloit être ſur ſes gardes. Nous marchâmes quelque tems à côté l'un de l'autre : Mais comme je vis qu'il vouloit gagner les devans, je pouſſai mon Mulet, & ayant apellé le Chânoine, " Monſieur l'Abbé, lui dis-je aſſez bas, nous ſommes en mau- " vaiſe compânie, ces deux hommes avec " qui nous nous ſommes aſſociez ont aſ- " ſurement des mauvaiſes intentions ; " cela vous regarde plus que moi, qui " n'ai pas grand choſe à perdre ; mais à " tout hazard, viſitez vos Piſtolets, les " miens ſont en bon état, ayez bon cou- " rage, & ſongeons à nous défendre s'il " en eſt beſoin. „ Le Chânoine peu guérrier de ſon naturel & tout effrayé de ce que je venois de lui dire, prît ſes Piſtolets en tremblant, & les viſita ſans ſçavoir preſque ce qu'il faiſoit ; dans une cir-

1677. constance moins facheuse, j'aurois ri bien volontiers de sa mine pâle & égarée : Je fis de mon mieux pour le rassurer. « Tenons, lui dis-je, ces deux hommes devant nous, s'ils nous attaquent nous nous défendrons. „ Comme ils s'apperçûrent de la méfiance, où nous étions sur leur compte, ils se prirent à en faire mille plaisanteries : Cependant nous sortimes du bois, & ayant regagné le grand chemin, nous arrivâmes à Montargis encore d'assez bonne heure.

Il sembloit que cette avanture dût finir là, il n'en fut pourtant rien ; malgré nos défiances, nos inconnus ne se rebutérent pas, & voulûrent loger avec nous : Pendant le souper les plaisanteries sur nôtre terreur panique recomencérent, ils proposérent de nouveau à l'Abbé de se charger de sa Male ; il s'en faloit de beaucoup qu'il eût envie d'accepter leur offre. Enfin il fut question de se coucher, on nous mit tous quatre dans une chambre à trois lits ; je m'endormis profondément : Mais le Chânoine que la peur tenoit éveillé, ne pût jamais fermer l'œil un seul instant.

Deux heures après que nous fûmes au lit, c'est-à-dire, lorsqu'il y avoit lieu de croire que nous étions tous deux endormis,

mis, un de nos voleurs : Car ils étoint tels en effet, battit du feu ; le Chanoine pour leur faire comprendre qu'il étoit éveillé fit quelque bruit en crachant ; ces deux hommes lui demandérent s'il ne dormoit pas, *& le moyen de dormir ?* Leur répondit-il, *vous faites un bruit enragé toute la nuit.* Ce bon Abbé transi de peur m'apella plusieurs fois pour m'éveiller ; mais ne pouvant en venir à bout, il se levâ, & m'ayant enfin éveillé ; *rétirons nous*, me dit-il, *allons joindre le Messager ; ces deux hommes ne nous marquent rien de bon.* Comme ils se virent entiérement découverts, ils ne poussérent pas leur pointe plus loin. Nous partimes dès le grand matin, & quatre jours après nous arrivâmes à Paris ; nous nous embrassâmes le Chanoine & moi, & ayant pris congé l'un de l'autre, chacun pensâ à ses affaires. 1677.

Le Roy étoit pour lors à l'Armée, les Ministres l'avoint suivi, & ce qui étoit pier, je n'avois pas assez d'argent pour séjourner autant qu'il le faloit, pour attendre le retour du Ministre de la Marine. BONTEMS premier Valet de Chambre du Roy, & mon ami particulier, se chargea d[illegible]lir dans mon emploi,

1677. & de me faire nommer au département de Toulon, m'assurant que je pouvois m'en rétourner en Provence, & qu'il se chargeoit de ce soin. Sur sa parole je fis argent de mon Mulet, & je me disposai à partir. Comme je passois par la Gréve la veille de mon départ, je vis qu'on alloit rompre trois Voleurs de grand chemin; je m'arretai pour voir cette execution, je reconnus aussi-tôt parmi ces malheureux un des deux avanturiers avec qui nous nous étions associez le Chanoine & moi. Ce miserable étoit aisé à remarquer: Car il avoit toute la machoire fracassée; il nous avoit dit pendant le voyage que c'étoit les restes d'un coup de Mousquet qu'il avoit reçû à un Siége. Je compris pour lors ce que c'étoit que le danger que nous avions couru: Car j'apris que ces deux voleurs étoint associez avec une bande de trente-six autres de même espece. Je cherchai l'Abbé pour lui faire part de ma decouverte, comptant qu'il seroit bien aise d'en être sorti à si bon marché: Mais je ne pus le trouver, & je ne l'ai plus révû depuis.

Comme je comptois de revenir à Toulon ainsi que nous en étions convenus

1677.

avec Bontems, ma Famille qui vouloit faire plaisir au Pere du Chevalier de Gourdon, & lui donner quelque sorte de satisfaction, en reconnoissance de ce qu'il en avoit si-bien usé à mon égard, jugeâ à propos de me faire passer à Brest à la place d'un de mes Freres qui étoit Enseigne de Marine, ses frequentes incommoditez l'avoient mis hors d'état de servir : Nous étions, à peu près, tous deux du même âge, & de même taille, on ne prît pas garde au troc, & je fus reçû à sa place sans difficulté. Dès que je fus arrivé, on m'employâ à dresser les Troupes de la Marine; quelque pénible que soit cet emploi, je m'en acquitai avec tant de soin que nos Commandans s'en aperçûrent bien-tôt, & en témoignerent publiquement leur satisfaction.

Après avoir resté environ un peu plus de deux ans à Brest, je fus envoyé au département de Rochefort, où je m'embarquai sur l'Escadre que commandoit Mr. le Comte D'ESTRÉES, Vice-Amiral : La campagne se fit aux Isles de l'Amerique : Nous visitâmes les Cotes de la nouvelle Espagne, nous nous présentâmes devant *Coraçao*, *Sainte Marthe*, & la Ville de *Cartagene*. Nous étions en

1680. paix avec les Eſpagnols ; le Marquis D'ESTRÉES, Fils du Vice-Amiral, voulut deſcendre pour voir la Ville & rendre viſite au Gouverneur, je fus nommé parmi ceux qui devoint accompagner le Marquis. Le Gouverneur nous donnâ un très-magnifique, mais très-mauvais repas en maigre : Il auroit été difficile d'ajoûter quelque choſe à la profuſion avec laquelle nous fûmes ſervis : Mais tout étant accommodé à l'eſpagnole, tout étoit de très-mauvais goût.

Nous fûmes tous étonnez de la forme des Cuilleres & des Fourchetes qu'on nous preſenta : Une même piéce ſervoit pour les deux, donnant une Cuillere par un bout, & une Fourchete de l'autre, enſorte que nous étions obligez de les tourner du haut en bas ſuivant le beſoin. Ce qui nous parut encore plus ſingulier, ce fut de nous voir ſervir dans de la Vaiſſelle ſi maſſive, qu'une ſeule Aſſiete en auroit pû faire aiſément quatre des plus fortes à la maniere de France. Je fus curieux de ſçavoir d'un Eſpagnol la raiſon pourquoi leur Vaiſſelle étoit ſi péſante; il me repondit qu'il étoit défendu au Vice-Roy & aux Gouverneurs des Indes, de retourner en Eſpagne avec de

l'argent monoyé : Mais que pouvans emporter de la Vaiſſelle d'argent autant qu'ils vouloint, ils noublioint jamais de la faire faire à profit. 1680.

Pendant le ſéjour que nous fimes ſur ces Côtes, nous remarquames qu'au tour de l'horizon il ſe formoit journellement ſur les quatre heures du ſoir, des orages mêlez d'éclairs, & qui ſuivis de tonnerres épouvantables faiſoint toûjours quelques ravages dans la Ville où ils venoint ſe décharger. Le Comte d'Eſtrées à qui ces Côtes n'étoint pas inconnuës, & qui dans ſes differens voyages d'Amerique, avoit été expoſé plus d'une fois à ces ſortes d'ouragans, avoit trouvé le ſecret de les diſſiper en tirant des coups de Canons. Il ſe ſervit de ſon remede ordinaire contre ceux-ci, dequoi les Eſpagnols s'étant aperçûs, & ayant remarqué que dès-là ſeconde ou troiſiéme décharge, l'orage étoit entierement diſſipé; frapez de ce prodige & ne ſçachant à quoi l'attribuer, ils en témoignérent une ſurpriſe mêlée de frayeur, enſorte que nous eumes aſſez de peine à leur faire comprendre qu'il n'y avoit rien en tout cela que de très-naturel.

De Cartagene nous fimes Voile pour le

1680. petit *Gouavo* , habitation que les François ou les *Philbustiers* ont dans l'Isle de *Saint Domingue.* En arrivant dans cette Rade nous trouvâmes vingt-cinq Navires marchands François qui étoint à sec à cinquante pas du rivage, un ouragan les y avoit jetté; il avoit été si violent, qu'il n'y eut de toute cette Flotte qu'une seule Fregate du Roy, commandée par Mr. de QUOINS, qui ayant bons Cables & bons Ancres ne fut pas emportée comme les autres sur le rivage : Mais qui après avoir été violemment batuë de l'orage fut coulée à fond. Généralement parlant, les ouragans sont si violens dans toutes ces Côtes, que nous remarquames que la plûpart des Arbres en avoint été ébranchez, & les toits de plusieurs Maisons baties de Pierre totalement emportez.

Nous trouvâmes dans cette Isle une troupe de Philbustiers qui venoint de piller la Ville de *Marecaille*, située dans les terres de la nouvelle Espagne ; ils en avoint raporté un butin immense, sur tout en Piastres, dont ils étoint tous chargez. La meilleure partie de nôtre tems se passoit à nous rejoüir avec eux : Un jour le nommé GRAMONT qui

les commandoit, joüant au passe dix 168.
avec le Marquis d'Estrées lui massa dix mille Piastres, & lui fit quitter le Dez : Ce Marquis, quoïque gros Seigneur, ne trouvant pas à propos de faire tête à un avanturier qui avoit peut-être deux cens mille Piastres dans ses coffres.

Comme nous étions dans cette Rade, nous vîmes passer à fleur d'eau un *Cahiman*, qui est une espece de Crocodille ; l'envie de le poursuivre me fit jetter dans un Canot, l'Aumonier du Vaisseau qui étoit un Recolet voulut venir avec moi : Il eut bien-tôt sujet de s'en repentir, car le Cahiman étant entré dans un bois de *Paletuviers*, Arbres qui croissent dans la Mer : Comme nous voulûmes y entrer aussi, nous fûmes assiegez de cousins, dont les morsures sont très-venimeuses dans ces quartiers; le bon Pere qui n'avoit qu'une simple Robe sans Calçons, fut livré dans un moment à des milliers de ces insectes qui le piquants par tout le corps, à qui mieux mieux, le firent enfler & le mirent en très-peu de tems dans un état à faire pitié ; je le ramenai souffrant des douleurs intolerables, on le seignâ, on le frottâ avec de l'Eau-de-Vie, & ce

1680. ne fut pas sans peine qu'on le remit sur pied ; après avoir gardé le lit pendant quinze jours ; je crois qu'il dût se souvenir toute sa vie de la chasse au Cahiman : Pour moi j'en fus quitte pour quelques piqueures au vísage & aux mains.

Mr. le Comte ayant fait mettre à la Voile, nous retournâmes du petit Goüavo sur les Côtes de la nouvelle Espagne : Nous fûmes surpris en y arrivant de trouver que les Vens qui regnent ordinairement du côté de l'*Est* changérent tout à coup, & sautérent au *Sud-Oüest* ; le courant portoit à l'*Est*, profitans de ce vent favorable, nous suivimes la côte & nous allâmes moüiller dans la pointe del *Drague* qui est une belle & grande Baye. Les Espagnols qui sont maîtres du païs, quoique nous fussions en paix, ne voulans ni nous recevoir, ni nous fournir les rafraichissemens dont nous manquions ; les Chaloupes & les Canots fûrent dans une Isle voisine pour y chasser & pour y faire du bois : Plus de trente Officiers que nous étions ayans mis pied à terre nous tirâmes quelques coups de Fusils sur des Oiseaux, au bruit de ces coups tirez, un bruit effroyable

s'éleva dans la Foreſt, comme d'une armée qui marchoit à nous : Nous nous aſſemblâmes, ne pouvan nous imaginer ce que c'étoit; cependant comme le bruit alloit toûjours en augmentant & paroiſſoit s'aprocher de nous; après avoir déliberé un moment ſur le parti qu'il y avoit à prendre, nous réſolûmes de nous retirer; dejà nous commencions à nous rembarquer, & même avec aſsez de précipitation; lors qu'un Officier Ameriquain qui étoit aux environs ſans que nous l'euſſions aperçû, voyant nôtre fuite, éleva la voix, & commençâ à plaiſanter ſur la terreur qui nous avoit pris; après en avoir ri un moment, « ſuivez moi, Meſſieurs, nous dit-il, ce « bruit que vous entendez, & qui vous « a tant effrayé, n'eſt produit que par « une troupe de Singes; „ il diſoit vrai. 1680.

Raſſurez par ſon diſcours nous avançâmes dans la Foreſt, & n'ayant trouvé en effet qu'une troupe de plus de mille Singes, nous fimes main-baſse deſsus; nous en tuâmes une centaine, tout le reſte s'enfuit, ou ſe cacha dans l'épaiſſeur du bois. Je n'ai gueres vû de Singes plus gros, ils avoint le poil rouge, une groſſe face & une longue barbe,

1680 ils pesoint chacun près de soixante livres, les Matelots les mangérent & les trouvérent bons. Tandis que nous étions à Terre une Couleuvre de dix pieds de long & de six pouces d'épaisseur, monta par le Gouvernail dans le Canot du Chevalier de FLACOURT le BRET, quoi qu'elle sifflâ aux oreilles du Patron, il l'entendit assez long-tems sans y prendre garde, ni sans se mettre en peine d'où ce bruit venoit : Mais nous étans rembarquez, & le Chevalier l'ayant aperçûë il se sauvâ en faisant un grand cry; tout ceux qui étoint avec lui dans le canot saisis de frayeur se sauvérent aussi, le seul Patron nommé CROY demeura ferme, & d'un coup de *Gaffe* qu'il avoit d'abort saisi, tua ce monstreux animal.

La saison étant avancé, & la mer allant bien-tôt n'être plus tenable, l'Escadre regagna la *Martinique*, d'où ayant fait voile en France, nous revinmes à Rochefort pour désarmer. Peu après j'obtins mon congé, & j'allai à la Cour solliciter mon avancement, je passai le reste de cette année, & toute l'année suivante sans emploi, partie à la Cour, & partie à Rochefort.

L'année d'après j'eus ordre de repasser

à Toulon, où je trouvai mon bon ami 1682.
l'Abbé du Luc neveu de l'Evêque, & son Grand-Vicaire, j'en fûs reçu avec toute la cordialité possible; il voulut absolument que je logeâ chez lui, & il me traita toujours comme si j'avois été son frere.

Cette même année je m'embarquai avec le Marquis DE LA PORTE sur la Flote qui devoit aller bombarder *Alger*; elle étoit commandée par Monsieur Duquêne; nous ne fûmes pas plûtôt arrivés devant la place que nous commençâmes à faire sentir nos bombes aux *Algeriens*; le feu continuel que nous faisions sur la Ville y jettâ une telle consternation que le Roy aprehendant de ne pouvoir pas contenir ses Peuples se hâta de demander la paix, ses propositions ne furent écoutées, & les hostilitez suspenduës qu'aprés que les Algeriens eurent rendus quatre cent Esclaves françois qu'ils avoient pris en differentes occasions. Tous les autres articles étant reglez de part & d'autre, un Turc nommé MEZAMORTE qui avoit une Cabane dans Alger, s'oposa lui seul à la paix, il commença par engager d'abord dans son parti le *Taif*, ou la Soldates-

1682. que, après quoi ayant ſoûlevé la populaſſe, il s'empara des principaux poſtes de la Ville: S'en voyant le maître, il fit couper le col au roy BABAHASSAN, & ſe fit Roy à ſa place. Cette revolution qui s'achéva dans un jour ayant rompu la tréve; la guerre recommença plus que jamais. Les nouvelles Bombes qu'on jettoit ſans interruption irritérent tellement ces barbares, que pour ſe vanger ils ſe ſaiſirent du Conſul François, le mirent dans un de leurs Mortiers, & le tirérent au lieu de boulet. Leur cruauté n'en demeura pas là; ils traitérent de même pluſieurs Eſclaves François qu'ils attachoint à la bouche de leurs Canons, enſorte que les membres de ces pauvres Chrétiens étoint portez tous les jours juſques ſur nos Bords; préſentans ainſi à nos yeux un ſpectacle d'inhumanité, dont la Barbarie Africaine eſt ſeule capable.

La ſaiſon qui étoit fort avancée ne nous permit pas de continuer plus longtems ce Siége; la Flóte revint à Toulon, où tandis qu'on travailloit à un ſecond armement pour Alger, j'eus ordre de dreſſer les Troupes de la Marine, & les Grénadiers. La Cour voulant à quelque

pris que ce fût avoir satisfaction des Algeriens, Mr. le Marquis de SEGNELAY Ministre de la Marine, vint en personne à Toulon pour donner ses ordres par lui-même, ensorte que rien ne manquâ à ce nouvel armement. Le séjour que ce Ministre fit dans la place donna occasion au Commandant du Port de lui faire voir la maniere dont on dressoit les Soldats à l'exercice de la Grenade. Pour cet effet ayant fait construire comme un espece de puits, formé avec des planches disposées en *dos d'Ane*, il fit dresser un épaulement assez élevé, d'où ce Ministre pouvoit voir facilement sans être exposé. Le Major RAYMONDIS & moi étions à découvert au tour du puits, d'où nous commandions les Soldats qui étoint dans un fossé. Un Grénadier mal adroit jettâ une Grénade auprès de Raymondis, qui pour se couvrir tourna de l'autre côté. Un moment après, un autre grénadier ayant encore manqué le puits, jetta une seconde Grénade à mes pieds, je la relevai avec la main, & l'ayant voulué jetter, elle crévâ en l'air : Peu s'en falut que je n'eùs la téte cassée par un des éclats dont l'aile de mon Chapeau fut percée. Un troisiéme Grénadier qui 1682.

1682. n'étoit pas plus adroit que les deux autres, manquâ encore le but ; la Grénade tombâ assez loin de Raymondis, qui piqué d'avoir esquivé la premiere, & de m'avoir vû relever celle qui étoit tombée auprès de moi, courut prendre cette derniere, & la jetta dans le puits. Le Ministre fut satisfait de cette émulation ; mais il ordonna qu'on fit cesser, en disant que pour peu que ce jeu dura, ces deux jeunes Gentils-hommes ne manqueroint pas de se faire tuer.

Avant le départ pour Alger, plusieurs Officiers présentérent des projets pour la campagne. Celui de Mr. le Chevalier DE LEVI Chef d'Escadre, fut d'abort assez goûté : On fit faire deux Bombes monstrueuses qui contenoint quatre-vingts quintaux de Poudre, & qui devoint être embarquées sur deux Tartanes ; on comptoit que le fracas qu'elles fairoint en tombant seroit capable de faire ébouler le môle, ce qui rendant la descente plus facile, il seroit aisé de brûler tous les Vaisseaux qui se trouvéroint dans le Port, & de se rendre maître de la Ville. Mais Mr. Duquêne qui commandoit l'Armée, trouva tant de difficultez dans ce projet, qu'il échoüa.

Les Troupes s'embarquérent à Toulon: 1683.
les Soldats du Port, les Grénadiers, & les Officiers surnumeraires, eurent ordre de suivre. Je m'embarquai sur le Vaisseau de Mr. DUQUÉNE, Fils du Général. Les Galéres du Roy commandées par Mr. le Bailif DE NOAILLES, où se trouvoit le Comte du Luc Capitaine d'une Galere, eurent ordre aussi de partir, & se rendirent devant Alger. Comme le projet de descente dont je viens de parler, avoit échoüé, les Officiers surnumeraires se trouvoint assez oisifs. Pour ne pas rester dans l'inaction, car j'aurois eu honte d'être tranquille, & en seureté, tandis que plusieurs de mes camarades étoint en mouvément & en danger; je priai le Major Raymondis qui aloit nuit & jour à l'occasion, de me permettre de l'accompagner. Outre le dessein de m'occuper, ma vüë principale étoit d'aprendre la Guerre, & de m'accoutumer au danger; Raymondis qui étoit mon ami particulier, m'accorda tout ce que je voulus; tellement que je ne le quittois plus.

Le Comte du Luc charmé de la bonne volonté que je témoignois, & n'ignorant pas que je ne peuvois qu'être mal nourri

1683. dans le Vaisseau, prît soin de m'envoyer chercher tous les matins avec que sa Felouque, pour me faire faire bonne chere. Pour l'amuser, pendant le repas, & pour réconnoître en quelque sorte ses bontez à mon égard, ayant rémarqué qu'il prénoit plaisir à être instruit de ce qui se passoit, je lui faisois le récit des occasions où j'avois été le jour d'auparavant, lui en raportant le détail circonstancié, jusques à lui marquer exactement le nombre des morts, & des blessez. Deux Officiers de Galére qui étoint presens à ces récits; soit qu'ils doutassent de la verité de ce que je disois, ou qu'ils voulussent en tâter, me priérent de les méner avec moi; *je le veux-bien*, leur dis-je, *tenez vous prêts pour demain.*

Cependant nos Bombes aloient grand train, Mr. Duquêne qui n'étoit là que pour obliger les Algeriens à demander la paix, faisoit bombarder leur Ville en plein jour, & avoit pour cet effet, posté les Galiotes à Bombe à la distance hors de la portée du but en blanc du Canon. Dès le soir j'envoyai dire aux deux Officiers qui m'avoint prié de les méner avec moi, qu'ils se souvinsent de la parole qu'ils m'avoint donné; qu'ils

pouvoint me venir trouver le lendemain 1683
dans un Canot, & qu'ils auroint lieu d'être contens; ils vinrent en effet, & pour ne pas les marchander, je les menai d'abord dans la Galiotte qui étoit la plus exposée au feu des ennemis; nous entrâmes dans ce Bâtiment, où nous trouvâmes les Officiers de la Bombarde, qui sans se trop embarrasser du bruit du Canon & des Boulets qui leur siffloint aux Oreilles, déjeunoint assez tranquillement avec du Jambon. Je m'assis & je déjeunai avec eux: Cependant le feu redoubloit; nos Officiers de Galére ne furent pas long-tems à se repentir de leur curiosité: Je m'en aperçûs bientôt, mais voulant qu'ils parlassent les prémiers, je fis semblant de n'y rien comprendre; enfin lassez de tout ce badinage, & effrayez plus que mediocrement: En voilà assez, me dirent ils, rétirons „ nous, nôtre curiosité est satisfaite; cet „ endroit-ci est trop perilleux pour gens „ qui n'y ont rien à faire. „

Quoique les Bombes qui se tiroint nuit & jour fissent un horrible fracas dans la Ville; les Algeriens ne laissoint pas de faire bonne contenance. Mr. Duquêne pour les pousser à bout, fit armer

1683. quatre Chaloupes qui ſormoint comme une demi lune flottante; on les couvrit de Matelats, pour mettre à couvert les Bombardiers & les Matelots. Ces Chaloupes étoint ſoûtenuës par dix autres bien armées, & par quatre Galéres.

Les Chaloupes qui étoint en guiſe de demi lune avoint chacune un Mortier chargé d'une Carcaſſe, c'eſt-à-dire, d'une eſpece de Bombe percée à jour en pluſieurs endroits, & remplie de matiere combuſtible ; elles avoint ordre de s'aprocher du Móle juſques à la portée du Fuſil : On comptoit que les Carcaſſes tombans ſur les Vaiſſeaux ennemis, y mettroint infailliblement le feu, le Major Raymondis fut commandé pour diſpoſer cette attaque; je ne manquai pas à mon ordinaire de m'embarquer avec lui dans ſon Canot : Aux premieres Carcaſſes que nos Chaloupes tirérent, les ennemis qui étoint poſtez ſur le Móle firent un ſi grand feu de Mouſquetairie, & de Canons à mitraille, que nous eumes dans nôtre Canot qui étoit ſans parapet & à découvert, cinq hommes tuez ou bleſſez; nos Matelots en furent ſi effrayez qu'ils ſe couchérent tous à fond du Canot, ſans qu'il fut poſſible de les

faire relever; quoique nous pussions leur 1683.
dire.

Pour les tirer de cette situation, il nous falut mettre l'Épée à la main, & ménacer de tuer ceux qui réfusoint d'obéïr. La crainte d'une mort presente les ayant rendus plus dociles, je pris le Gouvernail; car le Patron avoit été tué, & tout nótre monde s'employant de son mieux, nous manoëuvrâmes si à propos, que nous fumes bientot hors de danger. Raymondis m'a toûjours témoigné depuis qu'il me sçavoit gré de la résolution que je marquai dans cette occasion. L'effet de nos Chaloupes carcassieres fut si pû considerable, & elles fûrent d'ailleurs si maltraitées par le feu des ennemis, que Mr. Duquêne ne jugea plus à propos d'y renvoyer.

Tout le reste de cette campagne se passá à foudroyer la Ville par la multitude des Bombes qu'on y jetta, & à voir perir un nombre infini de pauvres Chrêtiens que ces barbares ne se lassoint point de tirer à la bouche du Canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de generosité que je ne crois pas devoir ometre. Le Capitaine d'un Corsaire Algerien que Mr. le Chevalier de

1683. LEVI avoit pris autrefois dans ses courses; & à qui il avoit fait beaucoup de caresses aussi-bien que tous ses Officiers, se trouvoit à Alger, & étoit témoin de la barbarie dont on usoit envers les chrétiens.

Un des Officiers du Chevalier de Levi, nommé CHOISEÜIL, ayant été malheureusement pris, fut condamné à subir le sort qui en avoit déja fait perir tant d'autres: Comme l'execution alloit se faire, le Capitaine Turc le reconnut; touché du malheur d'une personne qui lui avoit fait plaisir autrefois, il mit d'abort tout en usage pour l'en garantir; mais n'ayant pû obtenir sa grace, & voyant qu'on l'attachoit au Canon, quoi qu'il eût pû faire ou dire en sa faveur, il courut à lui en desesperé, l'embrassâ étroitement, & s'adressant au Canonier, *mettes feu*, lui dit-il, *puisque je ne puis sauver mon bien-faiteur je veux mourir avec lui*; le Roy qui fut témoin de cet spectacle en fut attendri, & fit grace à l'Officier: Tant il est vray qu'il n'est point de climat où la vertu, surtout quand elle est poussée au plus haut point, ne se fasse respecter, & ne triomphe même avec éclat des cœurs les plus insensibles. Choiseüil étant depuis révenu en France

y a ſervi long-tems en qualité de ſubal- 1683.
terne; & c'eſt ſur ſon récit que je raporte ce trait, dont les nations les plus civiliſées ſe feroint certainement grand honneur.

La ſaiſon ne permettant plus de tenir la mer, l'Armée mit à la voile, laiſſant la Ville pleine de meurtres, de ruines & de toutes les horreurs qu'une expedition longue, & ſanglante entraine neceſſairement après ſoi. Auſſi quelque reſolution que les Algeriens euſſent fait paroître pendant le bonbardement, ils en fûrent dans le fond ſi conſternés, qu'àppréhendans une troiſiéme attaque, ils ſe mirent en état de la prevenir, en implorant la clemence du Roy, à qui ils demandérent humblement la paix, par un Ambaſſade ſolemnelle dont je ne parlerai pas, ce point n'étant pas de mon ſujet.

La Flotte étant arrivée à Toulon, & le déſarmement étant fait, les Officiers ne ſongérent plus qu'à ſe dédommager par les plaiſirs de l'Hyver, des fatigues de la Campagne; pour moi j'avois grande envie d'aller à la Cour pour y travailler à ma petite fortune : mais le deffaut d'argent, obſtacle éternel à tout

1683. mes projets, alloit m'empecher d'executer celui-ci, si le Comte du Luc ne fût venù au secours : informé de mon état ; " mon Cousin, me dit-il, en m'embrassant, ne t'embarasse-pas des fraix du „ voyage, je les payerai pour toi. „ Nous nous mimes en chemin, & peu après être arrivé à la Cour, je fus fais Lieutenant de Vaisseau.

Je reçûs ordre en même tems de me rendre à Rochefott pour y armer au plus vite un Vaisseau, qui devoit passer en Portugal le Marquis de TORCY, que le Roy envoyoit complimenter le nouveau Roy DON PEDRO, sur son avénement à la Couronne.

Je pris la Poste par un froid extraordinaire. A six lieuës de Blois je trouvai les chemins si gatez par les glaces & les hornieres, que mon Cheval s'abatit à plusieurs reprises; sans pourtant se faire aucun mal : Mais enfin étant tombé une derniere fois, & ayant donné du muzeau à terre, la testiere rompit ; comme je ne voulois pas descendre, je dis au Postillon de mettre pied à terre, & de venir la racomoder ; ce brutal me repondit que je n'avois qu'à la racommoder moi-même, puisque je tombois si souvent ; je sentis

toute l'inſolence de cette reponſe, je diſ- 1683.
ſimulai pourtant, parce que j'avois beſoin de lui, " mon ami, lui dis-je, faites moi l'amitié de deſcendre, & de raco- " moder la teſtiere de mon Cheval; ſi " j'avois une attache, je vous en épar- " gnerois la peine. „ La maniere honnête dont je lui parlai le fit conſentir à faire ce que je ſouhaitois; mais dès qu'il m'eut rendu ce ſervice, je mis l'Épée à la main, & je le chatiai comme ſon inſolence meritoit. Étant remonté à Cheval, il me dit quelques injures, & me menaça que je la lui payerois quand nous ſerions à Blois. Je remis auſſi-tot l'Épée à la main; " il n'eſt pas neceſſaire, lui dis-je, d'aller " ſi loin, j'aime à payer mes debtes ſur " le champ; „ ſurquoi j'ajoutai une ſeconde doze au châtiment qu'il avoit reçû: Comme il fit mine de vouloir ſe défendre avec ſon fouet, je revins à la charge, & ayant bien remarqué auparavant l'endroit où je voulois le percer, je lui donnai un leger coup d'Épée dans le côté; après quoi il demeurâ tout auſſi ſage que je le pouvois ſouhaiter.

Il n'y avoit qu'à le voir pour reconnoître qu'il avoit été bien battu; il étoit ſans Chapeau & avoit le viſage tout en-

1683. ſanglanté : Dans cet état nous fûmes deſcendre à la Poſte, le Maître en nous voyant arriver, ne fut nullement ſurpris de ce deſordre, & s'adreſſant à moi ; „ aparamment, Monſieur, me dit-il, „ vous avez eû quelque diſcuſſion avec „ ce Maraut. Cela eſt vrai, lui dis-je ; „ mais il n'a pas à ſe plaindre, il a été „ payé comptant. Du reſte il m'a fort „ menacé à s'en venger quand nous ſe„ rions à Blois. Eh Monſieur ! reprit le „ Maître, c'eſt le plus grand coquin qu'il „ y ait ſur la route ; il eſt incorrigible ; „ il n'y a pas encore deux ans, qu'un „ Courrier qu'il avoit pouſſé à bout, „ fut reduit à lui caſſer l'épaule d'un „ coup de piſtolet. „ Pendant ce petit éclairciſſement, je me diſpoſois à remonter à Cheval, & ne penſois plus au Poſtillon que je croyois loin de moi ; lorſque je le vis revenir tout à coup armé d'une fourche, dont il vouloit me percer. Je n'eus que le tems de prendre mon Piſtolet, & j'étois ſur le point de tirer quand le Maîtrre qui l'avoitaperçû accouru avec un bâton, & le mena ſi rudement après l'avoir déſarmé ; qu'il n'eut pas envie d'en demander davantage. Cette expedition finie, je montai

à Che-

à Cheval. Je ſortois de l'Écurie lorſque 1683
je le vis s'aprocher de moi, me demandant pour boire comme s'il n'avoit été queſtion de rien, je ne pûs aſſez admirer l'inſenſibilité de ce maraud, & lui ayant donné quelques piéces de monoye, « tiens, lui dis-je, bois à ma ſanté, « tu l'as bien gâgné. »

De Blois je continuai mon voyage fort tranquillement juſques à *Poitiers*; Mais il étoit déterminé que pendant toute cette route, je ſerois malheureux en Poſtillon. Comme je ſortois de l'Écurie le Maître de la Poſte étant préſent, je dis au Poſtillon : Courage mon ami pouſſe; ſa réponſe fut, « pouſſe toi-même ſi tu ès « ſi preſſé. Écoûte maraut, lui répliquai- « je, le regardant avec des yeux pleins « de colere, & d'indignation; je ſuis « bien aiſe de te dire ici devant ton Maî- « tre qui vaut ſans doute bien moins que « toi, puiſqu'il garde chez lui un inſo- « lent de ta ſorte, que ſi tu me dis la « moindre ſottiſe, je te caſſerai la tête « d'un coup de Piſtolet. » Cette ménace le rendit ſouple, & pendant tout le chemin, il n'eut plus que des contes plaiſans à me faire. À *Mouſſi* où je devois encore changer de Chevaux, je vis arriver un troi-

1683 ſiéme Poſtillon à groſſes mouſtaches retrouſſées ; ayant un Sabre à ſon côté, & deux Piſtolets aux arçons de ſa Scelle : A cet équipage, je jugeay que nous ne nous ſéparerions pas ſans querelle, & qu'il faudroit batailler encore avec celui-ci ; ſur cela, je pris un de mes Piſtolets, & adreſſant la parole à mon Homme, je lui dis, que prévoyant qu'il faudroit nous battre en route, il valoit mieux commencer la guerre avant le départ ; le Maître qui ſurvint dans ce moment apaiſa la noiſe, il déſarma ſon Poſtillon, & nous partimes.

J'avois courû environ deux poſtes, lorſque la nuit nous ſurprit par un broüillard très-froid & ſi épais, qu'on n'y voyoit rien du tout : Nous manquâmes le chemin, & après avoir marché quelque tems, ſans ſçavoir où, & en danger de nous perdre, nous fûmes réduits à mettre pied à terre. Je ne me ſouviens pas de m'être jamais trouvé dans une ſituation plus déſagréable ; de rage & de colere je voulois tuer le Poſtillon qui m'avoit ainſi égaré : Ce pauvre malheureux me répondoit toutes les fois que je le menaçois, « helas ! Monſieur, quand vous m'au» rez tué, vous n'en ſerés pas plus a» vancé. „ Il avoit raiſon. Cependant

pour nous tirer de l'embarras où nous 1683
étions, je m'avisai de lui dire de faire claquer son foüet, dans l'esperance que quelqu'un pourroit peut-être nous entendre, & nous remettre dans le chemin.

Je ne me trompois pas dans ma conjecture : Au bruit qu'il fit, un Chien se mit à aboïer, je compris que par un tems si froid, cet animal n'étoit pas là, sans quelque retraite; j'ordonnai à mon homme de continuer à faire du bruit, tandis que nous irions à la voix. Après avoir marché ainsi quelques pas, nous fûmes arrêtez par un grand fossé plein d'eau à demi glacée; nous le suivimes plus d'un quart d'heure, sans pouvoir trouver de passage : Enfin après bien des peines, nous arrivâmes devant la maison d'un Païsan, qui surpris & tout effrayé de nous voir chez lui si tard, & par un si mauvais tems, nous ferma la porte au nés.

J'eus beau le prier de nous ouvrir, il ne pouvoit si resoudre : Il falut pour lui faire entendre raison le menacer de mettre la porte à bas. Il ouvrit enfin en tremblant, (car il nous prenoit pour des voleurs;) j'étois perdu de froid, je lui demandai en entrant, s'il ne pourroit point nous faire du feu & nous retirer

1685 chez lui pour ce soir. « Helas ! Monsieur, vous le voyez vous même, me » répondit-il, je n'ai en tout que ce mé» chant lit qui sert pour moi, ma fem» me & mes enfans : Mais si vous vou» lez me suivre, continua-t'il, je vous » conduirai chez un honnête Gentil» Homme huguenot, qui loge à deux » cens pas d'ici, & qui vous recevra » agréablement. »

J'acceptai cette offre, & l'ayant suivi, nous arrivâmes sur les onze heures du soir chez ce Gentil-Homme, qui en effet me reçût fort gracieusement; il s'apelloit Mr. de la RIVIERE, il fit d'abord allumer un grand feu, dont je profitai : Car j'en avois grand besoin, & quelque tems après m'ayant fait servir un Gigot accompagné de deux Becassines, du Vin petit; mais fort bon à boire, & du Pain frais, je fis un repas d'autant plus délicieux, que je n'avois mangé de tout le jour; de là on me conduisit dans un bon Lit, où je dormis fort à mon aise, & où je me dédommageai amplement de ce que j'avois eû à souffrir pendant toute la journée. Le lendemain avant mon départ on me servit à déjeûner, je remerciai mon Hôte de toutes ses politesses

ses, je lui dis mon nom, & après lui 1683
avoir offert tout ce qui dépendoit de moi, je partis, & j'arrivai à Rochefort, où je trouvai mon Oncle qui commandoit la Marine; je le réjoüis beaucoup en lui racontant les avantures de mon voyage, parmi lesquelles les honnêtetez de Mr. de la Riviere ne furent pas oubliées.

Peu de jours après, le Vaisseau qui devoit aller en Portugal fut en état de partir: Mr. de VILETTE qui devoit le commander, & Mr. le Marquis de Torcy étant arrivez, nous mîmes à la Voile & après une heureuse navigation, nous arrivâmes à Lisbonne. Mr. de Torcy fit son entrée avec une magnificence digne du Monarque qu'il représentoit. Pendant l'Audience, le Roy demeura assis, tandis que l'Ambassadeur le haranguoit debout: tous les Grands & les Seigneurs de la Cour étoient aussi debout, sans Chapeau, & les plus qualifiez d'entr'eux étoient apuyez contre la Muraille qui étoit sans Tapisserie, & sans nul autre ornement. Le Marquis de Vilette ayant voulu s'apuyer aussi contre la Muraille, un Maître de Céremonies vint à lui fort grâvement, & l'avertit qu'il n'étoit permis qu'aux Grands de Portugal du pré-

1683 mier ordre de s'apuyer en presence du Roy, le Marquis changeâ aussi-tôt de situation : Comme il étoit naturellement un peu glorieux ; cette espece d'affront qu'il reçût devant toute la nation le mortifia beaucoup.

Pendant le séjour que nous fimes à Lisbonne, nous visitâmes la fameuse Abaïe de *Belem*, qui n'en est éloignée que de quatre lieuës ; nous y admirâmes la magnificence des Tombeaux des Rois de Portugal, plusieurs ouvrages en Marbre de très-grand prix, les vastes Bâtimens qui forment le Monastere, & les Jardins qui sont des plus beaux du Royaume. Le Prieur nous fit mille caresses, après lui avoir venté la beauté de ce séjour, nous lui parlâmes des Religieux qui l'habitoient. « Helas ! Messieurs, nous dit-il, en soupirant, ce » Monastere est bien déchu, de son an- » cienne splendeur, & il s'en faut bien » qu'il soit ce que je l'ai vû moi-même » autrefois. Lorsque j'y étois jeune Re- » ligieux, il étoit établi, sans qu'on y » manquâ jamais, qu'une trentaine d'en- » tre-nous sortoient tous les soirs armez » d'une Dague & d'une Épée, pour aller » chercher des avantures ; maintenant

cette ferveur guerriere s'est si fort ra- » 1683
lantie qu'on en trouve à peine dix ou »
douze qui n'ayent pas degeneré, & »
qui marchent sur les traces de leurs an- »
ciens. » A ce discours, nous nous entre-regardames tous, ne sçachant que répondre, & ne comprenant pas s'il parloit serieusement ou s'il vouloit rire. On nous conduisit dans une magnifique Sale, où nous trouvâmes une Table très-bien servie; nous nous y assîmes avec ces bons Peres qui furent regalez à leur tour d'une excellente Simphonie que nous avions amené avec nous, & qui ne cessa de joüer pendant tout le repas.

J'ai déja dit plus d'une fois que ma bourse étoit pour l'ordinaire assez dégarnie : cette disette qui me reduisoit tous les jours aux expediens me rendoit attentif à ne laisser pas échaper l'occasion de gagner, quand elle se presentoit. Elle me fut offerte avant mon départ de France par les Fermiers du Tabac, qui me dirent que si je voulois leur aporter du Tabac de Bresil, ils me l'acheteroient sur le pied de vingt sols la livre. Il y avoit à gagner gros sur ce marché; mais comment le conclure sans argent? Dans

1683 cet embarras, je m'adressai à mon Oncle à qui je fis part de la proposition qui m'avoit été faite. Je le pris dans un moment si favorable, je le tournai en tant de manieres, & je lui dis tant de choses pour lui faire connoître & mes besoins & le profit que cette affaire devoit me raporter, que quoique naturellement fort dur quand il s'agissoit de desserrer, il me prêtâ assez genereusement (sous la promesse toutefois de le lui rendre à mon retour) dequoi avoir un quintal de Safran que j'achetai dans la pensée de le revendre avec profit, & d'en employer le produit, selon que je m'étois proposé.

Quelques jours après mon arrivée à Lisbonne, je me mis en devoir de faire aller mon petit negoce, je vendis mon Safran au double de ce qu'il m'avoit coûté, & j'employai tout cet argent en Tabac. Huit à dix jours avant le départ, je voulus l'embarquer sur le Bâtiment qui nous avoit porté: Mais Mr. de Vilette se faisant une delicatesse de recevoir des Marchandises sur le Vaisseau du Roy, je fus obligé de le mettre sur le *Traversier*, sorte de petit Bâtiment qui ressemble assez à une *Tartanne*, & que

le Commandant avoit amené pour les 1683
besoins de l'Équipage.

Tout étant disposé pour le départ, nous n'attendions plus, pour mettre à la voile, que l'Audience de congé, ce qui ne pouvoit aller qu'à quelques jours : Lorsque le Marchand à qui j'avois vendu mon Safran, vint me trouver, pour me dire que si je voulois prendre avec la Chaloupe du Roy, une Famille Juive qui se trouveroit sur les dix heures du soir à l'endroit qui me seroit indiqué, on me feroit présent de deux cent pistoles; à condition toutefois qu'elle seroit reçûë au moins pour deux jours, sur le Vaisseau du Roy, au bout desquels elle devoit être embarquée sur un petit Vaisseau Marchand, qui faisoit route pour Bourdeaux. J'écoutai cette proposition avec grand plaisir, & je promis de répondre dans deux heures, je fus sur le champ la communiquer à Mr. de Vilette, qui ravi de me procurer ce profit, répondit que j'étois le maître, & qu'il n'avoit rien à me refuser. En conséquence de cette réponse, le rendez-vous fut arrêté, & je me rendis avec la Chaloupe au lieu dont nous étions convenus.

1683 Comme personne ne paroissoit, l'heure commençant à passer, je me lassai d'attendre, & sautant à terre avec le Capitaine des Matelots, nous fûmes quelques pas à la découverte. Je m'avançai au clair de la Lune vers une Ruë qui étoit à deux cent pas du Rivage, & je dis au Capitaine d'aller jusques au bout pour voir si personne ne venoit. À peine s'étoit-il éloigné de moi, que je vis paroître à quelques pas comme un espece de Fantôme; c'ètoit un Homme en calçon qui avoit un bonet blanc sur la tête, les jambes nûës, de simples Souliers aux pieds, son bras gauche étoit couvert d'une Targue, & il portoit à la main une longue Épée nuë, il venoit à moi tout ésouflé; ne devinant pas ce que ce pouvoit être, dès qu'il fut à six pas de moi je lui presentai mon Pistolet, en lui disant, *arrête*, À ce mot, le *Spadassi* sauta fort légerement de l'autre côté de la ruë, & continua son chemin sans rien répondre.

Comme je craignois que le Capitaine qui étoit à l'autre bout ne fût effrayé à la vûë de ce spectre, je le suivis d'assés près. Je prévis fort à propos ce qui seroit arrivé, si je ne me fûs avancé. Le Capitaine eut peur en en effet, & se mit

à crier de toute ſa force, je lui répon- 1683
dis de tenir ferme, le Piſtolet à la main, & que j'étois venu pour le ſoûtenir; à ce mot l'aventurier qui étoit aparemment un fol, paſſa ſon chemin fort paiſſiblement, & ſe retira ſans mot dire.

La Famille Juive arrivâ un moment après, elle étoit compoſée du Pere, de la Mere, & d'un petit Garçon, & d'une jeune Fille aſſez bien faite: Nous les embarquâmes, je leur demandai les raiſons qu'ils avoient de ſe ſauver; ils me répondirent qu'ils étoient pourſuivis par l'Inquiſition, & que s'ils étoient pris ils couroient riſque d'être brûlez vifs. Le Pere me compta les deux cent Piſtoles dont nous étions convenus, & je conduiſis mes gens dans le Vaiſſeau, où après le terme arrêté, ils s'embarquérent pour Bourdeaux.

Je n'eus pas plûtôt touché ce nouvel argent, que je me hatai de l'employer en Tabac, que je mis encore ſur le Traverſier: Je comptois ſouvent en moi-même tout le profit qui devoit me revenir de mon commerce, & je trouvois après avoir bien calculé, que j'allois avoir dans peu plus d'argent que je n'en avois eû de ma vie. Enfin Mr. de Torcy

1683 eut ſon Audience de congé, nous fimes voile pour la France : La route fut d'abord aſſez heureuſe ; mais un grand coup de vent nous ayant ſeparé du Traverſier, nous le perdîmes de vûë. Ce contre-tems m'afligea beaucoup : Car ce Bâtiment emportoit avec lui tout mon tréſor ; mais j'avoüe que mon afliction redoubla juſqu'à l'excez, quand j'apris peu de jours après qu'il avoit été pris à l'*Aſerrage* par un Corſaire Biſcain. Mon Oncle à qui j'anonçai cette facheuſe nouvelle, n'en parut touché que par le mal qui m'en revenoit : Sa génerosité à laquelle je ne m'attendois pas, me conſola quelque peu ; quoique s'il faut dire la verité, j'eus toûjours dans le fond beaucoup de regret à la perte que je venois de faire.

Ce fut à peu près dans le tems de mon retour de Portugal, que le Roy, qui étoit déterminé à ne ſouffrir plus de religionnaires en France, renouvella contr'eux les Edits qui avoient été rendus en pluſieurs occaſions. Les Intendans eurent ordre de les faire executer à la rigueur, & ſans exception : L'exactitude avec laquelle on obéït, laiſſa peu d'Huguenots à couvert de la ſeverité des

Ordonnances. Mr. de la Riviere chez 1685 qui j'avois été si-bien reçû, comme j'ai dit tantôt, tenant dans le Province un des prémiers rangs, parmi ceux de sa secte, à laquelle il avoit parû jusques alors extrêmement attaché, avoit été inquieté des prémiers. On avoit envoyé chez lui des Dragons qui le désoloient: Ne sçachant quel parti prendre, il vint à Rochefort pour voir Mr. ARNOUS, Intendant de la Province, & pour tacher de le fléchir.

Dès que je sçûs son arrivée j'alai le voir, je ne voulus jamais permettre qu'il logeâ ailleurs que chez moi, c'est à-dire, chez mon Oncle, qui le reçût très-agréablement, en réconnoissance du plaisir qu'il m'avoit fait: Il s'interessâ même vivement pour lui; mais les ordres de la Cour étoient si précis, que quelque instance qu'il fit, il ne pût jamais rien obtenir, quoique ami très-particulier de l'Intendant. Mr. de la Riviere voyant qu'il n'y avoit plus de parti à prendre, & qu'il faloit necessairement, ou changer de réligion, ou être ruiné dans peu, pressé d'ailleurs par mille raisons que je lui fis valoir à propos, se déterminâ enfin à faire son abjuration, j'ai même sçu de-

1683 puis qu'il avoit continué de vivre en fort bon Catôlique, & que nous avions si-bien fait les Dragons & moi, qu'il ne s'étoit jamais répenti de sa conversion.

Comme le service du Roy ne demandoit pas ma présence à Rochefort : car la saison étoit déja fort avancée, mon Oncle me conseilla d'aller en Provence pour regler quelques affaires que j'y avois; il m'ordonnâ en même tems de passer par Lyon, & de parler à un homme qui lui devoit quelque argent. La route que j'avois à faire étoit par le *Perigord*, le *Limousin* & l'*Auvergne*.

La quantité de neige dont le païs étoit couvert le rendoit impraticable à un homme qui n'en avoit d'ailleurs aucune connoissance. Pour obvier à cet inconvenient, je me joignis aux Muletiers qui partent deux fois la semaine de *Limoges*, pour *Clermont* : Leur marche étoit si lente & si ennuyeuse, que je me trouvois bien malheureux d'être obligé de m'y conformer. Après les avoir ainsi suivis pendant quatre jours, nous arrivâmes à un Cabaret en rase campagne. J'étois auprès du feu à causer avec l'Hôtesse, lorsque je vis entrer six hommes qui ressembloient bien mieux à

des bandits qu'à tout autre chose; je 1683
demandai quels hommes c'étoient: « Ce sont, me répondit la Maîtresse du Logis, « des Marchands de *St. Etienne en Forest*, « qui reviennent de la Foire de Bour- « deaux : nous les voyons repasser ici « toutes les années. »

Ravi de cette nouvelle, je leur fis civilité : Nous soupâmes ensemble, & je m'associai avec eux pour tout le reste du voyage. Il tomba dans la nuit une si grande quantité de neige, que les chemins en furent entiérement couverts ; mais ces Marchands les avoient si fort pratiquez, que se conduisants d'un Arbre à l'autre, ils ne s'égarérent jamais. Comme nous marchions, un Geay vint se percher devant nous à la portée du fusil : Un de mes Compagnons de voyage qui avoit un bâton à la main, ou quelque chose qui paroissoit tel, fit arrêter la troupe & ayant ajoûté à ce prétendu bâton quelques ressorts qu'il renfermoit, sans qu'il y parût, il en fit un fusil complet, tira sur l'Oiseau & le tuâ. Nous devions nous séparer à *Tiers* où je comptois de prendre la route de Lyon, tandis qu'ils prendroient celle de St. Etienne : Mais je n'en fus pas le

1683 maître ; ces Mrs. m'invitérent si honnêtement à passer chez eux, & me firent si-bien entendre que les chemins de Tiers à Lyon étoient impraticables à cause des neiges ; sur tout lorsqu'on n'avoit pas un guide experimenté, que je me rendis à leurs raisons & à leurs honnêtetez qu'ils rédonblérent pendant cinq ou six jours que le mauvais tems m'obligea de passer chez eux.

De St. Estienne j'allai à Lyon, d'où après avoir fait la commission dont mon Oncle m'avoit chargé, je partis pour continuer ma toute de Provence, après m'être associé encore avec deux Marchands que j'avois trouvé dans l'Auberge. Trois jours après nous arrivâmes à *Lauriol*; pendant qu'on preparoit le souper nous vîmes arriver un Carrosse à quatre Chevaux : Il y avoit dedans un Homme malade, une grande Femme entre deux âges ; mais laide, qui menoit avec elle un espece de petite Fille de Chambre, fort jolie, âgée d'environ dixhuit ans. La curiosité me fit avancer pour voir de plus près ce que c'étoit. Comme j'aprochis, la Dame ouvrant elle-même la Portierre, déscendit assez à la hâte, & sans prendre garde à moi qui me pre-

parois à lui donner le bras, elle debuta 1685
par donner un souflet à sa Fille de Chambre, qui se mit à pleurer.

J'étois jeune pour lors, & n'ayant pas le courage de me mettre au-dessus de certaines impressions; ma pitié pour cette pauvre Fille m'attendrit & me mit un peu trop dans ses interêts, je m'aprochai d'elle, je lui témoignai la peine que j'avois eû à la voir ainsi maltraiter, & je lui dis qu'elle meritoit bien plûtôt d'être servie elle-même, que de servir les autres avec tant de désagrément.

Cette Fille qui ne cessoit de pleurer, ne me répondit pas un seul mot, j'allois continuer à lui parler quand la maîtresse, qui d'abord étoit entrée dans le Cabaret, reparut sur la porte, & soit qu'elle fût indignée de ce que sa Servante ne l'avoit pas suivie, ou qu'elle m'eût aperçû, lorsque je lui parlois elle revint à la charge comme une furie, chargea de coups cette pauvre malheureuse, la decoëffa & la traina aux cheveux dans la basse-court. Je souffrois de la voir ainsi maltraiter, & peut-être à mon occasion: je me consolois pourtant dans la pensée qu'un traitement si rigoureux pourroit avancer mes affaires.

1683 Je trouvai bien-tôt le moyen de la raccrocher, je lui demandai *d'où elle étoit*; Elle me répondit *de Paris*. Je lui remontrai qu'il ne lui convenoit pas de demeurer plus long-tems au ſervice de cette vieille ſorciere; & après lui avoir offert de la ramener chez ſes Parents, j'ajoûtai que ſi elle vouloit ſe fier à moi, j'aurois ſoin d'elle comme de moi-même: Elle ne me répondit rien, mais par un ſoûrire qu'elle fit, elle me donnâ à entendre qu'elle ne rejettoit par mes offres.

Il n'en falû pas davantage, j'allai ſur ſe champ trouver l'Hôte, je lui ordonnai de conduire cette Fille dans une chambre en particulier, & de lui donner à manger, lui déclarant que je me chargeois de la dépenſe. Peu après on ſervit le ſouper, j'eus bien-tôt fini; impatient de ſçavoir à quoi mon avanture aboutiroit, je me tirai de table long-tems avant la fin du repas. J'entrois à peine dans la Chambre où cette Fille avoit été conduite, lorſque ſa vigilente Maîtreſſe, qui ſe doutant de quelque choſe m'avoit ſuivi, ſans que je m'en aperçûs, tira la porte à elle, la ferma à deux tours, & emporta la Clef. Au bruit qu'elle fit je demeurai un peu interdit : Mais un inſtant après ayant

fermé un verroüil qui étoit en dedans, 1683 *puisqu'on nous ferme par dehors*, lui dis-je, *fermons aussi de nôtre côté.*

Cependant Dieu sçait la rumeur qu'il y eut dans l'Hôtellerie, la Dame faisoit les hauts cris, & mêlant dans ses sermens tous les Saints du Paradis, juroit qu'elle auroit satisfaction de l'affront que je lui faisois. Tout ce beau vacarme, dont le bruit venoit jusques à nous, ne fit pas d'abord beaucoup d'impression sur moi; mais cette Fille m'ayant apris que son Maitre étoit homme de Robe, je craignis que me trouvant ainsi enfermé avec elle, il ne peut y avoir lieu de me poursuivre en crime de Rapt.

Je songeai donc à me sauver de ma prison, & jugeant pas la hauteur de la fenêtre que les deux Draps du Lit attachez ensemble suffiroient pour cela. je me mis en devoir de sortir, recommandant à la Fille de ne faire semblant de rien, & de se mettre au Lit, après avoir tiré le verroüil qui fermoit la porte en dedans, l'assurant du reste qu'elle auroit bien-tôt de mes nouvelles. A peine fus-je en liberté que j'allai dans la Chambre, où les deux Marchands étoient couchez, La Servante du Caba-

1683 ret qui me vit entrer se mit à soûrire; Car elle me croyoit ailleurs, aussi-bien que le reste de la maison.

Le lendemain dès le point du jour, le Juge & le Greffier arrivérent en grand cortege; la Dame qui les avoit envoyé chercher, soûtenant ce caractere d'aigreur & d'emportement qu'elle avoit marqué, se répandit en plaintes contre moi : Et jettant dans ses discours toute l'amertume qu'elle avoit dans l'ame, ne démandoit rien moins qu'un châtiment exemplaire, dont elle me déclaroit digne, & au-delà. Le maître plus lent ne parloit que par sentences, il cita force Loix, & beaucoup de Latin, & après bien de mauvais raisonnemens, conclut à ce que je fûs arrêté, pour y être pourvû, comme de droit. La plainte étant dressée, la maîtresse donnâ au Juge la Clef de la Chambre, en lui disant « tenez, Monsieur, ouvrez cette Porte, » & vous trouverez cet honnête Monsieur couché avec ma coquine de Servante; j'espere que vous m'en ferez raison. » Sur cela le Juge ouvrit, & n'ayant trouvé dans la Chambre qu'une Fille couchée tranquilement dans son Lit, il lui demandâ où étoit donc

ce Mr. qui avoit passé la nuit avec elle. 1683.

La Soubrette qui ne manquoit pas d'esprit, repondit d'un air assez naturel, qu'elle n'entendoit rien à cette question, qu'elle avoit passé la nuit toute seule, & que si l'on ne vouloit pas la croire sur sa parole, il n'y avoit qu'à visiter dans la Chambre, dont les recoins seroient bien-tôt parcourus.

Le Juge ayant fait lui-même la recherche, & n'ayant rien trouvé en effet, sortit, & dit à la Dame qu'on l'avoit fait venir assez inutilement, qu'il n'avoit trouvé dans la Chambre où l'on l'avoit fait entrer, qu'une jeune Fille dans son Lit. « Comment, Monsieur, vous n'avez rien trouvé? Répondit « cette Femme transportée de rage, & « qui n'avoit pas abandonné la porte, « sans doute de peur que je ne me sauvâ, » je le trouverai bien moi; continua- « t'elle, fût il sorcier; venez? Je l'ai vû » moi-même entrer dans la Chambre & « je l'ai fermée sur le champ, sans m'être « depuis désemparée de la Clef un seul « moment. »

À ces mots elle entra, comme une enragée, tenant le Juge par la main, & chargeant la Servante de mille injures, & d'autant d'imprecations. Il n'y avoit

1683 pas aparence que la Kyrielle finit encore si-tôt ; mais la Soubrette qui étoit à demi habillée, prenant la parole, « & quoi, » Madame, lui dit-elle, n'êtes vous pas » contente de m'avoir batuë tant qu'il » vous à plû ? De quel droit voulez-vous » encore me dèshonnorer ? Et s'adres- » sant ensuite au Juge, Monsieur, con- » tinua-t'elle, je vous demande justice, je » vous prie d'ordonner à cette méchante » femme de me payer le reste de mes ga- » ges, car qu'elle ne compte plus sur mes » services: J'aimerois mieux crever que de » vivre plus long-tems avec ce Démon. »

Je parûs dans ce moment, & prenant la parole, « c'est moi, Monsieur, dis-je, » au Juge, qui suis la cause innocente » de ce carillon, touché de voir mal- » traiter sans raison cette pauvre Fille : » J'ai voulu sçavoir qui elle étoit, j'ay » reconnu sa famille, sur cela, j'ai dit » à l'Hôte de prendre soin de cet Enfant, » me chargeant de payer la dépense qu'- » elle feroit, & c'est sur ce beau sujet que » Monsieur & Madame vous ont donné » la peine de venir, assez mal à propos » comme vous voyez. » Le Maître & la Maitresse vouloient répliquer ; mais je leur parlai si vivement, & avec tant de

hauteur qu'ils ne jugérent pas à propos 1683
de poursuivre. Les Marchands qui étoient présens se mirent de la partie, & apuyerent ce que je disois : Enfin toutes ces discussions n'aboutissant à rien ; le Juge & tout son monde se retirâ à petit bruit, le Monsieur & la Dame se mirent dans leur Carrosse, & continuerent leur chemin, & les Marchands, la Soubrette & moi nous primes la route de Provence. Nous allâmes ensemble jusqu'à Orange, où les Marchands ayant affaire pour quelques jours, nous nous séparames, après mille civilitez de part & d'autre.

Comme je voulois dérober mon avanture au Public : car malgré la passion que je commençois à avoir pour cette Fille, j'aurois eû honte de paroître avec elle en Provence, je l'habillai en Cadet, & la mettant en croupe, je la conduisis à Aix, où j'allai descendre au Logis du *Martegues*. Le lendemain de mon arrivée, je la promenai par la Ville, sans que personne se douta du déguisement.

Le jour d'aprés je lui donnai tout l'argent qu'il lui faloit pour sa dépense, jusques à mon retour, & je lui recommandai sur toutes choses de tenir son déguisement secret, elle me le promit ; & m'en-

1683 braſſant les larmes aux yeux; elle me parut ſi affligée de mon départ, que je fus moi-même tout attendri de la voir dans cet état. Je m'arrachai pourtant à elle, & après l'avoir recommandée à l'Hôteſſe que je connoiſſois particulierement, & qui ne ſe doutoit de rien, je partis pour Toulon, & pour St. Marcel.

L'envie de rejoindre mon Cadet, fit que je me preſſai d'expedier mes affaires le plûtôt qu'il me fut poſſible : Elles furent terminées dans moins de trois ſemaines; après leſquelles je pris la poſte pour Aix, où je comptois n'arriver jamais aſſez-tôt. J'y trouvai tout mon miſtere de galanterie divulgué, mon prétendu Cadet dont les larmes m'avoient ſi fort attendri; ne m'avoit été rien moins que fidele, ſa mauvaiſe conduite avoit fait bruit. Certaine nation dévôte que je n'aimois pas beaucoup en ce tems-là, ayant eû connoiſſance du fait, lui avoit fait reprendre ſon Habit de Fille. J'en fus irrité au dernier point; & honteux de voir tout mon petit manége decouvert, j'éclatai contre ceux que je ſçavois les auteurs du chagrin que je recevois.

Dans ces prémiers mouvemens de ma colere, je voulus faire retomber ſur la

Fille

Fille une partie de mon ressentiment : 1684.
mais un moment après, attribuant son infidelité à la legereté de son sexe, je pris le parti de la mépriser. Je ne voulus pourtant pas l'abandonner entiérement, & quoique je la jugeas très-indigne de mon attention, je ne laissai pas de la remettre à une personne de confiance à qui je donnai tout ce qui étoit necessaire pour la conduire chez ses parens.

Au reste je prie les jeunes Officiers & tous ceux qui se donneront la peine de lire ces Mémoires, de ne pas s'imaginer que ce soit ici une des plus belles actions de ma vie. Quand on écrit avec réflexion, & à l'âge où je suis, on pense tout autrement qu'on ne fait dans la jeunesse au sujet de ces sortes d'avantures; je ne raporte celle-ci qu'avec peine: Mais j'ai promis que je dirois de moi le bien & le mal, & je dois tenir parole.

N'ayant plus d'affaires en Provence, je repris la route de Paris. À mon arrivée je trouvai à la Cour deux *Mandarins Siamois*, accompagnez de Mr. le VACHER, Prêtre des Missions établies à *Siam*. Ces Mandarins avoient exposé en arrivant qu'ils étoient envoyez par

1684. les Miniſtres de SA MAJESTÉ SIAMOISE, pour aprendre des nouvelles d'une Ambaſſade que le Roy leur Maître avoit envoyé à la Cour de France : Et qu'ayants apris près de nos Côtes, que le Vaiſſeau qui portoit l'Ambaſſadeur, & les preſens du Roy de Siam, avoit malhûreuſement fait naufrage, ils avoient pouſſé leur route juſqu'en France, ſelon les ordres qu'ils en avoient.

Dans les differentes conferences qu'ils eurent avec les Miniſtres, ils firent entendre, conformément à leurs inſtructions, que le Roy leur Maître protégeoit dépuis long-tems les Chrétiens ; qu'il entendoit parler volontiers de leur Réligion ; qu'il n'étoit pas éloigné lui-même de l'embraſſer, qu'il avoit donné ordre à ſes Ambaſſadeurs d'en parler à Sa Majeſté ; & ils ajoûtérent enfin, que leur Maître dans les diſpoſitions où il étoit, ſe fairoit infailliblement Chrétien, ſi le Roy le lui propoſoit par une Ambaſſade.

Sur ces raiſons qu'on exagera bien audelà de la verité, & qui furent apuyées par Mr. le Vacher : Sa Majeſté touchée d'une part des avances du Roy de Siam, & de ſon empreſſement à le rechercher ; & de l'autre, faiſant attention qu'il n'é-

toit pas impoſſible que ce Prince embraſſa le Chriſtianiſme, ſi on l'y invitoit par une Ambaſſade d'éclat : Comprenant d'ailleurs tout l'avantage que la Religion retireroit d'une converſion qui pouvoit être ſuivie de tant d'autres, conſentit à ce qu'on lui demandoit, & nomma, pour ſon Ambaſſadeur à Siam, Mr. le Chevalier de CHAUMONT, Capitaine de ſes Vaiſſeaux. Il auroit été difficile de choiſir un ſujet plus d'igne d'une commiſſion qui paroiſſoit ſi importante; car outre les avantages qu'il tiroit de ſa naiſſance, & de mille autres qualitez perſonnelles qui le diſtinguoient très-avantageuſement, il étoit d'une pieté ſi reconnuë, qu'une Ambaſſade dont le but alloit principalement à convertir un Roy idolatre & peut-être tout ſon Royaume, ne pouvoit être confiée à un ſujet qui par ſes vertus pût donner une plus haute idée de la Religion qu'il devoit perſuader. 1684.

Cependant, comme il pouvoit arriver, que l'Ambaſſadeur mourut dans le cours d'un ſi penible voyage, & qu'il y avoit à craindre, en ce cas, que l'Ambaſſade ne tomba ſur quelqu'un qui fût incapable de la remplir : Mr. l'Abbé de CHOISI fut nommé en ſecond, avec

1684. la qualité d'Ambaſſadeur ordinaire, ſuposé qu'il falut faire un long ſejour à Siam, & que le Roy ſouhaita de ſe faire inſtruire.

Les choſes étant ainſi reglées : Mr. de Chaumont, qui pour relever la majeſté de l'Ambaſſade, ſongeoit à ſe faire un cortege qui pût lui faire honneur, & qui avoit jetté les yeux ſur un certain nombre de jeunes Gentils-hommes qui devoient l'accompagner, me propoſa ce voyage, je ne rejettai pas les offres qu'il me faiſoit, mais je lui répondis que s'agiſſant d'aller preſque au bout du monde, je ne pouvois m'engager à lui qu'aprés avoir conſulté ma Famille, & ceux qui s'intereſſoient pour moi; que j'allois de ce pas en conferer avec mes amis, & que s'ils le trouvoient à propos, je me ferois un honneur & un plaiſir de le ſuivre.

Dès le même jour je fis part à Mr. le Cardinal de JANSON, & à Bontems, de la propoſition qu'on m'avoit fait; ils furent d'avis l'un & l'autre que je devois l'accepter, que bien loin de nuire par là à ma fortune, je ne pouvois pas faire ma cour plus ſurement, le Roy ayant cette Ambaſſade fort à cœur : Que pour moi, je ne riſquois rien à m'é-

loigner du Royaume, dans un tems de paix; l'inaction où je ferois obligé d'y vivre ne me laissant que très-peu d'espoir de m'avancer. Sur ce conseil, je fus trouver Mr. de Chaumont, & lui ayant témoigné la satisfaction que j'aurois à l'accompagner; je lui en donnai parole. Il fut charmé des engagemens que je prenois avec lui, & sur ce que je lui fis connoître, que pour avoir occasion de contenter ma curiosité, je souhaitois d'être Major de l'Ambassade, & d'en faire toutes les fonctions, il y consentit très-volontiers. 1684.

Monsieur le Comte du Luc, que j'avois aussi consulté, & qui avoit aprouvé mon voyage, en parla à Madame Roüillet; cette Dame avoit deux caisses de très-beau Corail qu'elle avoit aporté de Provence, elle souhaitoit de s'en défaire; Mrs. de la Compagnie des Indes, à qui elle avoit voulu les vendre, avoient peine de s'en accommoder, & ne lui en avoient offert que cinq cens livres, ce qui étoit fort au-dessous de leur valeur; elle pria le Comte de faire ensorte que je voulus m'en charger, me donnant pouvoir d'employer l'argent que j'en retirerois, en Étoffes

1685. de Damas, Cabinets de la Chine, ouvrages du Japon, & autres raretez du Païs, je me chargeai volontiers de cette commission, après quoi ayant reglé le peu d'affaires que j'avois à Paris, je partis au commencement de l'année 1685. pour me rendre à Brest, où j'avois ordre de faire armer deux Vaisseaux que le Roy avoit destinez pour l'Ambassade.

Sur la fin du mois de Février, tout étant prêt pour le départ, Monsieur de Chaumont & Monsieur l'Abbé de Choisi se rendirent à Brest. ils s'embarquérent sur le Vaisseau nommé *l'Oiseau*, commandé par Mr. de VAUDRICOUR, & avec eux les Ambassadeurs du Roy de Siam, six Peres Jesuites; sçavoir. Les P.P. de FONTENAI, TACHARD, GERBILLON, LECOMTE, BOUVET & VISDELOU, que le Roy envoyoit à la Chine en qualité de Matématiciens; quatre Missionnaires, parmi lesquels étoit Mrs. le Vacher, & du CHAILAS, & une suite nombreuse de jeunes Gentilshommes qui firent volontiers le voyage, ou par curiosité, ou comme nous avons dit, dans la vûë de faire plaisir à Mr. l'Ambassadeur.

Tout le reste de l'Equipage qui ne

pouvoit pas avoir place ſur l'Oiſeau, 1685.
fut reçû daus une Fregate nommée la *Maligne*, elle étoit de trente-trois pieces de Canon, & commandée par Mr. JOYEUX, Lieutenant du Port de Breſt, qui avoit fait pluſieurs voyages aux *Indes*. Tout étant embarqué nous levâmes l'Ancre pendant la nuit, & le lendemain matin, qui étoit un Samedy; troiſiéme de Mars; après que les Equipages des deux Vaiſſeaux eurent crié à pluſieurs repriſes VIVE LE ROY, nous mimes à la Voile, & nous fimes route pour le *Cap de Bonne Eſperance*.

La navigation fut fort heureuſe, nous paſſames la *Ligne*, ſans être trop incommodez des chaleurs; peu après nous commençâmes à apercevoir des Etoiles que nous n'avions jamais vû. Celles qu'on apelle la *Croiſade*, & qui ſont au nombre de quatre, furent les premieres que nous remarquames, nous vimes enſuite le *Nuage blanc* qui eſt placé auprès du Pôle *Antartique*. À l'aide des excellentes Lunettes dont nos Matématiciens ſe ſervoient, nous decouvrimes que la blancheur de ce nuage, n'eſt autre choſe, qu'une multitude de petites Etoiles dont il eſt ſemé. Enfin après une na-

1685. vigation de trois mois, nous arrivâmes au Cap de Bonne Esperance, si juste par raport à l'estime que nos Pilotes en avoient fait, qu'il n'y eut que quinze lieuës d'erreur, ce qui n'est de nulle consequence dans un voyage d'un si long cours.

Le Cap de bonne esperance qui n'est qu'une longue chaîne de Montagnes, s'étend du Septentrion au Midi, & finit en pointe assez avant dans la Mer. À côté de ces Montagnes, s'ouvre une grande & vaste Baye qui s'avance fort avant dans les Terres, & dont la Côte le long des Montagnes est trés-saine; mais fort perilleuse par tout ailleurs. Nous n'osâmes pas avancer pendant la nuit; mais le lendemain, quoique le vent fût assez contraire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas de risque à entrer.

À peine fûmes nous vers le milieu de la Rade, que le vent cessa tout à coup. Tandis que nous étions emportez par les courans, contre des Rochers dont nous n'étions plus qu'à une portée de Mousquet, le vent revint par bonneur, & nous tira de ce danger. Nous n'avions point eu de journée si perilleuse: Enfin aprés bien du travail, nous moüil-

lâmes à cent cinquante pas du Fort, que 1685.
les HOLLANDOIS y ont bâti, & où ils entretiennent une forte Garnison. Deux Chaloupes vinrent aussi-tôt nous reconnoître; le lendemain je fus mis à terre pour aller complimenter le Gouverneur, & pour traiter avec lui du salut & des rafraichissemens dont l'Equipage avoit grand besoin. Je trouvai cet Officier dans le fort dont j'ai parlé : C'est un *Pentagone* regulier, & très-bien fortifié; je fus reçû avec beaucoup de civilité, on m'accorda tout ce que je demandois; il fut convenu que le salut seroit *coup* pour *coup*, & qu'on nous fourniroit, en payant, toute sorte de rafraichissemens.

Je vins rendre compte de ma negociation à Monsieur l'Ambassadeur, qui charmé des bonnes manieres des Hollandois, fit mettre les Chaloupes en Mer, & chacun ne pensa plus qu'à aller à Terre se delasser des fatigues d'une si longue navigation.

Les P. P. Jesuites furent d'abord faire la révérence au Gouverneur qui les combla d'honnêtetez; ces Peres lui témoignérent qu'étans à Terre, ils seroient bien aises d'employer leur tems à des ob-

1685. servations qui pouroient être de quelque utilité au public, & ausquelles ils ne pourroient pas vacquer ailleurs si commodément. Il leur permit fort agréablement ce travail & pour le leur faciliter, il les logea dans un magnifique Pavillon bâti dans le Jardin de la Compânie des Indes. Ils y firent en effet differentes observations fort utiles, & reglérent la longitude du Cap, qui n'avoit été determinée jusqu'alors, que suivant l'estime des Pilotes, maniere de compter très-douteuse, & sujette à bien des erreurs.

Tandis que les Matématiciens faisoient leurs observations, je fus bien aise de faire aussi les miennes, & de m'informer exactement de l'état du Païs. Voici tout ce que j'en pus découvrir, pendant le peu de sejour que nous y fimes.

Les Hollandois en sont les maîtres, ils l'achetérent des principaux chefs des Peuples qui l'habitoient, & qui pour une assez mediocre quantité de Tabac & d'Eau-de-Vie, consentirent à se retirer plus avant dans les Terres. On y trouve une fort belle *Aiguade*, le Païs est de lui-même sec & aride, malgré cela, les Hollandois y cultivent un Jardin,

qui est sans contredit l'un des plus grands 1685.
& des plus beaux qu'il y ait au monde. Il est entouré de Murailles : Outre une grande quantité d'herbes de toute espece, on y trouve abondamment les plus beaux fruits de l'Europe & des Indes.

Comme ce Cap est une espéce d'entrepôt, où tous les Vaisseaux qui font le commerce d'Europe aux Indes, & des Indes en Europe, viennent se radouber & prendre les rafraichissemens dont ils ont besoin, il est pourvû abondamment de tout ce qu'on peut souhaiter. Les Hollandois ont établi à douze lieuës du Cap, une Colonie de Religionnaires François, à qui ils ont donné des Terres à cultiver. Ceux-ci y ont planté des Vignes, ils y sement du Bled, & y recüeillent en abondance toutes les denrées necessaires à la vie.

Le climat y est fort temperé, sa latitude est au 35. *degré* : Les naturels du Païs sont *Caffres*, un peu moins noirs, que ceux de *Guinée*, bien faits de Corps, très-dispos ; mais d'ailleurs, le Peuple le plus grossier & le plus abruti qu'il y ait dans le monde. Ils parlent sans articuler, ce qui fait que personne n'a jamais pû aprendre leur langue : Ils ne

1685. ſeroient pourtant pas incapables d'education, les Hollandois en prenent plusieurs dans l'enfance, ils s'en servent d'abord pour interprêtes, & en font ensuite des hommes raisonnables.

Ces Peuples vivent sans religion, ils se nourrissent indifferemment de toute sorte d'insectes qu'ils trouvent dans les campagnes : Ils vont nuds Hommes & Femmes, à la reserve d'une Peau de Mouton qu'ils portent sur les épaules, & dans laquelle il s'engendre de la vermine, qu'ils n'ont pas horreur de manger.

Les Femmes portent pour tout ornément, des Boïaux de Moutons fraichement tuez, dont elles entourent leur bras & leur jambes. Ils sont très-legers à la course, ils se frottent le Corps avec de la graisse, ce qui les rend dégoutans ; mais très-souples, & propres à toute sorte de sauts : Enfin ils couchent tous ensemble pêle mêle, sans distinction de sexe, dans de miserables Cabanes, & s'acouplent indiferemment comme les bêtes, sans aucun égard à la parenté.

Huit jours après nôtre arrivée au Cap de Bonne Esperance, étant sufisamment réfaits, nous fimes route pour le détroit

de la *Sonde*, formé par les Isles de *Java* 1685. & de *Sumatra*. Les vents contraires nous firent courre du côté du *Sud*, & nous separérent de la Fregate que nous perdimes de vûë : Nous reconnumes les Terres *Australes*, Côtes inconnuës à nos Pilotes. Cette Terre nous parut rougeâtre : Nous ne voulumes pas en aprocher ; & le vent étant devenu plus favorable, nous changeames de route, & nous reconnumes l'Isle de Java.

Nous manquions de Pilotes à qui le détroit de la Sonde fut suffisamment connu : Pour supléer à ce défaut, nous primes le parti de naviger, sur de bonnes Cartes, dont Mr. de LOUVOIS nous avoit pourvû, & ayant suivi quelque tems l'Isle de Java, sous petites voiles, nous découvrimes le détroit, où nous entrâmes assez heureusement.

Pendant ce trajet, tout l'Equipage qui étoit sur le Pont, fut témoin d'un Phénomene que nous n'avions jamais vû, & qui fournit matiere, pendant quelques heures, aux raisonnemens de nos Phisiciens. Le Ciel étant fort serein, nous entendimes un grand coup de Tonnerre, semblable au bruit d'un Canon tiré à boulet : La Foudre qui sifloit horriblement

1685. tomba dans la Mer, à deux cent pas du Navire, & continuâ à sifler dans l'Eau qu'elle fit boüillonner pendant un fort long espace de tems.

Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quinziéme d'Août, à la vûë de *Bantan*, ou quelqu'envie que nous eussions de passer outre, nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'Equipage, & plus que tout cela le défaut de Pilote qui connut la route de Siam, nous obligérent de relâcher. Nous passames la nuit à l'Ancre. Le lendemain j'eus ordre d'aller à Terre pour complimenter le Roy de la part de Mr. l'Ambassadeur, & pour le prier de nous permettre de faire les rafraichissemens dont nous manquions.

Le Lieutenant du Fort, chez qui je fus introduit, me réfusa tout ce que je lui demandois. Quelqu'instance que je pûs faire, il n'y eut jamais moyen d'avoir Audience du Roy, je representai que j'avois à parler au Gouverneur Hollandois; on me répondit qu'il étoit malade, & qu'il ne voyoit personne depuis long-tems : Enfin après avoir éludé par de mauvaises défaites, toutes mes demandes, on me dit clairement, & sans

détour, que je ne devois pas m'attendre 1685.
à faire aucune sorte de rafraichissemens ; le Roy ne voulant pas absolument que les étrangers missent le pied dans son Païs.

Comme j'insistois sur la dureté de ce refus, & que j'en chargeois ouvertement les Hollandois : L'Officier me fit entendre que la situation de l'État, ne permetoit nullement au Roy d'y laisser entrer des étrangers : Que ses Peuples à demi revoltez, n'attendoient pour se declarer ouvertement, que le secours qu'on leur faisoit esperer de la France & de l'*Angleterre*, & que malgré tout ce que je pourrois dire de l'Ambassade de Siam, j'aurois peine à persuader que nôtre Vaisseau qui avoit moüillé, si près de Bantan, ne fût pas venu dans le dessein de rassurer les JAVANS, & de leur faire comprendre que le reste de l'Escadre ne tarderoit pas long-tems d'arriver. Que pour ce qui regardoit les Hollandois, j'avois tort de leur imputer le refus qu'on nous faisoit, que ne servants le Roy qu'en qualité de Troupes auxiliaires, ils ne pouvoient pas faire moins que de lui obéïr ; que du reste si nous allions à Siam, comme je l'en assurois, nous

1685. n'avions qu'à continuer nôtre route jusqu'à *Batavie*, éloignée seulement de douze lieuës ; & que les honnêtetez que nous y recevrions de la part du GÉNÉRAL *de la Compânie des Indes*, nous donneroient lieu de connoître, que ce n'étoit que par necessité, qu'on usoit de tant de rigueur à nôtre égard.

Tout ce qu'il disoit du mécontentement de ces Peuples, & de la necessité de fermer leur Port aux étrangers, étoit vrai : Mais il n'ajoûtoit pas, que ce mécontentement venoit de la tirannie des Hollandois, aussi-bien que la dureté dont je me plaignois. Voici en peu de mots ce qui avoit donné lieu à l'un & à l'autre.

Il y avoit déja cinq ou six ans que Sultan AGUN lassé des embarras de la Royauté, s'étoit démis de la Couronne en faveur de Sultan AGUI son fils.

Quelques années après, soit qu'il eût regret à sa premiere demarche, soit que son fils abusâ en effet de l'autorité souveraine, il songeâ aux moyens de remonter sur le Trône. Il en confera secretement avec les PANGRANS, qui sont les Grands Seigneurs du Royaume, & après avoir bien pris avec eux toutes

ſes meſures, tout paroiſſant favorable à ſon deſſein, il ſe declarâ ouvertement, & reprit les Ornemens de la Royauté. 1685.

Ses Peuples qui avoient été heureux ſous ſa domination, retournerent à lui avec joye. Il ſe vit bien-tôt à la tête d'une Armee de trente mille Hommes; & alors ſe trouvant aſſez fort pour achever ce qu'il avoit commencé, il vint aſſieger ſon Fils dans la Forteresſe de Bantan. Le jeune Roy abandonné de tout le monde, eut recours aux Hollandois: Ils furent quelque tems à héſiter, s'ils prendroient parti dans cette affaire: Mais enfin perſuadez qu'ils ne pourroient qu'y gagner, ils embraſſérent la défence de ce Prince & entrerent dans le Païs. Les Javans aidez de quelques MACASSARS, voulurent empêcher la décente: L'action fut vigoureuſe de part & d'autre; mais les Javans furent défaits, & les Hollandois demeurérent victorieux.

Se voyants les maîtres, ils s'emparérent de la Citadelle & s'aſsûrérent du jeune Roy; peu de tems après ils attaquérent le Pere, le ſurprirent dans une ambuſcade, & le firent priſonnier. Comme ce Prince étoit fort aimé de ſes Su-

1685. jets, les Hollandois le renfermérent très-étroitement : Le Fils moins aimé, & par conſequent moins dangereux, fut un peu moins reſſerré : Ils lui laiſſérent les dehors de la Royauté, tandis qu'ils faiſoient ſous ſon nom gemir les Peuples qu'ils opprimoient.

Leur domination étoit trop odieuſe pour n'être pas deteſtée : Ainſi craignans toùjours quelque revolte, ils éloignoient avec grand ſoin, de leur Port, en pretextant toûjours les ordres du Roy, tous les étrangers dont l'abord auroit pû favoriſer les remuëmens. Ce fut en conſequence de cette politique, qu'ils nous refuſerent, comme ils avoient refuſé à tant d'autres, les rafraîchiſſemens que nous demandions : Je n'eus donc d'autre parti à prendre, que d'entrer dans ma Chaloupe, pour revenir à bord rendre compte du peu de ſuccez de ma negociation.

À peine étois-je en Mer, que j'aperçûs un Bâtiment, qui de loin me parut aſſez peu conſiderable, je voulus le reconnoître, & je trouvai que c'étoit nôtre Fregate qui ayant eu dans ſa route des vents plus favorables que nous, étoit à l'Ancre depuis quatre jours, à côté

d'une petite Isle, derriere laquelle nous 1685.
avions d'abord moüillé. Après nous être témoigné la joïe qu'il y a à se retrouver, j'apris de Mr. Joyeux, & de tout le reste de l'équipage, que les Hollandois en avoient usé à leur égard, à peu près comme avec nous : Que sur le refus qu'ils leur avoient fait, ils auroient fait voile pour Batavie depuis trois jours, mais quils avoient voulu attendre, dans la pensée qu'ils pourroient avoir de nos nouvelles.

Nous regaignames ensemble le Vaisseau, où nous nous consolâmes de la dureté des Hollandois, par le plaisir de nous revoir. Le lendemain, le vent nous ayant paru favorable, & toutes les voïes nous étant interdites du côté de Bantan, nous levames l'Ancre, & nous fimes route pour Batavie. Quoique cette Ville ne soit éloignée de Bantan que de douze lieuës; ainsi que j'ai déja dit, faute de Pilote entendu, nous n'allions qu'en tâtonnant, & nous fumes deux jours & demi, à faire ce trajet. Nous entrâmes enfin dans la Rade, où à cause des Bancs de Sable, & des Rochers, dont toute la Côte est croizée en mille endroits, nous risquâmes, cent fois, de nous perdre.

1685. Batavie eſt la capitale des Hollandois dans les Indes; leur puiſſance y eſt formidable : Ils y entretiennent ordinairement cinq ou ſix milie Hommes de Troupes reglées, compoſées de differentes nations. La Citadelle qui eſt placée vers le milieu de la Rade, eſt bâtie ſur des *Pilotis* : Elle eſt de quatre Baſtions entourez d'un Foſſé plein d'eau vive; la Ville eſt bien bâtie, toutes les Maiſons en ſont blanches, à la maniere des Hollandois, elle eſt remplie d'un Peuple infini, parmi lequel on voit un très-grand nombre de François Religionaires, & Catoliques que le Commerce y a attirez.

Le Général de la Compânie des Indes y fait ſa réſidence, il commande dans toutes les Indes Hollandoiſes, & ſa Cour n'eſt ni moins nombreuſe, ni moins brillante que celle des Rois. Il regle avec un Conſeil toutes les affaires de la Nation : Il n'eſt pourtant pas obligé de deferer aux déliberations du Conſeil, & il peut agir par lui-même au préjudice de ce qui auroit été arrêté; mais en ce cas il demeure chargé de l'évenement, & il en répond. C'eſt à lui que s'adreſſent les Ambaſſades de tous les Princes des

Indes, aufquels il envoit lui-même des 1685.
Ambaſſadeurs au nom de la nation : Il fait la paix & la guerre, comme il lui plait, ſans qu'aucune Puiſſance ait droit de s'y opoſer. Son *Généralat* n'eſt que pour trois ans ; mais il eſt ordinairement continué pour toute la vie, deſorte qu'il eſt très-rare, pour ne pas dire ſans exemple, qu'un Général de la Compânie des Indes ait été deſtitué.

Dès que nous eumes moüillé, je fus mis à Terre, pour lui aller faire compliment, en debarquant je fus reçù par un Officier du Port qui me conduiſit au Palais. À mon arrivée la Garde ordinaire, qui eſt très-nombreuſe, ſe mit ſous les Armes, & ſe rengea ſur deux files à travers leſquelles, je fus introduit dans une Galerie ornée des plus belles Porcelaines du Japon.

J'y trouvai ſon EXCELLENCE, (c'eſt le titre qu'on donne au Général de la Compânie des Indes) il m'écouta pendant tout le tems debout, & Chapeau bas, l'acüeil qu'il me fit reparâ amplement tout ce que j'avois eu à eſſuyer à Bantan. Il me parla toûjours François : Nous ne pûmes pas convenir du ſalut coup pour coup comme je le voulois.

1685. Je ne ſçai où le P. Tachart a pris tout ce qu'il dit dans ſa relation, ſur cet article il vâ juſqu'à compter les coups de Canon qui furent tirez ; ce qu'il y a de bien certain, c'eſt qu'il fut arrêté qu'on ne ſalueroit de part ni d'autre. Pour tout le reſte je n'eus qu'à demander, le général m'aïant aſſuré d'abord en termes exprès, qu'il n'y avoit rien, qu'il ne fût en état de faire, pour témoigner à Mr. l'Ambaſſadeur, la conſideration qu'il avoit pour ſon caractere ; & le cas particulier qu'il faiſoit de ſa perſonne.

Je revins auſſi-tôt à Bord, comblé de joye, & j'y rendis compte de tout ce qui venoit de ſe paſſer. Peu après mon retour, le Général envoya viſiter Mr. de Chaumont, à qui on offrit de ſa part douze manequins pleins d'herbes & de toute ſorte de fruits, un moment après, des nouveaux Envoyez lui préſentérent deux Bœufs, & pluſieurs Moutons; ce Général continuâ ainſi, de le faire ſaluer de tems en tems, par les principaux de la Ville, & de lui envoyer tous les jours toute ſorte de rafraichiſſemens pour ſa Table & pour l'Equigage des deux Vaiſſeaux.

Nous paſſames huit jours entiers à

Batavie, où nous reçûmes toutes les civilitez imaginables de la part des Officiers. Ce fut pendant ce sejour que je vendis les deux caisses de Corail dont j'avois été chargé à Paris. Un Marchand Chinois s'en accommodâ, en me prenant mon Corail au poids, & me rendant en argent huit fois autant pesant, ce qui revint à la somme de six mille livres qui me fut comptée en *Coupons d'Or*; c'est une monoye du Japon. Si je ne m'étois pas tant pressé, j'en aurois tiré un meilleur parti, car il valoit plus que celà; mais je crus avoir fait un grand coup de retirer six mille livres d'une Marchandise, dont on ne pouvoit avoir en France que cinq cens francs. 1685.

Tous nos rafraichissemens étant faits & nous étans munis d'un bon Pilote, nous fimes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mimes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir la nuit étant assez obscure, nous aperçûmes près de nous un gros Navire qui venoit à toutes voiles. À sa manœuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulût aborder; tout le monde prit les Armes : Nous tirâmes sur lui un coup de Canon; cela ne le fit pas chan-

1685. ger de route : Pour éviter l'abordage nous fimes vent arriere ; mais malgré tous nos efforts le Vaisseau aborda par la Pouppe, & brisa une partie de nôtre Couronnement ; j'étois posté sur la Dunette, d'où je fis tirer quelques coups de fusil ; personne ne parut, alors ayant poussé à force je fis deborder. Plusieurs étoient d'avis de poursuivre ce Bâtiment ; mais Mr. l'Ambassadeur ne voulant pas le permettre, nous continuames nôtre route, & dans l'oscurité de la nuit, nous le perdimes bien-tôt de vûë.

L'Equipage fit bien des raisonnemens sur cette avanture : Les uns vouloient que ce fût un Brulot que les Hollandois avoient posté derriere quelque Isle pour faire perir les Vaisseaux du Roy, & empêcher l'Ambassade de Siam qui ne leur faisoit pas plaisir : D'autres imaginoient quelqu'autre chose ; pour moi je crus (& la verification que nous en fimes à Siam, justifia ma pensée) je crus, dis-je, que c'étoit un Navire, dont tout l'Equipage s'étoit ennivré, & dont le reste effrayé du coup de Canon que nous avions tiré, s'étoit sauvé sous le Pont, personne n'ayant osé donner signe de vie.

À cette

A cette avanture près, dont nous n'eumes que l'alarme, nous continuâmes fort paisiblement nôtre route, jusques à la *Barre de Siam*; où nous moüillâmes le vingt-troisiéme Septembre, environ six mois après être partis du Port de Brest. 1685.

La Barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le degorgement de la Riviere, à deux lieuës de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que dans les plus hautes marées, elles ne s'élevent jamais au-delà de douze à treize pieds, ce qui est cause que les gros Vaisseaux ne sçauroient aller plus avant.

Dès que nous eumes moüillé, je partis avec Mr. le Vacher, pour aller annoncer l'arrivée de Mr. l'Ambassadeur, dans les États du Roy de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la Riviere; ce Fleuve est un des plus considerables des Indes, il s'apelle *Menan*, c'est-à-dire, mere des eaux. La marée qui est fort haute dans ce Païs, devenant contraire, nous fûmes obligez de relâcher. Nous vimes en abordant trois ou quatre petites Maisons de Canes, couvertes de feüilles de Palmier; Mr. le Vacher me

1685. dit que c'étoit là où demeuroit le Gouverneur de la Barre : Nous descendimes de nôtre Canot, & nous trouvâmes dans l'une de ces Maisons trois où quatre Hommes assis à terre sur leur cul, ruminans comme des Bœufs, sans Souliers, sans Bas, sans Chapeau, & n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile dont ils couvroient leur nudité ; le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni Chaises, ni aucun Meuble, je demandai en entrant, où étoit le Gouverneur : Un de la troupe répondit, *c'est moi.*

Cette premiere vûë rabatit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam ; cependant j'avois grand apetit, je demandai à manger ; ce bon Gouverneur me présenta du Ris, je lui demandai, s'il n'avoit pas autre chose à me donner, il me repondit *amay*, qui veut dire *non.*

C'est ainsi que nous fumes regalez en abordant. Sur quoi, je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisi & le Pere Tachard qui ont fait le même voyage, & qui ont vû les mêmes choses que moi, semblent s'être accordez, pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si

brillantes, & si peu conformes à la verité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, & Mr. CONSTANCE, premier Ministre, ayant interêt de les éblouïr, par les raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais au bout du compte, il faut qu'ils ayent été étrangement prevenus, pour n'y avoir pas aperçû la misere, qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant, revenons à nôtre Voïage. 1685.

La marée étant devenuë favorable, nous nous rembarquâmes & nous poursuivimes nôtre route, en remontant la Riviere; nous fimes, pour le moins, douze lieuës, sans voir ni Chateau, ni Village, à la reserve de quelques malheureuses Cabanes, comme celles de la Barre : Pour nous achever, la pluie survint. Nous allâmes pourtant toûjours, & nous arrivâmes à ***Bancok*** sur les dix heures du soir.

Le Gouverneur de cette Place, Turc de nation, & un peu mieux accommodé que celui de la Barre, nous donnâ un a[illegible]vais souper à la Turque, on

1685. nous ſervit du *Sorbec* pour toute boiſſon, je m'accommodai aſſez mal de la nourriture, & du breuvage; mais il falut prendre patience. Le lendemain matin Mr. le Vacher prit un *Balon*, ce ſont les Bateaux du Païs, & s'en allâ à Siam, annoncer l'arrivée de l'Ambaſſadeur de France à la Barre, & moi je rentrai dans le Canot pour regagner nôtre Vaiſſeau.

Avant de partir je demandai au Gouverneur, ſi, pour de l'argent, on ne pourroit point avoir des herbes, du fruit, & quelques autres rafraichiſſemens, pour porter à Bord, il me répondit, *amay*. Comme nos gens attendoient de mes nouvelles avec impatience, du plus loin qu'on me vit venir, on me demandâ, en criant, ſi j'aportois avec moi dequoi rafraichir l'Équipage, je répondis *amay*, je ne raporte, ajoûtai-je, que des morſures de Couſins, qui nous ont perſecutez pendant toute nôtre courſe.

Nous fûmes cinq à ſix jours à l'Ancre, ſans que perſonne parut : Au bout de ce tems, nous vîmes arriver à Bord, deux envoyez du Roy de Siam, avec Mr. de LANO, Vicaire Apoſtolique & Evêque de *Metellopolis*, & Monſieur l'Abbé de LIONNE. Les envoyez firent compli-

ment à Mr. l'Ambaſſadeur de la part du 1685.
Roy, & de la part de Mr. Conſtance. Peu après les rafraichiſſemens commencérent à venir, d'abord en petite quantité; mais enſuite fort abondamment, enſorte que les Équipages ne manquerent plus de *Poules*, de *Canards*, de *Vedels*, & de toute ſorte de fruits des Indes : mais nous ne reçûmes que très-peu d'herbes.

La Cour fut quinze jours pour preparer l'entrée de Mr. l'Ambaſſadeur, elle fut ordonnée de la maniere ſuivante. On fit bâtir ſur le bord de la Riviere, de diſtance en diſtance, quelques Maiſons de Canes, doublées de groſſes Toiles peintes. Comme les Vaiſſeaux du Roy ne pouvoient remonter la Riviere, la Barre ne donnant pas aſſez d'eau pour paſſer : On prépara des Bâtimens propres au tranſport.

La premiere entrée dans la Riviere fut ſans cerémonie, à la reſerve de quelques Mandarins qui étoient venus recevoir ſon Excellence, & qui avoient ordre de l'accompagner. Nous fumes bien quinze jours pour arriver de la Barre à la Ville de *Joudia*, ou *Odia*, Capitale du Royaume.

1685. Je ne sçaurois m'empêcher de relever encore ici une bevûë de nos faiseurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétenduë Ville de Siam, qu'ils apelent la Capitale du Royaume, qu'ils ne disent gueres moins grande que Paris, & qu'ils embelissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette Ville ne subsista jamais que dans leur imagination, que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que Odia ou Joudia, & que celle-cy est à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de Villes du quatriéme & du cinquiéme ordre.

Les Maisons de Canes qu'on avoit bâties sur la route étoient mouvantes, dès que l'Ambassadeur & sa suite en étoient sortis, on les demontoit : Celles de la dinée servoient pour la dinée du lendemain, & celles de la couchée pour la couchée du jour d'après. Dans ce mouvement continuel, nous arrivâmes près de la capitale, où nous trouvâmes une grande Maison de Canes, qui ne fut plus mouvante, & où Mr. l'Ambassadeur fut logé jusques au jour de l'Audience; en attendant il fut visité de tous les grands

Mandarins du Royaume. Mr. Conſtance 1685.
y vint, mais *incognito*, par raport à ſa dignité, & au rang qu'il tenoit dans le Royaume : Car il en étoit le Maître abſolu.

On traita d'abord du cerémonial, & il y eut de grandes conteſtations, ſur la maniere dont-on remetroit la Lettre du Roy au Roy de Siam. Mr. l'Ambaſſadeur vouloit la donner de la main à la main, cette prétention choquoit ouvertement les uſages des Rois de Siam; car comme ils font conſiſter leur principale Grandeur, & la marque de leur ſouveraine Puiſſance, à être toûjours montez bien au-deſſus de ceux qui paroiſſent devant eux, & que c'eſt pour cette raiſon qu'ils ne donnent jamais Audience aux Ambaſſadeurs, que par une Fenêtre fort élevée qui donne dans la Salle où ils les reçoivent; il auroit falu pour parvenir à la main du Roy, élever une Eſtrade à pluſieurs marches, ce qu'on ne voulut jamais accorder; cette difficulté nous arrêta pluſieurs jours : Enfin après bien des alées & des venuës; où je fus ſouvent employé, en qualité de Major : Il fut conclu, que le jour de l'Audience, la Lettre du Roy ſeroit miſe dans une

1685. Coupe d'Or, qui feroit portée par un manche de même Metail d'environ trois pieds & demi, posé par dessous, & à laide duquel l'Ambassadeur pourroit l'elever jusqu'à la Fenêtre du Roy.

Le jour de l'Audience, tous les grands Mandarins dans leurs Balons, precedez par ceux du Roy & de l'État, se rendirent à la Maison de Mr. l'Ambassadeur. Les Balons, ainsi que j'ay déja dit, sont de petits Bâtimens dont on se sert communément dans le Royaume. Il y en à une quantité prodigieuse, sans quoi l'on ne sauroit aler, tout le Païs, étant innondé six mois de l'année; tant à cause de la situation des terres qui sont extrêmement basses, qu'à cause des pluyes presque continuelles dans certaine saison.

Ces Balons sont formez d'un seul tronc d'Arbre creusé; il y en a de si petits, qu'à peine celui qui les conduit peut y entrer: Les plus grands n'ont pas plus de quatre ou cinq pieds, dans leur plus grande largeur; mais ils sont fort longs, ensorte qu'il n'est pas extraordinaire d'en trouver qui ont au-delà de quatre-vingts Rameurs, il y en à même qui en ont jusqu'à cent vingt. Les Rames dont on se sert sont comme une espece de Pêle, de

la largeur de six pouces par le bas, qui 1685.
va en s'arrondissant, & longues d'un peu plus de trois pieds. Les rameurs sont dressez à suivre la voix d'un guide qui les conduit, & à qui ils obéïssent avec une adresse merveilleuse. Parmi ces Balons on en voit de superbes, ils representent, pour la plûpart, des figures de Dragons, ou de quelque monstre marin, & ceux du Roy sont entierement dorez.

Dans la multitude de ceux qui s'étoient rendus près du Logis de Mr. l'Ambassadeur, il y en avoit peu qui ne fussent magnifiques. Les Mandarins ayant mis pied à terre, & ayant salué Son Excellence, nous nous embarquâmes dans l'ordre suivant. La Lettre du Roy fut posée dans un Balon, sur un Trône fort elevé, Mr. l'Ambassadeur, Mr. l'Abbé de Choisy, & leur suite se placérent ou dans les Balons du Roy, ou dans les Balons de l'État : Les Mandarins rentrérent dans les leurs ; & en cet ordre nous partîmes au bruit des Trompetes, & des Tambours, les deux côtez de la Riviere, jusqu'au lieu où nous devions débarquer, étant bordez d'un Peuple infini, que la nouveauté du spectacle avoit at-

1685. tiré, & qui se prosternoit à terre à mésure qu'il voyoit paroître le Balon, qui portoit la Lettre du Roy.

Cette marche fut continuée jusqu'à une certaine distance du Palais où étant décendus ; Mr. l'Ambassadeur trouvà une maniere d'Estrade portative, parée d'un Velours cramoisi, sur laquelle s'elevoit un Fauteüil doré : Il y avoit encore deux autres Estrades moins ornées, une pour Mr. l'Abbé de Choisy, & la derniere pour le Vicaire Apostolique. Ils furent tous trois portez dans cet état jusques au Palais, où tout le cortege à Cheval les accompagnoit.

Nous entrâmes d'abord dans une Cour fort spatieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'Elephans rangez sur deux lignes que nous traversâmes. On y voyoit l'Elephant blanc si respecté chez les Siamois, separé des autres par distinction. De cette Cour nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cens hommes assis à Terre, comme ceux que nous vîmes à la Barre, ayant les Bras peints de bandes bleuës : Ce sont les Bourreaux, & en même tems la garde des Rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres Cours, nous parvinmes jus-

qu'à la Salle de l'Audience : C'eſt un 1685.
quarré long, où l'on monte par ſept à huit degrez.

Mr. l'Ambaſſadeur fut placé ſur un Fauteüil, tenant par la queuë la Coupe où étoit la Lettre du Roy ; Mr. l'Abbé de Choiſi étoit à ſon côté droit ; mais plus bas ſur un Tabouret, & le Vicaire Apoſtolique de l'autre côté, à terre ſur un Tapis de pied, mis exprès, & plus propre que le grand Tapis dont tout le Parquet étoit couvert. Toute la ſuite de l'Ambaſſadeur étoit de même aſſiſe à terre, ayant les Jambes croiſées. On nous avoit recommandé ſur toute choſe, de prendre garde que nos pieds ne paruſſent, n'y ayant pas à Siam un manque de reſpect plus conſiderable que de les montrer. M. l'Ambaſſadeur, l'Abbé de Choiſy & Mr. de Metellopolis faiſoient face au Trône, placez ſur une même ligne ; nous étions tous rangez derriere eux ſur la même file. Sur la gauche étoient les grands Mandarins, ayant à leur côté les plus qualifiez, & ainſi ſucceſſivement de dignitez en dignitez juſques à la porte de la Salle.

Lorſque tout fut prêt, un gros Tambour batit un coup : à ce ſignal les Man-

1685. darins qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la Ceinture jusqu'à demi Cuisse, une espece de chemisette de Mousseline, & un Panier sur la tête d'un pied de long, terminé en piramide, & couvert d'une Mousseline, se coucherent tous & demeurerent à terre apuyez sur les Genoüils, & sur les Coudes. La posture de ces Mandarins avec leurs Paniers dans le cul l'un de l'autre, fit rire tous les François : Le Tambour que nous avions oüi d'abord batit encore plusieurs coups, en laissant une certaine intervalle d'un coup à l'autre, & au sixiéme coup, le Roy ouvrit, & parut à la Fenêtre.

Il portoit sur sa tête un Chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit gueres plus d'un pouce de large, ce Chapeau étoit attaché sous le Menton avec un Cordon de Soie. Son Habit étoit à la Persienne, d'une Etoffe couleur de feu & or. Il étoit ceint d'une riche Écharpe, dans laquelle étoit passé un Poignard, & il avoit un grand nombre de Bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce Prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite

taille, sans barbe, ayant sur le côté gauche du Menton une grosse verruë, d'où sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. Mr. de Chaumont après l'avoir salué, par une profonde inclination, prononça sa harangue assis & la Tête couverte. Mr. Constance servit d'Interprête, après quoi Mr. l'Ambassadeur s'étant aproché de la Fenêtre, presenta la Lettre à ce bon Roy, qui pour la prendre fut obligé de s'incliner beaucoup, & de sortir de sa Fenêtre à demi corps, soit que Mr. l'Ambassadeur le fit exprès, soit que la queuë de la Soucoupe ne se fut pas trouvée assez longue. 1685.

Sa Majesté Siamoise fit quelques questions à Mr. l'Ambassadeur; il l'interrogea sur la santé du Roy, & de la Famille Royale, & s'enquit de quelques autres particularitez touchant le Royaume de France. Ensuite le gros Tambour batit, le Roy ferma sa Fenêtre, & les Mandarins se redressérent.

L'Audience finie, on reprit la marche, & Mr. l'Ambassadeur fut conduit dans la Maison qui lui étoit preparée. Elle étoit de Brique, assez petite, mal bâtie, la plus belle pourtant qu'il y eut dans la Ville: Car on ne doit pas compter

1685. de trouver dans le Royaume de Siam, des Palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roy est fort vaste; mais mal bâti, sans proportion, & sans goût; tout le reste de la Ville, qui est très-mal propre, n'a que des Maisons, ou de Bois, ou de Canes, excepté une seule rûë d'environ deux cens Maisons assez petites, bâties de Brique, & à un seul étage. Ce sont les *Maures* & les *Chinois* qui les habitent. Pour les *Pagodes*, où Temples des Idoles, elles sont bâties de Brique, & ressemblent assez á nos Eglises. Les Maisons des TALAPOINS, qui sont les Moines du Païs, ne sont que de Bois, non plus que les autres.

Outre l'Audience publique, Monsieur l'Ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roy. C'est une chose fatiguante que le cerémonial de ce Païs, jamais d'entrevûë particuliere, avant laquelle il n'y eut mille choses à regler sur ce sujet. En qualité de Major, j'étois chargé d'aller, de venir & de porter toutes les paroles. Dans tout ce manege que je fus obligé de faire, & dont le Roy fut témoin plus d'une fois, j'eus, je ne sçai si je dois dire, le bonheur ou

le malheur de lui plaire : Quoi qu'il en 1685.
ſoit, ce Prince ſouhaita de me retenir auprès de lui, il en parlâ à Mr. Conſtance.

Ce Miniſtre qui avoit ſes vûës, & qui par des raiſons que je dirai en ſon lieu, ne deſiroit pas de me voir retourner en France, au moins ſi-tôt, fut ravi des diſpoſitions du Roy, & profita de l'occaſion qui s'offroit comme d'elle-même. Il fit entendre à Sa Majeſté, qu'outre les ſervices que je pourrois lui rendre dans ſes Etats, il étoit convenable, que voulant envoyer des Ambaſſadeurs en France (car ils étoient déja nommez & tout étoit prêt pour le depart) quelqu'un de la ſuite de Mr. l'Ambaſſadeur reſta dans le Royaume, comme en otage, pour lui répondre de la conduite que la Cour de France tiendroit avec les Ambaſſadeurs de Siam.

Sur ces raiſons bonnes ou mauvaiſes, le Roy ſe determinâ à ne pas me laiſſer partir, & Mr. Conſtance eut ordre d'expliquer à Mr. de Chaumont les intentions de Sa Majeſté. Mr. de Chaumont répondit au Miniſtre qu'il n'étoit pas le maître de ma deſtination, & qu'il ne lui apartenoit pas de diſpoſer d'un Of-

1685. ficier du Roy, ſurtout lorſqu'il étoit d'une naiſſance & d'un rang auſſi diſtingué, que l'étoit celui du Chevalier de Forbin. Ces difficultez ne rebutérent pas Mr. Conſtance, il revint à la charge, & après bien des raiſons dites, & rabatûës de part & d'autre, il declara à Mr. l'Ambaſſadeur que le Roy vouloit abſolument me retenir en otage auprès de lui.

Ce diſcours étonna Mr. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec Mr. Conſtance, & Mr. l'Abbé de Choiſi qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire consentir aux intentions du Roy. L'Abbé de Choiſy fut chargé de m'en faire la propoſition; je n'étois nullement diſpoſé à la recevoir. Je lui répondis que mettant à part le déſagrément que j'aurois de reſter dans un Païs ſi eloigné & dont les manieres étoient ſi opoſées au genie de ma nation, il n'y avoit pas d'aparence que je ſacrifias les petits commencemens de fortune que j'avois en France, & l'eſperance de m'élever à quelque choſe de plus, pour reſter à Siam, où les plus grands établiſſemens ne valoient pas le peu que j'avois déjà

L'Abbé de Choisy n'eut pas grand 1685.
peine à entrer dans mes raisons, & reconnoissant l'injustice qu'il y auroit à me violenter sur ce point, il proposa mes difficultez à Mr. Constance, qui prenant la parole ; lui dit, « Monsieur, » que Mr. le Chevalier de Forbin ne s'em- » barasse pas de sa fortune; je m'en char- » ge : Il ne connoit pas encore ce Païs, » & tout ce qu'il vaut ; on le faira *Grand* » *Amiral*, *Général des Armées du Roy*, » & *Gouverneur de Bancok*, où l'on va » incessamment faire bâtir une Citadelle » pour y recevoir les Troupes que le Roy » de France doit envoyer. »

Toutes ces belles promesses, qui me furent raportées par Mr. l'Abbé de Choisy, ne me tentérent pas : Je connoissois toute la misere de ce Royaume, & je persistai toûjours à vouloir retourner en France. Monsieur de Chaumont qui étoit pressé par le Roy, & encore plus par son Ministre, ne pouvant lui refuser ce qu'il lui demandoit si instamment, vint me trouver lui-même; « je ne puis refu- » ser, me dit-il, à Sa Majesté Siamoise la » demande qu'elle me fait de vôtre Per- » sonne, je vous conseille, comme à mon « ami particulier, d'accepter les offres qu'- »

1685. » on vous fait, puiſque d'une maniere ou » d'autre, dès-lors que le Roy le veut ab- » ſolument, vous ſerez obligé de reſter.

Piqué de me voir ſi vivement preſſé, je lui répondis qu'il avoit beau faire, que je ne voulois pas reſter à Siam, & que je n'y conſentirois jamais à moins qu'il ne me l'ordonnâ de la part du Roy. Hé bien je vous l'ordonne, me dit-il. N'ayant pas d'autre parti à prendre, j'acquieſçai; mais j'eus la précaution de lui demander un ordre par écrit, ce qu'il m'accorda fort gracieuſement. Quatre jours après, je fus inſtalé Amiral & Général des Armées du Roy de Siam, & je reçus en preſence de Mr. l'Ambaſſadeur & de toute ſa ſuite qui m'en firent leur compliment, le Sabre & la Veſte, marques de ma nouvelle dignité.

Tandis que Mr. Conſtance faiſoit joüer tous ces reſſorts pour me retenir à Siam, comme il alloit toûjours à ſes fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, & toûjours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut ſoin d'étaler à Mr. l'Ambaſſadeur, & à nos François toutes les richeſſes du Tré-

ſor Roïal, qui ſont en effet dignes d'un grand Roy, & capables d'impoſer; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'Or, d'Argent, & de Pierres de grand prix, étoient l'ouvrage d'une longue ſuite de Rois qui avoient concouru à l'augmenter. L'uſage étant établi à Siam que les Rois ne s'illuſtrent qu'autant qu'ils augmentent conſiderablement ce Tréſor, ſans qu'il leur ſoit jamais permis d'y toucher, quelque beſoin qu'ils en puiſſent avoir d'ailleurs. 1685.

Il lui fit viſiter enſuite toutes les plus belles Pagodes de la Ville, & de la Campagne; on apelle Pagodes à Siam, les Temples des Idoles, & les Idoles elles-mêmes; ces Temples ſont remplis de Statuës de Plâtre, dorées avec tant d'art, qu'on les prendtoit aiſement pour de l'Or. Mr. Conſtance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient en effet, ce qui fut crû d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la pluſpart étant poſées dans des endroits fort elevez, & les autres étant fermées par des Grilles de Fer qu'on n'ouvre jamais & dont il n'eſt permis d'aprocher qu'à une certaine diſtance.

La magnificence des préſens deſtinez

1685. au Roy & à la Cour pouvant contribuer au dessein que le Ministre se proposoit, il épuisa le Roïaume pour les rendre en effet très-magnifiques. Il n'y à qu'à voir ce qu'en ont écrit le P. Tachard & l'Abbé de Choisy, on peut dire dans la verité qu'il porta les choses jusques à l'excez, & que non content d'avoir ramassé tout ce qu'il pût trouver à Siam, ayant, outre cela, envoyé à la Chine & au Japon, pour en raporter ce qu'il y avoit de plus rare, & de plus curieux, il ne discontinuâ à faire porter sur les Vaisseaux du Roy, que lors qu'ils n'en purent plus contenir.

Enfin pour ne laisser rien en arriere, chacun eut son present en particulier, & il n'y eut pas jusqu'aux Matelots, qui ne se sentissent de ses liberalitez. Voilà comment & par quelles voyes Mr. l'Ambassadeur & tous nos François furent trompez par cet habile Ministre, qui ne perdant pas de vûë son projet, n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit concourir à le faire reussir.

Tout se preparoit pour le départ. Mr. de Chaumont eut sou Audience de congé, comme je ne devois pas le suivre, & que je ne trouvois pas à employer à

Siam les six mille livres que m'avoit pro- 1685.
duit le Corail de Madame Roüillet, je remis cette somme entre les mains du Facteur des Indes, de qui je retirai une Lettre de Change que j'envoyai à cette Dame, m'excusant de n'avoir pas fait ses commissions, sur ce que je n'avois pas trouvé dequoi employer son argent d'une maniere convenable. Enfin le jour du départ étant arrivé, nous partîmes Mr. Constance & moi pour accompagner Mr. l'Ambassadeur jusqu'à son Bord, d'où après bien des témoignages d'amitié de part & d'autre, nous retournâmes à Louvo.

Il est tems maintenant d'expliquer les vûës de politique de Mr. Constance; nous dirons après les raisons pour lesquelles, il souhaitoit si ardamment de me retenir à Siam. Ce Ministre Grec de nation, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village apellé la *Custode* dans l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste, & s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie & la haine de tous les Mandarins, & du Peuple même.

Il s'attacha d'abord au service du

1685. *Barkalon*, c'eſt-à-dire, au premier Miniſtre ; il en fut très-goûté, ſes manieres douces & engageantes, & plus que tout cela, un eſprit propre pour les affaires, & que rien n'embarraſſoit lui attirérent bien-tôt toute la confiance de ſon Maître, qui le combla de biens, & qui le préſentâ au Roy, comme un Sujet propre à le ſervir fidelement.

Ce Prince ne le connut pas long-tems ſans prendre auſſi confiance en lui ; mais par une ingratitude qu'on ne ſçauroit aſſez deteſter, le nouveau favori, ne voulant plus de concurrent dans les bonnes graces du Prince, & abuſant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barkalon ſuſpect & qu'il engagea peu après le Roy à ſe défaire d'un Sujet fidele & qui l'avoit toûjours bien ſervi. C'eſt par là que Mr. Conſtance faiſant de ſon bienfaicteur la premiere victime qu'il immolâ à ſon ambition, commença à ſe rendre odieux à tout le Royaume.

Les Mandarins & tous les Grands irritez d'un procedé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conſpirérent en ſecret contre le nouveau Miniſtre, & ſe propoſérent de

le perdre auprès du Roy ; mais il n'étoit 1685.
plus tems ; il disposoit si fort de l'esprit du Prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiser sa faveur. Il sçut ensuite si bien profiter de sa fortune & des foiblesses de son Maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions & par ses violences, soit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faisoit seul dans tout le Royaume.

Tant d'excez qu'il avoit pourtant toûjours colorez sous le pretexte du bien Public, avoient soûlevé tout le Royaume contre lui ; mais tout se passoit dans le secret, & personne n'osoit se declarer. Ils attendoient une révolution que la vieillesse du Roy & sa santé chancelante, leur faisoient regarder comme prochaine,

Constance nignoroit pas leur mauvaise disposition à son égard, il avoit trop d'esprit, & il connoissoit trop les maux qu'il leur avoit fait, pour croire qu'il les eussent si-tôt oubliez eux-mêmes. Il sçavoit d'ailleurs mieux que personne, combien peu il y avoit à compter sur la santé du Roy toujours foible & languissant. Il connoissoit aussi tout ce quil avoit

1685. à craindre d'une révolution, & il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais s'il n'étoit apuyé d'une Puissance étrangere qui le protegeâ en s'établissant dans le Royaume.

C'etoit là en effet tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il se proposoit. Pour y parvenir; il faloit d'abord persuader au Roy, de recevoir dans ses États, des étrangers, & de leur confier une partie de ses places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à Mr. Constance, le Roy déferoit tellement à tout ce que son Ministre lui proposoit, & celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce Prince donnâ aveuglément dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se determiner dans le choix du Prince à qui on s'adresseroit.

Constance qui n'agissoit que pour lui, n'avoit garde de songer à aucun Prince voisin, le manque de fidelité, est ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraissez de ses depoüilles, ils ne le livrassent aux poursuites des Mandarins, où ne fissent quelque traité dont sa tête eût été le prix.

Les

Les Anglois & les Hollandois ne pou- 1685.
voient être attirez à Siam par l'esperance du gain, le Païs ne pouvant fournir à un commerce considerable : Les mêmes raisons ne lui permetoient pas de s'adresser ni aux Espagnols, ni aux Portugais ; enfin ne voyant point d'autre ressource, il crut que les François seroient plus aisez à tromper. Dans cette vûë, il engagea son Maître à rechercher l'Alliance du Roy de France par l'Ambassade dont nous avons parlé d'abord, & ayant chargé en particulier les Ambassadeurs d'insinuer que leur Maître songeoit à se faire Chrêtien, chose à quoi il n'avoit jamais pensé, le Roy crut qu'il étoit de sa pieté de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des Ambassadeurs au Roy de Siam.

Constance voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réüssi, songeâ à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à Mr. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le dessein d'agrandir leur Commerce, avoient souhaité depuis long-tems un établissement à Siam ; que le Roy n'en avoit jamais voulu entendre parler, craignant l'humeur imperieuse de cette

1685. nation, & aprehendant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses États : mais que si le Roy de France, sur la bonne foy de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majesté Siamoise, il se faisoit fort de lui faire remettre la Forteresse de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en est comme la clef, à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des Ingenieurs, & tout l'argent qui seroit necessaire pour commencer l'établissement.

Mr. de Chaumont, & Mr. l'Abbé de Choisy à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeans pas faisable, ne voulurent pas s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficulté. Ebloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roy retireroit de cette Alliance, avantages que Constance fit sonner bien haut & fort au-delà de toute aparence de verité; trompé d'ailleurs par ce Ministre adroit, & même hypocrite quand il en étoit besoin, & qui cachant toutes ses menées, sous une aparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Réligion, soit de la part du Roy de Siam, qui selon lui ne pouvoit manquer de se faire Chrétien un jour, soit par

raport à la liberté qu'une Garnison Françoise à Bancok assûreroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministere ; flâté enfin par les promesses de Monsieur Constance qui s'engagea à faire un établissement considerable aux Jesuites, à qui il devoit faire bâtir un College, & un Observatoire à Louvo ; en un mot ce Pere ne voyant rien dans tout ce projet que de très-avantageux pour le Roy, pour la Religion & pour sa Compânie, n'hesita pas à se charger de cette negociation : Il se flâta même d'en venir à bout, & le promit à Mr. Constance, suposé que le Pere de la Chaize voulut s'en mêler & employer son credit auprès du Roy. 1685.

Dès lors le Pere Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut determiné qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois. Tout étant ainsi arrêté, mon retour étoit regardé par Constance comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins. En voici la raison. Dans les differentes negociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu dans moi une humeur libre, & un caractere de franchi-

1685. se, qui ne m'aïant jamais permis de dissimuler, me faisoit apeller tout par son nom. Dans cette pensée il aprehenda que n'ayant pas une fort grande idée de Siam, & du commerce qu'on pourroit y établir, ce que j'auois donné à connoître assez ouvertement ; quoique je ne me douta en aucune sorte de son dessein, il aprehenda, dis-je, qu'étant en France, je ne fis de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je pensois de ce Païs, je ne ruinâ d'un seul mot un projet sur la reüssite duquel il fondoit toutes ses esperances.

Et s'il faut dire la verité, il n'avoit pas tort de ne pas se fier à moi sur ce point : Car je n'aurois jamais manqué de dire tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'interêt du Roy, & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu par mon silence à une entreprise d'une très-grande depense, & de nul raport. Aprehendant donc qu'en disant la verité, je ne gâta tout ce qu'il avoit conduit avec tant d'art, il fit tout ce qu'il pût pour me retenir, ainsi que j'ai déja dit.

Voilà au vrai qu'elles furent ses raisons dont je ne commençai à être ins-

truit, qu'après le depart des Ambaſſadeurs, dans une longue converſation que j'eus avec lui, & dans laquelle il me laiſſa entrevoir une grande partie de ce que j'ai raporté; & pour le reſte, j'en ai été inſtruit dans la ſuite, en partie dans des converſations particulieres que j'ai eû avec des perſonnes qui en étoient informées à fond, & en partie par la ſuite des evenemens, dont il m'a été aiſé de deméler le principe, à meſure que je les voyois arriver. Je reviens maintenant à mon ſéjour à Siam. 1685.

Après le départ des Ambaſſadeurs, je me rendis à Louvo avec Mr. Conſtance. Louvo eſt une Maiſon de Campagne du Roy de Siam, ce Prince y fait ſa reſidence ordinaire, & ne vient à Joudia, qui en eſt eloigné d'environ ſept lieuës, que fort rarement & dans certains jours de cerémonie. À mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La ſituation où je trouvai les Mandarins me ſurprit extrémement, & quoique j'euſſe déja un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

Tous les Mandarins étoient aſſis en rond ſur des nattes faites de petit Oſier.

1685. Une ſeule Lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque choſe, il tiroit de ſa poche un bout de Bougie de Cire jaune, il l'allumoit à cette Lampe, & l'apliquoit enſuite ſur une piece de Bois, qui tournant de côté & d'autre ſur un pivot, leur ſervoit de Chandelier.

Cette decoration ſi difference de celle de la Cour de France, me fit demander à Mr. Conſtance ſi toute la grandeur de ces Mandarins ſe manifeſtoit dans ce que je voyois; il me répondit qu'oüi. À cette réponſe me voïant interdit, il me tirâ à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait juſques alors; « ne » ſoyez pas ſurpris, me dit-il, de ce » que vous voïes; ce Royaume eſt pau- » vre à la verité : Mais pourtant vôtre » fortune n'en ſouffrira pas, j'en fais » mon affaire propre, » & enſuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue converſation, dans laquelle il me fit part de toutes ſes vûës, qui revenoient à ce que j'ai raporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de Mr. Conſtance ne me ſurprit pas moins que la miſere des Mandarins : Car qu'elle aparence qu'un politique ſi rafiné dût s'ou-

vrir si facilement à un homme dont il 1685.
ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discretion ?

Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eut été possible de voir le Roy qu'une seule fois; dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demandâ un jour si je n'étois pas bien-aise d'être resté à sa Cour, je ne me crus pas obligé de dire la verité; je lui repondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux : Car mon regret de n'avoit pû retourner en France augmentoit à tout moment, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

C'est le Roy lui-même qui fait executer la Justice, j'ai déja dit qu'il a toûjours avec lui quatre cens Bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la severité de ses châtimens. Les Fils & les Freres des Rois n'en sont pas plus exemts que les autres.

Les châtimens ordinaires, sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre

1685. à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez legeres, on coupe les Cuisses à un Homme, on lui brûle les Bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de Sabre sur la Tête, ou on lui arrache les Dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Cangue* au col, ou à être exposé tête nüë à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de Cannes dans les Ongles, qu'on pousse jusques à la racine, mettre les pieds au *Cep*, & plusieurs autres suplices de cette espece; il n'y à presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelque fois dans la vie.

Surpris de voir les plus grands Mandarins exposez à la rigueur de ces traitemens, je demandai à Mr. Constance, si j'avois à les craindre pour moi; il me repondit que non : Et que cette severité n'avoit pas lieu pour les étrangers. Mais il mentoit : Car il avoit eu lui-même la bastonade, sous le Ministre precedant, comme je l'apris depuis.

Pour achever, le Roy me fit donner une Maison fort petite; on y mit trente-six Esclaves pour me servir, & deux Elephans. La nourriture de tout mon

Domeſtique ne me coûtoit que cinq ſols 1685.
par jour, tant les Hommes ſont ſobres dans ce Païs, & les denrées à bon marché; j'avois la Table chez Mr. Conſtance. Ma Maiſon fut garnie de quelques meubles peu conſiderables; on y ajoûta douze Aſſietes d'argent, deux grandes Coupes de même métail, le tout fort mince, quatre douzaines de Servietes de Toile de Cotton, & deux Bougies de Cire jaune par jour. Ce fut là tout l'équipage de *Mr. le grand Amiral, Général des Armées du Roy*: Il falut pourtant s'en contenter.

Quand le Roy alloit à la Campagne, ou à la Chaſſe à l'Elephant, il fourniſſoit à la nourriture de ceux qui le ſuivoient, on nous ſervoit alors du Ris & quelques ragouts à la Siamoiſe; les naturels du Païs les trouvoient bons; mais un François peu accoûtumé à ces ſortes d'aprêts ne pouvoit gueres s'en accommoder. À la verité Mr. Conſtance qui ſuivoit preſque toûjours, avoit ſoin de faire porter dequoi mieux manger; mais quand des affaires particulieres le retenoient chez lui, j'avois grand peine à me contenter de la Cuiſine du Roy.

Souvent dans ces ſortes de divertiſſe-

1685. ment, le Roy me faiſoit l'honneur de s'entretenir avec moi, je lui répondois par l'Interprête que Mr. Conſtance m'avoit donné. Comme ce Prince me donnoit beaucoup de marques de bien-veüillance, je me hazardois quelque fois à des libertez qu'il me paſſoit, mais qui auroient mal réüſſi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ſes Domeſtiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coûtumes du Païs, & étant d'ailleurs bien aiſe d'uſer de ma faveur pour rendre ſervice à ce malhûreux, je m'aviſai de demander grace pour lui.

Le Roy fut ſurpris de ma hardieſſe, & ſe mit en colere contre moi; Monſieur Conſtance qui en fut témoin pâlit, & aprehenda de me voir ſeverement punir : Pour moi je ne me deconcertai point, & ayant pris la parole, je dis à ce Prince, que le Roy de France mon Maître étoit charmé qu'en lui demandant grace pour les coupables, on lui donnâ occaſion de faire éclater ſa modération &ſa clemence, & que ſes Sujets reconnoiſſans les graces qu'il leur faiſoit, le ſervoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toûjours prêts

à exposer leur vie pour un Prince qui se 1685.
rendoit si aimable par sa bonté. Le Roy charmé de ma réponse, fit grace au coupable, en disant qu'il vouloit imiter le Roy de France; mais il ajoûta que cette conduite qui étoit bonne pour les François naturellement génereux, seroit dangereuse pour les Siamois ingrats, & qui ne pouvoient être contenus que par la severité des châtimens.

Cette avanture fit bruit dans le Royaume, & surprit les Mandarins : Car ils comptoient que j'aurois la bouche cousuë, pour avoir parlé mal à propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudence; mais je lui repondis, que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réüssi si hûreusement.

En effet, bien loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour là le Roy prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusois, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma maniere, & dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me faloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant grossier, & fort ignorant. Un jour qu'étant

1685. à la Chaſſe, il donnoit ſes ordres pour la priſe d'un petit Elephant, il me demanda ce que je penſois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque choſe de magnifique, « Sire, lui répondis-je, » en voyant Vôtre Majeſté entourée de » tout ce cortege, il me ſemble voir le » ROY mon Maître à la tête de ſes Trou- » pes, donnant ſes ordres, & diſpoſant » toutes choſes dans un jour de com- » bat. » Cette réponſe lui fit grand plaiſir, je l'avois prevû : Car je ſavois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à LOÜIS LE GRAND.

Et s'il faut dire la verité, cette comparaiſon qui ne rouloit que ſur la grandeur, & la magnificence exterieure des deux Princes, n'étoit pas abſolument ſans quelque juſteſſe, y ayant peu de ſpectacle au monde plus ſuperbe, que les ſorties publiques du ROY de Siam : Car quoique le ROYAUME ſoit pauvre, & qu'on n'y voye aucun veſtige de magnificence nulle part ; cependant lors que le ROY, qui paſſe ſa vie renfermé dans l'interieur de ſon Palais, ſans que perſonne y ſoit jamais admis, pas même ſes plus intimes confidens, à qui il ne parle que par une fenêtre ; lors, dis-je,

que ce Prince se montre en Public, il 1685.
il y paroît dans toute la pompe convenable à la Majesté d'un très-grand Roy.

Une des sorties où il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va, toutes les années, sur la Riviere commander aux Eaux de se retirer. J'ai déja dit plus d'une fois que tout le Royaume est innondé, six mois de l'année, cette innondation est principalement causée en été par la fonte des Neiges des Montagnes de Tartarie, mais lorsque l'hyver revient, le degel cessant, les Eaux commencent peu à peu à diminuer ; & laissans le Païs à sec ; les Siamois prenent ce tems pour faire leur recolte de Ris, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre Païs du monde.

C'est dans cette saison, & lorsqu'on commence à s'apercevoir que les Eaux sont notablement diminuées, que le Roy sort pour la cerémonie dont nous parlons. Il paroît sur un grand Trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un Balon superbe : Dans cet état suivi d'une foule de grands & de petits Mandarins assemblez de toutes les Provinces, chacun dans des Balons magnifiques, & accompagnez eux-mêmes d'une infinité

1685. d'autres Balons, il va jusques dans un certain endroit de la Riviere, donner un coup de Sabre dans l'Eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête il y a un prix considerable pour le Balon qui remontant la Riviere arrive le premier au Palais, rien n'est si agreable que ce combat, & les differens tours que ces Balons qui remontent avec beaucoup de legereté, se font entr'eux pour se suplanter.

Pour revenir à nôtre Chasse; après que l'Elephant fut pris, le Roy continuâ à s'entretenir avec moi, & pour me faire comprendre combien ces Animaux paroissent doüez d'intelligence. « Celui » que je monte actuellement, me dit ce » Prince, peut être cité pour exemple. Il » avoit il n'y à pas long-tems un *Corna*, » ou Palfrenier qui le faisoit jeuner, en » lui retranchant la moitié de ce qui » étoit destiné pour sa nourriture. Cet » Animal qui n'avoit point d'autre ma» niere de se plaindre que ses cris, en » fit de si horribles qu'on les entendoit » de tout le Palais; ne pouvant deviner » pourquoi il crioit si fort, je me doutai » du fait, & je lui fis donner un nou» veau Corna qui étant plus fidele, & qui

lui ayant donné, ſans lui faire tort, « 1685.
toute ſa meſure de Ris, l'Elephant la «
partagea en deux avec ſa Trompe, & «
n'en ayant mangé que la moitié, il ſe «
mit à crier tout de nouveau, indiquant «
par là à tous ceux qui accoururent au «
bruit, l'infidelité du premier Corna, «
qui avoüa ſon crime, dont je le fis ſe- «
verement châtier. »

Ce Prince me racontâ encore ſur ce ſujet pluſieurs autres traits qui m'auroient parus incroyables, ſi tout autre m'en avoit fait le recit : Mais voici des faits que j'ai vû moi-même. Quand les Elephans ſont en rut, ils deviennent furieux, enſorte qu'on eſt obligé, pour les adoucir, de tenir une femelle auprès d'eux, ſurtout lorſqu'on va les abreuver. La femelle marche devant avec nn homme deſſus, qui donne d'une eſpece de Cors, pour avertir le monde d'être ſur ſes gardes, & de ſe retirer.

Un jour un Elephant en rut, qu'on menoit ainſi à l'abreuvoir, ſe ſauva, & fut ſe mettre au milieu de la Riviere, hurlant & faiſant fuir tout le monde. Je montai à Cheval pour le ſuivre, & pour voir ce qu'il deviendroit. Je trouvai la femme du Corna qui étoit accou-

1685. ruë sur le bord de l'eau, & qui faisant des reproches à cet Animal, lui parloit à peu près en ces termes : « Tu veux » donc qu'on coupe la Cuisse à mon » Mari ? Car tu sçais que c'est le chati- » ment ordinaire des Cornas, quand ils » laissent échaper leurs Elephans ? Eh » bien ! Puisque mon mari doit mourir, » tiens : Voilà encore mon Enfant, viens » le tuer aussi. » En achevant ces mots, elle posa l'Enfant à terre, & s'en alla. L'Enfant se mit à pleurer ; alors l'Elephant parut se laisser attendrir, il sortit de l'eau, prit l'Enfant avec sa Trompe, & l'aporta dans la Maison, où il demeura tranquille.

Un autre jour je vis un autre Elephant qu'on menoit à l'abreuvoir, comme il dandinoit par les rûës avec sa Trompe, il la portâ auprès d'un Tailleur, qui pour l'obliger à se retirer, le piquâ avec son eguille. Au retour de la Riviere, il allia badiner de nouveau auprés du Tailleur, qui le piquâ encore legerement, à l'instant même cet Animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse qu'il avoit aportée pour se vanger. Quand le coup fut fait, l'Elephant voïant son homme ainsi innondé, s'aplaudit, &

parut rire à sa maniere, comme pourroit faire un Homme qui auroit fait quelque bon tour. 1685.

Les Siamois tirent des services considerables de ces Animaux, ils s'en servent presque comme de Domestiques, surtout pour avoir soin des petits Enfans. Ils les prenent avec leur Trompe, les couchent dans de petits branles, les bercent & les endorment, & quand la Mere en à besoin, elle les demande à l'Elephant, qui les va chercher, & les lui aporte.

Le Roy continuoit à me donner tous les jours de nouvelles marques de bonté, en m'admetant de plus en plus dans ses entretiens particuliers. Il arrivâ un jour qu'en revenant de la Chasse, il se trouva mal. Le lendemain sa maladie augmenta, sur quoi les Medecins aïant été apellez, ils opinérent à la saignée. Il y avoit de la difficulté à ce remede: Car les Siamois regardans leur Roy, comme une Divinité, ils n'oseroient le toucher. L'affaire étant proposée au Conseil, un Mandarin fut d'avis qu'on perçâ un grand Rideau, à travers lequel Sa Majesté ayant passé le bras, un Chirurgien le saigneroit sans savoir que ce fût le Roy.

1685. Cet avis ridicule ne me plut pas, & me servant de la liberté que j'avois de parler, sans qu'on le trouva mauvais, je dis que les Rois sont comme des Soleils, dont la clarté, quoi qu'obscurcie par des nuages, paroît toûjours : Que quelque expedient qu'on prit, on ne sauroit venir à bout de cacher la Majesté du Prince qui se feroit toûjours assez sentir : Mais que si la saignée étoit absolument necessaire, il y avoit à la Cour un Chirurgien François dont on pouvoit se servir; qu'étant d'un Païs où l'on saigne sans difficulté les Rois & les Princes, toutes les fois qu'ils en ont besoin, il n'y avoit qu'à l'employer, & que j'étois assuré que Sa Majesté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit prise en lui. Le Roy aprouva mon avis; il n'eut pourtant pas lieu, ce Prince ayant recouvré la santé.

À peu près dans ce tems là, un accident imprévû mit au jour un trait de fourberie que Mr. Constance avoit fait à Mr. de Chaumont, & à sa suite. J'ai dit qu'en leur étalant les richesses de Siam, il avoit eu un grand soin de leur montrer les plus belles Pagodes du Roïaume, & qu'il avoit assuré qu'elles étoient

toutes d'or massif. Parmi ces Statuës, 1685. il y en avoit une de hauteur colossale, elle avoit de quinze à seize pieds de haut; on l'avoit fait passer pour être de même métail que les autres : Le Pere Tachard & l'Abbé de Choisy y avoient été trompez, aussi bien que tous nos François, & avoient crû ce fait si constant, qu'ils l'ont rapotté dans leur relation. Par malheur la voute de la Chapelle, où la Statuë étoit renfermée, fondit & mit en Pieces la Pagode, qui n'étoit que de Plâtre doré. L'imposture parut; mais les Ambassadeurs étoient loin. Je ne pus pas gagner sur moi de ne pas faire sur ce sujet quelque raillerie à Mr. Constance, qui me témoigna n'y prendre pas plaisir.

Peu après, nous eumes ordre Constance & moi d'aller à BANCOK, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Soldats François, que le ROY de Siam avoit demandé, & qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Nous y traçâmes un *Pentagone*. Comme BANCOK est la clef du ROÏAUME, le ROY y entretenoit dans un petit Fort quarré, deux Compânies de quarante Hommes chacune, formées de Portu-

1684. gais, *Mêtis* ou *Creaules des Indes*; on donne ce nom à ceux qui ſont nez dans les Indes d'un Portugais, & d'une Japonoiſe Chrétienne. Ces Mêtis aprenans que j'arrivois en qualité de Général, & que je devois les commander, ſe mutinérent.

Un Prêtre de leur nation fut cauſe de cette revolte. Après avoir dit la Meſſe, prenant tout à coup l'air d'un homme inſpiré, il ſe tourna vers le Peuple, en leur adreſſant la parole; « mes chers » Compatriotes, leur dit-il, la Nation » Portugaiſe ayant toûjours été domi- » nante dans les Indes, il ſeroit honteux » pour elle qu'un François entreprit au- » jourd'hui de vous commander : Mar- » chez donc courageuſement & ne ſouf- » frez pas un pareil affront. Ne craignez » rien, Dieu vous benira, comme il à » toûjours fait juſqu'ici; cependant re- » cevez ſa benediction que je vous donne » de ſa part; » il n'en falut pas d'avantage, pour les mettre en mouvement.

Nous étions occupez Conſtance & moi, à l'arrangement des travailleurs, pour commencer les Foſſez du Fort, lorſque nous vîmes arriver le Colonel Portugais qui dit à Mr. Conſtance que

ſes Soldats s'étoient revoltez. Le Miniſtre lui en demanda la raiſon; c'eſt lui repliqua le Colonel, parce qu'ils ne veulent pas obéïr à un Officier François. 1685.

À ce diſcours m'avançant ſur un Baſtion, je vis venir une Troupe de Soldats, le Fuſil ſur l'épaule, qui marchoient droit vers le Fotr, j'en avertis Mr. Conſtance, & l'ayant tiré à part, « cet Of-» cier, lui dis-je, eſt ſurement compli-» ce de la revolte, puiſqu'il vient vous » avertir quand les ſeditieux ſont en » marche : Ils en veulent à vôtre per-» ſonne, comme à la miene : Je vais » commencer par me ſaiſir de celui-ci, » je l'obligerai à faire retourner ſes Sol-» dats, & s'il reſiſte, je le tuerai. » Alors mettant l'Épée à la main, je ſautai ſur le Portugais que je deſarmai, comme un enfant, & lui tenant la pointe de l'Épée ſur la poitrine, je le menaçai de le tuer, s'il ne crioit à ſes ſeditieux de s'en retourner.

Conſtance païa de ſa perſonne dans cette occaſion; il ſortit du Fort avec beaucoup de fermeté & ſans ſe troubler, & allant à la rencontre des mutins qui n'étoient plus qu'à dix pas de la porte, il leur demanda d'un air de hauteur, ce

1685, qu'ils pretendoient. Ils répondirent tout d'une voix, qu'ils ne vouloient point du Commandant François qu'on leur avoit destiné. Ce MINISTRE qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la verité, commander les Siamois; mais nullement les Portugais.

Cette réponse sembloit les calmer, lorsqu'un de la troupe voïant d'une part ses Camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, & de l'autre côté entendant le Colonel qui du haut du Bastion, leur crioit de toute sa force d'obéïr à Mr. Constance, prit la parole & mettant la main sur la garde de son Épée, « à » quoi bon, dit-il, tant de raisonne- » mens; devons nous nous fier à ses pro- » messes. » Constance qui se vit au moment d'être massacré. Sauta sur ce scelerat, lui ôta son Épée, & aprés avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

Comme cet attentat pouvoit avoir de dangereuses consequences, s'il demeuroit impuni, le Colonel fut arrêté, les Soldats & les Officiers qui étoient entrez dans la sedition le furent aussi, & par ordre de MR. Constance, j'assemblai

un Conseil de Guerre assez mal ordonné 1685.
à la verité ; mais nous étions dans un Païs, où l'on n'en avoit jamais vû ; nous ne laissames pourtant pas de condamner le Soldat qui avoit porté la main sur la garde de son Épée, à avoir le poing coupé : Deux autres qui furent convaincus d'avoir été les chefs de la sedition, furent condamnez à mort, il y eut quelques Officiers exilez, & le reste des Soldats fût condamné aux Galeres : Mais avant que de les y envoyer, ils furent enchainez deux à deux, comme nos Forçats, & obligez à travailler aux Fortifications ; cette execution faite, & tous les ordres necessaires étant donnez, afin que le travail se continua, nous repartimes Mr. Constance & moi, & nous nous rendîmes à Louvo.

À nôtre arrivée Mr. Constance se trouvâ embarassé dans une méchante affaire, qui faillit à le perdre, & de laquelle je puis dire, avec verité, qu'il ne se seroit jamais tiré sans moi. Son avidité pour le gain la lui avoit artirée, voici à quelle occasion. Avant que de partir pour Bancok il avoit voulu acheter une cargaison de Bois de *Sandal*; pour cela, il s'étoit adressé à un François huguenot,

1685. nommé le Sieur de ROUAN qui en avoit fait venir une grande quantité de l'Isle de *Timor*. Il avoit fait des profits très-considerables sur une partie qu'il en avoit déja vendu. Constance vouloit s'accommoder du reste : Mais il le vouloit à bas prix ; le Marchand ne voulût jamais y entendre : Sur quoi n'étant pas d'accord, le Ministre lui chercha noise, & usant de son autorité, le fit arrêter & mettre aux fers.

Dans ce tems-là nous partimes pour BANCOK ; pendant nôtre absence le Facteur François de la Compânie d'Orient, instruit de la vexation faite au Sieur de Rouan, & voulant avoir satisfaction de l'affront qu'il pretendoit avoir été fait à la nation, s'en alla à Louvo planter le Pavillon blanc devant le Palais. Le Roy surpris de cette nouveauté, envoyâ un Mandarin pour en aprendre le sujet. Le Facteur répondit qu'il venoit demander justice de l'injure que la nation avoit reçüë; qu'on avoit mis aux fers un François, sans qu'il fût coupable d'aucun crime : Qu'il demandoit qu'on lui en fit reparation, à défaut dequoi, il suplioit Sa Majesté de lui permettre de sortir du Roïaume avec tout ce qu'il y avoit de François.

Le

Le Roy qui ignoroit la manœuvre de son Ministre, envoïa dire au Facteur, qu'il pouvoit retourner chez lui, & que quand nous serions revenus, Constance & moi, il s'informeroit de cette affaire, & qu'il rendroit bonne justice. Ce Prince, surtout depuis l'Ambassade, aimoit beaucoup les François; il les protegeoit volontiers, & ne les voïoit sortir de son Roïaume qu'avec regret. 1685.

A peine fumes nous à Louvo, que Monsieur Constance fut averti de la démarche du Facteur. Sans perdre un moment de tems, il se rendit au Palais, comptant de détruire d'un seul mot tout ce qui avoit été dit contre lui: Mais il n'en fut pas ainsi; le Roy irrité le maltraita en paroles, & le menaça de le faire châtier, s'il ne se justifioit dans tout le jour.

Constance répondit briévement « que bien loin d'être capable de maltraiter « la nation Françoise, il n'y en avoit « point dans le Roïaume pour qui il eût « tant d'égards; qu'il suplioit Sa Majesté « de s'en raporter à mon témoignage, « qu'étant par ma naissance & par mes « emplois bien au-dessus de ce Facteur; « il y avoit aparence que j'aurois porté «

1685. » mes plaintes à Sa Majesté, si on m'en » avoit donné occasion; mais qu'il esperoit que je viendrois dans un moment rendre témoignage à son innocence, & certifier à Sa Majesté l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la nation Françoise pût s'offenser. »

Mr. Constance, en sortant du Palais, vint me chercher, & m'abordant « Monsieur, me dit-il, il s'agit de me rendre un » service essentiel. Le Facteur de la Compânie de France a porté plainte contre » moi, au sujet de l'emprisonnement du » Sieur de Roüan; vous sçavez aussi bien » que moi, que quoi qu'il soit originairement François, il est huguenot, & » que comme tel ayant été contraint de » sortir de France, il passâ il y a longues années au service des Anglois, & » qu'il n'apartient nullement à la Compânie Françoise, au service de laquelle » il ne fut jamais. Nonobstant cela le » Facteur le protege de tout son pouvoir, » & quoi qu'il n'ignore pas que le Sr. de » Roüan est devenu Anglois, & par sa » sortie de France, & par la religion » qu'il professe; il ne laisse pas de se declarer hautement pour lui, & veut l'agreger au corps de la Nation, à la-

quelle il à si solemnellement renoncé. « 1685.
Vous sentez sans doute l'injustice de ce «
procedé ; j'espere que vous viendrez «
me justifier, auprès du Roy, & que «
vous me servirez dans cette occasion, «
comme je vous servirois si vous étiez «
en pareil cas. »

Mr. Constance étoit encore chez moi, lorsque le Roy m'envoïa chercher. Je me rendis incessamment au Palais, où tout le Conseil attendoit en silence l'évenement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaita la perte du Ministre; la plûpart la regardoient comme inevitable, & ils s'en tenoient d'autant plus assurez, que s'agissant d'un François, ils ne doutoient pas que je ne dusse apuyer les plaintes que le Facteur avoit fait. Ils furent trompez dans leur attente : Je justifiai amplement Mr. Constance. Après avoir loüé son zele pour le servicee de Sa Majesté, je representai que le François qu'on avoit chatié, ne devoit point être regardé comme membre de la nation, puisque le Roy mon Maître l'avoit banni de ses États; que le Facteur avoit sans doute ignoré ce point, sans quoi il ne se seroit pas interessé si vivement pour un hom-

1685. me qui apartenoit aux Anglois, & non à la France; je declarai que je me chargeois de faire entendre raiſon au Facteur; je finis en ajoûtant que je ne pouvois trop remercier Sa Majeſté de la protection qu'elle vouloit bien accorder á la Nation, & je ſupliai ce Prince de la lui continuer, l'aſſurant que le Roy mon Maître lui en marqueroit ſa reconnoiſſance.

Mon témoignage juſtifia Conſtance ſi pleinement, dans l'eſprit du Roy, qu'il fut apaiſé ſur le champ; & ſe tournant de mon côté, il me dit gracieuſement ces mots, *choca di nacna*, c'eſt-à-dire, je ſuis content & ſatisfait. Je courus ſur le champ chez le Miniſtre, pour lui aprendre le detail de tout ce qui s'étoit paſſé; il me ſautâ au col, & m'embraſſant, mille & mille fois, m'aſſura qu'il n'oublieroit jamais le ſervice ſignalé que je venois de lui rendre.

Je lui repreſentai, que pour finir entierement cette affaire, il convenoit de faire mettre en liberté le François qui étoit aux fers, & de lui faire rendre ſa cargaiſon de Bois de Sandal, le priant pour l'avenir, de laiſſer aux François une entiere liberté de commercer dans

tout le Rayaume : Qu'à cette condition 1685.
j'adoucirois facilement le Facteur de la Compânie. Constance promit & executa tout ce que je lui demandois, & cette affaire finit, sans qu'il lui en arriva d'autre mal.

Il sembloit qu'après un service si important, je devois trouver dans Monsieur Consttance un ami à l'epreuve de tout. Ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal qu'il voulut me faire dans la suite.

Constance étoit naturellement fort jaloux, & très-méfiant; il avoit d'abord vû avec quelque peine, les bontez du Roy à mon égard, & il auroit bien souhaité que ce Prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler & de dire ce que je voulois; cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé : Mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, je n'avois eu qu'à parler, il commençâ à me craindre tout de bon, & considerant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre, qu'il m'avoit été aisé de le proteger; il songea serieusement à traverser un commencement de faveur,

1685. qu'il croyoit déja trop avancé, mais qu'il resolut d'interrompre à quelque prix que ce fût.

Tandis qu'il déliberoit sur les moïens, il eut lieu de se confirmer dans sa resolution, par une nouvelle grace dont il plut au Roy de m'honorer. Ce Prince lui dit de me faire sçavoir qu'il m'avoit nommé à la dignité *d'Opra sac di son Craam*, ce qui revient à peu près à la dignité de Maréchal de France. Ce nom barbare veut dire une Divinité qui a toutes les lumieres, & toute l'experience pour la Guerre ; en même tems il lui marqua le jour de ma reception, & lui ordonna de faire ensorte que tout fût prêt. En voici la cerémonie.

Les Mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusques dans l'enceinte du Palais. Quand nous fûmes à cent pas de la Fenêtre, où le Roy étoit, je me prosternai à terre, & tous les grands Mandarins en firent de même. Nous marchâmes apuyez sur les coudes & sur les genoux, environ une cinquantaine de pas ; deux Maitres de Cerémonie marchoient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions

partis, nous fimes tous ensemble, une 1685.
seconde reverence qui se fait en se relevant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes par-dessus la tête. Tout ceci se passe dans un grand silence. Enfin nous nous prosternâmes une troisiéme fois quand nous fumes arrivez sous la Fenêtre du Roy. Ce Prince alors m'envoïa le *Bethel* en prononçant deux mots qui signifient, *je vous reçois à mon service.*

Le Bethel que le Roy donne dans cette occasion est une grace des plus singulieres qu'il puisse faire à un Sujet. Ce Bethel est une espece de fruit à peu près semblable au Gland : La peau en est verte, elle est remplie de petits nerfs, & d'une eau insipide, on coupe ce Gland en quatre parties, & après l'avoir mêlé avec de la Chaux faite *de Coquillages calcinez*, on l'envelope d'une feüille qui ressemble à celle du Lierre. Les Siamois mâchent le Bethel avec plaisir, & trouvent qu'il est utile à la santé.

La cerémonie de ma reception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toujours sur nos coudes & sur nos genoux; mais à reculon, & en fai-

1685. ſant les trois reverences, le Roy ſe tenant toûjours à ſa Fenêtre, & nous reconduiſant des yeux juſques au lieu d'où nous étions partis.

Lorſque nous y fumes arrivé, un Maître de Cerémonie me donna la *Bouſſette*, avec ſon Fourreau, & une Boëte peinte de rouge, pour fermer le tout. Cette Bouſſette eſt une façon de petit Coffre d'or & d'argent fort mince, cizellé fort proprement, & ſur lequel ſont repreſentées pluſieurs figures de Dragons. Il y a dans ce Coffre deux petites Taſſes d'or fort minces auſſi, l'une pour le Bethel, & l'autre qui ſert à mettre les Feüilles dont on l'envelope. Il y a encore un Etui d'or pour fermer la Chaux, une eſpece de petite Cuilliere de même metail, pour apliquer la Chaux ſur le Bethel, & un petit Couteau à manche d'or pour couper le Gland.

Quand tout fut fait, les Mandarins, qui m'accompagnoient, me firent un compliment fort court ſelon l'uſage, & une inclination de tête tenans les mains jointes devant la poitrine, & me réconduiſirent enſuite chez moi. Après la cerémonie, le Roy voulant ajoûter grace ſur grace, m'envoïa deux piecés d'E-

toffes des Indes à Fleurs d'or, j'en eus 1685.
amplement dequoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernieres marques de la bonté du Roy à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de Mr. Constance, il ne balança plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décrediter auprès du Roy, il résolut d'abord de m'empoisoner; j'en fus averti par un de mes amis, ce qui me determinâ à manger à mon particulier.

Cette démarche qui devoit le faire douter que j'avois au moins quelque connoissance de ses desseins, ne lui fit pas changer de resolution. Un jour que j'avois la fiévre, ignorant mon indisposition, il m'envoya du Lait caillé, qu'il sçavoit que j'aimois beaucoup. Quand je me serois bien porté, je n'aurois eû garde d'y toucher. Ayant eû l'imprudence de le laisser à mes Esclaves, il y en eut quatre qui en mangérent, & qui moururent presque sur le champ. Je parlai de cette avanture à Mr. l'Evêque de Metellopolis, qui me dit, qu'il n'y sçavoit point de remede: Mais qu'il fal-

1686. loit mettre ma confiance en Dieu & cependant être toûjours ſur mes gardes.

Cette premiere tentative ne lui ayant pas reüſſi, il ſongeâ à m'eloigner au moins de la Cour. Les circonſtances où le Royaume ſe trouva pour lors, lui en fournirent bien-tôt l'occaſion; mais comme outre mon éloignement il vouloit abſolument me perdre, ſon eſprit fecond en expedients lui fit imaginer tant d'autres moyens de ſe défaire de moy, qu'il ne douta pas que je ne dûs enfin ſuccomber. Voici l'occaſion qui les fit naître, & comment il en tira parti.

Un des Princes des MACASSARS fuïant l'oppreſſion des Hollandois, & ſuivi d'environ trois cens des ſiens qui l'avoient accompagnez dans ſa fuite, s'étoit retiré depuis quelque tems en ça, dans le Royaume de Siam. À ſon arrivée il s'étoit adreſſé au Roy, qui touché du malheur, où il voyoit ce Prince, le reçût avec bonté & lui aſſignâ un *Carsp*, ſelon l'uſage du Royaume, c'eſt-à dire, une certaine portion de Terre, où il pût ſe retirer avec les ſiens.

Ce Macaſſar remuant & ambitieux ne pût pas ſe tenir long-tems en repos; il conjurâ avec les Princes de *Camboye*,

de *Malaga*, & le Prince de *Chiampa*. 1686.
Leur projet étoit de faire mourir le Roy, & de s'emparer du Royaume qu'ils avoient déja partagé entr'eux : Et comme ils étoient tous Mahometans, ils étoient convenus de faire perir tous les Chrêtiens Portuguais & Japonnois, ſans qu'il en echapâ un ſeul. Mr. Conſtance informé de cette conjuration, & du jour qu'elle devoit éclater, après en avoir conferé avec le Roy, fit donner tous les ordres neceſſaires pour la ſureté du Royaume.

Il ne pouvoit gueres ſepréſenter d'occaſion plus favorable pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont j'étois Gouverneur, étoit une place trop importante pour la laiſſer abandonnée dans des conjonctures ſi perilleuſes. J'eus donc ordre de m'y rendre inceſſamment, d'y faire finir au plû-tôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de Soldats Siamois, juſqu'à la concurrence de deux mille Hommes, & de les dreſſer à la maniere de France.

Pour ſurvenir aux fraix que je devois faire en qualité de Général, Conſtance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la ſomme de quinze

1686. mille livres de nôtre monoye : Mais je ne touchai que mille écus, le Ministre s'excusant, pour le reste, sur ce qu'il n'y avoit pas pour lors de l'argent dans l'épargne. Il se contenta de me faire son billet, & de m'assurer que lorsque certains Bâtimens qu'il attendoit tous les jours de la Chine, seroient arrivez, je serois payé des douze mille livres qui restoient.

Le Roy voulant que je fûs obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses Bourreaux pour faire justice, ce qui n'avoit lieu pourtant que jusqu'à la bastonnade, n'y ayant ordinairement dans le Royaume que le Roy seul, ou en certaines occasions, son premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis sans avoir eû le moindre avis de la conjuration, & sans sçavoir à quelle occasion on me renvoïoit dans mon Gouvernement. Constance qui sçavoit à point nommé le jour auquel les rebelles devoient faire leur derniere assemblée, prit si bien ses mesures & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, sans le sçavoir au milieu des conjurez, dont l'en-

trevûë se faisoit sur ma route, & qui me 1686.
laissérent passer, je ne sçai pourquoi, leur projet devant éclater le lendemain, ou le jour d'après pour le plus tard.

En arrivant à Bancok, autre danger où je ne courus pas un moindre risque. Aux premieres nouvelles de la conjuration, Constance avoit envoyé à mon insçù, faire mettre en liberté les Portuguais que le Conseil de Guerre avoit condamné aux Galeres; il avoit ordonné qu'on en forma des Compânies comme auparavant, & que les Officiers exilez fussent rapellez.

Me renvoyer ainsi, sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, pieds & poingts liez, à mes ennemis; je le compris parfaitement, lorsqu'à mon arrivée, je trouvai sous les armes, des gens que j'avois fait enchainer peu auparavant: Mais la malice de Constance ne me portâ aucun préjudice, je me tins dans le commencement sur mes gardes, & je maniai ensuite si adroitement l'esprit des Soldats, & des Officiers, en donnant souvent à manger à ces derniers, & en ne parlant aux premiers qu'obligeanment, que je me rendis maître des uns & des

1686. autres, & que d'ennemis que je les avois laiſſé en partant, j'en fis des amis qui m'aimérent dans la ſuite ſincerement, & de bonne foy.

Mr. Conſtance peu ſatisfait de m'avoir éloigné de la Cour, & deſeſperé de n'avoir encore pû venir à bout de ſes deſſeins, me tendit un nouveau piege, qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immancablement réüſſi, ſi le Seigneur ne m'avoit viſiblement protegé; mais enfin je m'en tirai encore aſſez hûreuſement, au moins par raport à moi, qui n'en reçûs aucun dommage dans ma perſonne; quoi qu'il me cauſa d'ailleurs beaucoup de fatigues, & qu'il donna lieu à répandre bien du ſang, comme on verra par ce que je vais dire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Iſle des Macaſſars qui étoit venu à Siam pour commercer, avoit eû part, & étoit même entré aſſez avant dans la conjuration. La voyant manquée, il s'étoit retiré dans ſon bord, réſolu de retourner chez lui, s'il en avoit occaſion, ou de vendre cherement ſa vie, ſi l'on entreprenoit de le forcer. Mr. Conſtance qui pour avoir moins d'ennemis ſur les bras ſouhaitoit de ſeparer celui-ci du reſte

des conjurez, lui fit offrir un Passeport, 1686.
au moyen duquel, lui & sa troupe qui alloit à cinquante-trois Hommes d'equipage, pourroit sortir paisiblement du Royaume, & se retirer, où il trouveroit bon.

Le Capitaine ravi de cette offre ne balança pas à l'accepter. Alors Mr. Constance voyant qu'il pouvoit en même tems, & diviser les ennemis, & me perdre sans ressource, me depechâ un Courrier avec ordre de la part du Roy, de tendre la Chaîne, & d'empêcher la sortie de ce Bâtiment. Il me déclaroit que le Capitaine, & tout l'Equipage, étoit complice de la conjuration, & m'ordonnoit de n'avoir aucun égard à leur Passeport, qui ne leur avoit été donné que pour les tromper & les affoiblir.

L'Ordre portoit encore, que la Galere étant arrivée à la Chaîne, j'eûs à me transporter dans ce Bâtiment, que j'y fis un Inventaire exact de tout ce que contenoit sa cargaison, après quoi il m'étoit ordonné de me saisir, & du Capitaine, & de tout l'Equipage, & de le retenir prisonnier jusqu'à nouvel Ordre; & par un article à part, il m'étoit

1686. ſurtout défendu très-expreſſément de communiquer à perſonne les Ordres que je recevois ; des raiſons détat demandant un ſecret inviolable ſur ce point. C'eſt ainſi qu'il m'envoyoit à la Boucherie, me preſcrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour perir infailliblement.

J'attendis fort long-tems l'arrivée de cette Galere qui ne paroiſſoit point, je m'amuſois en attendant à dreſſer les Troupes que j'avois eu ordre de lever. Cette commiſſion ne m'avoit pas donné beaucoup de peine ; ces ſortes de levées ſe font à Siam, en très-peu de tems, & avec beaucoup de facilité. Le Roy étant Maître abſolu de tous ſes Sujets, les Gouverneurs prenent au nom du Prince ; qui bon leur ſemble, & le Peuple qui eſt fort docile, marche & obéit ſans murmure.

Je diviſai mes nouveaux Soldats en Compânies de cinquante Hommes, je mis à la tête de chaque Compânie un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, deux Sergens, quatre Caporaux & quatre Anſpeçades. Je m'apliquai avec tant de ſoin à les dreſſer, qu'à l'aide de quelques Soldats Portuguais qui entendoient

le Siamois, & d'un François que je fis 1686.
Sergent, ils furent en moins de six jours en état de monter & de décendre des Gardes, de poser des Sentinelles & de les relever, comme on fait en France.

Je l'ai déja dit, la docilité de ce Peuple est admirable, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Ces deux mille hommes firent dans la suite l'exercice, & furent aussi bien disciplinez que les Soldats aux Gardes pourroient l'être.

J'attendois toûjours les MACASSARS. Comme je n'avois point de prison, où je pûs les retenir, j'en fis construire une joignant la Courtine sur le devant du nouveau Fort. Elle étoit formée avec de gros pieux, je l'avois fortifiée de telle sorte, qu'avec une garde assez peu nombreuse, il auroit été aisé d'y retenir sûrement une cinquantaine de Prisonniers.

La Galere parut enfin vingt jours après que j'eus reçû l'ordre de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems, la Chaîne eût cessé d'être tenduë, nuit & jour, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquiter sûrement de ma commission, je m'étois écarté quelque peu des instructions de Mr. Constance: Car, comme il ne me paroissoit

1686. ni sur ni convenable à ma dignité d'aller à Bord, tandis que les Macassars en seroient les maîtres, je résolus de les engager à prendre terre, & de commencer par les arrêter, après quoi j'irois à Bord travailler selon mes ordres à l'Inventaire que le Ministre vouloit qu'on dressa. Dans cette vûë, du plus loin que je les vis paroître, je postai en differens endroits quelques Soldats prêts à les investir, quand je leur en ferois donner l'Ordre.

La Galere étant arrivée à la Chaîne, & ayant trouvé le passage fermé, le Capitaine vint à terre avec sept Hommes de sa suite, & demandâ à me parler. Il fut conduit dans le vieux Fort, où je l'attendois. Je le reçûs dans un grand Pavillon carré que j'avois fait construire avec des Cannes, dans un des Bastions du Fort, & dont le côté qui faisoit face à la gorge du Bastion, n'étoit fermé que par un grand rideau.

A mesure qu'ils entrérent, je leur fis civilité, & les ayant fait asseoir au tour d'une Table, où je mangeois ordinairement avec les Officiers; je demandai au Capitaine d'où il venoit, & ou il alloit. Il me répondit qu'il venoit de Siam, &

qu'il retournoit à l'Isle des Macassars. 1686.
En même tems il me presenta son Passeport. Après avoir fait semblant de l'examiner, je lui dis qu'il étoit fort bon : Mais j'ajoûtai « qu'étant étranger, & nouvellement au service du Roy, « je devois être plus attentif qu'un autre « à ne manquer en rien de ce qui m'é- « toit ordonné; qu'en consequence de « la revolte dont il avoit sans doute en- « tendu parler, j'avois reçû des ordres « très-rigoureux pour empêcher qu'au- « cun Siamois ne sortit du Royaume. Le « Capitaine me répondit qu'il n'avoit « avec lui que des Macassars, je lui re- « pliquai que je ne doutois nullement « de ce qu'il me disoit; mais qu'étant « environné de Siamois, qui observoient « toutes mes actions, je le priois, afin « que la Cour n'eût rien à me repro- « cher, de mettre tout son monde à ter- « re, & qu'après qu'ils auroient été re- « connus pour Maçassars, ils n'auroient « qu'à se rembarquer, qu'on détendroit « la Chaîne, & qu'il leur seroit libre de « passer, & de se retirer où ils jugeroient « à propos. »

Ce Capitaine, sans hesiter, répondit, « je le veux bien; mais ils décendront «

1686. » armez. Alors le regardant en riant, » est-ce que nous sommes en guerre, » lui dis-je ? Non, me répondit-il : Mais » le *Crit* que j'ai à mon côté, & qui est » l'arme que nous portons est tellement » une marque d'honneur parmi nous, » que nous ne sçaurions le quitter sans » infamie. » Cette raison me paroissant sans replique, je m'y rendis ne comptant pas qu'une arme qui me paroissoit si méprisable, fût aussi dangereuse que je l'éprouvai bien-tôt après.

Ce Crit est une espece de Poignard, d'environ un pied de long, & large d'un pouce & demi par le bas, il est fait en onde, la pointe en langue de Serpent, d'un bon Acier bien trempé, il coupe comme un Rasoir, & des deux côtez, ils le ferment dans une Guaine de Bois, & ne le quittent jamais.

Le Capitaine détacha deux de ses Hommes pour aller chercher ce qui restoit de ses gens. Je lui fis servir du Thé, pour l'amuser en attendant qu'on vint m'avertir quand tout le monde seroit à terre, auquel tems je comptois d'envoyer mes ordres pour les arrêter. Comme ils tardoient trop à mon gré, je me levai, & ayant pretexté quelqu'ordre

que j'avois à donner, je priai un Mandarin qui étoit present de tenir ma place, ajoûtant que j'allois revenir dans l'instant. 1686.

Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de sçavoir à quoi je destinois les Troupes que j'avois postées de côté & d'áutre. En sortant du Pavillon, je trouvai un vieux Officier Portugais, brave homme, que j'avois fait Major, & qui étoit là en attendant mes ordres. « Monsieur, lui dis-je, allez avertir tels & tels de se « tenir prêts, & dès que les Macassars, « auront passé un tel endroit que je lui « designai, vous commencerez par les « investir, vous les desarmerez, & en- « suite vous les arrêterez jusques à ce « que je vous envoye dire ce qu'il y aurâ « à faire. »

Le Portuguais effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, « Monsieur, me dit-il, je vous demande pardon, mais ce que « vous proposez n'est pas faisable, vous « ne connoissez pas cette nation comme « moi, je suis enfant des Indes, croyez « moi, ces sortes d'Hommes sont imprenables, & il faut les tuer pour s'en « rendre maître; je vous dis bien plus; «

1686. » c'eſt que ſi vous faites mine de vouloir
» arrêter ce Capitaine qui eſt dans le
» Pavillon, lui & ce peu d'Hommes
» qui l'accompagnent, nous tueront
» tous, ſans qu'il en échape un ſeul. «

Je ne fis pas tout le cas que je devois de l'avis que ce Portuguais me donnoit, & perſiſtant dans mon projet, dont l'execution me paroiſſoit aſſez facile, « allez, lui repartis-je, portez mes ordres » tels que vous les avez reçûs, je ſuis » perſuadé qu'avant que de ſe faire tuer, » ils y penſeront plus d'une fois. » Le Major s'en alla fort triſte, & me continuant ſes bons avis, me dit en partant: « Mon Dieu, Monſieur, prenez bien » garde à ce que vous faites, ils vous » tueront infailliblement, croyes ce que » j'ai l'honneur de vous dire, c'eſt pour » vôtre bien.

Le zele de cet Officier me fit entrer en conſideration. Pour ne rien hazarder, je fis monter vingt Soldats Siamois dans la gorge du Baſtion, dix deſquels étoient armez de Lances, & dix autres de Fuſils; je fis tirer le rideau du Pavillon, & m'étant avancé vers l'entrée, j'ordonnai à un Mandarin, d'aller de ma part dire au Capitaine que j'étois

bien mortifié de l'ordre que j'avois de l'arrêter : mais qu'il recevroit de moi toute ſorte de bons traittemens. 1686.

Ce pauvre Mandarin qui me ſervoit d'Interprête obéït; au premier mot qu'il prononça, ces ſix Macaſſards ayant jetté leur Bonnet à terre, mirent le Crit à la main, & s'elançans comme des démons, tuerent dans un inſtant, & l'Interpréte & ſix autres Mandarins, qui étoient dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retiray vers mes Soldats qui étoient armez, je ſautai ſur la Lance d'un d'entre eux, & je criai aux autres de tirer.

Un de ces ſix enragez vint ſur moi, le Crit à la main; je lui plongeai ma Lance dans l'eſtomac; le Macaſſar, comme s'il eût été inſenſible, venoit toûjours en avant à travers le fer que je lui tenois enfoncé dans le corps, & faiſoit des efforts incroyables afin de parvenir juſques à moi pour me percer. Il l'auroit fait immancablement, ſi la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne lui en eût ôté le moyen. Tout ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer, en lui tenant toûjours la Lance dans l'eſtomac, ſans oſer jamais redoubler le coup, enfin je fus ſecouru par d'autres

1686. lanciers qui achevérent de le tuer.

Des six Macassars il y en eut quatre de tuez dans le Pavillon, les deux autres quoique blessez griévement se sauvérent en sautant du Bastion en bas. La hardiesse, ou plûtôt la rage de ces six Hommes, m'ayant fait connoître que le Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette facheuse situation je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible. Dans cette pensée j'envoyai & j'allai moi-même de tout côté pour faire assembler les Troupes.

Cependant les Macassars descendûs à terre, marchoient vers le fort : J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois que Mr. Constance avoit mis à la tête de quarante Portuguais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus de leur part, de tirer dessus, ajoutant que j'allois être à lui dans un moment, pour le soûtenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de troupes. Sur la défence que l'Anglois leur fit de passer outre,

outre, ils s'arrêtérent tout court. Pendant ce tems-là je faisois avancer mes Soldats dans le meilleur ordre que je pouvois, ils étoient armez de Fusils, & de Lances; mais il y avoit peu à compter sur eux, c'étoient tous de nouvelles Troupes, & nullement aguerries. 1686.

Nous nous arrêtûmes à cinquante pas des Macassars. Il y eut des pourparlers de part & d'autre, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galere. Je compris que s'ils prenoient le parti de se rembarquer, il me seroit aisé de les faire tous tuer à coups de Fusil : Car ils n'en avoient point pour se défendre, & ne portent jamais d'armes à feu. Ils me firent répondre qu'ils vouloient bien retourner à Bord : Mais qu'il faloit auparavant qu'on leur rendit leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Le Capitaine Anglois ennuyé de toutes ces longueurs, m'envoya dire, que, puisqu'ils ne vouloient pas entendre raison, il alloit dans le moment faire attacher tous ces gueux là qui faisoient si fort les entendus, & sans attendre ma réponse, il marchâ à eux avec beaucoup d'imprudence.

1686. Il ne ſe fut pas plûtôt remué que les quarante-ſept Macaſſars, qui juſques alors s'étoient tenus accroupis, à leur maniere, ſe leverent tout à coup, & ayant entouré leur bras gauche d'une eſpece d'Echarpe dont ils ont accoûtumé de ſe ceindre, ils en formérent comme une *Targue*, enſuite ſe couvrans le corps de leur bras ainſi entortillé, ils fondirent ſur les Portuguais le Crit à la main, & donnérent tête baiſſée, avec tant de vigueur, qu'ils les enfoncérent & les mirent en piéce, preſqu'avant que nous nous fuſſions aperçûs qu'ils les avoient attaquez. De là ſans prendre haleine, ils pouſſérent vers les Troupes que je commandois. Quoique j'eus plus de mille Soldats armés de Lances, & de Fuſils, l'épouvante les prit à tel point que tout ſe culbuta. Les Macaſſars leur paſſerent ſur le ventre, & tuans à droit & à gauche tout ce qu'ils pouvoient joindre, ce ne fut plus qu'un carnage horrible.

Dans une déroute ſi generale, ils nous eurent bien-tôt pouſſez juſques au pied de la Muraille du nouveau Fort. Six d'entre eux plus acharnez que les autres, pourſuivirent les fuïards, entre-

sent dans la fausse Braïe qui donne sur la Riviere auprès du Mur du petit Fort, carré, ils passérent de l'autre côté du Fort, & ils firent dans tous ces endroits un carnage épouvantable, tuans sans distinction d'âge & de sexe, Femmes, Enfans; & tout ce qui se presentoit à eux. 1686.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laissai fuir, & comme je n'avois qu'une Lance pour toute arme, je gagnai le bord du Fossé, resolu de sauter dedans si j'étois poursuivi. Ma pensée étoit que ce Fossé étant plein de vase, ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois meilleur parti.

Ils passérent à dix pas sans m'appercevoir, ils étoient trop occupez à tuer: Pas un de ces malhûreux Siamois qui songeâ à faire face pour se défendre, tant ils étoient effrayez: Enfin ne voyant aucun moyen de les ralier, je gagnai la Porte du nouveau Fort qui n'étoit fermée que d'une Barriere, & je montai sur un Bastion d'où je fis tirer quelques coups de Fusils sur les Ennemis qui se trouvans maîtres du Champ de Bataille,

1686 & n'ayant plus perſonne à tuer, ſe retirérent ſur le bord de la Riviere. Après avoir conferé quelque tems entr'eux, n'écoutans plus que leur deſeſpoir, & reſolus de ſe mettre dans la neceſſité de combattre, ils regagnérent leur Galere, y mirent le feu, & après s'être armez de Targues & de Lances, ils décendirent de nouveau à terre, dans le deſſein de faire main baſſe ſur tout ce qui ſe preſenteroit.

Ils commencérent par brûler toutes les Maiſons des Soldats, qui ſelon l'uſage du Païs, n'étoient que de Cannes, & remontans ſur le bord de la Riviere, ils attaquérent & tuérent indiſtinctement tout ce qu'ils trouvoient ſur leur paſſage. Tant de meurtres répandirent tellement l'alarme dans les environs, que la Riviere fut bien-tôt couverte de gens à la nage, Hommes & Femmes qui portoient leurs Enfans ſur le dos.

Touché de ce ſpectacle, & indigné de ne voir plus que des morts dans l'endroit où l'on avoit combattû, je ramaſſai une vingtaine de Soldats armez de Fuſils, & je m'embarquai avec eux ſur un Balon, pour ſuivre ces deſeſperez. Je les joignis à une lieuë du Fort. Je

leur fis tirer deſſus, & je les obligeai 1686.
à s'éloigner du Rivage. Ils s'avancérent dans les terres, d'où ils entrérent dans des bois qui étoient à côté. N'ayant pas aſſez de monde pour les pourſuivre, & la partie n'étant pas égale, je n'oſai pas entreprendre de les forcer, ainſi je pris le parti de m'en retourner au Fort.

A peine fus-je arrivé, qu'on vint m'avertir que les ſix Macaſſars qui avoient paſſé de l'autre côté de la fauſſe Braïe, s'étoient ſaiſis d'un Couvent de *Talapoins*, qu'ils en avoient tué tous les Moines, & avec eux un Mandarin d'importance, dans le corps duquel, l'un d'eux avoit laiſſé ſon Crit qu'on me preſenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes Soldats armez de Lances : Car ils ne ſçavoient pas encore manier l'Arme à feu, je trouvai en arrivant que les Siamois, ne pouvant plus ſe défendre, avoient été obligez à mettre le feu au Couvent.

On me dit que les Macaſſars s'étoient jettez à deux pas de là, dans un Champ plein de grandes Herbes fort épaiſſes, & preſque de la hauteur de trois pieds, dans leſquelles ils ſe tenoient acroupis. J'y conduiſis ma troupe, j'en formai

1686. deux rangs bien ſerrez, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lançiers ne marchoient d'abord que pas à pas & à tâtons; mais peu à peu ma preſence les raſſura.

Le premier Macaſſar que nous trouvâmes ſe dreſſa ſur ſes pieds, comme un furieux, & élevant ſon Crit alloit ſe jetter ſur mes gens; je le previns, & je lui caſſai la tête d'un coup de Fuſil. Quatre autres furent tuez ſucceſſivement par nos Siamois, qui ne s'ébranlérent point dans cette occaſion, ſe ſoûtenans les uns les autres, & donnans à grand coup de Lance ſur ces malhûreux qui combattans toûjours à leur ordinaire, aimoient mieux trouver la mort en avançant, que de reculer un ſeul pas.

Comme je ſongeois à men retourner, je fus averti qu'il reſtoit encore un ſixiéme Macaſſar. C'étoit un jeune garçon, celui là même qui ayant tué le Mandarin, lui avoit laiſſé ſon Crit dans le Corps. Nous retournâmes dans les Herbes pour chercher ce dernier. J'ordonnai à mes Soldats de ne le point tuer, j'étois bien aiſe de le prendre vif, puiſqu'il étoit deſarmé; mais ils étoient ſi animez, & ils firent ſi peu d'attention à ce que je leur

dis, qu'ils le percérent de mille coups. 1686.

Étant de retour au fort, j'aſſemblai tous les Mandarins, pour conferer avec eux ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Il fut reſolu qu'on ramaſſeroit tout ce qui nous reſtoit de Troupes, & que nous pourſuivrions les Ennemis, dès que nous aurions des nouvelles de l'endroit où ils s'étoient retirez. Je voulus enſuite ſçavoir le nombre des morts, je trouvai que j'avois perdu, dans cette malhûreuſe journée, trois cens ſoixante ſix Hommes. Les Macaſſars n'en perdirent que dix-ſept, ſçavoir, ſix dans le petit Fort, ſix au Couvent des Talapoins, & cinq ſur le Champ de Bataille.

Comme je voulus entrer dans le Pavillon, pour me repoſer un moment; car j'en avois grand beſoin après les fatigues que j'avois eû à eſſuyer, je fus frappé d'un ſpectacle d'autant plus triſte, que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macaſſars, & des Siamois, qu'on n'avoit pas eû le tems d'enlever, je trouvai étendu ſur le bord de mon Lit, un jeune Officier nommé BEAUREGARD, fils d'un Commiſſaire du Roy à Breſt; il étoit demeuré à Siam, & je l'avois fait Major de toutes les

1686. répondit qu'il ne pouvoit me ſatisfaire, qu'auparavant je ne l'eûs fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échapâ. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moy, de le delier. Celui-ci poſa ſa Halebarde contre un petit Arbre, aſſez près du bleſſé, & le jugeant hors d'état de rien entreprendre il la laiſſa, après l'avoir détaché, dans l'endroit où il l'avoit miſe d'abord.

À peine le Macaſſar fut en liberté, qu'il commença à alonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'aperçûs qu'en répondant aux queſtions que je lui faiſois, il ſe tournoit, & tachant de gagner terrain, s'aprochoit inſenſiblement de la Halebarde pour s'en ſaiſir. Je connus ſon deſſein, & m'adreſſant au Sergent, « tiens » toi près de ta Halebarde, lui dis-je, » voyons juſqu'où cet enragé pouſſera » l'audace. » Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de ſe jetter deſſus pour la ſaiſir en effet; mais ayant plus de courage que de force, il ſe laiſſa tomber preſque mort ſur le viſage, alors voyant qu'il n'y avoit rien à eſperer de lui, je le fis achever ſur le champ.

J'étois ſi frappé de tout ce que j'avois

vû faire à ces Hommes, qui me paroiſ- 1686.
ſoient ſi differens de tous les autres, que je ſouhaitai d'aprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de ferocité. Des Portuguais qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, & que je queſtionai ſur ce point, me dirent que ces Peuples étoient Habitans de l'Iſle de *Calebos*, ou *Macaſſar*, qu'ils étoient Mahometans ſchiſmatiques, & très-ſuperſtitieux: Que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caracteres magiques, qu'ils leur attachoient eux-mêmes au bras, en les aſſurant que tant qu'ils les porteroient ſur eux, ils ſeroient invulnerables.

Qu'un point particulier de leur créance ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrepides. Ce point conſiſte à être fortement perſuadez, que tous ceux qu'ils pourront tuer ſur la terre, hors les Mahometans, ſeront tout autant d'Eſclaves qui les ſerviront dans l'autre monde. Enfin ils ajoûtérent qu'on leur imprimoit ſi fortement dès l'enfance ce qu'on apelle le point d'honneur, qui ſe reduit parmi eux à ne ſe rendre jamais, qu'il étoit encore hors d'exemple qu'un ſeul y eût contrevenu.

1686. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier ; dix Macaſſars le Crit à la main, attaqueroient cent mille Hommes. Il n'y à pas lieu d'en être ſurpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ſont des Hommes bien dangereux. Ces inſulaires ſont d'une taille mediocre, bazanez, agiles & très-vigoureux. Leur habillement conſiſte en une Culotte fort étroite, & comme à l'Angloiſe, une Chemiſette de Cotton blanche ou griſe, un Bonnet d'Etoffe bordé d'une bande de Toile large d'environ trois doigts, ils vont les jambes nuës, les pieds dans des *Babouches*, & ſe ceignent les reins d'une Echarpe, dans laquelle ils paſſent leur Arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois à faire, & qui me tuérent miſerablement tant de monde.

Beauregard à qui j'avois remis les entrailles, & que je continuois de panſer, ſe trouvant un peu mieux, & commençant à parler, je voulus ſçavoir de lui comment il avoit reçû ſa bleſſure, puiſque, tandis que nous étions dans le Fort à batailler avec les ſix premiers Macaſſars, il étoit dehors.

Il me dit qu'ayant vû tomber du Baſtion deux Hommes la tête la premiere, & ayant pris l'un d'eux pour le Capitaine, il y étoit accouru, pour empêcher les Siamois de le tuer : Que le Macaſſar s'en étant aperçû & contre-faiſant le mort, l'avoit laiſſé approcher juſqu'à ce qu'étant à portée, il lui avoit alongé un coup de Crit qui lui avoit fait la bleſſure que j'avois vû : Que dans cette ſituation, ne ſçachant où aller, & portant ſes entrailles dans les mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant perſonne pour le ſecourir, il étoit tombé de foibleſſe ſur mon Lit, à peu près dans la ſituation où je le trouvai. 1686.

Je rendis compte à Mr. Conſtance de cette malhûreuſe avanture. Quoique ſa manœuvre ne m'eût que trop manifeſté ſa mauvaiſe volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du reſſentiment ; je lui écrivis donc, comme ſi je ne m'étois douté de rien ; & en lui faiſant un détail bien circonſtancié de tout ce qui m'étoit arrivé, je lui donnai avis de prendre garde au reſte des Macaſſars qui étoient retranchez dans leur Camp, & de profiter de mon malheur. Ayant reçû ma relation,

1686. il fit entendre au Roy tout ce qu'il voulut, & comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'acusant d'imprudence, & d'avoir été par mon peu de conduite la cause de tout ce massacre; il finissoit en me donnant ordre, non plus d'arrêter les Macassars, comme la premiere fois, mais d'en faire mourir tout autant que je pourrois.

Je n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de nôtre déroute, ayant encore assemblé tout les Mandarins, je leur avois distribué des Troupes avec ordre de se tenir sur les avenuës, pour empêcher que les ennemis qui avoient gagné les bois ne revinssent sur le bord de la Riviere y jetter de nouveau l'épouvante : Car c'est ce qu'il y a de plus habité dans le Païs; & l'endroit où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Quinze jours après j'apris qu'ils avoient parû à deux lieuës de Bancok : J'y courus avec quatre-vingts Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Païs étant encore innondé. J'arrivai fort à propos, pour rassurer les Peuples, j'y trouvai plus de quinze cens personnes qui fuyoient

comme des Moutons, devant vingt-quatre, ou vingt-cinq Macaſſars qui étoient encore atroupez. 1686.

À mon arrivée ces furieux abandonnérent quelques Balons dont ils s'étoient ſaiſis, & ſe jettérent à la nage. Je leur fis tirer deſſus; mais ils furent bien-tôt hors de la portée du Fuſil, & ſe retirérent dans les bois. Je raſſemblai tout ce Peuple effrayé, je lui reprochai ſa lacheté, & la honte qu'il y avoit à fuïr devant un ſi petit nombre d'ennemis; animez par mes diſcours, ils ſe raliérent, & les pourſuivirent juſques à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impoſſible de les forcer, je retournai à Bancok.

Je trouvai en arrivant deux de ces malhûreux, qui ayant été bleſſez n'avoient pû ſuivre les autres, & avoient été pris par nos Siamois. Un Miſſionaire que j'avois auprès de moi, apellé Mr. Manuël, les ayant regardez comme un objet digne de ſon zele, fit tant, & leur parla avec tant de force, qu'ils ſe convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçû le Bâtême.

Quelques jours après on m'en amenâ un troiſiéme, le Miſſionaire le prêcha beaucoup; mais inutilement, ce miſe-

1686. rable demanda si en se faisant Chrêtien, on lui sauveroit la vie, on lui dit que non. *Puisque je dois mourir*, dit-il, *qu'importe de demeurer avec Dieu, ou avec le Diable.* Là dessus il eut le cou coupé. Un Siamois qui vit que je faisois emporter la tête pour l'exposer au bout d'une Lance, me pria de n'en rien faire, en m'assurant que quelqu'un ne manqueroit pas de l'enlever dans la nuit, pour s'en servir à des sortileges ausquels la nation est fort portée. Je me pris à rire de ce qu'il disoit, & me môquant de la superstition Siamoise, j'ordonnai que la tête seroit mise en un lieu où elle pût être vûë, & donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours quelques Païsans tous effrayez vinrent m'avertir, que les ennemis avoient paru sur le rivage, qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques Herbes, & une quantité assez considerable de Fruits.

J'y allai avec environ cent Soldats armez de Lances & de Fusils, j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu. On me fit remarquer l'endroit où les Macassars avoient mangé & couché.

Laſſé de me voir mener pendant ſi 1686.
long-tems par une poignée d'ennemis, je reſolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille Hommes que j'avois en deux corps que je poſtai à droit & à gauche, & je me mis avec mes cent Hommes aux trouſſes de ces bêtes feroces. Je ſuivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouvers à travers les Herbes. Comme ils mouroient preſque de faim, ne ſe nourriſſans depuis un mois que d'Herbes ſauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, ſurtout n'ayant avec moy que des Hommes frais, & dont je pouvois tirer quelque parti. Dans cette penſée, je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demi lieuë, nous aperçûmes les ennemis, & nous nous mimes en devoir de les joindre.

Je les ſerrois de fort près. Pour m'éviter ils ſe jettérent dans un bois qui étoit ſur la gauche, d'où ils tombérent ſur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les aperçûrent firent une décharge de Mouſqueterie hors de la portée, & ſe ſauvérent à toute jambe. Cette fuite ne me fit pas prendre le change, je joignis encore les ennemis, & je mis

1686. mes Soldats en bataille. Comme nous avions de l'eau jusques à demi jambe, les Macassars ne pouvans venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnérent une petite hauteur entourée d'un Fossé, où il y avoit de l'eau jusques au col.

Je les investis, & m'aprochant d'eux jusques à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprête de se rendre, les assurant que s'ils se fioient à moy, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roy de Siam. Ils se tinrent si offensez de cette proposition, qu'ils nous jetterent leur Lance contre, en témoignage de leur indignation, & se jettant un moment après eux mêmes dans l'eau le Crit aux dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois encouragez, & par mes discours & par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces desesperez, qu'il n'en échapa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept, tout le reste étoit mort dans les bois, ou de misere, ou des blessures qu'ils avoient reçû. J'en fis dépoüiller quelques uns, je les trouvay tous secs comme des *momies*, n'aïant que la peau colée sur les os, ils avoient tous sur le bras gauche de ces caracte-

ſes dont nous avons parlé, & avec leſ- 1686.
quels ils ſe regardent comme invincibles ſur la parole de leurs Prêtres, qui pour quelque interêt de peu de valeur, les ſeduiſent miſerablement tous les jours.

Telle fut la fin de cette malhûreuſe avanture, qui pendant un mois me cauſa des fatigues incroyables, qui faillit à me coûter la vie, qui me fit perir tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu, ſans la jalouſie d'un Miniſtre auſſi méfiant que cruel.

Mais pour faire voir encore mieux combien injuſtes étoient les reproches qu'il me fit, lorſqu'en répondant à ma Lettre, il m'avoit taxé d'imprudence: Je raporterai en peu de mots ce qui ſe paſſa à Siam au ſujet du Prince des Macaſſars, qui après la conſpiration découverte s'étoit retranché dans ſon Camp. Monſieur Conſtance reſolu de l'attaquer, avoit ramaſſé plus de vingt mille Hommes, à la tête deſquels, il avoit mis quarante Europeans, François, Anglois & Hollandois. Avec ces Troupes il entreprit de forcer les retranchemens des ennemis. Ceux-ci firent d'abord ſemblant de fuir: Conſtance y fut trompé, & les croyant en déroute, il commanda

1686. aux Siamois de les pourſuivre. Ses gens les chargérent d'abord & les ſuivirent en aſſez bon ordre; mais peu à peu s'etant débandez, les Macaſſars firent tout à coup *volte face*, & les chargérent à leur tour ſi vigoureuſement, qu'ils tuérent d'abord dix-ſept des Europeans & plus de mille Siamois. Mr. Conſtance lui-même faillit à y perir, & ne ſe ſauva qu'en ſe jettant dans la Riviere, où il ſe ſeroit noyé, ſans le ſecours d'un de ſes Eſclaves.

La quantité de corps morts que la Riviere emportoit, & qui paſſérent devant Bancok, furent les premiers Courriers qui nous annoncérent cette défaite, après laquelle le Miniſtre ne ſe trouva pas peu embarraſſé. Il fit faire pluſieurs propoſitions au Prince des Macaſſars, qui ne voulut jamais rien entendre. Enfin n'y ayant plus d'autre parti à prendre, il ſe reſolut à une ſeconde attaque, à laquelle il ſe prepara pendant deux mois, & dont il ſe tirâ avec plus d'honneur, ayant pris des meſures plus juſtes que la premiere fois. L'experience qu'il avoit fait, lui ayant apris qu'il avoit à faire à des gens dont il ne lui ſeroit pas aiſé de tirer parti, s'il les attaquoit à

force ouverte, il s'avisa d'un stratagéme qui lui réüssit, & auquel il fut redévable de la victoire. 1686.

Comme le Païs étoit innondé, en sorte qu'on étoit obligé de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il fit faire des Claïes de Cannes, où l'on avoit posé fort près l'un de l'autre de gros Clous à trois pointes qui traversoient la Claïe, & s'élevoient par dessus à la hauteur d'un demi pied. Ces machines qui marchoient devant les Troupes furent plongées dans l'eau, ensorte que ne paroissans plus, & les Macassars à leur ordinaire venans tous à la fois à la charge, tête baissée, & sans voir où ils mettoient les pieds, se trouvoient pris pour la plûpart, tellement que ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, on en tua debout à coups de Fusils un nombre très-considerable.

Ceux qui échapérent s'étant retranchez dans des Maisons de Cannes ou de Bois, ausquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brulez, & se laisserent assommer, sans qu'aucun demanda quartier; aussi ne sauva-t-on la vie qu'à deux jeunes Fils du Prince, qui furent amenez à Louvo. On les a vû depuis en France servir dans la Marine, ayant été

1686. amenez dans le Royaume par le Pere Tachard.

Après cette courte digreſſion ſur la maniere dont Mr. Conſtance ſe démêla de l'affaire des Macaſſars, je reviens à mes occupations à BANCOK. N'ayant plus d'ennemis à combatre, je m'ocupois à faire avancer les fortifications, & à dreſſer mes Soldats. Après avoir donné quelque tems à ces emplois, je fus bien aiſe de faire le tour de mon Gouvernement, ſoit pour me faire reconnoître, ſoit pour reconnoître moi-même l'état du Païs.

Pour être reçû avec la diſtinction qui convenoit à ma dignité, je ne manquois pas de me faire annoncer dans tous les endroits par où je devois paſſer. Auſſitôt les Mandarins, & les plus diſtinguez du Lieu me preparoient une reception la mieux ordonnée qu'ils pouvoient. Ils venoient ordinairement à ma rencontre, & après m'avoir logé dans la Maiſon la plus apparente; ils me prêtoient hommage & obéïſſance, comme à celui qui repreſentoit la perſonne du Roy.

Il arrivoit quelque fois que pluſieurs d'entre eux, pour ſe faire valoir auprès de moi, & pour me donner à connoître qu'ils étoient dans quelque conſideration

dans le Village, se declaroient alliez du BALOAN. Les Baloans, sont les Missionnaires Catholiques. Ne comprenant rien à l'alliance, dont ces bonnes gens me parloient, je voulus les faire expliquer. J'apris par ce qu'ils me dirent que quelques uns de nos Missionaires Europeans qui se donnoient pour être puissans à la Cour, & qui abusoient de la credulité des Siamois, gens simples & avides de la faveur, ne faisoient pas difficulté, lorsqu'ils en étoient priez par ceux qui vouloient avoir leur protection, de contracter certains mariages assez usitez dans le Païs, & qui ont cela de commode, qu'ils ne durent qu'autant qu'ils peuvent faire plaisir. 1686.

Cette découverte à laquelle je ne me serois jamais attendu, me parut avoir quelque chose de si plaisant, que je ne pús m'empêcher d'en rire de fort bon cœur. Lorsque ceux que je sçavois avoir donné dans ce travers venoient me faire la reverence, je ne manquois pas de m'en réjoüir à leurs dépens. La plùpart en témoignoient de la honte, il y en eut même un ou deux, à qui il n'en falut pas d'avantage pour les faire rentrer dans leur devoir; il n'en fut pas de même d'un

1686. Portuguais que je ſçavois avoir été marié de cette ſorte plus d'une fois. Étant venu me ſaluer : *Pere*, lui dis-je, *je vous trouve ici avec bien des alliances*; ma plaiſanterie ne le déconcerta pas, & traitant le tout de bagatelle, il s'en tirâ en plaiſantant lui-même à ſon tour.

Je dois dire pourtant en faveur de la verité que le nombre de ceux-ci n'eſt pas fort conſiderable, & qu'à la reſerve de quelques Prêtres, gens ſans aveu, tous les autres Miſſionaires généralement parlant, ſoûtiennent par de très-grandes vertus la dignité de leur caractere, ſurtout les Jeſuites, dont la conduite n'eſt pas moins irreprochable dans les Indes, qu'en Europe.

Et quant au petit nombre de ceux qui s'écartent de leur devoir, il n'eſt pas ſurprenant que dans des Païs ſi éloignez, livrez à eux-mêmes, & n'étans plus éclairez, par des Superrieurs qui veillent ſur leur conduite, ils perdent peu à peu le goût de la pieté, & ſe laiſſent aller enſuite à l'occaſion qui ne leur manque jamais ; puiſqu'en Europe, nous voyons quelque fois des Prêtres & des Religieux tomber dans les mêmes dereglemens, malgré tous les moyens qu'ils ont de s'en garantir.

En

En continuant ma route, je passai par un Village auprès duquel on me dit qu'il y avoit un Talapoin, que ses vertus rendoient celébre dans tout le Païs. Ses Confreres en faisoient un si grand cas, qu'ils l'avoient fait leur Superieur, en sorte qu'il étoit par raport à sa dignité, en aussi grande consideration parmi les Siamois, qu'un Evêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le visiter. Je trouvai en effet un vieillard respectable par son grand âge, & par un air modeste qui se répandoit sur toute sa personne. 1686.

Pour me faire honneur il mit un Bethel dans la bouche, & après l'avoir mâché assez long-tems, il me le presenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas assez fait à la malpropreté des Siamois, pour accepter la grace qu'il me faisoit. Un des Mandarins qui étoit auprès de moi, me représenta que je ne devois pas refuser un honneur qui n'étoit dû qu'au Roy, & à moi : *Je vous le cede*, lui répondis-je, *avalez vous même la pilule, si elle est de vôtre goût*. Il ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit la bouche, & reçût avec beaucoup de respect des mains du Ta-

1686. lapoin, le Bethel dont je n'avois pas voulu.

Je vis dans ce voyage, une prodigieuse quantité de Singes de differente espece; le Païs en est tout peuplé. Ils se tienent assez volontiers aux environs de la Riviere, & vont ordinairement en troupe. Châque troupe à son chef qui est beaucoup plus gros que les autres. Quand la marée est basse, ils mangent de petits Poissons que l'eau a laissé sur le Rivage. Lorsque deux differentes troupes se rencontrent, ils s'aprochent les uns des autres, jusques à une certaine distance, où ils paroissent faire alte, ensuite les gros *Macous*, ou chefs des deux bandes s'avancent jusques à trois ou quatre pas, se font des mines & des grimaces, comme s'ils s'entreparloient, & ensuite faisants tout à coup volte face, ils vont rejoindre chacun la troupe dont il est chef, & prennent des routes differentes. Au retour de la marée, ils se perchent sur des Arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le Païs soit à sec.

Je prenois souvent plaisir à observer tout leur petit manege, j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au Soleil. Une femelle qui étoit en rut, s'é-

carta de la troupe, & se fit suivre par 1686.
un mâle; le gros macou, qui s'en aperçût un moment après, y courut; il ne pût attraper le mâle qui se sauvâ à toutes jambes; mais il ramena la femelle à qui il donnâ en presence des autres plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

En passant par un Village, où je m'étois reposé un moment, un Mandarin qui en étoit le chef vint tout empressé me presenter un Vers d'environ neuf pouces de long, & gros à proportion : Il étoit tout blanc, & avoit assez la figure d'un de nos Vers à Soye, à cela près qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon Homme comptoit de me presenter un morceau friant, je ne pus m'empêcher de rire de sa simplicité, & me tournant vers un autre Mandarin qui m'accompagnoit, je lui demandai, si ce Vers étoit bon à manger, il est très-excellent, me dit-il; je le lui fis donner, le Mandarin le mangea tout vif avec avidité.

Je remarquai qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la Crême, ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir j'en aurois vo-

1686. lontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vû des Huitres, nous les verroient manger toutes cruës, en auroient du dégoût, les Huitres sont pourtant fort bonnes : L'usage aplanit bien des choses en cette matiere, & on ne doit point disputer des gouts.

La visite de mon Gouvernement étant faite, je repris le chemin de Bancok. Je m'y occupai encore pendant quelque tems à dresser mes Soldats, & à faire avancer les fortifications qui alloient avec assez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours & auquel on ne pouvoit remedier, en étoit en partie cause. Comme les Siamois vont toûjours nuds pieds, il arrivoit très-souvent que mes travailleurs étoient piquez en remuant les terres, par une sorte de petits Serpens de couleur argentée, & de la longueur d'environ un pied.

Leur morsure est si venimeuse, qu'une heure après celui qui en a été piqué, tombe dans des convulsions, & mourroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement secouru. Les Medecins Chinois ont un remede admirable contre ce mal. Ils composent une certaine pierre qu'on aplique sur la

morsure, & qui s'y attache d'abord, 1686.
peu après les convulsions cessent, le malade reprent ses sens, & la pierre tombe d'elle même, dès qu'elle a tiré tout le venin. La même pierre sert toûjours; mais pour lui rendre sa premiere vertu, il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du Lait de Femme.

Malgré mes occupations je commençois à m'ennuyer à Bancok. Les bontez dont le Roy m'avoit honoré à Louvo, m'en avoient rendu le séjour assez suportable; mais depuis que j'en étois parti, je me lassois peu à peu de me voir dans un Païs, où je vivois sans agrément, & où je ne voyois aucun jour à avancer ma fortune. Dans cette situation, je souhaitai de retourner à la Cour. J'en écrivis à Mr. Constance; mais comme il ne vouloit point de moi auprès du Roy, il ne manqua pas de pretextes pour éluder ma demande.

Ce fut à peu près dans ce tems là que je reçûs à Bancok quatre des Jesuites avec qui nous avions fait le voyage de Siam. Le Pere Tachard, ainsi que nous avons dit, étoit retourné en France avec les Ambassadeurs. Constance avoit retenu auprès de lui le Pere le Comte,

1686. les quatre autres, sçavoir; les PP. de Fontenai; Bouvet, Gerbillon, & Visdelou ayant trouvé un embarquemenr partoient pour la Chine.

Je leur fis tout l'acueïl dont j'étois capable : Pendant leur séjour je les entretins souvent de la dureté de Mr. Constance à mon égard, & je leur fis le detail de tout ce qu'il avoit fait pour me perdre. Quand je leur parlai de l'affaire des Macassars, je trouvai qu'ils en sçavoient quelque chose en gros : Mais ils ignoroient, ou du moins n'étoient-ils informez que confusément de l'Ordre qui m'avoit été adressé, & de la maniere dont le Ministre avoit souhaité que je me conduisis.

Par tout ce qu'ils me dirent je compris que je parlois à des personnes à qui Mr. Constance étoit aussi connu, qu'à moi-même; mais quoique par discretion ces Peres ne jugeassent pas à propos de s'expliquer ouvertement, aprés être entrez dans toutes mes peines, & m'avoir consolé le mieux qu'il leur fut possible, ils me conseillerent de repasser en France le plûtôt que je pourrois. Nous passâmes ainsi quelques jours; moi à me plaindre du Ministre, & eux à me consoler; enfin

après bien des témoignages d'amitié, 1686.
très-sinceres de part & d'autre, nous nous embrassâmes les larmes aux yeux, comptans de nous separer pour toute la vie.

Quoique depuis quelque tems je fus déja assez disposé à ménager mon retour en France, les derniers entretiens que j'avois eû avec ces quatre Jesuites, me confirmérent encore plus fortement dans cette pensée. J'avois continuellement dans l'esprit, & la misere d'un Païs, qui ne me paroissoit d'aucune ressource, & les perfidies d'un Ministre à qui j'avois fait tout le bien que j'avois pû, & qui en récompense de mes bons services, non-seulement m'avoit éloigné de la Cour; mais encore avoit voulu m'empoisonner, & avoit attenté sur ma vie en tant de diferentes manieres.

Tandis que j'étois ainsi tout occupé de la pensée de mon retour, j'eus dequoi m'y confirmer, par un nouvel Ordre que je reçûs de la Cour, & qui ne me fit que trop comprendre que la haine de Constance n'étoit pas encore épuisée.

Il étoit arrivé, depuis quelque tems, à la Barre un Bâtiment Anglois, armé de quarante pieces de Canon, & de

1686. quatre-vingt-dix hommes d'Equipage, tous Europeans. Mr. Constance prétendoit que le Capitaine de ce Vaisseau avoit friponé autrefois au Roi de Siam une partie considerable de Marchandises. Sous ce beau pretexte il m'envoya Ordre de me transporter dans le Bâtiment Anglois avec deux Hommes seulement, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Léze-Majesté; ce sont les propres paroles de l'Ordre que j'ai gardé, écrit en François, de la main du P. le Comte.

Je n'eus pas de peine à comprendre, comme j'ai déja dit que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piége, qui m'étoit tendu par la jalousie de Mr. Constance. Je resolus pourtant d'executer cet ordre à la lettre. Comme je me promenois en révant aux moyens d'en venir à bout, Mr. Manuël avec qui je vivois assez familierement, me voyant l'esprit si preocupé, me demanda à quoi je révois si profondément; « tenez, lui » dis-je, lisez cet ordre que je viens de » recevoir. » Ce bon Missionnaire ayant vû dequoi il étoit question, « Mr. Cons- » tance, me dit-il, ni pense pas, & l'e-

xecution de cet ordre eſt impoſſible. » 168.

« C'eſt pourtant ſur les méſures qu'il « y a à prendre pour l'executer, lui ré- « partis-je, que rouloient les médita- « tions dans leſquelles vous m'avez vû « ſi enfoncé : Car je vous l'avoüe, je ſuis « piqué au vif, & je veux pouſſer Mr. « Conſtance à bout, en lui faiſant voir « que des projets qu'il juge impoſſibles « dans le fond, & dont il ne me charge « que parce qu'il compte que j'y perirai « ſont encore au deſſous de moi. » MR. MANUËL ſurpris de ma reſolution, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner. « Vous avez beau faire, lui dis-je, mon parti « eſt pris, & je n'en demordrai pas « quand je devrois y perir. L'exemple « que les Macaſſars nous ont donné, il « y à peu de jours, eſt bon à ſuivre ; il « faut toûjours avancer, & ne reculer « jamais. Raſſurez vous pourtant, j'uſe- « rai de précaution, & j'eſpere de me « tirer encore hûreuſement de ce mau- « vais pas. »

A ces mots l'ayant quitté, je me jettai bruſquement dans mon Balon à quatre-vingts Rameurs. Pour me vanger de Mr. Conſtance, j'embarquai malicieuſement avec moy l'Oncle de ſa Femme, il

1686. étoit métif, assez bon homme; mais nullement guerrier. Je fus bien aise en lui faisant tenir la place d'un des deux Hommes qui devoient me seconder, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre au moins à portée de reconnoître par lui-même, dequoi Mr. Constance étoit capable.

Pendant le trajet qu'il y avoit depuis Bancok jusques à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonnois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire. Il n'étoit pas encore tems de le lui faire sçavoir, je ne répondis à ses questions qu'en badinant. Quand je fus à la Barre, il falû quitter le Balon: Car ces sortes de Bâtimens ne peuvent aller que dans la Riviere. Je pris un Batteau propre pour la Mer; dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, & ayant joint à l'Oncle de Madame Constance, le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes jusques bien avant dans la Rade.

Nous n'étions plus qu'à deux lieuës du Vaisseau Anglois, lorsque mon métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui presentai l'Ordre du Roy, que je lui expliquai en Portuguais. Il en fut si effrayé, que n'étant

plus maître de lui-même : « Que vous 1686.
ai-je donc fait, Monſieur, s'ecria-t-il, «
pour me mener ainſi à la boucherie ? «
Et quel cas, je vous prie, ce Capitaine «
Anglois fera-t-il des ordres du Roy de «
Siam, qu'il ne craint point, & qui «
dans toute cette affaire, ne ſera certai- «
nement pas le plus fort. Monſieur, «
lui repartis-je, quand on eſt au ſervi- «
ce d'un Roy il faut obéïr à la lettre, «
ſans examiner les perils qui doivent «
être comptez pour rien. Nos biens & «
nos vies ſont aux Souverains,& ils peu- «
vent en diſpoſer comme il leur plaît. »

Toutes ces raiſons, bien loin de perſuader ce bon homme ne faiſoient qu'augmenter ſa peur, qui redoubloit à meſure que nous aprochions du Navire. Pour raſſurer ce poltron ; « voici, Monſieur, lui dis-je, l'expedient que j'ai «
trouvé pour prendre ce Capitaine, ſans «
courir un trop grand danger, ni vous, «
ni moy ; mon but eſt de l'obliger ſous «
quelque pretexte à ſortir de ſon Bord, «
& à paſſer dans le mien, pour cela «
j'entrerai dans ſon Vaiſſeau, vous me «
ſuivrez, il ne manquera pas de me «
faire beaucoup de civilitez, j'y répon- «
drai, & de la maniere dont j'ai ima- »

1686. » giné mon deſſein, je compte que j'en » viendrai à bout ; tenez cependant, » voilà l'ordre du Roy, mettez-le dans » vôtre poche, & gardez-le, juſques à » ce que nous en ayons beſoin : Mais » armez-vous de courage, & prenez un » air aſſuré, ſans quoi tout nôtre projet » échoüeroit infailliblement. »

« Mais ſi tout ce que vous imaginez » ne réüſſit pas, me repliqua cet hom- » me, plus prudent que de raiſon ; que » fairez vous ? Alors, répondis-je, je me » conduirai à la *Macaſſarde*, je mettrai » l'Épée à la main, je dirai au Capitaine » que j'ai ordre de l'arrêter, & que s'il » fait la moindre réſiſtance, je le tuérai ; » à ces mots vous ſortirez l'Ordre du » Roy, & vous crierez à tout l'Equipa- » ge que s'ils reſiſtent, Sa Majeſté Sia- » noiſe les fera tous pendre. Hé ! Mr. » me répondit-il, nous allons mourir. » C'eſt nôtre ſort, lui dis-je, mourir au- » jourd'hui ou demain, qu'importe, » pourvû que ce ſoit glorieuſement. »

Cependant nous abordâmes le Navi- re, j'y montai ſuivi du Japonois qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine qui s'aperçût de cet abattement, me de- manda ce qu'avoit Monſieur : *Ce n'eſt*

rien, lui dis-je, *il craint la Mer*. À ce mot nous entrâmes dans la Chambre de Pouppe, on y aporta du Vin, & je fus salué d'un grand nombre de coups de Canon, après bien des excuses que le Capitaine me fit sur l'état dans lequel il me recevoit; car je le trouvai en Robbe de Chambre, & en Bonnet; il me demanda quelles affaires m'amenoient dans son Bord. 1686.

« Ce sont, lui répondis-je, des affaires très-importantes. Sa Majesté Siamoise ayant eu avis, que les Hollandois ont fait à Battavie, un armement très-considerable, dans le dessein de venir brûler tous les Vaisseaux qui sont dans la Rade, & ayant de plus été informée, que leur Flotte est déja en Mer, j'ai ordre d'assembler les Capitaines des Vaisseaux, & des autres Bâtimens pour conferer tous ensemble, & pour aviser aux moyens qu'il y aura à prendre pour n'être pas pris au depourvû. Comme Mr. Constance vous sçait ici, il m'ordonne de m'adresser principalement à vous & de déferer à vos avis, persuadé qu'il est de votre valeur & de votre experience. »

Ce Capitaine croyant bonnement tout

1686. ce que je lui disois : « Je vais, me répondit-il, faire mettre la Chaloupe en Mer, » j'enverrai avertir tout ce qu'il y a d'Officiers aux environs, afin qu'ils se rendent ici, où nous pourrons consulter » ensemble sur un point si important. » C'est fort bien avisé, lui dis-je, ensuite » feignant de réfléchir un petit moment, » en moi-même : Mais, Monsieur, continuai-je, vôtre Navire étant le plus » éloigné de tous, ne seroit-il pas mieux » de vous mettre vous même dans vôtre » Chaloupe ? nous irions, vous d'un » côté, moi d'un autre, rassembler tout » ce qu'il y à de Capitaines dans la » Rade. Nous les ménerions dans le » Navire qui est le plus près de la Barre, » & le Conseil étant fini, chacun regâgneroit son Bord, sans avoir à faire » tant de Chemin. »

L'Anglois qui ne se défioit en aucune sorte de ce que je lui disois, acquiesça volontiers à cette proposition. Je craignois toûjours qu'il ne se ravisa. « Profitons du tems, lui dis-je, je m'aperçois que la marée commence à passer. » À ces mots je me levai, & je décendis dans mon Batteau, où je m'assis. Alors affectant d'avoir oublié quelque chose

d'essentiel, je criai au Capitaine qui voulant me faire honneur, se tenoit sur le bord de son Bâtiment pour me voir partir, « Monsieur, si vous vouliez « vous donner la peine de décendre, « j'aurois encore un mot important à « vous communiquer » : Je commandai en même tems à un de mes Rameurs de tenir l'Amarre à la main, & de lâcher qnand je lui ordonnerois. L'Anglois décendit bonnement, & s'étant assis auprès de moi, « largue l'Amarre » dis-je, à mon Matelot, à qui je parlai tout bas & en Siamois, pour n'être point entendu : Ensuite passant la main sur l'épaule du Capitaine, comme pour lui parler à l'oreille plus commodément, & sans qu'on pût nous entendre, « Monsieur, lui dis-je, puisque « j'ai ordre du Roy de Siam de suivre « vótre avis préferablement à tout autre, « il conviendroit que vous fussiez ici « avec moi, & que nous consultassions « encore quelque tems ensemble, afin « de nous trouver de même avis quand « nous serons assemblez. » 1686.

Comme la marée étoit forte, l'Anglois s'aperçût bien-tôt qu'on l'éloignoit de son Bord, « où me menez vous donc

1686. » ainsi tout nud, » me dit-il, & en même tems, sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son Equipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de Rames pour gagner païs, & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai, combien j'étois faché d'avoir eû besoin de recourir à toutes ces ruses, pour executer ma commission. Je le priai au reste de ne s'inquieter de rien, l'assurant qu'il ne manqueroit ni d'Habit, ni de tout ce qui lui seroit necessaire pour son entretien.

Cependant la Chaloupe Angloise qui fut armée en très-peu de tems, commençoit à me donner la chasse : Voyant que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à Bord d'un petit Bâtiment Portuguais, & prenant mon Pistolet à la main, « montez dans ce Bâtiment, dis-je, à mon » Prisonnier, si vous hesitez, c'est fait » de vous, je vous tuë. » Quand nous fûmes entrez, je demandai main forte à l'Officier. Ce bon homme se mit en mouvement; mais il n'avoit que huit ou dix gueux avec lui, foible ressource, contre une trentaine d'Europeans qui venoient bien armez, & resolus de se bien battre.

Ne voyant plus d'autre expedient pour 1686.
éviter d'être pris, je dis au Capitaine,
« Monsieur, criez à vôtre Chaloupe de «
s'en retourner, & songez qu'il y vâ «
de vôtre vie à faire ensorte qu'ils vous «
obéïssent ; s'ils aprochent vous êtes «
mort, & après vous avoir tué, peut- «
être sçaurai-je encore me défendre «
contre vos gens. » Je dis ces paroles d'un ton si ferme, que l'Anglois ne voulut pas hazarder le coup, & fit retourner son monde qui lui obéït sur le champ. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Batteau, & après avoir remercié le Capitaine Portuguais, je repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce que je crûs pouvoir rendre à mon Anglois sa prison plus supportable.

Je ne tardai pas à donner avis à Mr. Constance de ma fidelité à executer les Ordres du Roy : Mais en même tems je crûs qu'il convenoit de me plaindre de ces mêmes Ordres. Je le fis pourtant avec circonspection, car je n'étois pas le plus fort, & j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter que les commissions qu'il m'adressoit n'étoient pas tout-à-fait di-

1686. gnes de moi, & qu'il ne paroissoit pas convenable d'envoyer à un Amiral des Ordres qui conviendroient mieux à des Officiers d'un rang inferieur.

Je fis partir en même tems mon Prisonnier pour Louvo, où il se tira d'affaire moyenant dix mille écus, dont Mr. Constance jugeâ à propos de se prévaloir. Quant à moi, ce Ministre nia de m'avoir envoyé l'Ordre sur lequel j'avois agi, & dans la réponse qu'il me fit, me taxant une seconde fois de temerité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roy, de m'éloigner de BANCOK au-delà de deux lieuës. Ce fut la toute la récompense que je retirai d'une expedition assez perilleuse, dans laquelle je ne m'étois engagé que pour obéïr aux Ordres que j'avois reçû.

Je fus si outré de ce procedé, que ne balançant plus dès-lors sur ce que j'avois à faire, je resolus de passer en France à la premiere occasion. Comme je n'y voyois point encore de jour, au moins pour quelque tems, je pris le parti de dissimuler mon chagrin, & d'attendre en patience le moment de me retirer. Pour tromper mon ennui, dans cette espece d'exil: Car depuis la derniere Let-

tre du Ministre, je me regardois comme 1686.
exilé, je m'amusois de tems en tems à prendre des Crocodiles.

On en voit bon nombre aux environs de Bancok. Les Siamois les prenent en deux manieres; ils se servent pour la premiere d'un Canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une piéce de bois de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion, & pointuë par les deux bouts. A cette piéce de bois ils lient une corde fine; mais très-forte, à laquelle sont attachez des morceaux de *Bambou*, espece de bois fort leger, dont ils se servent en guise de Liége. Ils mettent ensuite au milieu de la Riviere le Canard qui fatigué par la piéce de bois, crie & se débat pour se dégager. Le Crocodile, qui l'aperçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par dessous, & se prend lui-même au morceau de bois qui s'arrête en travers dans son gosier.

Dès qu'on s'aperçoit qu'il est pris; ce qu'on reconnoît au tiraillement qu'il fait, & à l'agitation du Bambou, on saisit le signal, & l'on amene l'Animal à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour se débarasser. Quand il paroît, les

1686. Pêcheurs lui lancent des *Harpons* ; ce sont des especes de Dards, dont le Fer ressemble au bout d'une Flêche, ils sont emmanchez d'un Bâton long d'environ cinq pieds. A ce Fer qui est percé dans l'emboiture, est attachée une Corde très-fine, entortillée au tour du Bâton qui se détache du Fer, & qui en flottant sur l'eau indique l'endroit où est l'Animal. Quand il à sur le corps une assez grande quantité de Harpons, on le tire à terre, ou on acheve de le tuer à coups de Hache.

Il y à une seconde maniere de les prendre, ces animaux viennent quelquefois jusques assez près des Maisons ; comme ils sont fort peureux, on tache de les épouventer, en faisant du bruit, ou avec la Voix, ou en tirant des coups de Fusil. Le Crocodile effrayé s'enfuit & se sauve au fond de l'eau. D'abord la Riviere est couverte de Balons, qui attendent de le voir paroître pour respirer : Car il ne sçauroit rester plus d'une demi heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort il paroît ouvrant une grande gueule, alors on lui lance de toutes parts des Harpons, s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule, à quoi les Siamois sont fort adroits, il est pris.

Le Manche du Harpon qui flotte attaché à une Corde sert de signal, celui qui tient la Corde connoît quand l'Animal quitte le fond, il en avertit les Pêcheurs qui ne manquent pas, dès qu'il reparoît de lancer encore de nouveaux Harpons, & lorsqu'il en a reçû sufisamment pour être amené à terre, on le tire & on le met en piéces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la premiere. 1686.

La chair du Crocodile est blanchâtre, & ressemble assez à celle du *Chien Marin*, j'en ai goûté, elle n'est pas mauvaise. Le Crocodile est affreux à voir. Il s'en trouve dans la riviere qui ont depuis douze jusques à vingt pieds de longueur; ses mâchoires sont fort plattes, il a de chaque côte deux grosses dents, une en haut & une en bas, qui sortent comme les défenses d'un Sanglier, ce qui fait que quand il a mordu quelque chose, il n'est plus possible de la lui arracher.

Un jour que je revenois de la pêche au Crocodile; je fus tout surpris en entrant chez moi d'y revoir les quatre Jesuites qui étoient partis peu auparavant pour la Chine. Ces Peres étoient dans un état à faire pitié. Ils avoient fait nau-

1686. frage ſur les Côtes de *Camboye*, & de Siam, & avoient ſouffert au-delà de tout ce qu'on peut dire, s'étant trouvez dans la neceſſité de paſſer par des Païs preſque inaceſſibles qu'ils avoient traverſez à pied. Je les embraſſai avec bien de la joye, & je n'oubliai rien de tout ce qui dépendoit de moi, pour les dédommager des contre-tems qu'ils avoient eû à eſſuyer.

Comme j'avois ſur le cœur tous les mauvais procedez de Mr. Conſtance, je leur montrai l'Ordre que j'avois reçû au ſujet du Capitaine Anglois, & la réponſe du Miniſtre à la Lettre que je lui avois écrit après cette expedition. Quelques diſcrets qu'ils fuſſent; ils ne pûrent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la prémiere fois, ils me conſeillerent ſans détour, de me retirer le plûtôt que je pourrois.

Ils me repreſentérent que le Miniſtre qui avoit pris ombrage de ma faveur, & qui ne ſouhaitoit rien tant que ma perte, reviendroit ſi ſouvent à la charge, & prendroit à la fin ſes meſures ſi à propos, que je ne lui échaperois plus : Que puiſque le Seigneur m'avoit conſervé j'uſqu'alors, c'étoit à moi à ne heurter

pas sa Providence; mais au contraire à 1686.
ceder, en m'éloignant d'un Païs, où ma vie étoit dans des perils continuels. Ces Peres me dirent sur ce sujet tout ce qu'on peut imaginer de plus obligeant. Je les retins aussi long-tems que je pus; mais après deux jours ils voulurent retourner à Joudia, pour y attendre une nouvelle occasion de se rembarquer pour la Chine.

Quand à moi ne voulant pas renvoyer mon depart plus loin, je resolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compânie d'Orient qui étoit venu moüiller à la Barre quelques jours auparavant. Ce Bâtiment venoit de *Ponticheri* aporter des Marchandises, & en prendre; c'est le commerce ordinaire que cette Compânie fait tous les ans d'Indes, en Indes.

Après les Emplois que j'avois rempli à Siam & la maniere obligeante dont le Roy m'avoit traité, il ne me convenoit pas de partir en deserteur; j'écrivis donc à Mr. Constance, pour le prier de me ménager mon congé auprès du Roy, j'aportai pour raison que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems

1687. dans le Royaume, & je m'offris d'aller moi-même à la Cour, demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche pût me la faire obtenir. Il n'eut garde d'y consentir, & comme il ne craignoit plus tant mon retour en France, il me répondit que l'intention du Roy n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé PREPI. Il m'aimoit beaucoup en reconnoissance du service que je lui avois rendu en lui sauvant la Bastonnade : Car quoi qu'il fût favori du Roy, & que ce Prince l'aima plus qu'aucun autre jeune Homme de la Cour, il n'auroit pas évité ce chatiment, si je ne m'en étois mêlé. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver toûjours quelque part dans son amitié, de continuer à aimer les François, les Missionaires, les Peres Jesuites, & à proteger, comme il avoit toûjours fait, les uns & les autres.

Prepi touché de mon départ, en parlâ au Roy, qui ignorant tout ce qui se passoit,

paſſoit, parut ſurpris de cette nouvelle. 1687.
Il demandâ à ſon Miniſtre les raiſons qui m'obligeoient à me retirer, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour aprendre par lui-même, quels ſujets de mécontentement je pouvois avoir. Je fus informé de tout ce détail par la réponſe de Prepi. Sur cet Ordre, Conſtance ſe trouva fort embarraſſé, il ne vouloit pas abſolument que je parûs à la Cour : Cependant l'Ordre étoit précis. Pour ſe tirer d'intrigue, il ordonnâ à un Officier Portugais, qui étoit tout à ſa devotion, de venir ſous pretexte de me faire honneur, à bord du Vaiſſeau François, & de me mener ainſi à la Cour de la part du Roy.

Le piége étoit trop groſſier pour m'y laiſſer prendre ? je n'ignorois pas que le Roy de Siam ne ſe ſert jamais pour porter ſes Ordres que des Soldats de ſa garde. Monſieur de Metellopolis, Monſieur Manuel, & le Facteur de la Compagnie qui étoient preſens, lorſque le Portugais me parla, n'héſitérent pas à me dire de m'en défier.

Mr. l'Evêque ſurtout me tirant à part, « gardez vous bien, me dit-il, de vous « mettre entre les mains de ces Portu- «

1687. » gais, je connois Mr. Conſtance, n'en » doutez pas, ces gens-ci ont ordre de » vous aſſaſſiner en chemin, après quoi » le Miniſtre en ſera quitte pour les faire » pendre, afin qu'ils ne puiſſent pas l'ac- » cuſer. Il dira enſuite au Roy, qu'il les » a fait mourir pour venger la mort du » Chevalier de Forbin, & ce Prince qui » ne voit que par les yeux de ſon Mi- » niſtre prendra tout cela pour argent » comptant. Croyez moi, tirez vous des » mains d'un ennemi ſi artificieux, & ſi » méchant, puiſque vous êtes aſſez hû- » reux, pour en avoir le moyen. »

Je le remerciai comme je devois de ſes bons avis, & m'adreſſant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoiſſois nullement l'Ordre qu'il étoit venu me ſignifier, que Sa Majeſté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit aucune aparence, qu'elle eût ſi-tôt changé de reſolution, ni qu'elle voulû me retenir plus long-tems dans ſes États, malgré les bonnes raiſons que j'avois eû l'honneur de lui alleguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponſe à Monſieur Conſtance.

Je ne parlai ſi haut que parce que, n'aïant pas à demeurer long-tems à Siam,

je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mimes à la Voile. Je m'estimois si hûreux de quitter ce maudit Païs, que j'oubliai dans ce moment tout ce que j'avois eû à y souffrir. En passant par le détroit de *Malaga*, les vens contraires nous obligérent d'y moüiller. Nous décendimes à terre, où nous trouvâmes des Huitres excelentes, que nous étions obligez de manger sur le Rocher même, où elles sont attachées si fortement, qu'il n'est pas possible de les en tirer. 1687.

Dans le séjour que nous fimes sur ces Côtes, j'entrai assèz avant dans le Païs, où ayant trouvé des repaires de Bêtes fauves, j'avançai encore quelques pas, pour voir s'il n'y auroit pas moïen de tirer à quelque piéce de Gibier. Dans le tems que je regardois de côté & d'autre, je vis un Singe monstrueux, qui venoit à moi, il s'avançoit les yeux étincelans, & avec un air d'assurance, à me faire craindre, si je n'avois pas été armé. J'allai à lui, & quand nous fûmes à dix pas l'un de l'autre, je lui tirai un coup de Fusil qui l'étendit roide mort.

Cet Animal étoit affreux, sa queuë, étoit longue comme celle d'un Lion, il

1687. avoit plus de deux pieds & demi de hauteur, huit pieds du bout de la queuë à la tête, & sa face longue & grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un ivrogne. Ceux du Païs m'assurerent que j'avois été bien-hûreux de le tuer; cet Animal étant capable de m'étrangler si j'eûs manqué mon coup. J'allai chercher nos Matelots pour l'emporter, ils avoüérent qu'ils n'avoient jamais vû de Singe si gros dans toutes les Indes.

Du détroit de Malaga, nous passâmes par les Isles de *Nicobar*, qui sont habitées par des Peuples tout-à-fait Sauvages, ils vont entierément nuds, Hommes & Femmes, & ne vivent que de Poisson, & de quelques Fruits qu'ils trouvent dans les Bois: Car leurs Isles ne produisent ni Ris ni Legume, ni d'autre sorte de Grain dont ils puissent se nourrir. À trente lieuës de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous aperçûmes de loin, ceux qui l'habitent sont *Antropophages*, & les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Ponticheri. C'est un des plus celebres Comptoirs de la Compânie d'Orient: Il y à un Directeur Général, & plusieurs Commis; c'est

un entrepôt où l'on transporte des Indes, des Toiles de Cotton, des Mousselines, & des Indiennes de toutes les especes. Les Vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les années pour achepter ces Toiles, & les portent au *Port Loüis.* 1687.

Mr. MARTIN, pour lors Directeur de ce Comptoir, m'accüeillit le plus gracieusement du monde, & ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le tems que je séjournai dans le Païs. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaitois; il me falut attendre assez long-tems les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arriverent un peu plus tard que de coûtume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la Chasse. Il y à dans ce Païs des especes de Renards qu'on nomme Chiens *Marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des Levriers que j'avois dressé, & qui furent d'abord faits à cette maniere de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arrivâ une avanture, où je faillis à perir. Le Commis d'un Vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi :

1687. avoit plus de deux pieds & demi de hauteur, huit pieds du bout de la queuë à la tête, & sa face longue & grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un ivrogne. Ceux du Païs m'assurerent que j'avois été bien-hûreux de le tuer; cet Animal étant capable de m'étrangler si j'eûs manqué mon coup. J'allai chercher nos Matelots pour l'emporter, ils avoüérent qu'ils n'avoient jamais vû de Singe si gros dans toutes les Indes.

Du détroit de Malaga, nous passâmes par les Isles de *Nicobar*, qui sont habitées par des Peuples tout-à-fait Sauvages, ils vont entierément nuds, Hommes & Femmes, & ne vivent que de Poisson, & de quelques Fruits qu'ils trouvent dans les Bois : Car leurs Isles ne produisent ni Ris ni Legume, ni d'autre sorte de Grain dont ils puissent se nourrir. À trente lieuës de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous aperçûmes de loin, ceux qui l'habitent sont *Antropophages*, & les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Ponticheri. C'est un des plus celebres Comptoirs de la Compânie d'Orient : Il y à un Directeur Général, & plusieurs Commis; c'est

un entrepôt où l'on transporte des Indes, des Toiles de Cotton, des Mousselines, & des Indiennes de toutes les especes. Les Vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les années pour achepter ces Toiles, & les portent au *Port Loüis.* 1687.

Mr. MARTIN, pour lors Directeur de ce Comptoir, m'accüeillit le plus gracieusement du monde, & ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le tems que je séjournai dans le Païs. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaitois; il me falut attendre assez long-tems les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arriverent un peu plus tard que de coûtume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la Chasse. Il y à dans ce Païs des especes de Renards qu'on nomme Chiens *Marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des Levriers que j'avois dressé, & qui furent d'abord faits à cette maniere de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arrivâ une avanture, où je faillis à perir. Le Commis d'un Vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi :

1687. Après avoir chaſſé quelques heures, mes Levriers firent lever un de ces Renards, qui ſe voyant preſſé ſe ſauva dans un Terrier. Pour l'obliger à en ſortir, je me mis en devoir de l'enfumer ; je ramaſſai de la Paille de Ris, j'en remplis le trou, & j'y mis le feu : Comme j'étois baiſſé pour ſouffler, il en ſortit tout à coup un Animal qui s'élançant ſur moi me renversâ, en me couvrant de Paille, de Feu & de Fumée, me paſſa ſur le Viſage, & fut ſe jetter dans une Riviere qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela ſe fit ſi vite, que l'Animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fuſſe en état de me relever. Le Commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût un Crocodile, ou un Caïmant. Quoi qu'il en ſoit, j'eus grand peur, & je m'eſtimai bienhûreux d'en être quitte à ſi bon marché.

Les Habitans de Ponticheri ſont fort noirs ſans être caffres, ils ont les traits du viſage bien fait, le regard doux, les yeux vifs & fort beaux. Ils laiſſent croître leurs Cheveux qui s'abattent juſqu'à la ceinture. Leur nation eſt diviſée par *Caſtes*, ou Races. Les *Bramins* qui ſont les Prêtres du Païs, ſont en plus grande veneration que tous les autres, enſuite

viennent les Bergers. Ces Peuples obſervent ſur toutes choſes de ne s'allier qu'avec leurs égaux, enſorte qu'un Berger ne ſçauroit prétendre à l'alliance d'un Bramin. Que s'il arrive que quelqu'un d'une caſte diſtinguée épouſe une Femme qui ſoit d'un rang inferieur, il déchoit & n'a d'autre rang que celui de la famille à qui il s'eſt allié. Il n'en eſt pas de même des Femmes qui en ſe mez-alliant, ne perdent rien de leur condition. Parmi ces caſtes, la plus mépriſée eſt celle des Cordonniers, excepté celle qu'on apelle des *Paria* qu'on regarde avec horreur, parce qu'ils ne font pas difficulté de ſe nourrir de la chair de toute ſorte d'Animaux. 1687.

Ces Peuples qui ſont idolâtres, ont à une lieuë de Ponticheri, un fameux Temple où ils ſe rendent toutes les années, à un certain jour marqué, pour y celebrer une Fête à l'honneur de leurs principales Divinitez. On y accourt en foule de tous les environs, j'y allai par curioſité : Après mille cerémonies, dont on me fit le recit, car je ne pûs pas entrer dans le Temple, ils ſortirent le Dieu & la Déeſſe, à l'honneur deſquels ils étoient aſſemblez. Ces Idoles ſont de fi-

1687. gure giganteſque, & fort bien dorées; ils les mirent ſur un Char à quatre roües, & les placérent en face l'un de l'autre. La Déeſſe ſur le devant du Char paroiſſoit dans une poſture laſcive, & l'attitude du Dieu n'étoit guéres plus honnête.

Ce Char étoit tiré avec des Cordes par deux ou trois cens Hommes. Tout le reſte du Peuple qui étoit innombrable ſe jettoit ventre à terre, & pouſſoit des cris de joye, dont toute la Campagne retentiſſoit. Il y en avoit d'aſſez ſimples pour ſe jetter ſous les roües du Char s'eſtimans hûreux d'être écraſez en témoignage du reſpect qu'ils avoient pour leur Dieu.

Cette céremonie étant faite, je vis des hommes & des Femmes qui ſe rouloient à terre, & continuoient cet exercice en tournant tout au tour du Temple, je demandai, pour quel ſujet ils ſe meurtriſſoient ainſi tout le corps : Car ils étoient nuds, à la reſerve d'un linge dont ils étoient couverts, depuis la ceinture juſqu'à demi cuiſſe; on me répondit que n'ayant point d'enfans, ils eſperoient par cette ſorte de penitence, de fléchir leurs Dieux qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'eſt là tout ce que je rapor-

tai de cette Fête, n'ayant pû entrer, 1687.
comme j'ai dit, dans le Temple où les ſeuls Idolâtres ſont admis.

J'y retournai pourtant deux jours après : Car j'étois curieux de le voir, je me préſentai à la porte avec ſept autres François qui ſouhaitoient auſſi d'y entrer. Le chef des Bramins nous en refuſa l'entrée, ſous pretexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner en y introduiſant des Chrétiens. Sur ce refus ſans me mettre en peine de lui répondre, je m'aprochai de lui, je lui arrachai un Poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en preſentai la pointe en le menaçant de le tuer, il ne lui falut pas dire de fuïr. Alors nous entrâmes. Nous ne trouvâmes dans cet édifice qui étoit fort vaſte, qu'un grand nombre d'Idoles de differentes grandeurs, & toutes en poſture des-honnête.

Tandis que nous nous amuſions à les regarder, le Bramin offenſé de l'affront qu'il avoit reçû, alla crier l'allarme aux environs, & vint à nous à la tête de plus de trois cens Hommes. Mais ce Peuple qui eſt abſolument ſans courage, fut ſi effrayé en nous voyant avec des Armes à feu, qu'il n'y en eut pas un ſeul qui

1687. eût la hardiesse d'aprocher.

À peu près dans ce tems là un Vaisseau de la Compagnie des Indes étant prêt à faire voile pour *Massulipatan*, Ville fameuse par son Commerce, & les Vaisseaux de France ne devant point encore arriver, je resolus de m'embarquer dans le dessein de passer de cette Ville jusqu'à celle de *Goulgonda* qui n'en est éloignée que de trente lieuës. Le grand MOGOL assiégeoit pour lors cette Place, j'étois bien aise de voir comment ces Peuples font la guerre, & la maniere dónt ils s'y prénent pour former des Siéges & des attaques : Mais il ne fut pas à mon pouvoir d'executer ce projet, comme on verra par ce que je vais dire.

Lorsque nous partîmes nous étions dans la saison du vent d'Oüest, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable de l'année; la route se fit fort hûreusement, & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieuës de Massulipatan, lorsque nous vîmes venir du côté de Terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les Voiles, crainte d'accident. Le nuage arrivâ enfin à Bord avec très-peu de vent; mais suivi d'une pro-

digieuse quantité de grosses Mouches 1687.
semblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des Vers à la Viande. Elles avoient toutes le cul violet, l'Equipage fut si incommodé de ces insectes, qu'il n'y eut personne, qui ne fût obligé de se cacher, pour quelques momens. La Mer en étoit toute couverte, & nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, que pour le nettoyer il falut jetter plus de cinq cens Boyaux d'eau.

Environ à quatre lieuës de la Ville, nous aperçûmes comme un broüillard qui la couvroit toute entiere. À mesure que nous avancions ce Broüillard s'étendoit, & peu après nous ne vîmes plus que la pointe des Montagnes qui servoient à guider les Pilotes. En aprochant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable de Mouches toutes differentes des premieres. Celles-ci avoient quatre ailes, & ressembloient à celles qu'on voit le long des eaux, &c. qui ont la queuë barrée de jaune & de noir.

Plus nous avancions, & plus ces insectes se multiplioient, il y en avoit une si grande quantité, que nous empêchans de voir la terre, nous fûmes obli-

1687. gez d'en aprocher en ſondant. Quand nous fûmes avancez à un certain nombre de braſſes, le Pilote fit démoüiller l'Ancre. Un Commis de la Compagnie, nommé le Sieur DELANDE, qui avoit ordre de viſiter le Comptoir, s'embarqua dans la Chaloupe, nous le ſuivîmes, le Capitaine & moi. La quantité de ces Mouches étoit ſi grande que nous fûmes obligez d'embarquer une Bouſſole, pour ne pas manquer la terre qu'elles nous cachoient entierement. Nous abordâmes enfin.

Ne trouvant perſonne dans le Port, ceux du Vaiſſeau qui connoiſſoient la Ville, nous ſervirent de guides, & nous menerent à la Doüane. Perſonne ne parut dans le Bureau qui étoit tout ouvert, nous entrâmes pourtant, & nous en parcourûmes toutes les piéces, ſans trouver qui que ce ſoit. Surpris de cette nouveauté, nous marchâmes du côté où étoit le Comptoir de la Compagnie d'Orient, nous traverſâmes pluſieurs Ruës ſans voir perſonne. Cette ſolitude qui regnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur inſuportable, nous fit bien-tôt comprendre dequoi il étoit queſtion.

Après avoir beaucoup marché nous

arrivâmes devant la Maison de la Compagnie. Les portes en étoient ouvertes, nous y trouvâmes le Directeur mort apparamment depuis peu : Car il étoit encore tout entier. La Maison avoit été pillée, & tout y paroissoit en désordre. Frapé d'un spectacle si affreux, je revins dans la Ruë, & m'adressant au Sieur Delande, « retournons à Bord, lui dis-je, il « n'y a rien de bon à gagner ici. » Il me répondit que sa Commission l'obligeoit d'aller plus avant, qu'ayant à rendre compte de son Voyage, il ne pouvoit retourner à Bord, sans avoir au moins parlé à quelqu'un qui pût l'instruire plus précisément des causes de tout ce désordre. 1687.

Nous continuâmes donc à marcher, & nous nous rendîmes au Comptoir des Anglois ; nous le trouvâmes fermé, nous eûmes beau frapper, personne ne répondit. De là nous passâmes à celui des Hollandois : De quatre-vingt personnes qui le composoient, il n'en restoit plus que quatorze, c'étoient plûtôt des spectres que des Hommes. Ils nous dirent que la Peste avoit mis la Ville dans l'état où nous l'avions trouvée ; que la plûpart des Habitans étoient morts, & que le

1687. reſte s'étoit retiré dans les Campagnes; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclairciſſement ſur la maiſon des François dont ils n'avoient apris aucune nouvelle, que les Anglois avoient abandonné la leur après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens; & que pour eux ayant des tréſors immenſes dans leur Maiſon; il leur étoit défendu ſous peine de la vie d'en ſortir; ſans quoi ils ne ſeroient pas reſtez.

Dans la ſituation où étoit cette malhûreuſe Ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un Bâtiment pour me conduire à Goulgonda. Il falut ſe paſſer d'en voir le Siége; nous retournâmes à Bord annoncer ce que nous avions vû, & ce qu'on nous avoit dit. Sur le champ nous remîmes à la voile, & ſans faire un plus long ſéjour, nous fimes route pour le Port de *Mergui* qui apartient au Roy de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me reſolus de retourner dans un Païs d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer. Mais comme ce Port eſt eloigné de la Cour, de plus de cent lieuës, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaiſſeau François; je crus que j'y ſerois en ſureté contre la mauvaiſe volonté de Mr. Conſtance.

Le troisiéme jour de la partance de Massulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe qui étoient décendus à terre, tombérent malades. La cause de leur maladie ne pouvoit être incertaine. Le Chirurgien leur trouvant la fiévre les saigna. Le lendemain, je fus moi-même attaqué de la fiévre, je refusai de me laisser saigner. Tous les autres Matelots qui étoient venus dans la Chaloupe tomberent aussi malades, ils furent saignez comme les premiers, & les uns & les autres moururent peu de jours après. 1687.

Cependant ma fiévre continuoit; elle étoit accompagnée d'une suëur si abondante, & qui dans peu me mit si bas que je pouvois à peine parler. La violence du mal m'avoit affoibli la vûë au point de ne pouvoir plus distinguer les objets qu'imparfaitement. Pour comble de malheur, les provisions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaisseau dequoi faire du Boüillon : Car nous n'avions pû prendre que très-peu de vivres à Ponticheri, où la disette qui étoit fort grande reduisoit la Ville à une espece de famine.

Je ne me trouvai jamais dans une plus facheuse conjoncture. Ne sçachant

1687. à quoi me déterminer, je m'avisai de de dire à un petit Esclave Siamois, qui n'avoit jamais voulu me quitter, de m'aporter un peu de Vin de Perse dont j'avois bonne provision; j'en bus environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après je m'éveillai tout en suëur. Il me parut que ma vûë s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede dont je doublai la doze; je me rendormis une seconde fois, & je me reveillai encore trempé de suëur; mais beaucoup plus fortifié. Comme le remede operoit, j'en pris pour la troisiéme fois, y ajoûtant un morceau de Biscuit que je mangeai après l'avoir trempé dans le Vin. Je Continuai de même pendant quelques jours après lesquels ma fiévre continuë se changea en double tierce.

Mr. Delande & le Capitaine qui furent attaquez du même mal, profitans de mon exemple, refuserent la saignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien, leur mal diminua peu à peu, & ils échaperent comme moy. Enfin nous arrivâmes à Mergui, où à laide des rafraichissemens dont nous ne manquâmes plus, nous fûmes sur pied en peu

de jours. De dix-sept qui nous étions 1687.
embarquez dans la Chaloupe & qui décendîmes à terre, quatorze qui avoient été saignez moururent sans qu'il en échapâ un seul : Selon toutes les apparences Mr. Delande, le Capitaine & moi, nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la saignée : Tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fiévres pestilentielles.

Peu de jours après nôtre arrivée à Mergui, Mr. CEBERET y arrivâ suivi d'un grand cortege de Mandarins : Il revenoit de Louvo. La LOUBERE & lui y avoient été envoyez de France pour traiter du Commerce & pour régler toutes choses avec Constance. Car la negociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réüssi. Ce Pere trompé par Constance, comme nous avons déja dit, & comptant de bonne foy de servir & la Religion & l'État, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûës, & à profiter de la bonne volonté du Ministre de Siam, & sur la parole de ce Jesuite la Cour avoit donné dans ce projet d'alliance, & avoit envoyé des Troupes, commandées par le Chevalier DESFARGES, à qui on avoit remis la

1687. Forteresse de BANCOK, suivant ce qui avoit été convenu.

Le Mandarin qui avoit été envoyé Ambassadeur en France étoit du nombre de ceux qui accompagnoient Mr. Ceberet; dès qu'il m'aperçût, il courut à moi, & tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Païs, qu'il y avoit vû toute ma Famille & un grand nombre de mes amis avec qui il avoit souvent parlé de moi, & ensuite me faisant de grands éloges de la Cour & de tout ce qui l'avoit le plus frappé; il ajoûta en mauvais François: *La France grand bon, Siam petit bon.*

Monsieur Ceberet qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins après avoir fait à chacun des présens considerables. Il s'embarquâ ensuite avec nous sur le Vaisseau de la Compagnie, & nous fimes route pour Ponticheri. Sur ce que nous lui demandâmes des nouvelles de sa négociation avec Mr. Constance, il déclara publiquement, qu'il n'étoit point satisfait de lui, & que ce Ministre avoit trompé la Cour à qui il avoit promis des choses frivoles & qui n'avoient pas

la moindre apparence de realité. 1687.

Nous fûmes, pendant toute la route, Mr. Ceberet & moi dans une grande liaison; nos entretiens ordinaires rouloient sur le Royaume de Siam, & sur les manieres de ces Peuples. Il étoit si frappé de les avoir vû si pauvres, & de la misere du Royaume, qu'il ne comprenoit pas, comment on avoit eû la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques.

« Ce que vous en avez vû, lui « dis-je, un jour, c'est pourtant ce qu'il « y à de plus beau. Tout ce Royaume « qui est fort grand, n'est guéres qu'un « vaste desert. À mesure qu'on avance « dans les Terres, on n'y trouve plus « que des Forets & des bêtes sauvages. « Tout le Peuple habite sur le bord de « la Riviere, il s'y tient préferablement « à tout autre endroit, parce que les « terres qui y sont innondées six mois « de l'an, y produisent presque sans cul- « ture une grande quantité de Ris qui « ne peut venir & multiplier que dans « l'eau. Ce Ris fait toute la richesse du « Païs, ainsi en remontant depuis la Bar- « re, jusqu'à Louvo, vous avez vû, & « „ par raport aux Peuples, & par raport

1687. „ à leurs Villes, & par raport aux den-
„ rées qu'ils recüeillent, tout ce qui
„ peut meriter quelque attention dans
„ ce Royaume. „

Une autre fois, comme nous parlions encore de ce Païs, il témoigna souhaiter quelques éclaircissemens sur la maniere dont le Roy se gouverne dans son Palais. “ Pour cet article, lui répondis-
„ je, il n'est pas aisé de vous satisfaire.
„ Ceux du dehors quelque distinguez
„ qu'ils puissent être, n'entrent jamais
„ dans cette partie du Palais que le Roy
„ habite, & ceux qui y sont une fois en-
„ trez, n'en sortent plus. Tout ce qu'on
„ en sçait de plus particulier, c'est que
„ tout s'y traite dans un grand secret.
„ Non-seulement chacun y à son em-
„ ploi marqué; mais encore chacun à
„ son quartier separé, hors duquel il ne
„ lui est jamais permis de sortir. Ceux
„ qui servent dans les Chambres qui
„ sont les plus près de la Porte, ne sça-
„ vent & ne connoissent du Palais,
„ que ce qui se passe dans cet endroit.
„ Les Chambres attenantes ont de nou-
„ veaux Officiers qui ne sont pas plus
„ instruits que les prémiers, & ainsi
„ successivement jusqu'à l'Apartement

du Roy qui passe presque toute sa vie " 1687.
renfermé, faisant consister une partie "
principale de sa grandeur, à ne se "
montrer que très-rarement. Quand il "
a à parler à ses Ministres, à ceux mê- "
me qui sont le plus en faveur, il se "
montre par une Fenêtre élevée de ter- "
re, à peu près de la hauteur d'une "
toise, d'où il les entend & il dispa- "
roit après leur avoir briévement expli- "
qué ses volontez. „

Mr. Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de Mr. Constance, je lui dis tout ce que j'en sçavois; & quoi qu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vûës de ce Ministre dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis apercevoir bien des choses qui lui étoient échapées, & de la verité desquelles, il ne douta plus, dès qu'il fut en état de joindre ce que je lui disois, avec ce qu'il avoit déja reconnu.

Cependant nous aprochions de la Ville de *Madraspatan*, celebre par son Commerce. Il n'y avoit pas apparence de revenir des Indes en Europe, sans en raporter quelques Etoffes & autres râretez du Païs. Dans la résolution où j'étois d'y employer quelque argent, je

1687. priai le Capitaine du Vaisseau de me mettre à terre. Les Anglois sont les maîtres de cette place. Le Directeur Général de leur Compagnie, ennemi juré de Constance, m'ayant sçû logé chez les Capucins François, voulut à toute force m'enmener chez lui; il enmenâ aussi le Superieur de ces bons Religieux, à qui il fit honnêteté à mon occasion; ces PP. sont établis dans le Fauxbourg; & administrent les Sacremens à des Portugais ou Metifs qui sont Catoliques Romains.

Il me donnâ un fort grand dîner, pendant lequel on tira bon nombre de coups de Canon, nous bûmes les santez des Rois d'Angleterre, de France, & des deux Familles Royales, les Canons tirans à Boulets. Constance ne fut pas épargné pendant le repas. Le Directeur disoit tout haut qu'il le feroit pendre, s'il pouvoit jamais l'attraper. Cependant nous bûvions toûjours, & nous continuâmes de telle sorte, que nous nous ennivrâmes tous, le Capucin comme les autres, quoi qu'il y eût moins de sa faute, ayant été engagé à boire presque malgré qu'il en eût.

Quand j'eus fait mes emplettes, le

Directeur me donnâ un petit Bâtiment 1687.
pour me conduire à Ponticheri qui n'est éloigné de Madraſpatan que de vingt lieuës. En arrivant, j'y trouvai un Vaiſſeau du Roy qui venoit prendre Mr. Ceberet; ce Bâtiment étoit commandé par Mr. du QUÊNE-GUITTON, qui me remit un magnifique Fuſil, & une paire de Piſtolets d'un ouvrage merveilleux. C'étoit un préſent que Bontems m'envoyoit comme une marque de ſon amitié & pour me remercier de quelques piéces aſſez curieuſes que je lui avois mandé par le retour des Ambaſſadeurs.

Après que Mr. Ceberet eut fini toutes ſes affaires à Ponticheri, nous nous embarquâmes & nous fimes route pour la France. Pendant le voyage la converſation roulá encore ſouvent, entre lui & moi, Sur le Royaume de Siam. Il me parla de la jalouſie de Mr. Conſtance & des dangers auſquels il m'avoit ſouvent expoſé : Et quoi que nos François qu'il avoit vûs à Joudia & à Louvo l'euſſent inſtruit, & de mon avanture des Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois, il ſouhaitâ encore que je lui en fis le recit.

1688. Après une navigation fort hûreuſe, nous moüillâmes au Cap de Bonne Eſperance où nous fimes quelques rafraichiſſemens. Nous moüillâmes encore à l'Iſle Sainte *Helene* qui apartient aux Anglois, & peu après à l'Iſle de l'*Aſcenſion*, où nous pêchâmes quantité de Tortuës, & d'autres Poiſſons. Enfin nous arrivâmes hûreuſement au Port de Breſt où nous débarquâmes ſur la fin de Juillet de l'Année 1688. environ trois ans & demi après en être parti avec Mr. de Chaumont.

Ayant débarqué tout ce que j'avois acheté de Marchandiſes à Madraſpatan, j'en fis porter les Balóts chez le Méſſager qui part toutes les ſemaines pour Paris. Avant que de me déſaiſir de tous ces effets, j'eus la précaution de lui déclarer, & de faire ſpecifier ſur ſon Livre la quantité & la qualité des Marchandiſes, qui conſiſtoient en des Paravents, Cabinets de la Chine, Thé, Porcelaines, pluſieurs piéces d'Indienne de toute ſorte, & une quantité aſſez conſiderable d'Étoffes d'Or & d'Argent; je le chargeai de tout, après quoi je pris la Poſte pour Paris, où je fus me préſenter à Mr. de SEIGNELAI Miniſtre de la Marine.

Il

Il me reçût fort bien, & me presentâ 1688.
lui-même au Roy qui donnâ ordre de me compter tous mes Apointemens depuis mon départ jusqu'à ce jour là.

Ce fut à l'amitié de Bontems que je dûs une reception si favorable, car Mr. de Seignelai ayant trouvé fort mauvais que j'eûs déferé aux ordres de Mr. de Chaumont, & que je ne fûs pas revenu en France, m'avoit fait effacer de dessus l'État. Bontems qui en fut informé, en parla de lui-même au Roy, qui ordonnâ au Ministre de ne rien innover sur mon sujet, & de m'avancer même dans l'occasion, préferablement à plusieurs autres.

Charmé de la maniere dont j'avois été accüeilli. Je fus me presenter au dîner du Roy; S. M. me fit l'honnner de me questionner beaucoup sur le Royaume de Siam, Elle me demanda d'abord si le Païs étoit riche? « Sire, lui répondis-je, le Royaume de Siam ne produit « rien, & ne consume rien : C'est beau- « coup dire, en peu de mots, repliqua « le Roy; » & continuant à m'interroger, il me demanda quel en étoit le gouvernement. Comment le Peuple vivoit. Et d'où le Roy tiroit tous les presens qu'il lui avoit envoyé. Je lui répondis que

1688. le Peuple étoit fort pauvre : Qu'il n'y avoit parmi eux, ni Noblesse ni Condition, naissans tous Esclaves du Roy, pour lequel ils sont obligez de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les en dispenser ; en les élevans à la dignité de Mandarin : Que cette dignité qui les tire de la poussiere, ne les met pas à couvert de la disgrace du Prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, & qui est toûjours suivie de châtimens rigoureux : Que le Barkalon lui-même qui est le premier Ministre, & qui remplit la premiere dignité de l'État, y est aussi exposé que les autres : Qu'il ne se soûtient dans un poste si perilleux, qu'en rampant devant son Maître, comme le dernier du Peuple : Que s'il lui arrive de tomber en disgrace, le traittement le plus doux qu'il puisse attendre, c'est d'être renvoyé à la Charruë, après avoir été très-sévérement chatié ; Que le Peuple ne se nourrit que de quelques Fruits & de Ris, qui est très-abondant chez eux : Que croyant tous à la métempsicose, personne n'oseroit manger rien de ce qui a eû vie, de crainte de manger son pere, ou quelqu'un de ses patens : Que

pour ce qui regardoit les presens que le 1688.
Roy de Siam avoit envoyé à S. M. Mr. Constance avoit épuisé l'épargne & avoit fait des dépences qu'il ne lui seroit pas aisé de reparer : Que le Royaume de Siam qui forme presque une peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le Commerce des Indes, étant frontiere de deux Mers, l'une du côté de l'Est qui regarde la *Chine*, le *Japon*, le *Tonquin*, la *Cochinchine*, le Païs de *Lahor* & *Camboye*; & l'autre du côté de l'Oüest, faisant face au Royaume d'*Arracan*, au *Gange*, aux Côtes de *Coromandel*, de *Malabarre*, & à la Ville de *Surate* : Que les Marchandises de ces differentes nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous, & comme une espece de Foire, où les Siamois font quelque profit en débitant leur Denrées : Que le principal revenu du Roy consistoit dans le Commerce qu'il fait presque tout entier dans son Royaume, où l'on ne trouve que du Ris, de *Larec* dont on compose le Bethel, un peu d'Étain, quelques Elephans qu'on vend; & quelques Peaux de Bêtes fauves dont le Païs est rempli : Que les Siamois allans pres-

1688. que tous nuds, à la reſerve d'une Toile de Cotton qu'ils portent depuis la ceintnre juſques à demi cuiſſe, ils n'ont chez eux aucune ſorte de Manufacture, ſi ce n'eſt de quelques Mouſſelines, dont les Mandarins ſeulement ont droit de ſe faire, comme une eſpece de Chemiſette qu'ils mettent dans les jours de cerémonie : Que lorſqu'un Mandarin a eû l'adreſſe de ramaſſer quelque petite ſomme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée; ſans quoi le Prince la lui feroit enlever : Que perſonne ne poſſede dans tout le Royaume aucuns biens fond, qui de droit apartiennent tous au Roy, ce qui fait que la plus grande partie du Païs démeure en friche, perſonne ne voulant ſe donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enleveroit dès qu'elles ſeroient en bon état : Qu'enfin le Peuple y eſt ſi ſobre, qu'un Particulier qui peut gâgner quinze ou vingt francs par an, a audelà de tout ce qui lui eſt neceſſaire pour ſon entretien.

Le Roy me demandâ encore, qu'elle ſorte de Monoye avoit cours dans le Païs· « Leur Monoye, lui répondis-je, » eſt un morceau d'Argent, rond com-

me une Bale de Fusil, marqué de deux « 1688.
lettres Siamoises qui sont le Coin du «
Prince, cette Bale qui s'apelle *Tical*, «
vaut quarante sols de France. Outre «
le Tical, il y a encore le *demi Tical* «
& une autre sorte de Monoye d'Argent «
qu'on apelle *Faon*, de la valeur de «
cinq sols. Pour la petite monoye, ils «
se servent de Coquilles de Mer, qui «
viennent des Isles *Maldives*, & dont «
les six-vingts font cinq sols. »

« Parlons un peu de la Religion, «
me dit le Roy, y a-t-il beaucoup de «
Chrêtiens dans le Royaume de Siam, «
& le Roy songe t'il veritablement à se «
faire Chrêtien lui-même ? Sire, lui ré- «
pondis-je, ce Prince n'y a jamais pen- «
sé, & nul mortel ne seroit assez hardi «
pour lui en faire la proposition. Il est «
vrai que dans la harangue que Mr. de «
Chaumont lui fit le jour de sa pré- «
miere Audience, il fit mention de Re- «
ligion; mais Mr. Constance qui faisoit «
l'Office d'Interprête, omit habilement «
cet article; le Vicaire Apostolique qui «
étoit présent, & qui entend parfaite- «
ment le Siamois, le remarqua fort «
bien : Mais il n'osa jamais en rien «
dire, crainte de s'attirer sur les bras «

1688. » Mr. Conſtance, qui ne lui auroit pas » pardonné, s'il en avoit ouvert la bou» che. »

Le Roy ſurpris de ce diſcours, m'écoûtoit fort attentivement, J'ajoûtai que dans les Audiences particulieres que Mr. de Chaumont eut dans le cours de ſon Ambaſſade, il s'épuiſoit toûjours à parler de la Religion Chrétienne, & que Conſtance qui étoit toûjours l'Interprête, joüoit en Homme d'eſprit deux perſonnages, en diſant au Roy de Siam ce qui le flattoit, & en répondant à Mr. de Chaumont, ce qui étoit convenable, ſans que de la part du Roy, & de celle de Mr. l'Ambaſſadeur, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaiſoit à Conſtance de faire entendre, à l'un & à l'autre: Que je tenois encore ce fait de Mr. le Vicaire Apoſtolique lui-même qui avoit été préſent à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ouvert à moi dans un grand ſecret. Sur cela le Roy ſe prenant à ſoûrire, dit que les Princes étoient bien malheureux d'être obligez de s'en raporter à des Interprêtes qui ſouvent ne ſont pas fideles.

Enfin le Roy me demanda ſi les Miſſionaires faiſoient beaucoup de fruit à

Siam, & en particulier s'ils avoient déja 1688.
converti beaucoup de Siamois. « Pas un
ſeul, Sire, lui répondis-je; mais comme «
la plus grande partie des Peuples qui «
habitent ce Royaume n'eſt qu'un amas «
de differentes Nations, & qu'il y a par- «
mi les Siamois un grand nombre de «
Portugais, de Cochinchinois, de Ja- «
ponois, qui ſont Chrêtiens, ces bons «
Miſſionnaires en prennent ſoin, & «
leur adminiſtrent les Sacremens. Ils «
vont d'un Village à l'autre, & s'in- «
troduiſent dans les Maiſons, ſous pré- «
texte de la Médecine qu'ils exercent, & «
des petits remedes qu'ils diſtribuent; «
mais avec tout cela leur induſtrie n'a «
encore rien produit en faveur de la «
Religion. Le plus grand bien qu'ils «
faſſent eſt de batiſer les enfans des «
Siamois qu'ils trouvent expoſez dans «
les Campagnes : Car ces Peuples qui «
ſont fort pauvres, n'élévent que peu «
de leurs enfans, & expoſent tout le «
reſte, ce qui n'eſt pas un crime chez «
eux. C'eſt au Batême de ces Enfans «
que ſe reduit tout le fruit que les Miſ- «
ſions produiſent dans ce Païs. »

Au ſortir du dîner du Roy, Mr. de
Seignelai me fit paſſer dans ſon Cabinet,

1688. où il m'interrogea fort au long, sur tout ce qui pouvoit regarder l'interêt du Roy; & en particulier, il s'informa, si l'on pouvoit établir un gros Commerce à Siam, & quelles vûës pouvoit avoir Monsieur Constance, en témoignant tant d'empressement pour y appeler les François. Je le satisfis sur ce dernier article en lui aprenant dans un long détail tout ce que je sçavois des vûës, & des desseins du Ministre de Siam.

Pour l'article du Commerce, je lui répondis, comme j'avois fait au Roy, que le Royaume ne produisant rien, il ne pouvoit être regardé que comme un entrepôt à faciliter le Commerce de la Chine, du Japon, & des autres Royaumes des Indes: Que cela suposé, l'établissement qu'on avoit commencé en y envoyant des Troupes étoit absolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déja étant plus que suffisant pour cet effet.

Qu'à l'égard de la Forteresse de Bancok, elle demeureroit entre les mains des François, tandis que le Roy de Siam & Mr. Constance vivroient; mais que l'un des deux venant à manquer, les Siamois solicitez & par leur propre inte-

rêt, & par les ennemis de la France, ne 1687.
manqueroient pas de chaſſer nos Troupes d'une place qui les rendoit maîtres du Royaume.

Deux jours après le Cardinal de Janſon me dit d'aller trouver le Pere de la Chaiſe qui ſouhaitoit de m'entretenir ſur le nouvel établiſſement des François dans le Royaume de Siam. « MON Couſin, me dit le Cardinal, prenez bien " garde à ce que vous direz, car vous " allez parler à l'Homme le plus fin du " Royaume. Je ne m'en embaraſſe pas, " lui répondis-je, je n'ai que des veri- " tez à dire. „ Dès le jour même je fus introduit, par un Eſcalier derrobé, & préſenté à ſa Reverence par le Frere VATBLÉ.

Ce R. P. ne me parlâ preſque que de Religion, & du deſſein que le Roy de Siam avoit de retenir des Jeſuites dans ſes États, en leur bâtiſſant à Louvo un College & un Obſervatoire. Je lui dis que MR. Conſtance qui vouloit avoir à toute force la protection du Roy, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir: Que l'Obſervatoire & le College ſe bâtiroient peut-être pendant la vie du Roy de Siam; que les Jeſuites, y ſeroient

1688. nourris, & entretenus; mais que ce Prince venant à mourir, on pouvoit se préparer en France, à chercher des fonds pour l'entretien des missionaires, y aïant peu d'apparence qu'un nouveau Roy voulût y contribuer.

Quand le Pere de la Chaise m'eut entendu parler ainsi, vous n'êtes pas d'accord avec le Pere Tachard, me dit-il, je lui dis qne je ne disois que la pure verité, que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour Mr. Constance qui, pour arriver à ses fins n'avoit rien oublié pour le seduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, & ensuite le rendre suspect : Que pendant le peu de tems qu'il avoit resté à Siam avec Mr. de Chaumont, il avoit sçû s'attirer toute la confiance du Ministre, à qui il avoit même servi de Secretaire François dans certaines occasions, & que j'avois vû, moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Pere, & signez *Par Monseigneur; Et plus bas Tachard*. A ce mot ce Reverend Pere soûrit, & reprenant dans un moment son maintient grave & modeste qu'il ne quittoit que bien rarement; il s'informa si

les Missionaires faisoient beaucoup de fruit dans ce Royaume. 1688.

Je lui répondis ce que j'en avois dit au Roi ; ajoûtant que ce qui retardoit le plus le progrez de l'Evangile, étoit le genre de vie, dur & austere, des Talapoins. « Ces Prêtres, ou moines du « Païs, lui dis-je, vivent dans une absti- « nence continuelle, ils ne se nourrissent « que des charitez journalieres qu'on leur « fait. Ils distribuent aux pauvres ce qu'- « ils ont au-delà de leur nécessaire, & « ne reservent rien pour le lendemain ; « ils ne sortent jamais de leur Monastere « que pour demander l'aumône, encore « la demandent-ils sans parler. Ils se « contentent de présenter leur Panier, « qui à la verité est bien-tôt rempli : Car « les Siamois sont fort charitables.

Lorsque les Talapoins vont par la « Ville, ils portent à la main un Evan- « tail qu'ils tienent devant le visage pour « s'empêcher de voir les Femmes. Ils vi- « vent dans une continence très-exacte ; « & ils ne s'en dispensent que quand ils « veulent quitter la regle, pour se ma- « rier. Les Siamois n'ont ni Prieres pu- « bliques, ni Sacrifices : Les Talapoins « les assemblent quelque fois dans les «

1688. » Pagodes, où ils leur prêchent. La ma-
» tiere ordinaire de leur Sermon est la
» charité; cette vertu est en très-grande
» recommandation dans tout le Royau-
» me, où l'on ne voit presque point de
» pauvres, reduits à mandier leur Pain.
» Les Femmes y sont naturellement
» fort chastes; les Siamois ne sont point
» méchans, & les Enfans y sont si sou-
» mis à leurs Peres, qu'ils se laissent
» vendre sans murmurer, lorsque leurs
» Parens y sont forcez, pour se secourir
» dans leurs besoins. Cela étant, il ne
» faut pas esperer de convertir aucun
» Siamois à la Religion Chrêtienne: Car
» outre qu'ils sont trop grossiers, pour
» qu'on puisse leur donner facilement
» l'intelligence de nos misteres, & qu'-
» ils trouvent leur Morale plus parfaite
» que la nôtre, ils n'estiment pas assez
» nos Missionaires qui vivent d'une ma-
» niere moins austere que les Talapoins.
» Quand nos Prêtres veulent prêcher
» à Siam les veritez Chrêtiennes, ces
» Peuples qui sont simples & dociles,
» les écoutent comme si on leur racon-
» toit des fables, ou des contes d'enfant.
» Leur complaisance fait qu'ils aprou-
» vent toute sorte de Religion. Selon

eux, le Paradis eſt un grand Palais, « 1688.
où le Maître Souverain habite. Ce Pa- «
lais a pluſieurs Portes, par où toute «
ſorte de Gens peuvent entrer, pour «
ſervir le Maître, ſelon l'uſage qu'il «
veut en faire. C'eſt à peu près, di- «
ſent-ils, comme le Palais du Roy, «
qui à pluſieurs entrées, & où chaque «
Mandarin à ſes fonctions particulieres. «
Il en eſt de même du Ciel, qui eſt le «
Palais du Tout-Puiſſant, toutes les «
Religions ſont autant de portes qui y «
conduiſent, puiſque toutes les croyan- «
ces des Hommes, telles qu'elles ſoient, «
tendent toutes à honorer le prémier «
être, & ſe raportent à lui, quoique «
d'une maniere plus ou moins diréćte. «

Les Talapoins ne diſputent jamais «
de Religion avec perſonne; quand on «
leur parle de la Religion Chrêtienne, «
ou de quelqu'autre, ils aprouvent tout «
ce qu'on leur en dit : Mais quand on «
veut condamner la leur, ils répondent «
froidement, puiſque j'ai eû la complai- «
ſance d'aprouver vôtre Religion, pour- «
quoi ne voulez vous pas aprouver la «
mienne? Quand aux penitences exte- «
rieures, & à la mortification des paſ- «
ſions, il ne ſeroit pas convenable de «

1688. » leur en parler, puiſqu'ils nous en donnent l'exemple, & qu'ils ſurpaſſent de » beaucoup, au moins exterieurement, » nos Religieux les plus reformez.

» Au reſte mon Pere, continuai-je, » les Jeſuites ne manquent pas d'ennemis dans ces Miſſions. Vos Miſſionaires qui ont des talens ſuperieurs aux » autres, viennent facilement à bout de » s'attirer la faveur des Princes, dont » ils ſe ſervent pour ſoûtenir la Religion; de là il eſt difficile que la jalouſie n'excite bien des cabales contr'eux, non-ſeulement en Europe; mais » encore dans les Indes.

» Pendant mon ſéjour à Siam, pluſieurs Chinois qui ont de l'eſprit & du » ſçavoir, m'ont avoüé qu'ils ne comprénoient pas, comment des gens d'une » même croyance, qui avoient quitté » leur patrie, & traverſé des Mers immenſes, prétendoient attirer des Gentils à eux, tandis qu'eux mêmes, n'étoient pas d'accord dans leur conduite; les uns vivans avec beaucoup de » modeſtie & de charité, & les autres » ſe livrans à la haine, & aux diſſentions, pour ne rien dire de plus. C'eſt » là le langage que m'ont tenu tous les

Chinois à qui j'ai parlé. Cette verité " est si constante & si publique dans les " Indes, que non-seulement je crois de- " voir vous en informer; mais encore " la publier toutes les fois que j'en au- " rai occasion. „ 1688.

J'étois à Paris depuis quelques jours, lorsque ne voyant pas arriver le Messager de Brest, je commençai d'être inquiet sur les Balots que je lui avois confié. Pour m'en éclaircir, j'allai au Bureau, j'y apris justement ce que j'avois aprehendé. Les Commis de la Doüanne de *Pontorson* y avoient arrêté tous mes Effets, & non contens de la confiscation, qu'ils prétendoient avoir lieu, parce que j'avois dans mes Balots des Indiennes dont l'entrée étoit pour lors défenduë dans le Royaume; ils m'avoient condamné à une amande de cinq cens livres, comme ayant contrevenu aux Ordonnances du Roy.

Je crus dans cet embarras n'avoir rien de mieux à faire que de recourir à Mr. Ceberet, que je sçavois être fort connu des Fermiers Généraux. Après l'avoir instruit du contre-tems qui m'arrivoit, je lui representai qu'ayant ignoré les défenses du Roy, je ne devois pas être

1688. punì pour les avoir violées; que la bonne foi qui paroissoit dans toute ma conduite me justifioit assez, puisque j'avois declaré moi-même au Messager la qualité des Marchandises, en faisant une expresse mention des Indiennes, ce que je n'aurois pas fait si je les avois crû défenduës. Ceberet me rassura le plus qu'il lui fut possible, il me dit qu'il connoissoit les Fermiers, qu'ils étoient fort honnêtes gens, que je pouvois les aller trouver moi-même, quand ils seroient assemblez dans leur grand Bureau, & qu'il étoit persuadé qu'ils me donneroient satisfaction.

Je profitai de l'avis qu'il me donnoit, & je fus me presenter à ces Messieurs. Je me plaignis du Jugement qui avoit été rendu contre moi, je leur fis valoir toutes les raisons que j'avois déduites à Mr. Ceberet; j'insistai principalement sur ma bonne foi, & je demandai qu'en conséquence ils ordonnassent que mes Balots me fussent rendus. Sur cet exposé, ils condamnerent unanimement ce que les Commis avoient fait par raport aux Marchandises dont l'entrée n'étoit pas défenduë. Quand aux Indiennes il fut dit qu'on ne pouvoit pas les re-

lâcher, attendu l'Ordonnance qui défendoit de les laisser entrer; mais que je pouvois m'adresser au Roy, & que Sa Majesté à ma sollicitation, & à celle de mes amis, pourroit ordonner qu'elles me seroient renduës. 1688.

Ensuite de cette déliberation, je priai ces Messieurs d'envoyer leurs ordres à Pontorson, pour qu'on fit venir dans le Bureau de Paris tous les Balots qui étoient à moi, & je déclarai que j'étois prêt d'en acquitter, non-seulement tous les droits; mais encore de payer tous les fraix qu'il faudroit faire pour le transport. Sur le champ Mr. de LULIE, Président de l'Assemblée, ordonnâ qu'on écrivit aux Commis, & la Lettre fût faite & signée devant moi.

Au sortir du Bureau, je me rendis incessamment à Versailles où je fus trouver Bontems, & lui ayant raconté ce qui m'arrivoit, je le priai d'en parler à Mr. le PELLETIER, Contrôleur Général des Finances. Bontems s'employa pour moi avec son zele ordinaire. Le Ministre qui l'aimoit lui répondit qu'il n'avoit rien à lui refuser; qu'il jugeoit pourtant convenable d'en parler au Roy avant que de rien ordonner. Sa Majesté

1688. accorda tout ce qu'on lui demandoit, ſurquoi le Miniſtre qui vouloit faire plaiſir à Bontems, me fit expedier un Ordre de la part du Roy à Meſſieurs les Fermiers Genéraux, par lequel il leur étoit enjoint de faire rendre inceſſamment, & ſans payer aucun droit toutes les Marchandiſes qui apartenoient au Chevalier de Forbin.

Je ne parlai à perſonne de ce que la Cour venoit de faire en m'a faveur; mais lorſque je ſçûs que mes Balots étoient arrivez à Paris, je fus ſignifier moi-même à Mr. de Lulie l'Ordre que j'avois obtenu; charmé de la ſatisfaction qu'on me donnoit, il fut au Bureau, & me fit rendre tout ce qui étoit à moi : Cet affaire ſe terminâ ainſi à mon avantage, je fus redevable de ce bon ſuccez à l'amitié de Bontems, je lui dois ce témoignage qu'il n'a jamais manqué de s'employer avec ardeur dans toutes les affaires, où je me ſuis adreſſé à lui; comme on a déja pû voir, & comme on verrâ encore plus d'une fois dans la ſuite de ces Mémoires.

Surquoy je dirai en paſſant au ſujet de cet ami, qu'il n'y avoit gueres à la Cour de protection ſi utile & ſi re-

cherchée que la ſiene, puiſqu'il y avoit 1688.
peu de Seigneurs qui euſſent autant de credit que lui. Je pourrois dire ici bien des choſes à ſon avantage. Je ne les paſſe ſous ſilence que parce qu'elles me meneroient trop loin : Mais ce que je ne paſſerai pas, & ce qui le met bien audeſſus de tant d'autres qui l'emportoient ſur lui par la naiſſance, c'eſt que ſon zéle & ſon attachement ſincere pour la Perſonne du Roy, lui avoient tellement gagné la confiance de ſon Maître ; confiance qu'il poſſeda juſques à la mort, qu'il obtenoit tout ce qu'il demandoit, & ce qu'on ne trouve preſque nulle part ; il uſa toûjours ſi bien de ſa faveur, que jamais perſonne ne la lui envia, auſſi obſerva-t'il toûjours d'employer ce qu'il avoit de crédit pour rendre ſervice, & jamais pour nuire à perſonne.

Je paſſai le reſte de cette année à Paris, où quelques mois après mon arrivée, nous aprîmes en France l'entrepriſe du Mandarin PITRACHA, ſur le Royaume de Siam. Quoique je n'en aye pas été témoin, tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion à tant de raport à ce qui à été dit ci-devant, & juſtifie ſi bien par l'évenement tout ce que j'avois pré-

1688. dit de l'alliance des deux Couronnes, & de l'établissement des François à Bancok, que je me persuade que le Lecteur sera bien aise de trouver ici en peu de mots quel fut le succez de cette entreprise, & comment nos François furent obligez d'abandonner la Place qu'on leur avoit confiée dans ce Royaume.

Ce fut vers le milieu du mois de May de l'an mil six cens quatre-vingt-huit, que le Royaume de Siam, qui étoit violenment agité, depuis quelque tems, par des mouvemens d'autant plus dangereux qu'ils étoient cachez, devint tout à coup le theatre d'une révolution qui changea la face de tout ce Païs, & qui en éteignant toute la Famille Royale, coûta beaucoup de sang à tous ceux, qui jusques alors avoient eû part aux affaires, & détruisit dans un moment tout ce qui avoit été fait au sujet de l'alliance avec les François.

J'ai déja remarqué, que quoi que tout parût tranquille à Siam, il y avoit dans le fond peu de Mandarins qui dans l'ame ne soûpirassent après le changement. Pendant mon séjour dans ce Royaume, j'avois reconnu cette disposition dans les esprits, & j'eus encore plus de lieu de

m'en convaincre dans l'affaire du Sieur 1688.
de Roüan, où, comme nous avons vû, l'attente des Mandarins fut trompée, par le ſoin que je pris de diſculper Mr. Conſtance. Parmi ceux qui pouvoient le plus remuer, un Mandarin nommé Pitracha, Homme de réſolution, eſtimé courageux parmi les ſiens, & reſpecté pour l'auſterité de ſes mœurs, oſâ former le projet de ſécoüer le joug, & de monter lui-même ſur le Trône.

Cet Homme que j'ai connu fort particulierement, conſervoit encore dans un âge aſſez avancé toute la vigueur de ſa premiere jeuneſſe. Il ſe comportâ avec tant de prudence, & mania les eſprits ſi à propos, qu'après avoir engagé les Talapoins dans ſon parti, il y fit entrer non-ſeulement les Mandarins, dont il flatta l'ambition, en leur promettant de partager le gouvernement avec eux; mais encore tout le Peuple qui toûjours amateur de la nouveauté, eſperoit ſous un autre Maître, un gouvernement moins rigoureux.

Toutes ſes menées ne furent pourtant pas ſi ſecrettes que Conſtance n'en eût avis; il ne tint qu'à lui de prévenir la conjuration; mais ſoit qu'il ſe fit une

1688. delicateſſe mal entenduë d'accuſer & de faire arrêter Pitracha, ſans avoir en main dequoi le convaincre pleinement de ſon attentât, ſoit qu'il ſe crût toûjours aſſez en état de reprimer les factieux, il laiſſa engager l'affaire trop avant. Il s'en aperçût un peu tard, & pour reparer ſa faute, autant qu'il étoit poſſible, il eut recours aux François qui étoient à Bancok. Mais ceux-ci ſur de fauſſes relations qui leur furent faites des troubles, & des mouvemens de la Cour, aprehendans de s'engager mal à propos dans une affaire qui pouvoit avoir de facheuſes ſuites pour la nation, ſe tinrent tranquiles dans leur Fortereſſe, malgré les Lettres & les Courriers envoyez coup ſur coup par Mr. Conſtance qui les conjuroit de venir à ſon ſecours.

Quand j'apris ce détail, je fus ſi indigné de la conduite de nos François, que je ne pus m'empêcher de dire à Mr. de Segnelai qui m'en parlâ, que ſi je m'étois trouvé pour lors à Bancok, je n'aurois pas balancé à voler au ſecours de Mr. Conſtance, quelque ſujet que j'eus d'ailleurs de me plaindre de ſes mauvais procedez à mon égard. Et

s'il faut dire la verité, connoissant le 1688.
peu de valeur des Siamois, je suis persuadé que si je m'étois rendu à Louvo avec cinquante hommes de ma garnison, je n'aurois eu qu'à me montrer pour dissiper toute cette populace qui m'auroit abandonné son Chef sans oser entreprendre la moindre chose, trop heureuse d'apaiser ainsi la Cour par une prompte soumission.

Le secours qu'on avoit sujet d'attendre de la Garnison Françoise ayant manqué, & tout concourant à assurer l'entreprise de Pitracha : Il se déclara, se mit à la tête du peuple, & s'assura de la personne du Roy, après s'être rendu maître du Palais. Au prémier bruit de cette démarche, Constance courut auprès du Roy, resolu de mourir en le défendant; mais il n'étoit plus tems, il fut arrêté lui-même, & mis aux fers.

Pitracha qui vouloit rendre son usurpation moins odieuse, jugeant que le Roy dont la maladie augmentoit chaque jour, ne pouvoit vivre que fort peu de tems, non-seulement n'entreprit pas sur la personne de son Prince après l'avoir fait prisonnier; mais ne prenant pour lui que la qualité de grand Mandarin,

1688. il affecta de ne donner aucun ordre, que ſous le nom du Roy à qui il laiſſa ſans peine tout l'exterieur de la ſouveraineté.

Juſques là tout avoit réüſſi au gré de l'uſurpateur, les ſuites ne lui furent pas moins favorables. Les differens ordres de l'état s'étant ſoûmis à ſa domination, il ne lui manquoit plus pour joüir paiſiblement de ſes crimes, que de chaſſer les François du Royaume. Il ne craignoit qu'eux : Et en effet, ils étoient les ſeuls qui euſſent pû traverſer ſon bonheur. Il s'aperçût bien-tôt qu'il avoit eû tort de les redouter. Ayant reconnu leur foibleſſe, & en particulier, le peu de part qu'ils prenoient au ſort de MR. Conſtance à qui il n'avoit conſervé la vie juſqu'alors, que parce qu'il ignoroit les diſpoſitions des François ſur ce ſujet, il n'heſita plus à ſe défaire d'un ennemi qui lui avoit été ſi odieux, & qu'il avoit déja dépoüillé de tous ſes tréſors.

On a ignoré le genre de mort qu'il lui fit ſouffrir. Ceux qui étoient à Siam pendant la révolution, aſſurent qu'il ſupporta tous ces revers avec des ſentimens très-Chrétiens, & un courage veritablement heroïque. Malgré tout le mal qu'il m'a

m'a fait, j'avoüerai de bonne foi, que 1688.
je n'ai pas de peine à croire ce qu'on en a dit. Mr. Constance avoit l'ame grande, noble, élevée, il avoit un genie superieur & capable des plus grands projets qu'il sçavoit conduire à leur fin avec beaucoup de prudence & de sagacité. Heûreux ! Si toutes ces grandes qualitez n'avoient pas été obscurcies par de grands défauts, sur tout par une ambition démesurée, par une avarice insatiable, souvent même sordide & par une jalousie qui prenant ombrage des moindres choses le rendoit dur, cruel, impitoyable, de mauvaise foi & capable de tout ce qu'il y a de plus odieux.

Le Roy ne survécut pas long-tems à son Ministre, il mourut peu de jours après, & Pitracha fut reconnu tout d'une voix Roy de Siam. Enfin pour que rien ne manquâ à son bonheur, nos François, après un siége de quelques mois où ils eurent tout à souffrir, furent obligez d'abandonner Bancok & de repasser en France, où nous vîmes arriver leur tristes débris. Tel fut par raport à la nation, le succez de cette entreprise mal concertée qui coûta beaucoup, qui ne pouvoit être d'aucune uti-

1689. lité au Royaume, & dans laquelle la Cour ne donna, que parce qu'on l'ébloüit par des promesses belles en aparence; mais qui n'avoient rien de solide.

Peu après la révolution dont nous venons de parler, une autre révolution qui arrivâ en Angleterre, changeâ en Europe toute la face des affaires. Personne n'ignore ce qui se passa dans ce grand évenement, aussi n'en dirai-je que deux mots, & seulement autant qu'il en faut pour l'intelligence de ce que j'ai à dire dans la suite.

Il y avoit long-tems que les Protestans d'Angleterre avoient pris de violents ombrages au sujet de la protection que leur Roy JACQUES II. accordoit aux Catoliques. Ils craignoient que ce Prince après avoir aboli peu à peu les differens Edits rendus en divers tems contre la Communion Romaine, ne la rendit enfin dominante dans ses États. Resolus de tout tenter pour parer ce coup, ils envoyerent secrétement leurs Députez en Hollande pour traitter avec le Prince D'ORANGE, & lui offrir le Royaume *de la Grande Bretagne*, s'il vouloit les proteger.

Cette démarche ne pût être si secrete

que la France n'en eût avis. Le Roy en 1689. fit ses plaintes aux États Generaux, qui dissimulans pour gagner du tems, ne répondirent que des choses vagues & qui ne signifioient rien. Le Prince d'Orange qui avoit lui-même formé de longue-main le projet de se faire Roy d'Angleterre, & qui se voyoit au moment de tout perdre : Car la Reine étoit enceinte, écouta les propositions des Députez, & fit sous main tous les préparatifs necessaires pour son entreprise.

Il avoit besoin pour se soûtenir du secours des sept Provinces unies, & de plusieurs Princes d'Allemagne. Il les engagea si bien dans son parti, qu'ils l'aidérent de toutes leurs forces, & n'aprehendérent pas d'exposer même leurs propres États, qu'ils dégarnirent de Troupes pour le secourir. Tout étant prêt, le Prince se mit en Mer avec une Flotte nombreuse, & arbora le Pavillon d'Angleterre avec cette inscription, *pour la Religion & pour la liberté.*

Après quelques contre-tems qui ne lui firent d'autre mal que de retarder sa navigation de quelques jours, il débarqua heureusement dans les Ports de d'*Armouth*, & de *Torbay*, où il fut reçû des

1689. Peuples comme un liberateur que le Ciel leur envoyoit. *Londre*, les Provinces, les Armées de Terre & de Mer, tout se déclara pour lui. Alors le Roy ne voyant plus de sureté pour sa Personne cédâ à l'orage & passâ en France, attendant un tems plus favorable, pour repasser en Angletetre & y faire valoir ses droits l'Épée à la main. Ainsi s'acheva cette grande révolution qui donna lieu à la guerre que le Roy déclara d'abord à l'Empereur & aux Hollandois.

À l'occasion de cette nouvelle guerre il y eut peu d'Officiers sans emploi; je fus me présenter à Mr. de Segnelai qui me fit passer à Dunquerke, où l'on me donna le commandement d'une Fregate de seize piéces de Canon, avec ordre de croiser dans la Manche. J'étois en Mer depuis quelques jours, lorsque le Gouverneur de Calais me fit sçavoir que les Espagnols nous ayant déclaré la guerre, je pouvois arrêter tout ce que je trouverois de Vaisseaux de leur Nation. Dès le lendemain je rencontrai à la suite d'une Flotte Marchande qui apartenoit aux Anglois, quatre petits Bâtimens Ostendois. Je les arrêtai sans peine, & comme ils ignoroient que nous

eussions guerre avec l'Espagne, ils se laissérent conduire à Dunquerke, où ils furent confisquez au profit du Roy. 1689.

Je repartis peu de jours après avec le Sieur Jean BARTH, Capitaine d'une Frégate, il montoit un petit Vaisseau de vingt-quatre piéces de Canon; nous avions ordre de convoyer au Port de Brest, quelques Bâtimens chargez pour le Compte du Roy. Outre mon Équipage qui étoit de cent vingt Hommes, j'avois embarqué à Dunquerke cent Soldats qui devoient aussi être transportez à Brest.

Pendant ce trajet, un Corsaire Hollandois de quatorze piéces de Canon, vint nous reconnoître; je lui donnai la chasse, & je le joignis. Son imprudence fut cause de la perte de plus de la moitié de son Équipage: Car comme il vit que j'allois aborder, il s'avisa de faire clouer ses Écoutilles, afin que ses gens n'ayant plus où se sauver, fussent obligez de se défendre jusqu'à la derniere extremité.

L'abordage se fit, je n'en ai guéres vû de plus sanglant: Ces malheureux se battoient en désesperez, ensorte que dans un instant leur Pont fut couvert de

1689. morts. À cette vûë je sautai dans le Vaisseau pour faire finir la tuérie; sans cela il n'en échapoit pas un seul, tant mes gens étoient irritez de la résistance qu'on leur avoit fait.

Ayant conduit à Brest les Bâtimens que nous devions escorter, nous en partîmes pour nous rendre au *Havre de Grace*, où nous aprîmes que nous étions en guerre avec les Anglois. Les ordres de prendre sur eux, que nous reçûmes à cette occasion donnerent lieu peu de jours après à une action assez hardie; mais qui nous réüssit mal, comme on verra par ce qui suit.

Nous trouvâmes en arrivant dans le Port vingt Vaisseaux Marchands prêts à partir. Ils nous demandérent escorte, ce que nous leur accordâmes volontiers. Quand nous fûmes par le travers de l'Isle de wigth, nous fûmes chassez par deux Vaisseaux Anglois de cinquante pieces de Canon. Le tems étoit beau & la Mer fort calme avec un petit vent: En voyant ces deux Navires qui venoient donner dans la Flotte, nous déliberâmes Barth & moi, sur le parti qu'il y avoit à prendre. Le plus sur étoit d'abandonner la Flotte, & s'il faut dire

la verité, il n'étoit gueres possible de 1689.
sauver nos deux Vaisseaux par une autre voye : Cependant malgré le danger qu'il y avoit à aller à l'ennemi, je crûs qu'il ne convenoit nullement de fuïr. Je representai à Barth qu'à la verité nos Vaisseaux étant legers, & bons voiliers, il nous seroit aisé de nous sauver si nous le voulions ; mais que cette manœuvre qui nous mettroit en sureté, nous deshonnoreroit dans le monde : Que nous pouvions être assurez que ces deux Vaisseaux enlevéroient plus de la moitié de nos Bâtimens ; qu'on ne manqueroit pas de nous rendre responsable d'un événement si facheux, & de publier qu'il n'avoit tenu qu'à nous de prévenir cette perte en nous défendant.

J'ajoûtai que s'il vouloit suivre mon conseil, nous nous hazarderions à faire une action d'éclat qui nous donneroit de la réputation, & qui contribuéroit infailliblement à avancer nos affaires à la Cour : Qu'il n'y avoit qu'à armer deux des plus gros Marchands de la Flotte dont nous fortifierions les Equipages, en prenant des Matelots sur les autres Navires : Qu'avec ce renfort nous irions attaquer ces deux Anglois, s'ils

1689. continuoient à nous donner la chasse : Que nous aborderions lui & moi le Commandant, tandis que les deux Marchands occuperoient l'autre, en lui tirant des coups de Canon : Enfin que si nous étions assez heureux pour enlever celui que nous aurions abordé, nous nous en servirions pour aller attaquer le second qui auroit peine à nous échaper.

Il goûta mes raisons, l'attaque se fit, le Vaisseau Anglois fut abordé; mais par malheur Barth fit un faux abordage. Je m'en aperçûs, & je vis bien que nous allions être pris. J'aimai mieux pourtant me mettre au hazard de perir que d'abandonner la partie. Les Soldats & les Matelots de nos Fregates qui ne pouvoient entrer dans le Vaisseau ennemi combattoient de la Proüe à coups de Fusil & à coups de Grenades.

Il pouvoit arriver que la Mer ou le Vent rendroient l'abordage parfait, je m'en flatai même pendant quelque tems : Mais cette ressource nous manqua bientôt, par la lâcheté des deux Marchands qui nous abandonnérent au lieu de combattre, comme ils nous avoient promis. Leur fuite donna lieu à l'autre Vaisseau de venir au secours de son camarade :

Dès lors nos forces ne furent plus égales 1689.
à beaucoup près : Mais quoique nous
vissions fort bien qu'il nous étoit presque impossible d'échaper, nous continuâmes de combattre, soit pour donner plus de tems à la Flotte de fuir, soit encore affin qu'ils n'en eussent pas eux mêmes tout-à-fait si bon marché.

Ce combat fut long & sanglant, il dura deux grandes heures, c'est-à-dire, bien au-déla de ce qu'il en faut pour un abordage. Les deux tiers de mon Équipage avoient été tuez. J'avois reçû moi-même six blessures, plus incommodes que dangereuses : Cependant nous combattions toûjours. Je décendis pour me faire panser; car je perdois beaucoup de sang. Mon Valet de Chambre qui me croyoit dangereusement, blessé me suivoit en pleurant; je le menaçai de lui casser la tête, s'il ne remontoit sur le Pont pour aller continuer le combat, où j'allois le suivre dès qu'on m'auroit étanché le sang.

L'Équipage qui étoit demeuré sans Commandant, voyant tout le Pont couvert de morts, ne songea qu'à se sauver. Mon Valet qui étoit remonté, les trouvant dans cette disposition, & aperce-

1689. vant six Matelots qui se jettoient dans la Chaloupe, les suivit & sans s'embarasser de l'état où il me laissoit, allâ avec eux à Bord d'un Marchand de la Flotte qui les reçût.

Tandis que j'étois ainsi mal mené, Barth de son côté n'étoit pas dans une meilleure situation. La plus grande partie de son monde avoit été tué ou blessé. Il avoit lui-même reçû une blessure à la tête: Enfin nous voyant entierement hors de défence, nous rendîmes nos deux Frégates, & nous passâmes dans le Vaisseau ennemi. Le Capitaine avoit été tué, l'Écrivain eut soin de me faire panser. Je portois un Habit fort propre, l'Équipage ne fut pas long-tems à s'en accomoder, aussi bien que du reste de mes Hardes. Ils me dépoüillérent nud comme la main. On me donnâ en place une Camisole qui me tenoit lieu de Chemise, une grosse Culote avec un trou sur la fesse gauche. Un Matelot se déchaussa pour me donner ses Souliers, & un quatriéme me fit present d'un mauvais Bonnet.

Barth fut plus heureux que moi, on lui laissa ses Habits, parce qu'il parloit un peu Anglois. Dans le bel état où j'étois, nous fumes menez à *Plimouth*, où

le Gouverneur nous donnâ un fort grand repas. Comme on sçavoit mon nom, malgré mon ridicule ajustement, je fus mis dans un Fauteüil à la place la plus honnorable. Je ne rapelle jamais l'oposition qu'il y avoit entre la maniere dont j'étois équipé, & la place que je tenois dans cette occasion, qu'il ne me prene envie de rire. Je ne riois pourtant pas alors, je sentois vivement tout ce qu'il y avoit d'indigne dans le procedé du Gouverneur dont toutes les politesses aboutirent à ce seul repas. 1689.

Quoiqu'il me vît manquant de tout, il n'eut jamais l'honêteté de me présenter une Chemise. Les Officiers qui mangérent avec nous, parmi lesquels il y avoit plusieurs François à qui je veux bien épargner la honte de les nommer, ne furent pas plus genéreux que lui. Je fus si outré du traitement que je recevois, des uns & des autres, qu'après avoir mangé quelque peu, donnant à entendre que j'avois plus besoin de repos que d'autre chose, je priai le Gouverneur de me faire mettre en quelque endroit où je pûs être tranquille. Il eut pitié de moi & me fit conduire avec Barth dans un Cabaret où il nous retint sous bonne garde.

1689. À peine fus-je arrivé que je me couchai révant à ma malheureuse avanture. Je ne faisois que de me mette au Lit, lorsqu'on vint me dire qu'un Homme demandoit à me parler. Je me levai pour voir dequoi il étoit question : Comme je m'avançois dans la Chambre, je fus tout étonné, de voir l'Orféve Romieu, celui là même à qui j'avois autrefois présenté à Marseille les Fourchetes d'Argent que j'avois volées à mon Frere.

Les Edits du Roy contre les Huguenots avoient obligé ce bon vieillard de passer en Angleterre. Je fus rempli de joye en le voyant, je l'apellai par son nom : Il me reconnut, & répandant des larmes, « dès que j'ai sçû vôtre arrivée, » me dit-il, j'ai tout quitté pour venir » vous embrasser. Ce qui me fait le plus » de peine, c'est de n'être pas en état » de vous secourir dans la triste situation » où je vous vois. J'ai été contraint de » quitter Marseille à cause de ma Reli» gion. J'ai perdu tous mes biens, & » je suis reduit pour gagner ma vie à » servir de garçon de Boutique. »

« Ne vous afligez point, lui dis-je, » je connois vôtre bon cœur, & tout » ce que vous voudriez faire pour moi :

Je vous en remercie : Mais puiſque le « 1689.
dérangement de vos affaires ne vous «
permet pas de me fournir certains ſe- «
cours, ne connoîtriez vous point ici «
quelque Marchand qui voulût ſur vô- «
tre parole me donner l'argent dont je «
puis avoir beſoin ? Il n'y perdra rien «
certainement, & je le ferai payer en «
France dans quelle Province du Royau- «
me il voudrâ. » Après avoir rêvé un moment, il me répondit qu'il avoit un ami à qui il pouvoit s'adreſſer, & qu'il alloit travailler pour moi.

En effet, deux heures après il m'amenâ un Marchand, nommé OUVARIN, qui s'offrit à me donner tout ce que je lui demanderois, moyenant une Lettre de Change de ſemblable ſomme, payable à Mr. LE GENDRE à *Roüen*. Je ne demandois pas autre choſe, je fis ſur le champ une Lettre de cinq cens écus que je tirai ſur Monſieur de LOUVIGNI, Intendant au Havre de Grace, ſur laquelle Lettre ayant reçû ſeulement une vingtaine d'écus pour les menus frais du cabaret, & ayant prié le Sieur Ouvarin de me faire faire des Chemiſes & un Habit, je retirai un Billet du reſtant.

Dès le lendemain de mon arrivée à

1689. Plimouth, j'écrivis de ma Priſon à Mr. de Segnelay. Je lui fis un long détail de tout ce qui venoit de ſe paſſer, & ne ſçachant de quelle maniere la Cour jugeroit de nôtre avanture, je n'oubliai rien de tout ce que je crûs propre à nous diſculper.

Dans le grand loiſir dont je joüiſſois, la meilleure partie du jour, & quelquefois de la nuit, ſe paſſoit à réver ſur les moyens de ſortir de l'état où je me trouvois. Je crûs que la protection du Maréchal de CHOMBER qui étoit paſſé en Angleterre à cauſe de la Religion, pourroit mêtre de quelque utilité. Je lui écrivis & je le priai de me faire conduire à Londres, où je ſerois plus à portée de ménager mon échange.

Il me répondit qu'il étoit ravi d'avoir occaſion de me faire plaiſir, & qu'il en parleroit au Roy. Je ne ſçai s'il me tint parole, peut-être m'eut-il rendu le ſervice dont je l'avois prié; mais je ne lui en donnai pas le tems. L'envie que j'avois de ſortir de ma Priſon, & la crainte des longueurs qu'il faut eſſuyer dans un échange qui ne ſe fait pas toûjours à point nommé quand on le ſouhaité, joint aux duretez que nous avions à eſſuyer de la

part du Gouverneur de Plimouth qui 1689.
refusa toûjours de nous laisser Prisonniers sur nôtre parole, nous firent prendre le parti à Barth & à moy de songer sérieusement à nôtre évasion.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Un Matelot Ostendois parent de Barth, conduisant un petit Bâtiment, avoit été obligé de rélâcher à Plimouth. Il vint nous voir, nous lui communiquâmes nôtre projet, & je lui offris pour ma part quatre cens écus, s'il vouloit nous favoriser. Cette somme lui fit ouvrir les yeux, & le mit parfaitement dans nos interêts. Pour commencer à nous servir utilement, il nous aportâ une Lime avec laquelle il fallut scier peu à peu les Barreaux de Fer dont nôtre Fenêtre étoit grillée. J'en limai un si proprement qu'il ne tenoit presque plus à rien : Pour n'être pas découvert je cachai tout mon petit travail, en le couvrant de pain mâché que je mêlai avec de la suye.

Cependant mes blessures guerissoient : Le Gouverneur m'avoit donné son Chirurgien qui étoit Flamand. Celui-ci souhaitoit de passer en France, mais il ne le pouvoit pas faute d'argent. Nous le fimes entrer dans nôtre complot : Enfin

1689. nous engageâmes encore dans nôtre parti deux Mousses qu'on nous avoit donné pour nous servir, & qui ne pouvoient que nous être d'un grand secours à cause de la liberté qu'ils avoient de sortir toutes les fois qu'ils jugeoient à propos.

Il ne nous manquoit plus qu'un Bâtiment. L'Ostendois nous auroit donné le sien bien volontiers; mais outre qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître, ce qui n'auroit pourtant pas été le plus grand obstacle, il auroit falu faire entrer trop de monde dans nôtre confidence.

Tandis que nous étions à déliberer, les Mousses que l'ésperance de quelque gratification rendoit attentifs à nous servir, vinrent sur le soir du onziéme jour de nôtre prison, nous dire, tout empressez, qu'il ne tenoit qu'à nous de nous sauver, & qu'ils avoient tout ce qu'il nous faloit pour cela : Qu'ils venoient de trouver le Battelier d'un petit Canot ou *Iol* de *Nortvvege*, ivre étendu dans son Batteau; qu'ils l'en avoient tiré & que l'ayant transporté dans un autre petit Bâtiment qui étoit auprès, ils avoient détourné le Canot dans un coin du Port, où nous pourrions nous embarquer dans la nuit sans être aperçûs.

Il me parut en effet que nous ne pouvions trouver une occasion plus favorable ; Barth en convint lui-même ; alors, sans perdre tems, je dis au Chirurgien qui venoit de me panser, d'aller trouver le Pilote Ostendois, & de lui dire de ma part de mettre dans le Batteau que les Mousses lui montreroient du Pain, de la Bierre, un Fromage, une Boussole, un compas & une Carte Marine ; de préparer le tout sans bruit, & de venir ensuite nous avertir à peu près vers le minuit. Pour signal il devoit jetter une Pierre contre nôtre Fenêtre. Le tout fut éxecuté ponctuellement. Dès qu'ils se furent faits entendre, j'achevai de rompre le Barreau limé, & ayant attaché nos deux Draps du Lit l'un à l'autre, nous nous mîmes en état de décendre. 1689.

Avant que de partir, j'écrivis deux Lettres que je laissai sur ma Table, une pour le Gouverneur que je remerciois de toutes ses honnêtetez lui promettant de lui rendre la pareille dans l'occasion, & l'autre pour le Sieur Ouvarin dans laquelle après lui avoir témoigné ma réconnoissance des bons Offices qu'il m'avoit rendus, je le priois de payer à l'Hôte la dépense que j'avois fait dans son Caba-

1689. ret, de dresser un état de tout ce qu'il auroit fourni pour moi & de l'envoyer à Mr. Legendre, afin que le tout fût acquité sans délai.

Tout étant prêt pour nôtre évasion, je pris congé de mon Lieutenant qui étoit en Prison avec nous, & qui auroit bien souhaité de nous suivre : Mais n'ayant qu'un bras, & étant d'ailleurs gros Garçon, il n'auroit jamais pû tenter ce coup sans nous découvrir. Pour le consoler, je l'assurai que si nous étions assez heureux pour gagner la France, je travaillerois de tout mon pouvoir à le faire mettre en liberté. Comme il vit sa fuite impossible, il consentit sans peine à rester ; il nous favorisa même autant qu'il pût, soit en amusant nos Gardes tandis que nous nous sauvions, soit en parlant tout seul à voix haute long-tems après nôtre départ, comme s'il se fût encore entretenu avec nous. Étant décendus, nous fûmes nous embarquer dans l'Iole, sçavoir, Barth & moi, le Chirurgien & les deux Mousses.

Quand on sort de Prison, on est si aise qu'on ne compte pour rien le danger quelque grand qu'il soit. Nous entrâmes dans ce petit Canot avec autant

d'assurance que si ç'avoit été un Amiral. 1689.
Nous n'y trouvâmes que deux Avirons, un long & un petit : Comme mes blessures saignoient encore, je n'étois pas en état de ramer ; je pris le Gouvernail, Barth prît le grand Avîron, & un des deux Mousses le petit. Nous traversâmes ainsi la Rade au milieu de vingt Bâtimens qui crioient de tout côté, *où va la Chaloupe*. Barth répondoit en Anglois *Fichement*, c'est-à-dire, *Pêcheurs*.

Le peril nous donnoit des forces, nous navigeames deux jours & demi dans la Manche, par un fort beau tems, & couvert d'un broüillard qui favorisoit nôtre fuite. Pendant cette longue traitte, Barth rama toûjours avec une vigueur infatigable, sans se reposer, que pour manger un morceau à la hâte ; enfin nous arrivâmes sur les Côtes de *Bretagne* après avoir fait soixante-quatre lieuës, dans moins de quarante-huit heures.

Dès le grand matin, nous prîmes terre à six lieuës de Saint Malo, près d'un Village qui s'apelle *Harqui*. En décendans nous fûmes reconnus par une Bridade de six Hommes qui étoient commandez pour aller le long de la Côte & pour arrêter les Religionaires qui pas-

1689. ſoient en Angleterre. Un de ces Soldats qui avoit ſervi de Sergent dans la Marine & qui me connoiſſoit, vint à moi, & m'ayant ſalué, « Ah! Monſieur, que » je ſuis aiſe de vous revoir, me dit-il, » vous avez paſſé pour mort. » Il eſt vrai qu'on l'avoit crû. Ce qui avoit donné lieu à ce bruit, c'étoit l'évaſion de mon Valet, qui par ſes diſcours avoit donné à entendre que j'étois mort de mes bléſſures: Car mon Frere aîné Capitaine de Vaiſſeau, qui avoit été envoyé à la découverte, ayant rencontré le Vaiſſeau Marchand qui avoit reçû mes Matelots, ne douta plus ſur le raport qui lui fut fait de l'état où l'on m'avoit laiſſé, que je ne fûs mort en effet. Le Marêchal d'Etrées qui étoit à Breſt où il commandoit, voulut faire punir mon Valet pour m'avoir ainſi abandonné: Mais après ſon interrogatoire, les circonſtances de ſa fuite parurent ſi favorables qu'il fut renvoyé abſous.

Je trouvai en arrivant à Saint Malo pluſieurs Marchands, qui informez de la ſituation où j'étois, vinrent me préſenter leur bourſe, & m'offrirent tout ce qui dépendoit d'eux. Je les remerciai de leur genéroſité, & m'étant con-

tenté de prendre vingt Loüis chez Mr. 1689.
Dugué, Commissaire des Classes dans ce Département; je pris la Poste pour la Cour. Barth ne voulut pas me suivre; sa timidité lui faisant aprehender qu'on ne fût pas satisfait de nôtre manœuvre, il fut bien aise de me laisser sonder le gué.

Je pris ma route pour Dunkerque, d'où m'étant rendu au Havre de Grace, je vis Mr. de Louvigni Intendant. Je lui parlai de la Lettre de Change de cinq cens écus que j'avois tirée sur lui, il me promit de l'acquitter dès qu'on la lui présenteroit. Sur cette parole je passai par Roüen pour y voir Mr. le Ggendre à qui je remis le Billet que j'avois du Sieur Ouvarin, le priant de régler toute chose à la satisfaction de ce Négociant qui m'avoit rendu service de si bonne grace: Je lui dis qu'il n'avoit pour cela qu'à s'adresser à Mr. de Louvigni qui lui compteroit tout l'argent qu'il faudroit, ainsi que nous en étions convenus.

De Roüen, je me rendis à Paris. Mon prémier soin fut d'aller incessamment à l'Hôtel du Cardinal de Janson pour sçavoir de lui de quel œil la Cour avoit regardé nôtre avanture & la perte des deux

1689. Vaisseaux du Roy. Ce bon Cardinal qui ne faisoit que d'arriver de Versailles, jettâ un grand cris en me voyant, courut à moi pour m'embrasser, & me témoigna beaucoup de joye de me voir résuscité & hors des Prisons d'Angleterre.

Je connus à l'accüeil qu'il me fit qu'on n'étoit pas mécontent de nous à la Cour. Je lui en demandai pourtant des nouvelles. « Mon Cousin, me répondit-il, vous » pouvez aller sans rien craindre; Mr. de » Segnelai après avoir reçû vôtre Lettre, » ce matin même est allé en faire la lec- » ture au Roy : On est content de vous » & de Mr. Barth; le sacrifice que vous » avez fait de vos Personnes, & le dan- » ger où vous vous êtes exposez pour la » conservation de la Flotte à charmé le » Roy & toute la Cour. Vous n'avez nul » besoin de moi, allez en toute assurance » vous présenter au Ministre de la Mari- » ne, & soyez sur d'être bien reçû. »

Ravi de cette nouvelle, je fus chez Mr. de Seignelai. À peine fus-je entré dans la Sale, que le Valet de Chambre qui se tenoit à la porte du Cabinet, pour annoncer ceux qui arrivoient, entrâ avec assez de précipitation pour dire à son Maître que j'étois là. « Avez vous per-

du l'esprit, lui dit le Ministre, le Che-" 1689.
valier de Forbin est dans les Prisons "
d'Angleterre & non pas dans mon An- "
tichambre. ,, Le Valet insista, & déclarant à son Maître qu'il me connoissoit fort bien, il persistâ à dire que c'étoit moy.

Le Ministre voulant s'éclaircir par lui-même de ce qu'on lui disoit, sortit de son Cabinet, & me voyant en effet devant lui; d'où venez vous donc, me dit-il, je lui répondis que je venois d'Angleterre : *Mais par où diable avez vous passé?* me répliqua le Ministre, *par la Fenêtre, Monseigneur*, lui répartis-je. À ce mot, il se prit à rire.

Il voulut ensuite sçavoir les circonstances de nôtre fuite, je lui en fis le détail, & m'apercevant que ce récit lui avoit plû, & qu'il me témoignoit être très-content de moi, je le priai de me donner dequoi avoir ma revanche. À ce mot, il me regardâ encore en riant, & s'étant levé sans me répondre, il me conduisit chez le Roy, qui voulut être instruit de toute nôtre avanture.

J'avois à peine cessé de parler, que le Ministre s'adressant à Sa Majesté, Sire, lui dit-il, les prémieres paroles du Che-

1689. valier, ont été de me demander dequoi avoir ſa revanche. *Comment revanche*, dit le Roy, en s'adreſſant à moy : « Sire, lui » répondis-je, c'eſt que les Vaiſſeaux de » Vôtre Majeſté étant meilleurs & beaucoup » mieux conſtruits, que les Vaiſſeaux » des Ennemis. Si j'avois eû l'avantage » de commander un Bâtiment » de cinquante piéces de Canon, j'aurois » pris infailliblement les deux Vaiſſeaux » Anglois qui nous ont fait priſonniers. » Cette parole fit grand plaiſir à Mr. de Segnelai & je ne pouvois guéres lui faire ma Cour d'une maniere qui lui fût plus agréable.

Le lendemain je me trouvai ſur ſon paſſage lorſqu'il revenoit de chez le Roy. Il étoit dans ſa Chaiſe.. Il fit arrêter ſes Porteurs, & me dit, *Mr. le Chevalier, le Roy vous à fait Capitaine de Vaiſſeau & vous donne quatre cens écus de gratification pour vous indemniſer de la perte que vous avez fait.* Charmé de cette bonne nouvelle, je le remerciai de ſa protection, à laquelle j'attribuai la grace que je recevois; Je lui repreſentai enſuite que ne me diſant rien au ſujet du Sieur Jean Bart, il ſembloit que la Cour l'avoit oublié; que cependant il méritoit qu'on

se souvint de lui : Qu'il étoit mon Commandant & que dans la derniere occasion il n'avoit pas moins mérité que moi. 1689.
Mr. de Segnelai m'écoûtâ attentivement, & après avoir fermé ses Vitres passâ outre sans me répondre.

Je ne voulus pas renvoyer plus loin les remerciemens que je devois à Sa Majesté, ensuite de la grace qu'elle venoit de m'accorder. Pour être introduit, je fus me présenter à Mr. de LUXEMBOURG, Capitaine des Gardes pour lors de quartier. Quand je lui eus exposé le sujet pour lequel je souhaitois de parler à Sa Majesté, il s'offrit fort obligeamment de m'accompagner. Je lui representai en chemin faisant, qu'on avoit oublié de gratifier Mr. Barth, Homme de fortune à la verité; mais d'une valeur distinguée, & qui ne devoit pas demeurer sans récompense : J'ajoûtai que s'il vouloit l'honorer de sa protection & apuyer, l'ouverture que je ferois sur ce sujet, je prendrois la liberté d'en parler au Roy. Ce Maréchal charmé de ma generosité, m'embrassa & me regardant avec complaisance : *Tu n'as*, me dit-il, *qu'à dire un mot en faveur de Barth je ferai le reste, ne t'en embarasse pas.*

1689. Dans ce moment le Roy ſortoit pour aller à la Meſſe. Je fis mon remerciement, auquel le Roy répondit ces propres mots. *Vous n'avez qu'à continuer à me bien ſervir, j'aurai ſoin de vous.* Je répondis par une profonde réverence; après quoi prenant la parole, « Sire, lui » dis-je, je prens la liberté de repréſen- » ter à Vôtre Majeſté qu'elle ſemble » avoir oublié le Sieur Barth, Homme » de merite, digné d'être récompenſé, » & qui dans cette derniere action n'a » pas ſervi Vôtre Majeſté avec moins de » valeur & moins de zéle que moi. Sire, » ajoûta Mr. de Luxembourg, ce que dit » le Chevalier eſt vrai, Barth à par de- » vers lui une belle & bonne réputation. » Le Roy s'arrêta, & s'étant tourné vers Mr. de Louvoi qui étoit à ſon côté, *le Chevalier de Forbin*, lui dit-il, *vient de faire une action bien genéreuſe, & qui n'a guéres d'exemple dans ma Cour.*

Le lendemain j'allai chez Mr. de Segnelai, dès qu'il me vit, il courut m'embraſſer en me diſant, « hé bien, Mon- » ſieur! Vous êtes ſatisfait, le Roy m'a » ordonné de traitter Mr. Barth, tout » comme vous, l'action que vous fites » hier m'a fait un ſenſible plaiſir : Elle eſt

plus belle & plus genéreuse que celle « 1689.
que vous avez fait en exposant vôtre «
vie pour le salut de la Flotte. » Alors profitant de l'occasion, & des bonnes dispositions où je le trouvois, je le priai de se ressouvenir de mon Lieutenant que j'avois laissé dans les Prisons de Plimouth : J'ajoûtai qu'il étoit brave Homme, qu'il servoit bien Sa Majesté, & qu'il ne méritoit pas d'être oublié. « Vous êtes bien genéreux, me répondit le Ministre, « vous n'oubliez personne. »

Tandis que je m'interessois ainsi pour mes amis, je trouvai moi-même des amis genéreux qui s'interessoient pour moi, & qui ne me crûrent pas indigne de leur attention. Madame Roüillet, celle dont j'avois vendu les deux Caisses de Corail à Batavie, avoit apris mon avanture. Dès qu'elle me sçût à Paris elle vint me voir & elle voulut à toute force me faire present de deux cens pistoles qu'elle m'offrit. « Je sçai que «
vous venez des Prisons, me dit-elle, «
on vous a tout enlevé jusques à vos «
Habits, recevez cette somme, je vous «
en prie, vous m'avez gagné sur mon «
Corail deux mille écus sur lesquels je «
ne comptois pas, ce n'est pas trop, que «

1689. „ ce que je vous préſente en reconnoiſ-
„ ſance du ſervice que vous m'avez ren-
„ du. „ La generoſité de cette Dame me charma, & ſans vouloir toucher à ſon argent dont je n'avois pas beſoin, je la remerciai de tout mon cœur, & la ſuppliai de me conſerver ſon eſtime, l'aſſurant que je me ſouviendrois éternellement des bontez qu'elle me faiſoit l'honneur de me témoigner.

Toutes mes affaires étant terminées à Paris auſſi avantageuſement que je pouvois ſouhaiter, je me rendis à Breſt pour y ſervir ſous mon Frere en qualité de Capitaine en ſecond. MR. de Segnelai y vint peu après pour commander l'armée : J'eus la ſatisfaction de voir qu'il me propoſâ aux Officiers pour exemple, loüant publiquement ce qu'il y avoit de genéreux dans l'action que j'avois faite en m'intereſſant en faveur de Barth que la Cour avoit oublié. Il invita tout le monde à imiter ma conduite dans l'occaſion, & exhorta les Officiers à ſe défaire de cette baſſe jalouſie qui regnoit ſi fort dans la Marine, & qui les portoit à ſe déſſervir continuellement les uns les autres.

Peu de jours après l'arrivée de MR. de

Segnelai, l'Armée Navale des Anglois 1689.
& des Hollandois parut devant Brest. Ils ne s'y tinrent pas long-tems : L'arrivée de l'Escadre que Mr. de Tourville menoit de Provence les fit bien-tôt retirer. Avec ce renfort l'Armée du Roy se mit en mer, & alla moüiller devant Belle-Isle, où elle attendit quelque tems les Ennemis : mais ceux-ci n'ayant plus paru ; il fut arrêté qu'on désarmeroit. Une partie des Vaisseaux se retirà à Brest, & le reste à Port Loüis & à Rochefort.

Je trouvai en arrivant à Brest mon Lieutenant que j'avois laissé à Plimouth. Mr. de Segnelai sur la priere que je lui en avois fait s'étoit hâté de l'en retirer. Cette attention du Ministre m'obligea sensiblement. Comme je souhaitois de sçavoir ce qui s'étoit passé après mon départ, je fus trouver mon nouveau venu à qui j'en demandai des nouvelles.

Il me raconta qu'après avoir retiré de la Fenêtre les Draps par lesquels nous étions décendus, il s'étoit mis dans son Lit où il avoit resté fort paisiblement jusqu'au lendemain : Que le Caporal l'étant venu éveiller & lui ayant demandé de nos nouvelles, il lui avoit répondu froidement que nous étions dans

1689. l'autre Chambre; que ſur cela l'Anglois étant entré & n'y ayant vû perſonne, « ils n'y ſont pas, s'écria-t'il, il faut » qu'ils ſe ſoient ſauvez. »

» Alors, pourſuivit l'Officier, je fis » le ſurpris, & je me plaignis hautement » de vôtre mauvais procedé à mon é- » gard, ajoûtant qu'il y avoit eû de la » cruauté à ne pas m'aſſocier à vôtre » bonne fortune. On ne ceſſoit de me » faire de nouvelles queſtions ſur vôtre » ſujet, entr'autres, ſi je n'avois pas con- » noiſſance de la route que vous aviez » pris. Ces traitres, leur dis-je, ne m'ont » rien dit de leur deſſein : Tout ce que » je ſçai, c'eſt que Barth ayant fait faire » des Souliers neufs il y a deux jours, dit » en les regardans après les avoir mis » aux pieds, qu'ils étoient propres à bien » marcher. » L'Officier m'ajoûta, que ſur cette parole le Gouverneur piqué de la Lettre que je lui avois écrit, avoit fait partir ſur le champ des Gens à Cheval pour nous aller chercher.

« Lorſque j'apris, continua-t'il, cette » circonſtance, je ne pûs m'empêcher de » rire ſous cape de la crédulité de ces » bonnes Gens, qui ſur un avis qui au- » roit paru ſuſpect à tout autre, ſe met-

toient si fort en frais pour vous aller « 1689.
chercher sur terre, tandis que vous "
étiez en mer. „ Après ce recit, je l'embrassai de nouveau, & pour lui il ne pouvoit se lasser de me témoigner sa reconnoissance de l'attention que j'avois eû à lui procurer si-tôt son retour.

Dès que j'eus désarmé à Brest, ainsi que je viens de dire, ne pouvant demeurer oisif, je m'avisai de faire un armement en course. Je montai une Flute nommée la *Marseilloise*, très-bonne voiliere, je pris pour mes Officiers les Sieurs de BEAUCAIRE & de BELLE-ISLE, & j'allai croiser à l'entrée de la Manche.

Je n'avois mis à la Voile que depuis deux jours, lorsque je rencontrai un Vaisseau Marchand Anglois, dont je resolus de me rendre maître. La mer étoit grosse, la nuit aprochoit & le tems étoit fort mauvais. Nonobstant cela j'abordai; mais les vagues étoient si hautes qu'il ne fut pas possible de rester acrochez. Nous bataillâmes assez long-tems. L'Ennemi fut fort maltraitté, & perdit son grand Mât de Hune.

La nuit devint si sombre qu'on ne le voyoit presque plus; je ne voulois pourtant pas lâcher prise: Je resolus de ser-

1689. rer de près ce Vaiſſeau & de le garder à vûë juſqu'au jour, eſperant que le tems devenant plus calme, il me ſeroit aiſé d'aborder. Nous en étions là depuis quelques heures, lorſque je reçûs dans le viſage un coup de Fuſil chargé à grenaille. Dans le moment je fus tout couvert de ſang; alors m'adreſſant à Belle-Iſle qui étoit de quart, « gardez bien ce Bâtiment, lui dis-je, comme j'ai fait juſqu'à cette heure; je vais me faire panſer & je reviendrai après avoir pris quelques momens de repos. »

Je ne ſçai comment cet Officier manœuvra; mais le Bâtiment diſparut: Soit qu'il fût coulé à fond, ce qui n'étoit pas hors de vrai-ſemblance, parce qu'il avoit été fort endommagé: Soit qu'on l'eut laiſſé ſauver, ce qui eſt encore plus probable. Quoi qu'il en ſoit, je grondai fort mon Lieutenant qui s'excuſa le mieux qu'il pût, en m'aſſurant qu'il ne ſçavoit pas comment le tout s'étoit paſſé.

Deux jours après je pris un Bâtiment chargé de Sucre qui venoit de *Baſton*, Port de Mer que les Anglois ont en *Canada*. La tourmente & les mauvais tems continuels m'obligérent de relâcher dans un Port d'Irlande nommé *Oüatrefort*. Je

m'y radoubai, & j'y fis quelques rafrai- 1689.
chiſſemens. Dès que le tems fut un peu plus calme, je revins ſur ma croiſiere, d'où je renvoyai ma priſe à Breſt. Les tems orageux auſquels je continuai à être expoſé pendant trois ſemaines, m'obligérent d'être toûjours à la *Cape*. La dérive me jetta dans la manche de *Briſtol* où étant affalé, je me trouvai ſouvent à n'avoir que douze heures pour m'empêcher d'échoüer ſur les Côtes d'Angleterre, & ſix heures ſur les Côtes d'Irlande. La mer étoit ſi épouvantable que je paſſai ces trois ſemaines ſans faire boüillir la Chaudiere. Mon Équiqage étoit ſur les dents; plus de la moitié de mon monde étoit malade, & le reſte ne ſe portoit pas trop bien.

Pendant que la Mer étoit ainſi agitée, on vint me dire un matin ſur les dix heures, qu'on voyoit la Terre marcher, je montai ſur le Pont pour voir dequoi il s'agiſſoit, je remarquai que cette prétenduë Terre, n'étoit autre choſe qu'une infinité de Tourbillons aſſemblez qui élevoient l'eau en l'air. Dans ce moment je reçûs un coup de Mer ſi violent qu'il enfonça ma grande Voile, briſa la Chaloupe qui étoit ſur le Pont, remplit le

1689. Navire d'Eau, renversa le fond de Cale, & mit le Vaisseau sur le côté, comme quand on le caréne.

Les Malades qui étoient entre les Ponts fûrent noyez. L'Équipage effrayé se lamentoit & faisoit des Vœux à tous les Saints du Paradis. Voyant ce désordre, *courage Enfans*, leur criai-je, *tous ces Vœux sont bons; mais sainte Pompe, sainte Pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser; n'en doutez pas elle vous sauvera*.

Sans perdre tems j'ordonnai au Sieur de Beaucaire de passer sur le devant s'il le pouvoit: Car le Vaisseau étant sur le côté, ce trajet n'étoit pas facile; je lui dis de faire ensorte qu'on fit voile de la Misene, pour voir si le Navire arriveroit; cet Officier plein de valeur alla de l'avant, quelques Matelots le suivirent, on fit voile de la Misene & le Navire arriva comme je l'avois souhaité. Alors je fis crever le Pont avec des Pinces, une partie de l'Eau s'écoula, le reste alla dans le fond de Cale & le Navire qui fut un peu redressé, commença à gouverner.

Je n'avois presque plus de vivres: Car l'eau de la mer avoit tout gâté. Nous fimes vent arriere, je fis jetter dans la mer les Corps de ceux qui avoient été

noyez entre les Ponts, le reste de l'Équi- 1689.
page n'en pouvant plus, je pris le parti; pendant qu'il étoit encore jour, d'aller échoüer sur les Côtes d'Irlande; afin qu'en tout cas l'Équipage ne fût point fait prisonnier: Car nous n'étions point en guerre avec l'Irlande, & la Déclaration du Roy n'avoit lieu que pour l'Angleterre & l'Ecosse.

Un petit éclairci par un rayon du Soleil me fit découvrir les Montagnes de *Donguernant*, par où je compris que nous n'étions plus qu'à quatre lieuës du Port de *Duncanon*; nous suivîmes la Côte, & après avoir trouvé l'entrée du Port, nous y échoüames un peu avant la nuit. Deux Frégates du Roy qui étoient dans la Riviere d'Outrefort, l'une commandée par Mr. du GUESTRE-MUNIER, & l'autre par Mr. DYUN, nous ayant reconnus, envoyérent leur Chaloupe pour nous débarquer, & avec ce secours je mis le Vaisseau en sureté.

Dès que je fus à terre mon premier soin fut de faire des Hôpitaux pour mes Malades: De deux cens trente Hommes que j'avois en sortant de Brest, il ne m'en restoit plus que soixante-quinze, tout le reste étoit mort de travail, de

1689. peur ou de maladie. Avec ce peu de monde n'étant plus en état de continuer ma course, je m'intriguai auprès des Marchands du Païs qui chargérent mon Vaisseau de Cuir de Bœuf, de Suif & de Laine. Cette cargaison me produisit douze mille livres.

En revenant à Brest, je fis sur les Flessinguois une autre prise que j'amenai avec moi : Quand on me vit arriver, on me regarda comme un Homme ressuscité : Car comme le tems de ma course étoit au-delà de mes vivres, & que la tempête avoit submergé une infinité de Bâtimens, j'avois été mis au nombre de ceux qui avoient péri.

L'année d'après, c'est-à-dire, en mil six cens quatre-vingt-dix je fus nommé pour aller à Rochefort, commander un Vaisseau du Roy qu'on nommoit *le Fidele*. Je menai mon Navire à Brest, où étoit le rendez-vous de l'Armée qui devoit être commandée par Mr. le Maréchal de Tourville. La Flotte étoit entrée dans la Manche depuis quelques jours, lorsque nous rencontrâmes l'Armée des Ennemis à la hauteur de l'isle de wight. Notre Armée étoit de beaucoup superieure à la leur. Les deux Flottes des An-

glois & des Hollandois jointes enſemble ne faiſoient que cinquante-huit Vaiſſeaux de ligne ; tandis que nous en avions quatre-vingt. 1690.

Mr. de Tourville fit le ſignal pour mettre l'Armée en bataille ; les Ennemis vinrent nous attaquer, le Combat fut opiniâtre ; il y perit bien du monde, & quoique les Anglois ſemblaſſent prendre moins de part à cette action, que les Hollandois ; on peut dire que pendant plus de trois heures qu'elle dura, les deux Armées témoignerent beaucoup de valeur, & ſe ſignalerent de part & d'autre par des exploits qui mériteroient d'avoir place dans l'Hiſtoire. Je les raporterois volontiers ; mais je dois me ſouvenir que ce ſont ſimplement mes Mémoires que j'écris, & nullement tout ce qui s'eſt paſſé de mémorable dans les differentes actions où j'ay pû me trouver.

Cependant pour dire en peu de mots quelque choſe de celle-ci ; les Ennemis eurent du pire & leur Flotte fut incomparablement plus endommagée que la nôtre. Il y eut peu de leurs Vaiſſeaux qui ne fuſſent mis en très-mauvais état, un très-grand nombre n'avoit preſque plus ni Voiles ni Mats ; enfin c'en etoit fait de

1690. leur Armée, si leur habileté qui leur fit prendre à propos l'unique parti qui leur restoit, ne les eût tirez d'embarras.

Comme ils se voyoient perdus ils moüillerent à quelque distance de nous, sans Voile, & rangez en bataille. La connoissance que j'avois de la Manche me fit comprendre qu'ils étoient à l'Ancre, je vis bien-tôt ce qui les faisoit manœuvrer de cette sorte. Je le dis à mes Officiers, & comme on m'avoit fait repetiteur des Signaux, je voulus faire le Signal pour faire moüiller l'Armée : Car nous ne pouvions rendre inutile leur manœuvre, qu'en moüillant nous même à nôtre tour, pour empêcher que le *Jussan* ou retour de la marée, ne fit dériver la Flotte, & en nous éloignant des Ennemis ne nous empêchat de profiter de l'avantage que nous avions sur eux.

Les Sieurs de MOISSÉ & Choiseüil, (celui-là même qui avoit été Esclave à Alger, & dont j'ai raconté l'avanture en parlant du second bombardement de cette Ville) tous deux mes Lieutenans me firent changer de résolution, & me représentérent qu'il ne me convenoit pas de redresser le Genéral. Nous ne moüillàmes donc pas. Nôtre Flote fut empor-

tée par la Marée comme les Ennemis 1690.
l'avoient prévû, & profitant de l'éloignement où nous étions, ils se sauvérent pendant la nuit, sans autre perte que celle d'un seul Vaisseau qui se trouvant sans Ancre, dériva sur nous, & fut pris. Nous poursuivîmes leur Flote pendant quelque tems: Mais avec peu de succez. Ils étoient trop éloignez, & la plûpart eurent gagné les Ports d'Angleterre & de Hollande avant que nous fussions à portée de les joindre. Deux de leurs Vaisseaux Anglois allérent s'échoüer sur leurs Côtes, nous les obligeames de se brûler eux-mêmes, tout le reste gagna les Dunes & se sauva.

Pour ma part je poursuivis un Vice-Amiral Hollandois à trois Ponts; il étoit dématé de son grand Màs: Je le laissai échoüer devant un petit Port de la Manche, & je me hâtai d'en venir donner avis à Mr. de Tourville. Il m'ordonna d'aller trouver le Marquis de Villete, Lieutenant Genéral, & d'amener avec moi un Brulot de la division de l'arriere-Garde du Corps de Bataille, pour aller bruler ce Vaisseau. Mr. de Villete donnà ordre à Mr. de RIBÉRET de me suivre, nous fumes ensemble en vûë du Bâ-

1690. timent échoüé. Je ne ſçai quels ordres particuliers Ribéret pouvoit avoir; mais il s'en retourna & ramena le Brulot avec lui : Je ne laiſſai pas de pourſuivre ma pointe, je fis ſignal au Brulot de venir me joindre; mais comme je n'étois pas l'ancien il ne voulut pas m'obéïr.

Le Chevalier de SAINT OLÉRE, Lieutenant de Vaiſſeau qui commandoit la Chaloupe que Mr. de Villette m'avoit donné pour cette execution, alloit devant moi en ſondant pour ſçavoir au juſte la quantité d'eau dont j'avois beſoin pour aprocher; le Vaiſſeau échoüé tira pluſieurs coups de Canon & de Fuſil; je fis Signal à la Chaloupe de revenir, afin qu'elle ne demeurâ pas plus long-tems en danger. Ne pouvant rien éxecuter ſans Brulot je revins joindre l'Armée qui alla moüiller à la Rade de *Chef de Bris*, devant le Havre de Grace. Peu de jours après Mr. de RELINGUE fut détaché pour aller croiſer dans le Nord; je fus de cette Eſcadre; mais les mauvais tems continuels nous obligérent bien-tót de retourner à Dunquerke où l'Eſcadre déſarma.

Nous reçûmes à peu près dans ce tems là la triſte nouvelle de la mort de Mr.

le Marquis de Segnelai. Ce fut une perte considerable pour le Marine qu'il avoit portée bien haut, & qu'il auroit sans doute perfectionné d'avantage s'il n'avoit été enlevé au milieu de sa course. En mon Particulier, je perdis considerablement à sa mort. Ce Ministre m'avoit toûjours honoré de sa protection, & j'ai autant à me loüer de lui, que j'ai à me plaindre de son Successeur; cependant pour ne parler que de Mr. de Segnelai; on peut dire, qu'ayant été formé par un pere infatigable, & d'une capacité consommée, la France à eû peu de Ministres si actifs, si laborieux, & si vigilans que lui : Que s'il donnâ une partie de son tems à ses plaisirs, ce fut sans préjudice de ses devoirs qu'il avoit toûjours presens, & qu'il ne laissa jamais en arriere. 1690.

Outre mille excellentes qualitez qui dans le commerce particulier le faisoient estimer de tous ceux qui l'aprochoient. Comme Ministre, il fut plein de zéle pour le service de son Maître, jaloux de l'honneur de la Nation dont la gloire lui étoit extrémement à cœur, & sincere ami du mérite qu'il ne laissa jamais languir dans l'obscurité quand il le connut. Je

1690. me persuade que le Lecteur me passera cette petite digression, & qu'il ne trouvera pas mauvais que pour satisfaire à ma reconnoissance, je me sois pour un moment écarté de ma narration.

Mr. de Pontchartrain Contrôleur Genéral des Finances, fut mis à la place de Mr. de Segnelai. Ce nouveau Ministre ne fit aucun changement dans la Marine : Peu après la Cour ordonna la construction de trois nouveaux Vaisseaux, & je fus chargé de la direction d'un des trois qu'on nomma la *Perle.*

La saison des Armemens étant venuë, il y avoit ordre d'armer à Dunquerke huit gros Vaisseaux, je fus nommé pour monter la Perle. L'Armement se fit, & l'Escadre étoit prête à mettre à la Voile; mais elle ne pût jamais sortir du Port. Les Ennemis avertis de cet Armement & de celui de plusieurs Corsaires particuliers, parurent avec quarante Navires, & fermérent le passage de la Rade.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de nous mettre en Mer de toute la Campagne, me donna lieu de dresser un nouveau projet d'Armement pour le compte du Roy. Je communiquai mes vûës à Barth; après les avoir murement exa-

minées entre nous, il convint qu'elles 1691.
ne pouvoient être que très-profitables,
& il consentit volontiers, que le tout fût
envoyé à la Cour sous son nom.

J'écrivis donc au Ministre. Je lui mandai que l'Armement destiné pour la Campagne étant devenû inutile par le séjour de la Flotte ennemie à l'entrée de la Rade; puis qu'il étoit impossible que de gros Vaisseaux, comme les nôtres qui ne pourroient sortir qu'en plein jour, & passer par des défilez, se hazardassent à quitter le Port, sans se mettre évidenment dans le danger d'être pris; je lui mandai, dis-je, que les choses étant dans cette situation, il sembloit convenable, que pour ne laisser pas les Ennemis entiérement maîtres de la Mer, la Cour consentit à Armer une Escadre de petits Bâtimens, qui seroient montez par des Capitaines que je nommai, & du nombre desquels je me mis; qu'au prémier vent favorable nous sortirions sans difficulté, & sans courir aucun risque, en passant par les intervalles des Ennemis: D'où ayant gagné la pleine Mer nous irions dans le Nord interrompre leur Commerce qu'ils faisoient avec trop de tranquillité.

1691. Le Miniſtre goûta d'abord ce projet, & l'on commençâ à travailler à l'Armement. Il étoit déja aſſez avancé, lorſque Barth reçût de la Cour une Lettre très-déſobligeante, par laquelle Mr. de Pontchartrain lui reprochoit, qu'il avoit engagé très-mal à propos le Roy dans une dépenſe qui n'aboutiroit à rien; que le projet qu'il avoit envoyé étoit impoſſible dans l'execution, & qu'il avoit ſurpris la Cour, ſans quoi, elle n'auroit jamais conſenti à une entrepriſe chimerique, & ſi mal digerée. Il pourſuivoit en ajoûtant mille choſes déſagreables, & finiſſoit enfin en lui défendant de continuer.

La jalouſie de quelques Officiers mal intentionnez, avoit procuré à Barth ce chagrin. Piquez de la permiſſion qu'il avoit obtenuë, & des avantages qui lui en reviendroient, ſi elle avoit lieu, ils avoient écrit à la Cour, tout ce qu'ils avoient voulu; & le Miniſtre qui n'avoit pas encore une connoiſſance parfaite de la Marine, ayant ajoûté foy à leurs impoſtures, avoit écrit cette Lettre dans les prémiers mouvemens où ſon indignation l'avoit jetté.

Barth tout intrepide qu'il étoit en fut

si intimidé, qu'il vint me trouver, & 1691.
m'abordant avec un air consterné, me dit en son mauvais François, *vous être cause de ça.* « Mr. Barth, lui répondis-je, « vous ne connoissez pas encore vôtre bon- « ne fortune; ne sçavez vous pas aussi-bien « que moi, que nôtre projet est faisable? « Et que nous l'executerons en dépit des « envieux, si la Cour veut y donner les « mains?

Je m'en vais, si vous voulez répon- « dre, pour vous au Ministre : Je lui man- « derai que quand vous avez proposé cet « Armement, vous en avez crû l'execution « non-seulement possible; mais très-facile : « Que vous l'avez regardé comme profita- « ble au Roy, & nuisible à ses Ennemis : « Que ceux qui ont voulu dire, où écrire, « que vous proposiez une chimére, sont « où ignorans, où mal intentionnez. j'a- « jouterai que vous demandez en grace « qu'on prénne quelque confiance en vous, « & que vous vous chargez de tous les évé- « nemens qui regardent la sortie de la Ra- « de. Je suis persuadé, que sur cette Let- « tre, le Ministre changera d'avis, & que « nous aurons ordre de continuer. » L'événement répondit à ce que j'avois prévu; Mr. de Pontchartrin fut détrompé, &

1691. écrivit à Barth d'une maniere très-obligeante, en lui ordonnant de poursuivre.

L'Armement étoit presque fini, lors qu'un malheur qui me survint retarda nôtre départ de quelques jours. J'avois fait assigner devant le Baillif de Dunquerke un Bourgeois qui me devoit cinq cens livres ; après bien des longueurs qu'il m'avoit falû essuyer, il avoit été enfin condamné à me payer dans huit jours.

Dans cet intervalle, l'ayant rencontré dans les Ruës, il eut la hardiesse de m'attaquer de paroles, & de me chanter mille injures. Je ne fus jamais trop endurant de mon naturel, choqué de tous ses mauvais discours, j'allai à lui, & je lui donnai quelques coups de Canne, ce traittement ne fit que le rendre plus furieux, & élevant la voix, en présence de tous les Passans, il n'y eut sorte d'insolence qu'il ne vomit contre moi : Quelques Officiers de la Garnison qui se trouvérent préśens, en furent si indignez, que ne pouvans se retenir, ils lui tombérent sur le corps, & l'étrillérent si bien, qu'il fut dans un moment tout couvert de Sang. J'aprehendai qu'ils ne l'assommassent, ce qui m'obligeá à me

mettre entre deux, & à les prier de 1691.
cesser.

Cependant mon Homme porta plainte, il trouva moyen de faire écrire cette avanture à Mr. de Louvois qui en informa Sa Majesté, à qui on fit entendre bien des faussetez. Il y eut ordre de m'arrêter, & de me conduire dans la Citadelle de *Calais*, où je demeurai trois semaines, pendant lesquelles je reçûs toute sorte de bon traittemens de Mr. de l'Aubanie qui y commandoit.

À peine fus-je dans ma prison que je me mis en devoir de me justifier à la Cour. J'écrivis au Ministre & à Bontems; ce dernier s'employa pour moi avec tant de vivacité qu'il obtint mon élargissement, à condition toutefois, qu'étant conduit par le Commandant de la Marine, j'irois chez le Bourgeois de Dunquerke, à qui je demanderois pardon.

Il falut en passer par là. Cet ordre fut executé à la Lettre : Le Bourgeois me reçût avec une arrogance insuportable, & en me donnant à entendre bien clairement que je n'aurois jamais un sol de mes cinq cens livres. C'est ainsi que quelques coups de Canne que je lui

1691. avois donné furent cauſe de ma priſon, de la ſoûmiſſion qu'il falut lui faire, & de la perte de mon argent, que ce fripon retint, & que je ne voulus jamais lui redemander, de peur qu'un emportement ſemblable au prémier ne me fit tomber dans un plus grand embarras.

Cette malheureuſe affaire étant terminée, & l'Armement achevé, nous mîmes à la Voile pendant la nuit. Nous paſsâmes ſans obſtacle par les intervalles des Ennemis, & nous allâmes ſi-bien, qu'au point du jour, nous fûmes hors de leur vûë. Nous aperçûmes ſur le ſoir quatre Voiles qui faiſoient la même route que nous. Barth prétendit d'abord que c'étoient quatre Vaiſſeaux Ennemis qui avoient été détachez du Blocus, pour nous pourſuivre.

Pour moi j'en jugeai tout autrement. Je lui fis remarquer qu'ayant fait force de Voiles pendant toute la nuit, avec des Vaiſſeaux legers, & eſpalmez de frais, & qu'ayant été dès le point du jour hors de la vûë des Ennemis ſans avoir rien vû qui nous pourſuivit, il n'étoit pas poſſible, qu'après avoir fait route pendant tout le jour, avec autant de viteſſe que la nuit précedente, nous

fussions joints sur le soir par des Vaisseaux qui étoient beaucoup moins legers que les nôtres. Il reconnut que j'avois raison, & convint que ces Vaisseaux ne pouvoient être que des Marchands. 1691.

Le Bâtiment que je montois, étoit le meilleur Voilier de l'Escadre, il fut arrêté que j'irois à eux. Je les joignis dans la nuit; je mis un Fanal pour Signal & je tirai un coup de Canon. Je m'aprochai jusqu'à la portée de la voix de celui qui me parut être le Commandant; nous nous parlâmes; il se trouva que c'étoit un Vaisseau de Guerre Anglois qui escortoit les trois autres qui étoient Marchands. Je me donnai à eux pour Anglois, le Capitaine me fit dire qu'ils venoient d'*Ovvatal* & qu'ils alloient en *Moscovie*, pour moi je lui fis crier que je venois de Flessingue. Il me crût sur ma parole, je le tins de près toute la nuit; au point du jour ayant mis Pavillon blanc je l'abordai, & je l'enlevai après un leger combat. Ce Navire étoit de quarante-quatre pieces de Canon, le mien n'en avoit que trente-deux: Je ne perdis que six Hommes dans cette action, l'Anglois en perdit quarante; pour les autres trois Bâtimens, ils furent en-

1691. levez sans difficulté, & presque sans coup ferir.

Les instructions que Barth avoit reçû de la Cour lui ordonnoient de brûler toutes les prises qu'il feroit : Mais l'Intendant de Dunquerke, qui avoit en vüë ses interêts, lui avoit modifié ces Ordres, en lui faisant entendre que quoique conformément aux intentions de la Cour, il falut brûler toutes les prises, cela pourtant ne devoit pas avoir lieu dans les prises considerables qu'il faloit conserver.

En conséquence de cette explication, il lui avoit donné un Commissaire, avec ordre de lui remetre les prises d'une certaine valeur, & de l'en charger. Comme les quatre Vaisseaux que nous venions d'emporter valoient plus de trois millions, après les avoir *amarinez* nous les fimes escorter par une Frégate de l'Escadre qui devoit les conduire au Port de *Bergue* en *Nortvvege*, dans le Royaume de *Dannemark* avec qui nous étions en Paix.

Deux jours après nous rencontrâmes la Flotte des Pêcheurs de Harangs, escortée d'un Vaisseau de Guerre Hollandois. Nous ne balançâmes pas à les at-

taquer, j'enlevai le Vaisseau de Guerre, 1691.
& tout le reste fut pris. Après avoir reçû les Équipages dans nos Bords, nous brûlâmes tous ces Bâtimens qui étoient de peu de valeur, & nous débarquâmes peu après les Prisonniers sur les Côtes d'Angleterre.

À quelques jours de là, comme nous étions sur les Côtes d'*Ecosse*, je proposai à Barth de faire une décente, & de brûler quelques Villages qui étoient à vûe, parmi lesquels il y avoit un très-beau Chateau. Cette expedition me parut d'autant plus convenable, que vraisemblablement elle devoit faire du bruit dans le Païs, & donneroit de la réputation à l'Escadre. Barth approuva ma proposition, & me laissa toute la conduite de cette affaire.

Après avoir mis pied à terre, je fis retrancher vingt-cinq Hommes, dans un endroit propre à couvrir les Chaloupes & les Canots, & à favoriser la retraite en cas que je fûs repoussé par les Ennemis. Je m'avançai ensuite dans les terres, à la tête de tout mon Monde, & je commençai mon attaque. Les Villages furent brûlez & pillez, aussi-bien que le Chateau, auquel j'eus grand re-

1691. gret : Car je connus par les Ornemens qui avoient été enlevez à la Chapelle, que la Maison appartenoit à un Catholique Romain.

Au bruit de cette expedition, les Ecossois qui s'étoient assemblez des environs, formérent à la hâte un petit corps de Cavalerie, & un autre corps d'Infanterie, le tout assez mal ordonné. Informé de cette démarche des Ennemis, je me retirai en bon ordre; la Cavalerie ennemie voulut nous poursuivre, & s'aprocher de la Marine : Mais l'Officier retranché ayant fait une décharge sur eux les obligea de se retirer. Je ne perdis qu'un seul Homme dans cette expedition; encore ne perit-il que par son trop d'avarice : Car s'étant chargé de butin au-delà de ce qu'il pouvoit en porter, il resta derriere & fut tué par la Cavalerie qui l'atteignit.

Avant que de quitter ces Côtes, nous fimes encore plusieurs autres prises de pêcheurs, que nous brûlâmes. Un matin ayant découvert un Vaisseau Hollandois, je me détachai pour aller lui donner la chasse. Le mauvais tems me prit & me sépara tellement de l'Escadre, qu'il ne fut plus en mon pouvoir de la

rejoindre. Je fis route pour le rendez-vous : En chemin faisant, je brûlai quatre Bâtimens Anglois, & j'arrivai comme j'étois à la fin de mes vivres. 1691.

L'Escadre m'avoit devancé de quelques jours, je trouvai les choses en débarquant, dans le plus pauvre état du monde. Mr. Barth sans s'embarasser de rien, faisoit bombance dans un Cabaret, d'où il ne bougeoit presque plus. Le Gouverneur qui ne le prenoit que pour un Corsaire particulier, en faisoit si peu de cas, qu'il lui avoit enlevé les prises que nous avions faites au commencement de la Campagne : Ensorte qu'elles avoient été remises entre les mains des Danois, sans que Barth se fût mis en peine d'y faire la moindre opposition.

Outré de l'indolence qu'il témoignoit, je lui representai vivement, l'indignité qu'il y avoit à souffrir un traittement si honteux, & étant allé de ce pas chez le Gouverneur, qui entendoit le François, & qui le parloit fort bien : « Monsieur, lui dis-je, d'un air assez vif, de quel « droit, & par qu'elle autorité vous êtes « vous emparé des prises que les Vaisseaux du Roy ont fait ? » Le Gouver- «

1691. neur s'excusâ, en disant qu'il avoit ignoré que ces Vaisseaux apartinssent au Roy de France, & qu'il ne les avoit pris que pour des Corsaires particuliers : Que du reste ce n'étoit pas lui qui en étoit saisi, & que c'étoit à l'Intendant à qui il faloit s'adresser.

Sur cette réponse, je me rendis chez l'Intendant, qui après m'avoir écoûté, me renvoya froidement au Gouverneur. Je vis bien où tout leur manége tendoit, & m'adressant à Bart ; « puis qu'on se moque de nous, lui dis-je; c'est à nous à nous faire justice. » Sur le champ nous armâmes les Chaloupes & les Canots, & étant venus à Bord des prises, nous en chassâmes les Danois qui les gardoient.

Ce coup étoit un peu hardy, j'en écrivis incessamment à Mr. de PRUNEVIAU Ambassadeur du Roy auprès de S. M. DANOISE. Je fus bien aise de prévenir ce Ministre, afin qu'au cas qu'on lui fit des plaintes, il pût répondre que nous n'avions fait cette violence aux Danois, que parce qu'ils avoient refusé eux-mêmes de nous faire justice après la leur avoir demandée.

Dès que nous fûmes maîtres de nos

Bâtimens, nous en fimes la visite. Je 1691.
vis bien-tôt qu'on les avoit fort allegez, par le pillage qui en avoit été fait. Sur quoi je dis à Barth, qu'avant que d'ôter les Scellez, j'étois d'avis qu'on fit venir tous les Écrivains & le Commissaire, pour faire en leur présence un Verbal sur l'état des prises, & un Inventaire de tout ce qu'elles contenoient.

Ce conseil fut suivi, nous trouvâmes que tout avoit été pillé à moitié; peu ou presque point de Balots qui n'eussent été ouverts. Dans la recherche qui fut faite, le Commissaire ayant été reconnu coupable, fut arrêté & mis aux fers, & le Capitaine de la Frégate qui avoit escorté les Bâtimens, fut mis aux Arrêts: Car il n'étoit pas non plus hors de tout soupçon.

Cependant nous n'avions presque plus de vivres: Nous en attendions tous les jours de France; lorsque nous eumes avis qu'un Bâtiment parti de Brest, pour nous en apporter, avoit été pris par les Flessinguois. Dans cette facheuse situation n'ayant pas, à beaucoup près, tout l'argent qu'il auroit falû pour pourvoir l'Escadre, Barth voulut écrire en France, & demander qu'on fit partir un second Bâtiment.

1691. « Ce que vous projetez, lui dis-je, » ne sçauroit avoir lieu ; songez que la » saison est déja fort avancée, & qu'- » avant que les vivres soient en état de » venir, les gelées empêcheront la sortie » du Port. L'unique parti qu'il y ait à » prendre, c'est de nous évertuer & de » chercher à faire ici toutes les provi- » sions qui nous manquent. » Barth reconnut que j'avois raison. Nous vendîmes une des prises que nous avions faites, & en ayant retiré de l'argent comptant, tous les Fours furent employez à faire du Biscuit, les Brasseurs à faire de la Biere, & les uns & les autres qui se prévaloient de nôtre besoin, nous firent payer tout au double.

Mr. de Pruneviaux qui avoit reçû mes Lettres, n'attendit pas qu'on fit des plaintes sur nôtre sujet ; il prévint la Cour, & se plaignit lui-même à Sa Majesté Danoise, du traitement que nous avions reçû dans ses Ports. Ce prince fit écrire des Lettres fulminantes au Gouverneur, qui ne pouvant dissimuler son déplaisir, vint chez moi, les larmes aux yeux, me prier de le disculper auprès de son Maître ; sans quoi, ajoûta-t'il, je suis perdu sans ressource. « Monsieur, lui

répondis-je, il n'eſt pas à mon pou- « 1691.
voir de me dédire de ce que j'ai écrit «
contre vous, d'autant mieux que vous «
ſçavez bien que je n'ai écrit que la «
verité, tout ce que je puis faire pour »
vôtre ſervice, c'eſt d'écrire en vôtre «
faveur, ſuppoſé que vous en uſiez «
mieux à l'avenir. »

La maniere haute dont j'avois parlé à l'Intendant & au Gouverneur, les reprimandes que celui-ci avoit reçû de la Cour à mon occaſion, un équipage aſſez brillant, & ſur toute choſe un Habit bleu que je portois brodé en Or, de fort bon goût & fort riche, tout cela enſemble mit dans la tête des Habitans de Bergue, qu'il faloit que je fûs Fils naturel du Roy de France. Ces bonnes gens aſſez groſſiers & peu acoûtumez à voir des Officiers qui fiſſent de la dépence, ſe prévinrent ſi fort ſur ce ſujet, qu'il auroit été difficile de les détromper.

Je les laiſſai dans leur erreur, puiſque je n'avois rien fait pour la faire naître, & qu'elle ſervoit à me donner de la réputation & du credit. Barth tout occupé à ſe divertir, ne m'envioit ni l'un ni l'autre. C'étoit ſur moi que rouloient tous les détails, & j'étois chargé

1691. de toutes les affaires de l'Escadre, sans qu'il voulût se donner le moindre soin.

Tandis que les Vivres se faisoient, deux de nos Officiers étant un soir au Cabaret, y firent mille désordres. La Garde Bourgeoise accourut au bruit, les saisit, & les conduisit au Corps de Garde. Un de ces MESSIEURS, pour se moquer d'eux, détacha sa Culote, & leur montra le derriere. Les Bourgeois piquez d'une raillerie si insultante, se jettérent sur lui, lui liérent les bras derriere le dos, & après lui avoir ôté son Épée l'assommérent presque de coups de Bâton.

Je fus informé de cette avanture, un moment après qu'elle fut arrivée. Je dis à Barth que c'étoit à lui à réclamer ces Officiers, & à les demander au BOURGUEMESTRE : Car le Gouverneur n'avoit nulle inspection sur cette Garde. Barth n'en voulut rien faire. Sur son refus je me mis en devoir d'y aller moi-même. Je mis mon Habit bleu, sous lequel ils me consideroient d'avantage, & je me rendis au Corps de Garde suivi de deux grands Laquais.

Quand je parus tous les Bourgeois se mirent en haye sous les Armes. Je leur parlai avec hauteur, & les menaçai de

les faire tous pendre pour avoir osé met- 1691.
tre la main sur un Officier du Roy ; ils s'excuserent le mieux qu'il leur fut possible, je fis rendre les Épées, & ayant fait détacher l'Officier qui fut fort honteux de l'état où je le trouvai : Car sa Culotte étoit encore à bas, je l'emmenai avec moi chez le Bourguemestre, à qui je demandai justice de tout ce qui venoit de se passer.

Ce Magistrat qui étoit fort sage me répondit, qu'il étoit bien faché de n'avoir pas assez d'autorité sur les Bourgeois, pour me donner la satisfaction que je souhaitois : Mais qu'il me prioit de faire attention que les Officiers étoient en faute, pour être sortis dans la nuit, contre l'usage du Païs : Que la Garde qui n'étoit établie, que pour maintenir le bon ordre, n'avoit pû sans manquer à son devoir, s'empêcher de les-arrêter, les ayant surpris à faire du bruit dans un Cabaret : Et que s'ils avoient été maltraittez, ce n'étoit qu'après avoir insulté la garde, d'une maniere fort outrageante. Il ajoûta qu'à son particulier, il étoit tout-à-fait mortifié de ce qui étoit arrivé ; mais que le mal étant sans remede il me prioit de tout excuser.

1691. Je me rendis à ses raisons qui me parurent bonnes, & dans le fond je ne fus pas trop fâché que ces deux étourdis demeurassent sans satisfaction, puis qu'ils avoient assez bien mérité le traitemens qu'ils avoient reçû.

Ayant achevé de faire nos vivres, l'Équipage se rembarquâ & nous mîmes à la Voile avec nos prises. A quelques jours de la partance, je voulus donner la chasse à un Corsaire Flessinguois: Je fus pris d'un broüillard, & peu après d'un m'auvais tems qui me sépara de l'Escadre. Les Vents contraires, qui me retinrent en mer plus qu'il ne faloit, me reduisirent bien-tôt à la famine; je me trouvois dans la necessité où de mourir de fain, ou d'aller me vendre aux Ennemis. Pendant huit jours mon Équipage fut reduit à deux onces de Pain, enfin après avoir bien souffert j'arrivai à Dunquerxe, ou pour m'achever je trouvai un Ordre du Roy par lequel il m'étoit enjoint d'aller à la Cour rendre compte de ma conduite.

Barth qui étoit arrivé quelques jours auparavant avoit reçû le même Ordre, & m'attendoit pour déliberer sur la maniere dont nous nous conduirions. Ce

mécontentement que la Cour sembloit 1691.
témoigner, venoit des mauvais offices que l'Intendant PATOULET nous avoit rendu. Nous découvrîmes que le Commissaire, qui ne nous avoit été donné, que pour moyener à l'Intendant l'occasion de s'aproprier une partie des prises, lui avoit écrit contre nous, & s'étoit plaint de ce que Barth qui ne se conduisoit que par mon conseil l'avoit fait mettre aux fers, de peur qu'il ne fût témoin de toutes nos voleries. Sur ces rélations, l'Intendant s'étoit plaint lui-même au Ministre, & avoit enchéri surtout ce que le Commissaire lui avoit écrit.

Nous arrêtames, que sans témoigner le moindre mécontentement, je prendrois la poste pour la Cour : Que Barth me suivroit à petites journées, & qu'étant arrivez à Paris il ne verroit personne avant que de m'avoir parlé. Cette détermination prise, je partis le lendemain de mon arrivée à Dunquerke, & je fus me presenter à Mr. de Pontchartrain, à qui je justifiai si pleinement la conduite que nous avions tenuë, que le Ministre qui avoit été prévenu contre nous, se rendit à la verité & déclara

1691. qu'il étoit content de tout ce que nous avions fait. J'allai ensuite saluer le Roy qui me reçût parfaitement bien.

Barth arriva peu de jours après, il fut reçû beaucoup mieux qu'il ne méritoit : Car il n'avoit presque point de part à tout ce qui avoit été fait. Cependant en récompence de la Campagne on lui donna mille écus de gratification, le tout parce qu'il portoit le titre de Commandant, & moi qui avois été chargé de tout l'embarras, je n'eus rien, ce qui me mortifia très-fort.

Comme Barth avoit beaucoup de réputation, toute la Cour souhaitoit de le voir, je l'introduisois par tout, surquoi les plaisans disoient en badinant, *allons voir le Chevalier de Forbin qui mene l'Ours*, & à dire vrai ils n'avoient pas tout-à-fait tort. Barth avoit fort peu de génie, il ne sçavoit ni lire ni écrire, quoiqu'il eût apris à mettre son nom. Il étoit de Dunquerke. De simple Pêcheur, s'étant fait connoître par ses actions, sans Protecteur, & sans autre apui que lui-même, il s'élevâ en passant par tous les degrez de la Marine, jusqu'à devenir Chef d'Escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps,

quoique d'un air grossier, il parloit peu 1691.
& mal, du reste très-propre pour une action hardie; mais absolument incapable d'un projet un peu étendu.

Comme j'avois sur le cœur de n'avoir point eû de récompence, ensuite d'une Campagne, pendant laquelle j'avois certainemens bien servi; je souhaitois fort que Mr. de Pontchartrin fût instruit de la part que j'y avois, soit par raport au projet, soit par raport à l'execution. Je priai Barth de l'en informer, je comptois qu'il me rendroit ce service, d'autant plus volontiers que je lui en avois rendu un semblable, après nôtre prison de Plimouth; mais soit bêtise, soit timidité, il ne dit jamais un seul mot en ma faveur.

Ce procedé qui me choqua plus que tout le reste, me fit songer à prendre des mesures pour ne retourner plus à Dunquerke: Car je ne voulois plus avoir à servir sous un Homme avec qui il faloit faire toutes les fonctions, les Écritures, les Signaux & les Projets, tandis qu'il en retiroit seul, tout l'honneur & tout le profit. Je declarai sur cela mes sentimens à mes amis du Bureau de la Marine, & je les priai de

1691. faire ensorte qu'on me mit au Département de Brest, ce qui me fut accordé.

Pendant tout le tems que je passai à la Cour, je me rendois régulierement tous les jours chez MONSEIGNEUR qui tenoit un fort grand jeu, dans les Apartemens que le Roy avoit établis à Versailles. Je fus mis de cette partie, j'y passois les après dinées à joüer, & j'y gagnai plus de deux mille Loüis, ce qui me fit d'abord grand plaisir; mais j'eus bien-tôt lieu d'y avoir regret: Car le Roy qui étoit informé fort exactement de tout ce qui se passoit, dans cette partie, demandâ à Bontems, pourquoi il souffroit que je joüas si gros jeu.

Il n'en falut pas d'avantage pour m'attirer une forte reprimande. L'amitié que Bontems avoit pour moi, & les services qu'il m'avoit rendu, le mettoient en droit de me dire tout ce qu'il vouloit. Il me parla si vivement en presence de Mr. de FOURVILLE, & du Chevalier de BETHOMAS, tous deux mes amis particuliers; que je lui promis de ne joüer plus à l'avenir si gros jeu. Je lui tins parole, & pour n'être pas tenté de lui en manquer, je fus à Paris, où je joüai quelques fois; mais je

n'y fus pas si heureux qu'à Versailles. 1692.

Je me rendis à Brest un peu avant la fin de l'Hyver. On m'y donna pour la seconde fois le commandement du Vaisseau nommé la Perle. Quelque tems avant le départ de l'Armée, nous fûmes détachez le Sieur D'IVRY Capitaine de Vaisseau, & moi, pour aller à *St. Malo* escorter plusieurs Vaisseaux Marchands que le Roy avoit destinez à aller embarquer des Troupes à la *Hougue*, pour le service du Roy Jacques qui devoit passer en Anglererre.

Ce point étoit pourtant encore secret, & tous les raisonnemens qu'on en faisoit ne portoient qũe sur des conjectures qui pouvoient être fausses, & sur lesquelles la Cour ne s'étoit pas encore expliquée. Nous avions mené nôtre Convoi jusques à l'endroit qui nous avoit été marqué, & nous retournions sur nos pas; lorsque nous fûmes obligez de moüiller devant le Havre de Grace, pour couvrir la sortie d'un Vaisseau de Guerre qu'on y avoit construit.

Ce Port à cela d'incommode, que manquant de fond, on n'y sçauroit mettre les gros Navires en Mer, qu'après les avoir déchargé de tous leurs Canons.

1692. Nous étions donc devant le Havre, lors que je reçûs dès le point du jour un Billet de Mr. de Louvigni, dont voici les propres paroles. *Quarante-cinq Navires Ennemis sont moüillez le long de la Côte à cinq lieuës de vous : Sauve qui peut.* Sur ce Billet dont je donnai avis à ma Conserve, je mis à la Voile sur le champ & je me sauvai. Les ennemis me virent; mais ils me laissèrent aller paisiblement & sans me chasser.

En continuant ma route pour Brest je rencontrai un petit Bâtiment François qui m'assura être sorti du Port, avec l'Armée du Roy, commandée par le Maréchal de Tourville. Instruit par le Pilote de ce petit bâtiment, de la route que l'Armée avoit pris, je fis Voile de ce côté, & je la joignis en effet dès le soir même. Je me hatai d'aller rendre compte au Genéral de l'avis que j'avois reçû de l'Intendant du Havre, & je restai joint au corps de l'Armée, où je trouvai mon poste marqué.

Les vûës de la Cour, & le projet d'une décente en Angleterre n'étoient plus ignorez de personne. Le Roy Jacques s'étoit même déja rendu à la Hougue, où il attendoit pour s'embarquer, à

la tête d'une Armée de plus de vingt 1692.
mille Hommes, le ſuccez d'une Bataille contre les Anglois que Mr. de Tourville avoit ordre de donner & de hazarder même s'il le faloit. Il étoit neceſſaire de riſquer ce coup; pour aſſurer la décente qui ne pouvoit avoir d'autre obſtacle que l'Armée des Ennemis.

Il eſt hors de doute, que s'ils avoient eû du pire, ce qui vrai-ſemblablement ſeroit arrivé, ſi l'on avoit empêché la jonction des Flottes Ennemies, ce projet de décente qui échoüa, par l'échec que nôtre Armée reçût, auroit pû donner bien de l'inquietude, & de l'exercice aux Anglois: Mais les Vents contraires qui regnérent, pendant trois ſemaines, & qui nous empêchérent d'avancer, donnérent le tems aux Ennemis de ſe réünir; enſorte qu'au lieu de quarante-cinq Vaiſſeaux qu'on leur comptoit, il ſe trouva, qu'après leur jonction, ils montoient au nombre de quatre-vingt-ſeize.

Les Vents étant devenus plus favorables, l'Armée du Roy rentra dans la Manche. Je fus détaché, pour la découverte. Je rencontrai la Flotte des Ennemis, par le travers du Havre de Grace,

1692. Ils me donnérent tout le loisir de les bien examiner. Je tirai mon Canon & je fis selon mes ordes les Signaux, pour marquer le nombre de leurs Vaisseaux. Nonobstant leur superiorité, le Maréchal qui comme j'ai déja dit, avoit ordre d'attaquer, fort ou foible, mit le Signal du combat. Je pris mon poste qui étoit le troisiéme Navire du corps de Bataille, près de l'Amiral.

Les Ennemis nous attendoient en bon ordre, & nous laissérent aprocher, tant que nous voulumes. On combattit d'abord avec beaucoup de vigueur, & même avec quelque avantage de nôtre part : Mais le Vent qui, dès le commencement de l'action, étoit favorable aux Vaisseaux du Roy, changea tout à coup & devint favorable aux Ennemis. Pour profiter de cet avantage leur avant garde doubla nôtre armée & la mit ainsi entre deux feux. Comme ils étoient de beaucoup superieurs en nombre : Car nous n'avions en tout que quarante quatre Vaisseaux, il est hors de doute que toute l'Armée étoit perduë dès lors, s'ils avoient manœuvré à propos : Mais leur lenteur à attaquer, leur fit manquer l'occasion.

La marée, la nuit, & un broüillard qui survint obligérent Mr. de Tourville à jetter l'Ancre. Ceux des Ennemis qui avoient doublé nôtre Armée, ne moüillérent point; mais se laissérent dériver par les courans, & à la faveur du broüillard passerent par nos intervalles, d'où ils furent rejoindre le corps de l'Armée, ce qui donna lieu à un nouveau combat plus sanglant que le premier. Mon Vaisseau fut criblé de coups de Canon, je fus abordé par un Brulot, dont je me délivrai enfin; mais non pas sans beaucoup de peine. J'y perdis bien du Monde, & j'y fus moi-même blessé griévement au genoüil. 1692.

Cet orage de Canonades dont j'avois été si incommodé, ne finit que sur les onze heures du soir. Malgré ma blés-sure qui étoit fort douloureuse, je me radoubai pendant toute la nuit, pour être en état de combattre le lendemain : Car il étoit évident qu'il faudroit encore en venir aux mains. Quoiqu'il me manqua plus d'un tiers de mon Équipage, qui étoit des meilleurs de l'Armée, je me trouvai encore en état de défense. Dès le point du jour Mr. de Tourville fit les Signaux pour apareiller.

1692. Je le ſuivis. Toute la Flotte étoit tellement diſperſée, que le Genéral ne trouva que ſix Vaiſſeaux auprès de lui, tout le reſte ne pouvoit être aperçû à cauſe de l'épaiſſeur du broüillard.

Dans cet intervalle le Major Genéral Raimondis qui étoit dans l'Amiral, où il avoit été dangereuſement bleſſé au genoüil, ſouhaita de me parler, & demanda ſi le Chevalier de Forbin n'étoit point à vûë. J'allai à Bord du Genéral, où je trouvai mon ami dans un état à faire pitié; il me communiqua quelques affaires Domeſtiques: Car il y avoit à craindre pour ſa vie, & me pria d'aller à Bord de Monſieur D'ANFREVILLE prendre un Chirurgien en qui il avoit confiance: Tandis que je m'acquitois de cette commiſſion; le broüillard ſe diſſipoit, toute l'Armée ſe raſſembla, les Ennemis nous ſuivirent, & ſe rangérent devant nous en bataille.

La marée contraire qui ſurvint, obligea l'Armée du Roy à jetter l'Ancre, les Ennemis furent contrains de faire la même manœuvre. Comme les allées & les venuës que j'avois été obligé de faire pour obliger Raimondis, m'avoient tenu

quelque tems, mon Vaisseau qui ne pût regagner son poste, se trouva le plus près des Ennemis. J'avois derriere moi un Vice-Amiral Hollandois moüillé à la portée du Canon. Nous restâmes ainsi tout le jour dans l'inaction. 1692.

Sur le soir il parut une Flotte d'une quarantaine de Vaisseaux. C'étoient des Marchands qu'un Vaisseau du ROY escortoit, & menoit au Havre de Grace ; les Anglois qui les virent aussi-bien que nous crurent que c'étoit la Flotte de Mr. le Comte d'Êtrées qui venoit de Provence pour joindre nôtre Armée, ce qui fut cause qu'ils se remirent en bataille, comptans qu'on iroit les attaquer de nouveau. Ils passérent dans cette attente jusques assez avant dans la nuit ; mais le jour étant venu, nous vîmes qu'ils s'étoient éloignez d'environ sept lieuës.

Si nous avions profité à notre tour de l'occasion qui s'offroit comme d'elle-même, cette fausse démarche des Ennemis auroit donné à l'Armée du Roy tout le tems necessaire pour se sauver : Mais nous ne tirâmes aucun avantage de leur faute, & je n'ai jamais pû comprendre sur quelle raison, le Genéral prit le parti d'aller moüiller à l'entrée

1692. du *Ras-Blanchart*, au lieu de se retirer tout-à-fait; puisqu'il se trouvoit entiérement hors d'état de rien entreprendre.

Enfin un incident, auquel l'on ne s'attendoit pas perdit tout. Les Ancres de l'Amiral, & de plusieurs autres Vaisseaux chassérent; en sorte que la marée les jetta sur les Ennemis. Mr. de Tourville qui se vit perdu, ne voulant pas commettre toute l'Armée qui se disposoit à suivre & qui auroit été infailliblement ou enlevée, ou coulée à fond, ôta son Pavillon de Genéral. Mr. de PANETIER, Chef d'Escadre, arbora le Pavillon de ralliement ce qui sauva le reste de la Flotte.

Ceux qui suivirent le sort du Genéral allérent échoüer à la Hougue, où quatorze de nos plus beaux Vaisseaux de Guerre furent malheureusement brûlez. Je sauvai le mien, quoique percé de tout côte, & suivant le reste de l'Armée, qui n'étoit pas en meilleur état, nous entrâmes dans la Rade de Saint Malo, où après m'être radoubé, & avoir formé un nouvel Équipage, je sortis avec quatre autres Navires ' deux desquels firent route pour la Mediterranée. Pour moy j'eus Ordre, avec les Sieurs

DESOGES & d'Ivri de croiſer à l'entrée de la Manche. 1692.

Nous étions déja en mer depuis quelques jours, lorſque nous aperçûmes une Flotte Hollandoiſe qui venoit de Portugal. Elle étoit eſcortée de deux Vaiſſeaux de cinquante-deux pieces de Canon. Nous l'attaquâmes. J'abordai le Commandant, & je le pris, Deſoges & d'Ivri prirent l'autre. Outre le Commandant j'enlevai encore trois Fluttes chargées de Sel. Je mis tous les Matelots que j'avois pris, dans un de ces trois Bâtimens que je renvoyai, & je menai à Breſt les deux Vaiſſeaux de Guerre, & les deux Fluttes qui me reſtoient.

Sur les avis qu'on avoit reçû dans ce Port, qu'il y avoit des Corſaires Fleſſinguois qui tenoient la mer, le Maréchal d'Étrées, qui commandoit dans la Place, m'ordonna de ſortir encore, & d'aller croiſer ſur les Parages de Belle-Iſle. J'y fus; mais ne voyant perſonne, après y avoir reſté quelque tems, je retournai à Breſt, où je trouvai priſonnier l'Oſtendois parent de Barth qui avoit facilité nôtre évaſion de Plimouth.

Mr. de FRANC, Capitaine de Vaiſ-

1692. ſeau, l'avoit pris comme il conduiſoit une Barque pour le compte de quelques Marchands. J'apris qu'à ma conſideration, on lui avoit fait d'abord toute ſorte de bons traitemens; mais l'Intendant à qui il avoit été remis n'avoit pas eû les mêmes égards, & l'avoit envoyé dans les Priſons. Ce pauvre Patron m'avoit trop bien ſervi à Plimouth, pour ne pas m'intereſſer pour lui de tout mon pouvoir. J'allai chez Mr. d'Êtrées, & je le priai de me confier ce Priſonnier dont je lui répondois. Mr. le Maréchal qui vouloit me faire plaiſir le fit tirer des Priſons & me le remit.

Dès que ce bon Homme m'aperçût il ſe jettâ à mon col, m'embraſſa & pleura de joye. Je l'amenai dans mon Bord, où je lui fis bonne chere. J'écrivis ce même jour à Mr. de Pontchartrin pour lui demander la liberté d'un Homme à qui j'étois redevable de la mienne, ce Miniſtre eut la bonté de m'accorder au-delà de ce que je lui demandois: Car outre la liberté qu'il accordoit à mon Pilotte, il lui permettoit de racheter ſon Bâtiment à très-bas prix; mais le Patron n'uſa pas de cette

derniere grace, disant que le Bâtiment, 1692.
ni la Cargaison n'étoient point à lui, & qu'il ne sçavoit pas, si ceux à qui il apartenoit, étoient dans la volonté de les rachêter. Dès qu'il se vit libre il se mit en état de se retirer. Comme il alloit partir je lui fis present de dix Loüis d'or, outre les quatre cens Ecus que j'avois eû soin de faire compter à sa Femme, après ma sortie de Plimouth.

La blessure que j'avois reçû au genoüil dans le dernier combat, ne guerissoit point : La mer l'empêchoit de se fermer, & la Campagne étant d'ailleurs finie, je demandai qu'il me fût permis de désarmer, & de me retirer pour quelque tems. Sur la permission que j'en obtins, je pris la route de Provence, où je retournai avec plaisir, tant pour y revoir ma Famille que je n'avois pas vû depuis long-tems, que pour y régler quelques petites affaires Domestiques qui avoient besoin de ma présence.

A l'ouverture de la Campagne je retournai à Brest, pour y monter encore la Perle. L'Armée du Roy composée de soixante & quinze Vaisseaux de Guerre, commandée par Mr. le Maréchal de Tourville fit route pour le détroit de

1693 *Gibraltar*, où Mr le Comte d'Êtrées, qui venoit de Provence avec vingt autres Vaiſſeaux, devoit ſe joindre à nous. Nous moüillâmes à la Rade de *Lague* ſur les Cotes de Portugal. Je fus commandé pour la découverte avec ordre de bien examiner ce qui ſe préſenteroit; en ſorte que ſi j'apercevois un grand nombre de Vaiſſeaux, je tachas de reconnoître ſi ce ſeroit une Flotte Marchande, ou l'Armée des Ennemis.

Trois autres Capitaines furent détachez avec moy pour le même ſujet. Nous partîmes tous quatre. Nous reconnûmes quelques jours après la Flotte Marchande des Ennemis. Elle étoit compoſée de plus de cent cinquante Voiles. Après nous être bien aſſurez que nous ne nous trompions pas, nous nous hatâmes de rejoindre l'Armée, pour raporter à l'Amiral ce que nous avions découvert; l'aſſurant que ce n'étoit qu'une Flotte Marchande & nullement l'Armée Ennemie. Sur cette nouvelle il fit appareiller, & ayant fait faire vent arriere, je ne ſçai pourquoi, il s'éloigna de plus de dix lieuës.

Le lendemain toute l'Armée reconnut la Flotte. Le Genéral fit donner

chaſſe; mais les Ennemis profitérent de 1693.
l'avantage du Vent que notre manœuvre de la veille nous avoit fait perdre, & s'enfuirent, en ſorte que nous ne leur fimes que très-peu de mal. On leur prit pourtant deux Vaiſſeaux de Guerre de ſoixante piéces de Canon, & une trentaine de leurs Vaiſſeaux Marchands qui s'étoient échoüez ſur les Cotes de Portugal y furent brûlez. J'en brûlai trois pour ma part, & j'en pris un quatriéme. Il ne leur en coûta pas d'avantage. Ils furent certainement bien heureux d'en ſortir à ſi bon marché; puiſque ſans la fauſſe démarche dont j'ai parlé, il n'y à qu'un moment, toute leur Flotte auroit été enlevée.

Après cette expedition l'Armée paſſa le détroit, & entra dans la Méditerranée, où nous joignimes Mr. le Comte d'Étrées. Peu après nous nous ſéparames. Mr. d'Ètrées avec la moitié de l'Armée paſſa le Détroit, & vint déſarmer à Breſt, Mr. de Tourville fit route pour Toulon & y déſarmâ auſſi. J'avois ſuivi Mr. de Tourville. Comme la bleſſure que j'avois au genoüil, ne gueriſſoit pas, les Medecins me conſeillérent d'aller prendre les bains de *Digne*. Ils

1694 me furent si salutaires que j'en revins parfaitement gueri, ou peu s'en falut.

Je passai le reste de cette année à Toulon, où je reçûs ordre sur la fin de l'Hyver d'aller à *Bayonne* pour y commander la Marine.

Mr. le Duc de GRAMMONT, gouverneur de cette Place, me combla de civilitez, il voulut que je logeas dans la Ville, & après m'avoir dit fort obligeamment qu'il ne vouloit pas que je mangeas ailleurs que chez lui, il marqua ma place à sa Table, qui fut déterminée à son côté gauche.

En recevant ordre d'aller à Bayonne, j'en avois reçû un particulier, par lequel il m'étoit défendu, je ne sçai pourquoi, d'obéïr au Duc, je tins ce dernier ordre fort secret; mais quelque tems après mon arrivée, sur un bruit qui se répandit que les Ennemis devoient faire une décente à *Saint Jean de Luz*, comme je vis que vingt-cinq ou trente Officiers que j'avois sous mes ordres pour assembler, & commander les Matelots sur les Côtes, ne pourroient jamais remplir leur fonction, si la mez-intelligence regnoit entre le Gouverneur & moi, j'allai le trouver dans son Cabinet, &

lui ayant montré l'Ordre de la Cour, 1694.
qui dans les circonstances présentes étoit tout-à-fait opposé au service de Sa Majesté, nous arrêtâmes, que nous nous conduirions pour le present de la maniere que la Cour l'auroit ordonné, si elle avoit prévû la situation où nous nous trouvions.

Cette déliberation prise, je me mis sous les ordres du Duc aussi-bien que tous mes Officiers de Marine. Mr. de Grammont plein de zéle pour son Maître, m'embrassa tendrement, & me fit son Lieutenant Genéral sur les Côtes, où nous eûmes bien-tôt assemblé bon nombre de Matelots, de Milice, & dressé quantité de Batteries qui devoient être commandées par les Officiers que j'avois sous moi : Mais tous ces aprêts furent inutiles, nous attendîmes longtems les Ennemis, personne ne parut, & tous les bruits de décente s'étant dissipez, nous congediâmes tout ce Monde dont nous n'avions plus à faire.

Cependant je jugeai à propos d'informer la Cour de la démarche que j'avois faite en communiquant au Duc les Ordres que j'avois reçus. J'aprehendois fort que ma conduite ne fût pas aprou-

1695. vée : Car les Miniſtres veulent être obéïs à la Lettre ; j'exagerai donc autant qu'il me fut poſſible tout ce qu'il y avoit de facheux dans la ſituation où nous nous étions trouvez, & combien il importoit au ſervice de Sa Majeſté que je m'écartas de mes inſtructions. La Cour approuva ma conduite ; mais on me manda que ce que j'avois fait n'étoit bon que pour cette fois ſeulement.

La Campagne d'après, c'eſt-à-dire, en mil ſix cens quatre-vingt-quinze, je retournai à Toulon, où l'on me donna le Commandement d'une Batterie de vingt-cinq piéces de Canon, il falut ſe contenter de cet employ n'y en ayant pas dans le Port de plus conſiderable pour les Officiers : Car l'Armée Ennemie qui étoit paſſée dans la Mediterranée, étant en état d'empêcher la ſortie des Vaiſſeaux, le Roy n'en avoit Armé aucun.

Peu de tems après mon arrivée je perdis mon Frere aîné, Capitaine de Vaiſſeau. Sa mort m'afligea ſenſiblement ; nous nous étions toûjours tendrement aimez ; il falut pourtant dans la ſuite ſe conſoler de cette perte, comme on ſe conſole tous les jours de

tant d'autres facheux accidens dont 169. toute la vie eſt ſemée.

Sur les avis certains que l'Armé des Ennemis s'étoit retirée; on me donna le Commandement d'un Vaiſſeau nommé le *Marquis*, on me joignit à Mr. PALLAS Capitaine de Vaiſſeau, & nous fûmes deſtinez à favoriſer le Commerce & à donner la chaſſe aux Fleſſinguois, qui le déſoloient dequis quelque tems. Nous eûmes d'abord ordre de mener une Flotte Marchande en Levant. En partant je reçûs dans mon Bord le Baillif de SAINT VIAN, accompagné de douze Chevaliers qui ſouhaitoient de paſſer à *Malthe*. Pallas à qui il s'étoit d'abord adreſſé, avoit refuſé par un pur caprice, de les recevoir. Lorſque nous fûmes à Malthe, je les débarquai, & je fis tirer quelques coups de Canon pour leur faire honneur. Pallas piqué de ce que j'avois reçû ces Meſſieurs, après qu'il les avoit refuſé, m'en fit quelques plaintes qui ceſſérent bien-tôt, quand il vit que je me mettois en état de lui faire part des rafraichiſſemens que le Baillif m'envoyoit en reconnoiſſance du ſervice que je lui avois rendu.

1695. De Malthe, nous conduisîmes nos Marchands jusques à l'entrée de l'*Archipel*. Étant auprès de *Corigo*, nous vîmes paroître une Voile qui faisoit route sur nous ; comme elle étoit forte au Vent, nous convinmes Pallas & moy, que nous ferions d'abord semblant de fuïr : Que la nuit étant venuë, nous reléverions ce Bâtiment, & que le prémier qui le découvriroit, tireroit un coup de Canon, & mettroit un feu pour Signal.

Je fus plus heureux que mon Camarade. Je trouvai le Vaisseau, & je fis le Signal dont nous étions convenus. Comme je voulus aprocher de ce Navire pour lui parler, il tira sur moi. Pallas qui étoit venu au Signal que j'avois fait, voulut aussi s'aprocher pour parler ; mais pour toute réponse, il reçût une bordée de coups de Canon, & une décharge de Mousqueterie. Il riposta. Dans cet intervalle, ayant encore voulu m'aprocher d'un peu plus près je reçûs même traittement que Pallas, auquel je répondis comme il avoit fait.

Nous bataillâmes ainsi pendant deux heures, sans sçavoir contre qui. Ce Vaisseau qui étoit fort gros tiroit quantité de coups de Canon, & faisoit un

fort grand feu de Mouſqueterie ; ſurtout 1695.
cela nous jugeâmes que ce pouvoit bien être un Vaiſſeau de Guerre ; nous nous parlâmes avec Pallas ; mais ne ſçachant au bout du compte, à qui nous avions à faire, nous réſolûmes de le garder à vûë, toute la nuit. Ce Navire marchoit fort mal. Comme je voulus le ſerrer de près : Car la nuit étoit fort obſcure, & j'aprehendois toûjours qu'il n'échapâ, il tira ſur moi, je lui répondis de toute ma bordée, ce qui le rendit ſage juſqu'au matin.

Tout ce tems qui ſe paſſâ en paix, fut employé de part & d'autre à nous radouber. Dès que le jour parut, nous vîmes que nous nous étions battu contre un gros Navire à trois Ponts qui arborâ un Pavillon Hollandois. M'étant aproché de Pallas, « Monſieur, lui disje, je connois les Hollandois, ſi nous « nous amuſons à Canoner, nous nous « battrons juſques à demain ſans que « nous ſoyons plus avancez qu'au com- « mencement : L'unique parti que nous « ayons à prendre, c'eſt d'aborder. En « qualité de Commandant, vous avez « droit de commencer : Mais à vôtre dé- « faut, je le ferai. » Pallas me répondit

1695. que la mer étoit trop grosse, & rendroit l'abordage trop perilleux ; mais que nous n'avions qu'à continuer nos Canonades, & que le Vaisseau qui étoit déja fort endommagé ne se défendroit pas encore long-tems. Je déferai à cet avis, quoique je ne le crûs pas le meilleur. Le Combat recommença tout de nouveau & dura plus de deux grandes heures, sans qu'il y eût encore rien de décidé.

Tandis que nous perdions ainsi le tems à nous cribler de part & d'autre, la Sentinelle découvrit quatre Vaisseaux sous le Vent qui venoient à nous, & deux autres Vaisseaux au-dessus du Vent qui venoient aussi au bruit du Canon. À cette vûë, Pallas quitta le Combat & fit le Signal pour me parler.

J'avois été trop maltraité pour lâcher quaprise si facilement. Outre près de quatre-vingt Hommes d'Équipage que j'avois perdu, j'avois moi-même failli à être emporté par trois Boulets de Canon, dont le premier avoit enlevé la Poche de ma Culote jusqu'à la doublure, le second qui avoit passé entre mes Jambes avoit éfleuré mon Bas, & le troisiéme avoit emporté le nœud de

ma Perruque. Piqué d'avoir couru inutilement tous ces risques, sans trop m'embarasser du Signal, je dis à mes Officiers de se préparer pour l'abordage, & que j'irois parler à Pallas quand le Vaisseau seroit pris. 1695.

Je fis aussi-tôt porter sur l'ennemi. L'Abordage se fit, il y eut encore des morts : Car le Vaisseau se défendit vigoureusement pendant quelque tems ; mais enfin n'en pouvant plus il se rendit. Pallas me voyant le maître vint à moi, & sur ce que les quatre Vaisseaux qui étoient sous le Vent venoient toûjours à nous à toutes Voiles, & paroissoient être des Vaisseaux de Guerre, il concluoit qu'il faloit brûler cette prise ; puisque nous n'avions point d'autre moyen pour nous empêcher nous-même d'être pris.

Le Vaisseau dont je venois de me rendre maître étoit déja amariné, & je sçavois par le raport que le Capitaine m'en avoit fait que la Cargaison valoit plus de deux millions. Je répondis à Pallas, que je n'étois pas tout à fait de son sentiment : Qu'avant que d'en venir à une extremité si facheuse, il faloit au moins attendre d'être atta-

1695. quez : Que je me chargeois de l'évenement, & que s'il en étoit besoin, nous serions toûjours assez à tems à brûler; je lui répresentai ensuite que les Vaisseaux du Roy ne risquoient rien ; qu'ils étoient très-bons Voiliers, & qu'il nous seroit toûjours fort aisé de nous sauver, si le cas le demandoit.

Pallas peu satisfait de ma réponse, se retira & m'envoyâ un moment après un de ses Officiers, avec ordre de brûler incessamment ce Vaisseau. Je renvoyai l'Officier que je ne voulus presque pas écoûter : « Allez, Mr. lui dis-je, » dites à Mr. Pallas que je lui désobéïs » dans cette occasion, persuadé que je » suis que le service du Roy le demande » ainsi. »

Pendant cette contestation les Vaisseaux qui avoient été découverts avançoient toûjours vers nous, les deux Bâtimens qui étoient venus au bruit du Canon, s'aprochérent à demi lieuë au Vent, mirent Pavillon blanc, & tirérent un coup de Canon. Pallas répondit en tirant aussi un coup de Canon, & arbora le Pavillon de France. À cette vûë les deux Navires s'enfuirent. Je reconnus à leur manœuvre que c'étoient deux pe-

tits Corsaires Turcs ou Flessinguois. Les 1695.
quatre autres Navires qui étoient sur le Vent, en voyant le Pavillon du Roy commencérent à parler entr'eux, & peu après continuérent leur route.

Pallas qui persistoit toûjours à vouloir que ce fussent des Anglois, car il faut dire la verité, ils paroissoient tels à leur fabrique, m'envoyà un dernier ordre de bruler la prise. Pour le coup je m'en mocquai ouvertement, & m'adressant à celui qui le portoit : « Monsieur Pallas, lui dis-je, se mocque de « vous & de moi ; mais rétournez à Bord « & dites lui que les Vaisseaux de Guer- « re ne s'amusent point à parlementer, « quand il s'agit de combatre. Je recon- « nois que ces Navires paroissent par « leur fabrique des Vaisseaux de Guerre « Anglois ; mais par leur manœuvre, je « suis persuadé que ce ne sont que des « Marchands qui ne songent qu'à faire « leur route, & qui loin de venir à « nous s'estiment heureux que nous n'al « lions pas les attaquer nous-même. Du « reste, dites à Monsieur Pallas que nô- « tre prise étant toute delabrée & sans » Gouvernail, il vienne, & qu'il amene « ses Charpentiers afin de la mettre en « état d'être sauvée. »

1695. Pallas se rendit enfin à mes raisons, il vint à moy, nous radoubâmes ce Vaisseau tellement qu'ellement, & nous lui donnâmes la remorque jusques à l'Isle de Céphalonie, où nous le laissâmes: Car il n'étoit pas possible de le mener en France dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, sans Mats, & sans Gouvernail. J'y laissai un Officier avec trente Hommes pour le garder.

Ce Vaisseau quoiqu'à trois Ponts, n'étoit qu'un Marchand, il portoit soixante-huit piéces de Canon, & deux cent soixante Hommes d'Équipage, tant Soldats que Matelots. Il venoit de *Smirne*, sa Cargaison avoit coûté cinq cens soixante mille Piastres, sans compter les Marchandises de contre-bande qu'il avoit embarquées, il devoit passer à Livourne, & de là à Amsterdam.

Parmi les Prisonniers que nous fimes, il se trouvâ une jeune Femme d'environ dix-huit ans, c'étoit une des plus belles personnes que j'aye vû de ma vie, elle étoit de *Geneve*: La peur l'avoit tellement saisie, que n'en pouvant plus elle s'étoit cachée, en sorte qu'on fut quelque tems à la trouver. Quand je la vis paroître toute en larmes, sa beauté, &

l'état pitoyable où elle étoit me touchérent. Je la rassurai le mieux qu'il me fut possible, je lui promis qu'il ne lui arriveroit aucun mal, je fis chercher son Mari, & je leur fis donner une Chambre en particulier. 1695.

Un moment après quelques Matelots vinrent m'avertir que cette Femme avoit dans sa Coëffure des Perles, & des Pierreries de grand prix, qui lui avoient été confiées par des Juifs, qui étoient embarquez avec elle. Ils ajoûterent que je ne devois pas négliger cet avis; qu'il y avoit à faire une capture considerable, & qu'ils s'étonnoient que je n'eûs pas déja donné les ordres convenables sur ce sujet. A ces mots les regardans avec quelque sorte d'indignatien. « Si elle à des Pierreries considerables dans sa « Coëffure, leur dis-je, c'est sa bonne « fortune, où la bonne fortune de ceux « qui les lui ont confiées: Quand à moi, « aprenez, marauts, qu'un Homme de « ma sorte est incapable des bassesses que « vous avez la hardiesse de me proposer. » Quand nous fûmes arrivez à Cephalonie, nous renvoyâmes nos Prisonniers & la Huguenote avec.

Le Païs où nous étions me rappela

1695. l'idée de Mr. Constance. J'avois oublié depuis long-tems tout ce qu'il m'avoit donné à souffrir à Siam, & ses malheurs lui avoient tellement rendu mon amitié, car je ne l'avois pas toûjours haï, qu'après sa mort dont je fus veritablement touché, je ne souhaitai rien tant que de faire plaisir à sa Famille.

J'en demandai des nouvelles, on me dit qu'il lui restoit un Frere au Village de la Custode. Je fus le chercher dès le lendemain de nôtre arrivée, & après lui avoir fait civilité, je lui apris qu'il y avoit à Paris des sommes très-considerables que Mr. Constance y avoit envoyé par le Pere Tachard, dans le voyage qu'il y fit au retour de Mr. de Chaumont.

J'étois très-bien informé de cet article : Car Mr. Constance lui-même m'en avoit fait confidence, pendant le tems de nôtre amitié. Ce qui prouve parfaitement ce que j'ai déja dit ailleurs, que ce Ministre dans l'établissement qu'il fit des François à Bancok, n'avoit autre vûë que de s'attirer la protection de la France, où il comptoit même de se retirer, supposé que la situation de ses affaires l'y obligeat.

Son Frere persuadé par ce que je lui 1695.
avois dit, se déterminâ à passer en France. Je le reçûs dans mon Bord, où je lui fis toutes les amitiez imaginables. Il fut à Paris, il y retira de très-grosses sommes; mais comme s'il eût été arrêté, que je ne recevrois jamais que des ingratitudes de la part de cette Famille, il partit, & retourna dans son Païs, non-seulement sans me remercier; mais même sans me faire l'honneur de me venir voir.

En partant de Céphalonie, nous fimes route pour Malthe, où nous devions prendre une vingtaine de Vaisseaux Marchands, qui nous attendoient pour les escorter. J'y reçûs dans mon Bord le Baillif de la VIEUVILLE, & avec lui vingt-six Chevaliers qui me demandérent passage. À quinze lieuës de Malthe, deux Corsaires Flessinguois s'aprocherent de la Flotte. Nous leur donnâmes la chasse, & j'en prix un. Les Équipages depoüillérent tous les Prisonniers selon la Coûtume. Alors le Baillif, Homme d'une pieté bien au-dessus du commun, voulant donner un exemple de charité à tous ces jeunes Chevaliers qu'il ménoit, fit une quête, où il

1695. mit beaucoup du ſien, & de l'argent qu'il ramaſſa habilla tous ces pauvres Gens.

En continuant nôtre route, comme nous paſſions ſur les travers du Cap de *Poule*, je chaſſai pendant aſſez long-tems un Bâtiment que je crûs d'abord Corſaire. L'ayant ſerré d'un peu plus près, il ſe trouva que c'étoit un Venitien que j'avois vû à Céphalonie. Je me doutai qu'il étoit chargé pour le compte des Anglois. Dans cette penſée je reſolus de l'obliger à recevoir dans ſon bord les priſonniers Fleſſinguois dont je m'étois chargé dans le derdier abordage, & dont j'étois fort incommodé : Car ils alloient au nombre de cent vingt, & quoique je ne fùs pas aſſuré, ſi la Cargaiſon du Venitien apartenoit veritablement aux Anglois, je crûs que mon doute ſuffiſoit, ſi-non pour l'attaquer & pour le prendre, au moins pour en éxiger le ſervice que je m'étois propoſé.

Je lui déclarai donc, que s'il ne ſe mettoit pas en état de recevoir dans ſon Bord un certain nombre de priſonniers Fleſſinguois que j'avois, il pouvoit ſe préparer à en venir aux mains; la peur qu'il eut d'être pris & mené en France

le fit consentir à tout ce que je voulois. 1695.

Outre les cent vingt Flessinguois dont je souhaitois de me débarrasser, j'avois encore trente Matelots Hollandois de la grande prise, que je m'étois réservé pour fortifier mon Équipage : Car comme j'ai dit, j'avois perdu quatre-vingt Hommes dans le combat, & j'en avois laissé trente à Céphalonie, pour y garder le Vaisseau que j'avois pris. Je n'avois plus besoin de ces trente Matelots Hollandois, je voulus aussi me défaire d'eux, & les faire passer sur le Vaisseau Venitien.

Lorsqu'ils sçurent la résolution où j'étois, ils se jetterent tous à mes pieds, & me prians de les garder avec moi, & de les distinguer des Flessinguois, qu'ils apelloient des voleurs & des écumeurs de mer ; ils me témoignérent si vivement le regret qu'ils avoient d'être confondus avec des Gens de cette sorte, que charmé de leur probité, je les retins, & je les menai à Toulon.

En réjoignant Pallas je me gardai bien de lui dire que je m'étois défait de mes Flessinguois : Car il n'auroit pas manqué de m'embarrasser encore de la moitié des siens ; nous continuâmes ainsi notre route, sans que je lui parlas de rien.

1696. Quand nous fûmes à Toulon il débarqua ses Prisonniers, & me demanda, pourquoi je ne débarquois pas les miens; je lui declarai alors la maniere dont je m'en étois débarrassé, ce qui le fit soûrire, reconnoissant que je n'avois pas eû tort de la lui cacher.

En arivant à Toulon, Pallas eut ordre d'Armer deux Fluttes, & de retourner à Céphalonie pour y prendre la Cargaison de la prise que nous y avions laissée. Pour moi, ma mission fut d'aller incessamment devant Alger, pour obliger ces Corsaires à garder la paix : Car ensuite des engagemens qu'ils avoient pris avec l'Amiral RUSSEL, ils avoient commencé à donner quelques sujets de plainte contre eux.

J'étois en état de mettre à la Voile, après m'être radoubé, lorsque j'eus ordre de remettre mon Vaisseau au Chevalier du PALÉ, & de passer à *Constantinople* Mr. de FERRIOL Ambassadeur du Roy à la Porte. Cet ordre me mortifia extrêmement : Car m'enlever ainsi mon Vaisseau, pour me donner une Commission qui n'aboutissoit à rien, c'étoit à proprement parler, me mettre sur le pavé. Piqué de la conduite qu'on

tenoit avec moi, ſurtout après une Campagne qui me faiſoit quelque honneur, & qui étoit avantageuſe au Roy, je me plaignis au Miniſtre, à qui je repréſentai, que j'avois aſſez-bien ſervi, pour n'avoir pas dû m'attendre à un pareil traittemeut. 1696.

Outre cette Lettre, j'écrivis encore à Bontems, je lui expoſai combien j'étois ſenſible à l'affront que je recevois, l'injuſtice dont on uſoit à mon égard, & la honte qui m'en reviendroit; étant inouï dans la Marine qu'on démontâ un Capitaine à moins qu'il n'eût manqué à ſon devoir. Bontems toujours plus vif, quand il s'agiſſoit de me faire plaiſir, informa Sa Majeſté du tort qu'on me faiſoit. Le Roy en fut ſurpris, & voulut ſçavoir du Miniſtre les raiſons pour leſquelles il en uſoit ainſi à mon égard.

La verité eſt que le Miniſtre ignoroit ce changement qui s'étoit fait dans le Bureau, parce que tel avoit été le bon plaiſir des Commis. Cependant pour ne pas donner à entendre qu'il négligeoit des détails, dans leſquels il devoit entrer, il répondit ſans paroître embaraſſé; que n'ayant aucun ſujet de plainte contre moi, on ne m'avoit pas ôté mon

1696. Vaiſſeau pour me mortifier, & que bien loin de vouloir me faire de la peine, il m'avoit deſtiné le Commandement de deux Navires. afin que quelque choſe commencâ à rouler ſur moi.

S'étant ainſi tiré d'embarras, il ne fut plus queſtion du voïage de Conſtantinople. J'eus ordre d'armer deux Vaiſſeaux, de croiſer dans la Mediterranée, de couvrir le Commerce, & de donner la chaſſe aux Corſaires Ennemis. L'Armement ſe fit avec beaucoup de peine: Car on avoit déja pris tous les Matelots pour l'Armement general. Cependant je vins a bout du mien, & malgré mille petits incidents qui me retardérent quelque peu, je fus pourtant encore aſſez-tôt en état de me mettre en mer. Mes deux Vaiſſeaux étoient de cinquante piéces de Canon. Le ſecond étoit monté par le Comte de HAUTEFORT. L'inſtruction particuliere que j'avois reçû du Miniſtre, portoit de mouiller devant Alger, pour engager ces Barbares à conſerver la Paix. D'Alger j'avois ordre de me rendre à Céphalonie pour eſcorter la priſe & les deux Fluttes qui l'accompagnoient.

Je fis dans ma courſe, à peu près ſur la

la hauteur de *Mayorque*, une prise Angloise assez considerable, que j'envoyai à Toulon, & continuant ma mission, je fus me présenter devant Alger, où plusieurs pauvres Esclaves Chrétiens vinrent pendant la nuit se réfugier dans mon Bord. Ils y arrivérent plus morts que vifs : Car comme j'étois peu avancé dans la Rade, il leur avoit falu nager bien long-tems. 1696.

Parmi un plus grand nombre de leurs camarades qui avoient voulu les suivre, les uns s'étoient noyez, & les autres crioient de toute leur force en demandant du secours d'une maniere à faire pitié.

Je ne sçavois comment faire pour les sauver. Mon embarras venoit de ce qu'il est défendu par differens Traittez de Paix avec les Algeriens, d'envoyer des Chaloupes pour favoriser la fuite de leurs Esclaves.

Je ne voulois pourtant pas laisser perir ceux-ci. Afin donc de leur donner du secours, sans paroître contrevenir aux Traittez, je fis embarquer dans mon Canot quatre cent brasses de Cordes; j'ordonnai au Patron de filer sur ce Cordage aux endroits, où il entendroit crier,

1696. & au cas qu'il fût découvert par les Chaloupes Turques, ce qui pouvoit bien arriver, ces Barbares toûjours attentifs à empêcher la fuite de leurs Esclaves, voltigeans continuellement dans la Rade; je lui ordonnai de mettre les Avirons dans le Canot, & de se hâler sur l'Amarre qu'il avoit : Tandis que je ferois tirer de même du Bord.

Ce que j'avois prévû arriva. Les Chaloupes Turques aperçûrent le Canot, & lui donnérent la chasse. Le Patron qui avoit déja reçû dans son Bord plusieurs de ces malheureux, se voyant découvert, fit suivant ses instructions la manœuvre que je lui avois ordonné, & se hâla à Bord du Vaisseau d'où l'on tiroit à grand force. Le Canot voloit, les Turcs, quoiqu'ils ramassent à toute outrance, ne purent jamais le joindre, ils le suivirent pourtant jusques à Bord, ne pouvans comprendre, comment il pouvoit se faire, qu'un Bâtiment qui ne nageoit point alla plus vite qu'eux.

Ils se plaignirent à moi de ce que contre les Traittez ma Chaloupe avoit enlevé plusieurs de leurs Esclaves. Je leur répondis qu'ils se trompoient, que ma Chaloupe étoit à Bord sans avoir

été en mer; comme il étoit bien aiſé de le vérifier, ils ne prirent pas le change, & ils perſiſtérent toûjours à dire qu'ils l'avoient vû : A telles enſeignes, ajoûtoient-ils, qu'elle alloit comme le vent, quoiqu'elle ne nagea point. Alors tournant la choſe en plaiſanterie, il faut, leur dis-je, que ce ſoit quelque gros Poiſſon que vous ayez vû : Car vous ſçavez auſſi-bien que moi qu'une Chaloupe ne ſçauroit aller ſans Aviron. La diſcution n'alla pas pour lors plus avant, & les Chaloupes s'en retournérent. 1696.

Au point du jour, la Garde découvrit un Eſclave nageant à nous, environ à une lieuë du Vaiſſeau. Je fis ſur le champ Armer la Chaloupe, & j'ordonnai au Patron de tirer vers ce malheureux. Il le trouva n'en pouvant plus, il avoit nagé pendant plus de dix lieuës; tant l'amour de la liberté à de forces ſur les Hommes, & tant elle eſt capable de leur faire entreprendre des choſes extraordinaires. Il eſt hors de doute que ce pauvre Chrétien, auroit ſuccombé ſous l'effort, ſans une Cuiraſſe de Liége qu'il avoit ſur l'eſtomac, & des Calebaces ſous les aiſſelles.

Cependant il y avoit de grandes plain-

1696. tes à Alger contre moi; plusieurs des principaux s'étoient tumultueusement assemblez chez le Consul François, qui pour leur donner quelque sorte de satisfaction, m'envoya le DROGMANT, ou Interprête, suivi de quelques uns d'entre eux qui vinrent à Bord pour reclamer leurs Esclaves.

Sur la proposition qu'ils me firent de les leur rendre, je leur répondis que je n'en avois aucun; mais que quand même quelques uns d'entre eux seroient en effet venus se retirer dans mon Bord; ils ne devoient pas attendre que je les leur relâcha; qu'ils n'ignoroient pas que les Vaisseaux du Roy étoient partout des aziles si sacrez, que ceux-même d'entre les Turcs qui étoient Esclaves parmi les Chrétiens, recouvroient leur liberté, lorsqu'ils étoient assez heureux pour les aborder; que de ma part ils sçavoient bien que pour ne faire de la peine à personne, je n'avois pas été à terre, & que j'avois même affecté de ne m'avancer pas dans la Rade; que du reste, puisqu'ils étoient si sensibles à la perte qu'ils avoient faite, c'étoit à eux à la prévenir, en y prenant garde, puisqu'ils sçavoient fort bien que rien au monde,

n'eſt plus naturel à l'Homme que l'amour de la liberté, & qu'il eſt toûjours en état de tout entreprendre pour la recouvrer. Quoiqu'ils euſſent beaucoup de peine à ſe payer de mes raiſons, il falut pourtant en paſſer par là. 1696.

Un des Turcs qui étoient venus à Bord, m'adreſſant la parole, me demanda ſi un de ſes Eſclaves qui lui manquoit ne ſeroit point parmi ceux qui s'étoient réfugiez chez moi, je lui répondis que je ne pouvois lui donner aucun éclairciſſement ſur ce point, & que je ne ſçavois rien de ce qu'il me demandoit.

Il me repliquâ en ſon patois ; « tu me réponds, comme une Faucille, parle « moi droit, & me dis ſi mon Eſclave « eſt dans ton Bord ? s'il s'eſt retiré dans « ton Vaiſſeau, je n'en ſuis pas faché, « c'eſt ſa bonne fortune; mais dis le moi « ſi tu le ſçais, je ne le chercherai plus. « Je lui proteſtai que je n'en ſçavois rien, qu'à la verité j'avois entendu crier au tour du Vaiſſeau des Hommes qui demandoient du ſecours; mais que n'ayant pas oſé envoyer ma Chaloupe pour ne pas contrevenir aux défenſes, ils pouvoient bien s'être noyez, ou être retournez à terre. Ce Turc parut ſe conten-

1696. ter de ma réponse, & s'en alla.

Le lendemain je mis à la Voile, & je fis route pour Céphalonie. Nous étions vers le milieu du Canal des Isles de Majorque, & de *Sardaigne*, lorsque nous découvrîmes une petite Voile Latine qui n'étoit pas fort éloignée. Après lui avoir donné la chasse pendant quelque tems, nous la joignîmes. C'étoit un petit Corsaire d'Alger, avec treize Hommes d'équipage que le mauvais tems avoit debusqué des Côtes de *Catalogne*.

Je reçûs le Corsaire à Bord, je visitai sa patente, & je lui demandai, où il alloit, il me répondit je n'en sçai rien, « quoi ? Lui repliquai-je, tu vas à la » mer, & tu ne sçais pas naviger ? » Le Corsaire me répondit qu'il sçavoit que la partie du midy étoit la Côte de *Barbarie*, & le nord la Terre des Chrétiens, & qu'il ne lui en faloit pas d'avantage.

Je donnai la remorque à ce petit Bâtiment, & je promis au Corsaire de le mener jusques aux terres de Barbarie ; « je le veux bien, me dit-il ; mais aupa- » ravant, j'ai une grace à te demander ; » dequoi s'agit-il ? lui repliquai-je, tu » peux m'accorder facilement ce que je

souhaite, repartit-il, aide moi pour « 1696.
l'amour de Dieu à prendre des Chré- «
tiens. » Je ris de sa simplicité, & je lui répondis que sa demande n'étoit pas juste, puisqu'il ne m'aideroit pas lui-même à prendre des Turcs si je l'en priois.

Ce pauvre miserable avoit plus de dix ulcéres sur le corps. Il fut assez simple pour s'imaginer que mon Chirurgien pourroit le guerir sur le champ; dans cette belle persuasion il me priâ encore pour l'amour de Dieu de le faire guerir. Sa grossiereté me fit pitié. Quand il eut bien mangé, lui, & tous ses Matelots, ils furent quelque tems à parler entre eux, & à déliberer, sur ce qu'ils avoient à faire; après quoi se défians sans doute de moi, ils me demanderent la permission de s'en aller, je la leur accordai avec plaisir.

Comme ils furent embarquez dans leur petits Bâtimens, ils criérent qu'on larguat l'Amarre, leur dessein étoit d'enlever le Grelin, on leur cria de larguer eux-mêmes, le Cordage n'étant pas à eux, ils le lâchérent; mais ce ne fut qu'avec peine, tant les Algeriens ont d'inclination à voler. Le Vent étoit assez fort & la Mer grosse, ils se repentirent bien-

1696. tôt d'avoir negligé le ſecours que je leur avois offert, & ils demandérent de retourner à bord; mais je ne voulus plus d'eux, & ayant fait force de Voile, nous les perdîmes bien-tôt de vûë.

Pendant la nuit il ſe forma tout à coup un tems très-noir, accompagné d'éclairs & de tonneres épouvantables. Dans la crainte d'une grande tourmente dont nous étions ménacez, je fis ſerrer toutes les Voiles. Nous vîmes ſur le Vaiſſeau plus de trente Feux SAINT ELME: Il y en avoit un entre autres ſur le haut de la Giroüette du grand Mât qui avoit plus d'un pied & demi de hauteur. J'envoyai un Matelot pour le décendre: Quand cet Homme fut en haut, il cria que ce feu faiſoit un bruit ſemblable à celui de la Poudre qu'on allume après l'avoir moüillée. Je lui ordonnai d'enlever la Giroüette, & de venir; mais à peine l'eut-il ôtée de place que le feu la quitta, & alla ſe poſer ſur le bout du Mât, ſans qu'il fût poſſible de l'en retirer. Il y reſtâ aſſez long-tems, juſqu'à ce qu'il ſe conſuma peu à peu. La menace de la tourmente n'eut d'autre ſuite qu'une groſſe pluie qui dura quelques heures, après laquelle le beau tems revint.

En paſſant devant Malthe je demandai des nouvelles de Mr. Pallas; il n'y avoit point paru; je continuai ma route & j'arrivai à Céphalonie trois jours après qu'il en fut parti. Me voyant hors d'eſpoir de le joindre, je fis route pour aller croiſer devant le Phare de Meſſine. Je choiſis ces Parages préferablement à tout autre, parceque les Vaiſſeaux Marchands Ennemis qui font le Commerce du Levant à Livourne, prenoient leur route par cet endroit. 1696.

Comme j'étois ſur les Côtes de la *Calabre*, je rencontrai deux Corſaires Majorquins, l'un de vingt-quatre piéces de Canon, & l'autre de huit. Je mis Pavillon Anglois, & je leur donnai la chaſſe pendant quelque tems. Ils virent bien-tôt qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'être pris : Pour ſe tirer de ce mauvais pas ils allérent moüiller ſous la Ville de la *Rochelle* dans le Royaume de *Naples*. Je m'aprochai d'eux autant que le fond me le permit, j'arborai le Pavillon de France, & je me mis à les canoner. La Ville de ſon Côté ſe mit en devoir de les défendre avec quelques mauvais Canons : Mais je fis ſur les Corſaires un ſi grand feu, que ne pou-

1696. vans plus le soûtenir, ils furent obligez d'abandonner leurs Bâtimens après les avoir échoüez. Tout l'Équipage se sauva.

À peine furent-ils loin, que huit Turcs de *Tripoli*, que les Corsaires avoient pris sur une Barque Françoise, & qui étoient demeurez à Bord, arborérent le Pavillon blanc. La Chaloupe & le Canot furent à eux, & se rendirent maîtres des deux Navires, où ils ne trouvérent, outre les Turcs, que des morts, quelques blessez, & un Moine vêtu de blanc.

Tandis que tout ceci se passoit, le Peuple qui avoit pris parti pour les Majorquins, s'étoit assemblé dans le Port, où il paroissoit sous les Armes. Leur vûë me fit quelque peine; je voulois à la verité conserver mes prises, à quelque prix que ce fût; mais j'aurois été bien aise de n'avoir plus à combattre après m'en être rendu maître. Dans cette situation, il me parut que je ne pouvois rien faire de mieux que d'envoyer à Terre faire des propositions de Paix.

Je choisis le Moine pour cette Ambassade. Il eut ordre d'aller dire de ma part aux Habitans; que ce n'étoit pas à eux qu'on en vouloit; que je ne pretendois autre chose, que de retenir les

deux Vaisseaux dont je m'étois déja rendu maître; qu'il étoit étrange, qu'ils prissent les Armes pour défendre des Corsaires, qui bien loin de mériter leur protection, ne devoient être regardez que comme des Voleurs publics; que du reste s'ils persistoient à les proteger, n'étant pas moi-même, à beaucoup près, résolu de ceder, je serois reduit à bombarder & à canoner leur Ville; le Moine s'acquitâ à merveille de sa commission. Il se fit une espece de Tréve, pendant laquelle nous travaillâmes toute la nuit à alleger ces deux Bâtimens, afin de les d'échoüer. 1696.

Le lendemain sur les dix heures du matin il parut une Barque qui venoit du côté de Messine, faisant route sur la Ville. L'envie de m'emparer de ce Bâtiment sans être obligé de lui donner la chasse, me fit mettre Pavillon Anglois. Cette Barque donnâ à plein dans le paneau, elle mit de son côté la Banniere Espagnole, & aprocha sans se défier le moins du monde. À la verité tout concourut à la tromper : Car quelle apparence qu'elle put me regarder comme François, en voyant deux Navires moüillez sous la Ville avec tant de tranquillité?

1696. Elle envoya pourtant à Bord sa Chaloupe Armée de vingt-cinq Hommes pour me reconnoître. La voyant aprocher, je préparai une bonne mousqueterie, & je mis un Bonnet à l'Angloise. Du plus loin que la Chaloupe put se faire entendre, elle se mit à crier, quelle nouvelle? bonne, lui répondis-je, à Bord. La Chaloupe qui ne se défioit de rien aprocha, & fut enlevée sans difficulté.

La Barque qui étoit à bonne vûë, reconnoissant le piége, revira de Bord pour se sauver. Comme je m'attendois à cette manœuvre je fis tirer dessus, le second coup de Canon donna par malheur dans la Sainte Barbe, mit le feu aux Poudres, & fit sauter le Bâtiment. Ce fut un spectacle bien pitoyable que de voir tous ces Hommes en l'air, qui un moment après retombans à demi brûlez, avec les éclats du Bâtiment mis en piéces, couvrirent la Mer de débris & de morts.

Je n'avois par malheur à Bord, ni ma Chaloupe ni mon Canot, qui étoient occupez à la garde des deux Corsaires échoüez. A leur place j'armai au plûtôt la Chaloupe que je venois de prendre, je l'envoyai dans l'endroit, où la Barque avoit sauté, & je fus assez heureux

pour ſauver encore ſept Hommes à demi brulez, parmi leſquels il ſe trouvâ un François. 1696.

Ce Bâtiment venoit de Naples. Il avoit armé en courſe, & portoit cent-trente Hommes d'équipage. Quand mes deux Corſaires fûrent déchoüez, je fis brûler une Barque Marchande que j'avois pris dans cette Rade, je mis enſuite à la Voile, & je retournai à Malthe, où j'apris que Pallas avoit paſſé avec ſon convoi.

Je n'avois pas été en Mer aſſez longtems pour conſumer tous mes vivres. La ſaiſon d'ailleurs n'étant pas encore fort avancée, je réſolus d'aller croiſer ſur le Cap *Corſe*, comptant qu'il y auroit quelque coup à faire, ou tout au moins que j'en chaſſerois les Corſaires Ennemis. Après y avoir reſté quelque tems, ſans apercevoir une ſeule Barque; comme je pouſſois vers les Côtes de Barbarie, j'aperçûs par le travers du Cap *Bon*, trois Vaiſſeaux à qui je donnai la chaſſe.

Je reconnus bien-tôt à leur voilure qu'ils étoient François. Alors pour empêcher que la peur ne les obligeât à s'échoüer, car ils ne pouvoient pas ſe tirer d'affaire autrement, je quittai la chaſſe

1696. & j'envoyai mon Canot pour les raſſurer. Ils vinrent, ſe joignirent à moi avec joye, & me dirent qu'il y avoit derriere eux neuf autres Vaiſſeaux François richement chargez.

Ces Parages ſont très-dangereux pour les Marchands, je voulus mettre ceux-ci à couvert d'inſulte, autant qu'il me ſeroit poſſible. Pour cet effet je détachai le Comte de Hautefort avec les deux Corſaires que j'avois pris. Il fut à leur rencontre. Peu après cette Flotte me joignit. Je la mis ſous mon eſcorte, & nous allâmes moüiller devant *Beſerti*, où je leur donnai à tous des Signaux.

Avant que de mettre à la Voile j'apellai les Turcs que j'avois trouvé ſur les Corſaires Majorquins, & je leur dis que quoiqu'ils euſſent été pris ſur un Bâtiment Ennemi, comme nous étions en Paix avec le Royaume de Tripoli, & qu'ils m'aſſuroient avoir été pris eux-mêmes, par les Majorquins ſur un Bâtiment François, j'allois s'ils le vouloient les faire mettre à terre dans un Païs où ils retrouveroient, & leur liberté, & l'exercice de leur Réligion. Mon but étoit de leur faire connoître par là, que les François étoient de bonne foy; qu'ils

obſervoient exactement les Traitez, & 1696.
qu'ils étoient Gens à reconnoître leurs amis par tout, où ils les trouvoient.

Ces huit Turcs touchez de la grace que je leur faiſois, ſe jettérent à mes pieds qu'ils baiſérent pluſieurs fois, en me ſouhaitant dans leur barragoin toute ſorte de benedictions. Je les menai moi-même à l'Aga, je leur donnai une Piaſtre à chacun, après quoi je les rendis à cet Officier, en préſence de tous ſes Soldats qui, charmez de la generoſité Françoiſe, témoignérent beaucoup de ſatisfaction de leur exactitude à obſerver les Traitez.

Ces pauvres Turcs qui étoient à demi nuds, furent habillez dès le lendemain par la charité de leurs Compatriotes. Quant à moi je fus ravi, comme j'ai dit, de pouvoir en même tems donner à ces Barbares, une bonne idée de la Nation, & d'épargner à la Cour la dépenſe qu'il auroit falu faire pour renvoyer ces Priſonniers dans leur Païs, ce qui étoit inévitable, n'ayant été pris ſur les Corſaires Majorquins, que parce qu'ils avoient été pris auparavant ſur une Barque Françoiſe. Ma conduite fit beaucoup de plaiſir au Miniſtre, qui me témoigna m'en ſçavoir gré.

1696. De Beſerti je menai mon Convoi à Marſeille, où nous débarquâmes heureuſement. L'arrivée de la Flotte qui portoit plus de dix millions, fit ſi grand plaiſir aux Négocians, qu'en reconnoiſſance du ſervice que je leur avois rendu, la Chambre du Commerce délibera de me faire preſent de deux mille livres que je n'acceptai que par honneur, & après en avoir obtenu la permiſſion du Miniſtre.

Quoique les Eaux de Digne, ainſi que j'ai déja dit, m'euſſent gueri de la bleſſure que j'avois reçû au Combat de la Hougue. Il m'en étoit pourtant reſté une douleur dans la Çuiſſe, dont j'étois de tems en tems fort incommodé. Je demandai à la Cour la permiſſion de reſter quelque tems à terre pour me faire guerir. Mr. de Pontchartrain me répondit d'une maniere fort obligeante en m'accordant ce que je ſouhaitois, à condition toutefois, que dès que je ſerois en état de ſervir je lui en donnerois avis.

Voici une Lettre que je reçûs de Mr. de PHELIPEAUX, ſur ce même ſujet, peu après la réponſe de Monſieur de Pontchartrain.

« Mon Pere a deu vous marquer, « 1696.
MONSIEUR, combien le Roy eſt «
content de vôtre conduite, & du zéle «
que vous avez fait paroître pour ſon «
ſervice. Je ſuis très-fâché de vôtre «
indiſpoſition. Je ſouhaite qu'elle ne «
vous empêche pas de retourner à la «
Mer. Cépendant il ne faut pas que «
vous preniez trop ſur vous. »

Signé, PHELIPEAUX.

Quand je fus gueri de mon indiſpoſition, j'en donnai avis au Miniſtre, qui me donna, le commandement d'un Vaiſſeau nommé l'*Heureux Retour*. Peu après je reçûs ordre de ſuivre Mr. le Comte d'Êtrées qui devoit commander l'Armée Navale deſtinée pour le Siége de *Barcelone*, dont Mr. le Duc de VENDÔME étoit chargé. Ce Siége également mémorable, & par la vigueur de nos attaques, & par la vigueur des ſorties que les Ennemis firent ſur nous, fut très-long; ce qui obligea d'abord Mr. de Vendôme de faire décendre des Canoniers de nôtre Marine avec des Officiers pour les commander. Peu après il en tira tous les Soldats, dont il formâ un Bataillon qui montoit à ſon tour la tran-

1697. chée, comme les Troupes de Terre.

Je m'étois d'abord rendu auprès du Comte du Luc qui commandoit un des Bataillons des Galeres. Un matin MR. le Baillif de NOAILLES qui devoit commander la tranchée en qualité de Lieutenant-Genéral, avoit fait préparer un grand déjeuner pour les Officiers. Nous étions déja à Table à l'abri du Couvent des Capucins, lorſqu'une Bombe tirée de la Ville vint tomber à quinze pas de l'endroit où nous mangions. Dans l'inſtant tous ces MEſſieurs ſe couchérent ventre à terre, en attendant que la Bombe eût crevé.

J'allois me coucher comme les autres, lorſque je remarquai qu'elle étoit tombée dans une terre molle, où elle s'étoit fort enfoncée. Voyant qu'il n'y avoit rien à riſquer, je me remis tranquillement à Table, ſans qu'ils s'en aperçuſſent, & je continuai à manger, comme s'il n'eût été queſtion de rien. Tous ces MEſſieurs fûrent aſſez ſurpris, en ſe relevant de voir que je n'avois pas changé de ſituation. Je commençai à badiner ſur leur précaution inutile, & tout le reſte du repas ſe paſſâ en plaiſanterie ſur ce ſujet.

Cependant la Ville qui étoit fort pres- 1697.
sée se rendit enfin, sous une capitulation fort honorable, dont je ne raporterai pas le détail, parce qu'il n'est pas de mon sujet. Les Troupes de la Marine se rembarquérent peu après, & je fus commandé pour la découverte.

Je rencontrai, assez près des Côtes de Catalogne un Bâtiment Espagnol chargé de MINIMES. Ces bons Peres qui venoient d'élire leur Genéral dans une Ville d'Espagne, étoient au nombre de près de trois cens. Quoiqu'ils eussent des Passeports, je les menai à Mr. d'Êtrées qui me regardant: *Que diable veux tu donc que je fasse de tous ces Minimes?* me dit-il, en riant, *nous n'aurions pas assez d'Huile dans l'Armée pour les nourrir pendant deux jours*. Sur celâ il m'ordonna de les renvoyer au plus vîte, en disant que sçauroit été une belle prise pour les Algeriens.

Peu après la Flotte étant venuë désarmer à Toulon, Mr. le Maréchal d'Êtrées me fit monter un Vaisseau nommé le *Trident*, avec ordre d'aller à *Genes* & à *Livourne* prendre sous mon escorte les Bâtimens Marchands que j'y trouverois, & les mener en France: mon

1697. voyage ne fut que de huit jours. Pour ne pas perdre du tems, je restai sous voile devant Genes, où j'envoyai mon Canot avec une Lettre pour le Consul François, par laquelle je lui demandois s'il n'y avoit rien à faire pour le service du Roy; il me répondit qu'il n'y avoit rien à faire pour le présent.

De Genes je continuai ma route, & je me rendis à Toulon où je reçûs un Ordre du Roy pour monter un autre Vaisseau nommé le *Serieux*. C'étoit le plus fin voilier de la Marine. Mr. d'Étrées qui me donna cet Ordre avoit reçû en même tems un autre Ordre de faire Armer le *Vigilant*, & de le faire monter par le Sieur BIDAU Capitaine de Vaisseau.

Comme Bidau étoit mon ancien, & que son Vaisseau étoit moins considerable que celui qu'on m'avoit donné, il n'oublia rien pour faire changer cette destination. Il en parut si jaloux, que désesperant de venir à bout de son dessein par lui-même, il travailla sourdement, & fit agir des Femmes qui manœuvrérent si à propos, qu'elles lui rendirent le Comte d'Êtrées favorable.

Ce Seigneur voulut m'obliger plu-

ſieurs fois à conſentir de moi-même à un échange : Enfin après pluſieurs diſcuſion qui ne nous mirent pas d'accord, la Cour qui voulut donner quelque ſatisfaction à Mr. d'Êtrées, fit elle-même le changement auquel je n'avois jamais voulu conſentir, & me donnâ encore le Trident à monter, avec ordre d'aller eſcorter quelques Marchands, juſques ſur le Cap Bon, & d'aller enſuite devant Barcelonne recevoir les ordres de Mr. de Vendôme. 1697.

Je partis pour ma miſſion. À mon arrivée devant Barcelonne, je trouvai les Ordres de la Cour, par leſquels en conſéquence de la Paix generale, défenſes m'étoient faites d'arrêter aucuns Bâtimens Étrangers. Il m'étoit encore ordonné de paſſer en Sardaigne, d'y annoncer la Paix au Viceroy, & de me tenir ſur ces Parages pour en faire retirer les Corſaires Ennemis. En execution de cet ordre, je me rendis à *Cagliari*, où deux Corſaires Majorquins déſarmérent, enſuite de la nouvelle que je leur donnai de la Paix.

Non loin de là, comme j'étois à peu près par le travers de l'Iſle de *St. Pierre*, le tonnere donna dans mon Vaiſſeau en-

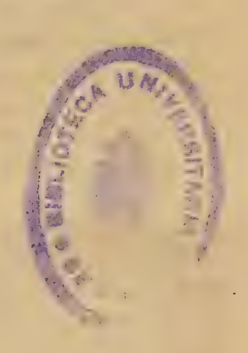
1697. viron ſur les quatre heures du matin. Le coup fut ſi terrible qu'il fit crier les Poules & les moutons. Quand le jour fut venu, nous trouvâmes ſur l'Avant un Matelot qui s'apelloit MARIN aſſis roide mort; ayant les yeux ouverts, & tout le corps dans une attitude ſi naturelle, qu'il paroiſſoit être en vie. Après l'avoir fait viſiter, ſans qu'on lui trouva la moindre contuſion ſur le corps, je le fis ouvrir. Ses entrailles ne parurent aucunement alterées : Sans doute que le feu du tonnerre l'avoit étouffé ſur le champ.

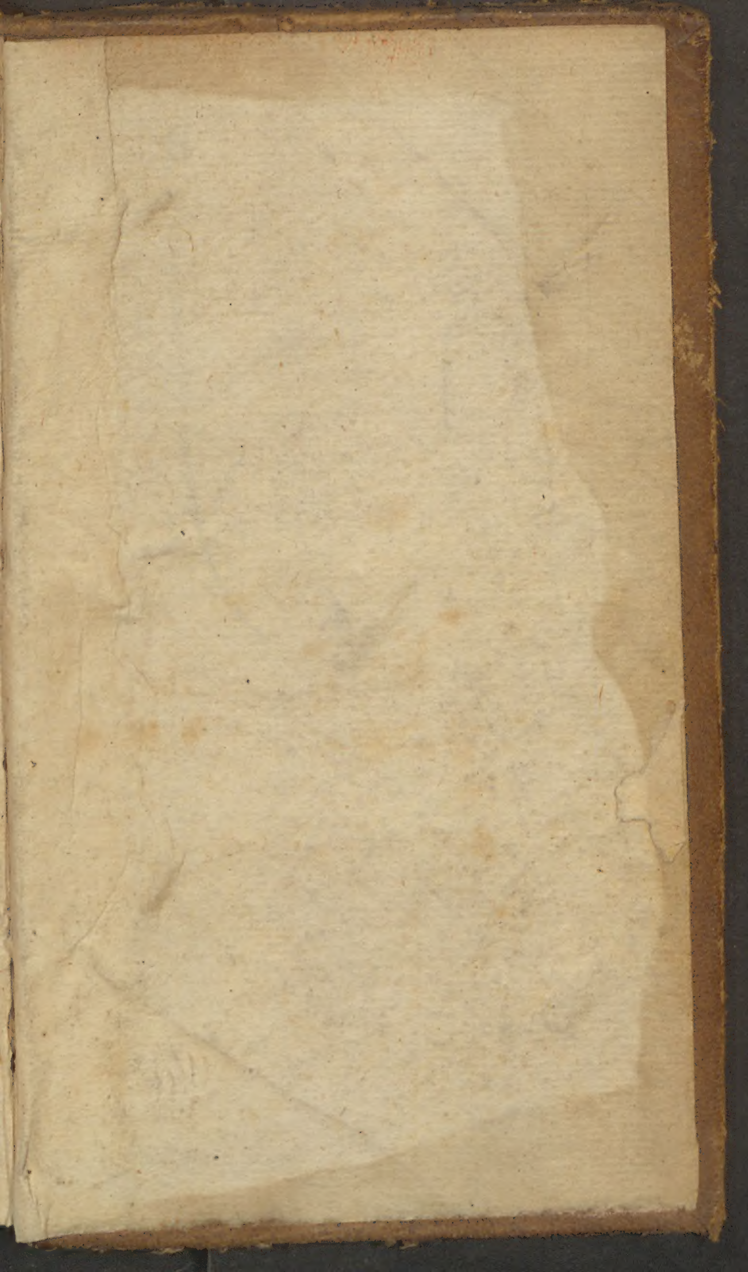
Étant encore dans cette mer, je tuai, d'un coup de Fuſil, un gros Poiſſon que les Pêcheurs apellent *Monge*, il peſoit plus de quatre-vingt quintaux, mes Domeſtiques en firent fondre la graiſſe, de laquelle ils tirérent deux Barils d'Huile, qu'ils vendirent à Toulon cinquante francs.

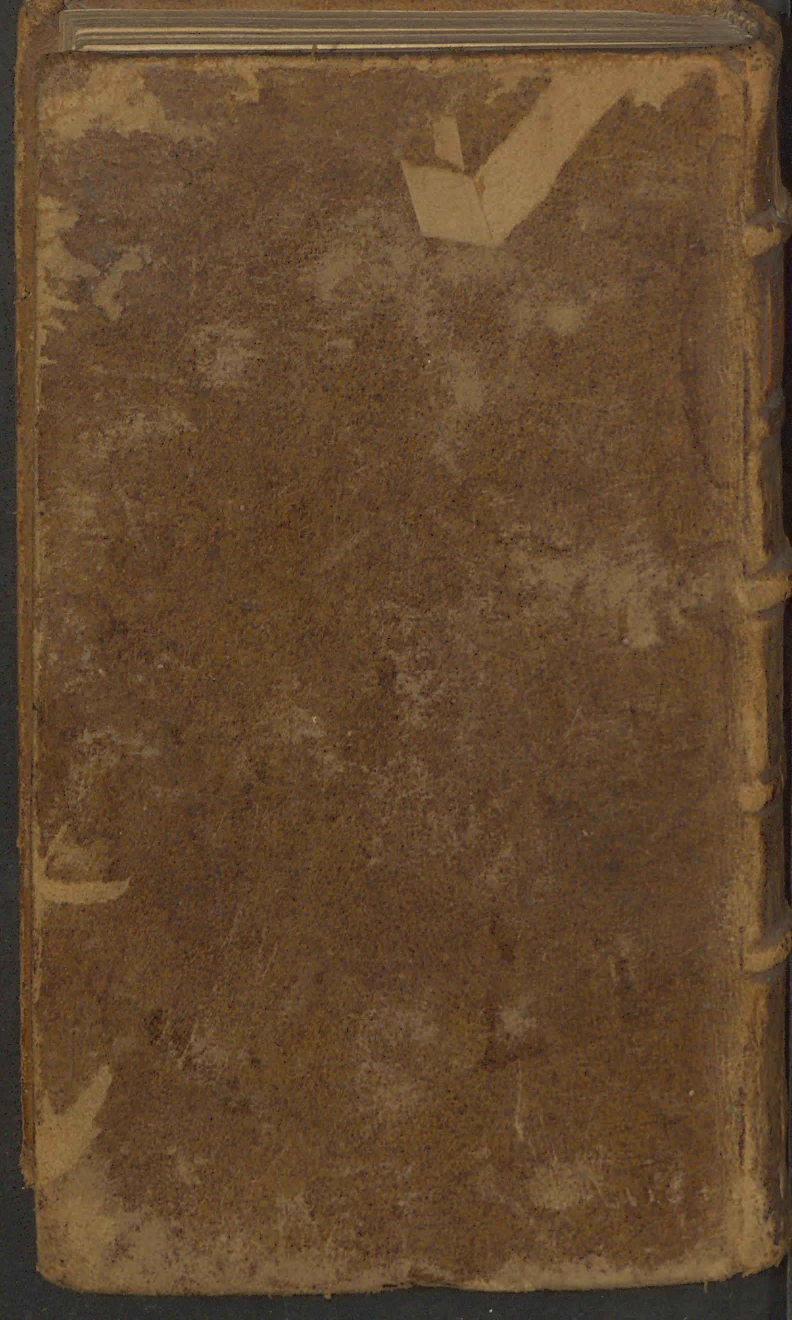
Quelques jours aprés, étant moüillez avec quelques autres Bâtimens François, dans le Golphe de *Palmos*, toûjours ſur les Côtes de Sardaigne, l'un des Capitaines apellé RICHARD fut avec ſon Canot à la voile pour lever des Filets qu'il avoit tendu. Le Canot ren-

verſa; ſur le champ je fis mettre le mien 1697.
en mer, pour aller inceſſamment leur donner ſécours; perſonne ne ſe noya; mais le Capitaine fut ſi effrayé qu'il eut bien de la peine à en revenir. Je reſtai ſur ces Parages, juſques à ce que MR. de FRANC Capitaine de Vaiſſeau m'aporta l'ordre de venir déſarmer à Toulon, où étant arrivé peu de jours après, je me retirai chez moi pour y prendre quelque repos.

Fin du prémier Tome.








colorchecker CLASSIC
calibrite
mm